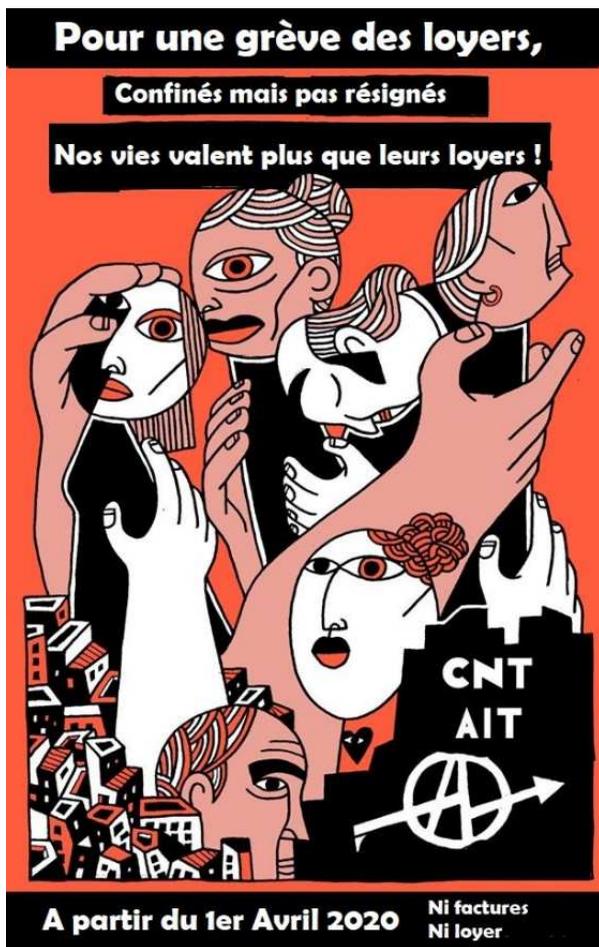


# LES GRÈVES DE LOYER: ACTION DIRECTE CONTRE LA VIE CHÈRE POUR UN LOGEMENT DIGNE



ÉDITIONS



Pour recevoir un exemplaire de notre journal, *Anarchosindicalisme !*, envoyez vos coordonnées à notre local toulousain au CNT-AIT ; 7, Rue Saint-Rémésy, 31000 Toulouse

Autres coordonnées: Tel: 05 61 52 86 48  
Courriel: [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net)  
Site Web: [www.cntaittoulouse.lautre.net](http://www.cntaittoulouse.lautre.net) / [www.cnt-ait-.info](http://www.cnt-ait-.info)  
Facebook : CNT-AIT - Toulouse

Quelques autres adresses de contacts :

**Paris-banlieue** : [contact@cnt-ait.info](mailto:contact@cnt-ait.info)  
**La Rochelle** : [cnt17@cnt-ait.info](mailto:cnt17@cnt-ait.info)  
**Tarn-et-Garonne, Tarn, Lot, Quercy** : [montauban@cnt-ait.info](mailto:montauban@cnt-ait.info)  
**Landes** : [interco.landes@free.fr](mailto:interco.landes@free.fr)  
**Ariège** : contacter [contact@cntaittoulouse.lautre.net](mailto:contact@cntaittoulouse.lautre.net)  
**Bretagne** : [initiative.redon@cnt-ait.info](mailto:initiative.redon@cnt-ait.info)  
**Allier** : [initiative.03@cnt-ait.info](mailto:initiative.03@cnt-ait.info)

Pour nous rencontrer, pour préparer la Révolution, si vous avez un problème lié à votre emploi ou pour vous tenir au courant des luttes en cours, notre local – 7 rue St Rémésy, Toulouse, près de la Place des Carmes - est ouvert au public pour une permanence tous les samedis de 17:00 à 19:00

Vous pouvez également nous retrouver lors de tables de presse tous les dimanches aux allées Jules Guesdes de 10:30 à 11:30 et au marché de Saint-Aubin de 12:00 à 13:00.

A Montauban également avec les tables de presse, le samedi, 10h30 à 12h, au marché du Jardin des plantes.

D'autres brochures sont disponibles sur notre site internet.

Il est possible de les obtenir en version papier, contactez-nous par mail ou par courrier.

Elles sont également disponibles au local, lors des permanences ou lors des tables de presse.

## Table des matières

|  |     |
|--|-----|
| INTRODUCTION : « La propriété c'est le vol » .....   | 5   |
| L'exploitation locative et ses conséquences .....  | 10  |
| État, Patrons, Syndicats : 60 ans d'escroquerie en bande organisée.....  | 13  |
| Il resterait plus de 1 million de logements vides si tout le monde était logé !. 21  |     |
| Grèves de loyers : définition sociologique.....  | 23  |
| 1871 : La Commune de Paris, la grève de loyer la plus réprimée de l'histoire   | 25  |
| 1890 : Si tu veux être heureux, pends ton propriétaire ! L'invention de l'action directe .....   | 30  |
| 1907 : Balayer l'injustice, la grève des locataires de Buenos Aires et le rôle des femmes anarchistes .....  | 45  |
| 1911 : Cochon, inventeur du coup médiatique permanent et du « réformisme radical ».....  | 51  |
| 1922 : « je ne paye pas, je fais la grève des loyers », quand des internationalistes et des prostituées font exploser la marmite sociale au Mexique..... | 55  |
| 1931 : Barcelone, la Grève massive des loyers.....   | 106 |
| 1933 : Toit et Dignité, la grève insurrectionnelle du Syndicat des locataires de Ténérife.....   | 113 |
| 1914-2018 : Un siècle de grèves des loyers dans les pays anglophones.....  | 131 |
| 1960-1980 : Autonomie populaire et désobéissance civile, les auto-réductions en Italie .....   | 135 |
| 1975-1980 : La grève des loyers des foyers SONACOTRA .....   | 145 |
| 2007 : Levallois, de la lutte pour le logement à la lutte des places.....  | 160 |
| 2010 : Grève des loyers de Varsovie : succès de l'organisation communautaire dans le contexte de l'atomisation sociale.....                              | 168 |
| 2017 : Baisse des APL ? Baissons les LOYERS !.....   | 180 |
| 2017-2019 Grande-Bretagne : Succès de la grève des loyers contre G4Lets : .....  | 182 |
| COVID19 : Appel à la grève des loyers .....  | 185 |



## INTRODUCTION : « LA PROPRIETE C'EST LE VOL »

**C**ette phrase prophétique de Proudhon – le Père de l'Anarchie si on en croit les historiens – fut écrite en 1840, en plein essor de la Révolution Industrielle qui réclamait sans cesse toujours plus d'ouvriers pour faire tourner à plein l'économie de production en plein essor.



Les paysans quittent les campagnes et viennent s'entasser en ville, pour rejoindre le cortège des ouvriers qui se feront avaler par l'usine-Moloch, comme l'a immortalisé Fritz Lang dans son film prophétique *Metropolis*.

Si les paysans étaient logés par leurs maîtres, les ouvriers eux doivent payer pour se loger. Mais rien n'a été prévu pour héberger ces masses qui se pressent toujours plus dans les villes. Les logements sont rares, et donc chers. Les propriétaires n'investissent pas dans l'entretien des immeubles, qui deviennent rapidement des taudis, entraînant leur cortège de maladies telles que la tuberculose. La rénovation du centre de Paris par le baron Hausmann a assuré à la bourgeoisie des conditions de logements très confortables, mais a « oublié » la construction de logements pour les ouvriers : il faut dire que ce n'est pas un secteur rentable. Il existe une véritable crise du logement populaire. Cette cherté du loyer explique l'instabilité de l'ouvrier dans la ville, ses déménagements fréquents, faits parfois à la « cloche de bois » quand il ne peut plus payer le loyer.

Avec la naissance du mouvement ouvrier et l'apparition d'une conscience de classe, les ouvriers vont passer de la prise de conscience – la propriété, c'est le vol – à la résistance individuelle – les déménagements clandestins. Puis avec l'émergence de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) et des sociétés de résistance ouvrière, cette résistance va devenir collective. L'idée d'une grève des loyers, comme il y a la grève du travail, commence à germer.

Les premières associations de locataires se forment. Souvent, ce sont les femmes qui sont à la pointe de la lutte : ce sont elles qui dirigent le foyer et sont chargées des tâches domestiques. Souvent le travail leur est interdit, elles sont donc obligées de rester confinées dans des réduits insalubres alors que leurs hommes eux vont se divertir au café ou au cabaret. Elles sont donc les premières à souffrir de cette situation, et logiquement les premières à se rebeller.

Ce phénomène est universel : l'industrialisation et l'urbanisation sont mondiales, les mêmes causes produisent les mêmes effets, de Paris à Buenos Aires, de Tenerife au Ghetto de Harlem.

Mais le problème du logement n'est qu'un des problèmes liés à l'organisation de la société capitaliste. Il est inséparable de celui du travail et de son mode d'organisation. La contestation sur le logement débouche alors sur une contestation globale du capitalisme. Les anarchosyndicalistes de la FORA en Argentine, de la CGT mexicaine, ou de la CNT-AIT à Barcelone et Tenerife, organisent des grèves de loyer qui prennent des tournures insurrectionnelles. En Italie dans les années 70, c'est toute la société capitaliste de consommation qui est remise en cause par l'Autonomie ouvrière.

Si aujourd'hui dans les pays occidentaux la qualité des logements s'est globalement améliorée, il reste néanmoins des îlots d'insalubrité tels que les foyers pour étrangers. Ceux-ci aussi s'organisent et pratiquent la grève des loyers pour exiger leur dignité.

La question de logement reste centrale pour le budget des familles, notamment les plus modestes. Les luttes et les grèves de loyer sont désormais bien ancrées dans le répertoire de lutte, comme des exemples récents en Angleterre, en Pologne ou en France contre la hausse des APL nous le montrent.

Cette brochure regroupe différents textes, certains théoriques, la plupart historiques, publiés dans le journal de la CNT-AIT « *Anarchosyndicalisme !* », ou bien dans d'autres titres militants. Sont aussi proposés à la lecture des extraits de textes d'universitaires, souvent dans des traductions inédites.

En réalisant cette brochure, il nous a semblé voir apparaître des traits communs à ces luttes pourtant distantes dans le temps (elles s'étalent sur plus d'un siècle) et l'espace (sur plusieurs continents) :

- ces luttes se mènent souvent quand la lutte dans l'usine ou l'entreprise est difficile, voire impossible, comme à Glasgow en 1915, où la discipline sévère imposée dans le cadre de l'économie de guerre empêche les ouvriers de se mobiliser sur leurs lieux de travail. Mais ces grèves de loyer quand elles s'étendent et se massifient débordent vite sur les questions salariales, par exemple à Tenerife en 1933.
- elles dépassent souvent le seul cadre de la classe ouvrière. Elles sont d'ailleurs le plus souvent victorieuses quand elles réussissent à associer toutes les couches populaires au-delà des seuls ouvriers industriels : employés, travailleurs indépendants, étudiants, chômeurs, artisans et petits commerçants de quartiers, voire prostitués.

- les femmes sont souvent en première ligne, pour les raisons expliquées au-paravant.
- ces luttes ne sont pas exclusivement quantitatives (le coût du loyer), mais aussi très souvent qualitatives (des logements sains et de qualité), permettant ainsi une réflexion sur la nature et l'organisation du système capitaliste. Le fait que les femmes soient particulièrement impliquées dans ces luttes explique certainement cette richesse et cette intelligence de la lutte.
- ce sont souvent des luttes de migrants, qu'il s'agisse de migrants ruraux comme pendant la période de la Commune, ou encore à Barcelone en 1931 ou en Italie dans les années 60, ou de migrants transnationaux comme à Buenos Aires, dans le Mexique post révolutionnaire ou les foyers Sonacotra dans les années 70. Cette diversité des acteurs nécessite que se forge une identité commune pour agir ensemble. Dès lors, la mobilisation et la lutte sont les creusets où se forge cette identité qui n'est plus nationale ou ethnique, ni même religieuse, mais bien politique au sens premier du terme (*polis*, la ville en grec).

Concernant les méthodes de lutte, il est remarquable de voir que dès les origines, l'action directe est employée : menée par les concernés eux-mêmes, sans intermédiaire entre les deux protagonistes (le locataire d'une part et le propriétaire d'autre part). Et surtout, sans revendication autre que l'action elle-même. Que l'on déménage en cachette ou même bruyamment, que l'on diminue de soi-même son loyer ou qu'on l'annule carrément, s'abstenir de payer son loyer est en premier une stratégie individuelle qui déborde le cadre légal. C'est une décision prise par le locataire lui-même, qu'il met lui-même en application, avec l'appui de la solidarité de ses égaux dans le cas des luttes collectives. De même, dans une grève de loyer il n'y a pas de revendication autre que l'action elle-même. On ne paye pas, point barre. À l'origine et tout au long du 20<sup>e</sup> siècle, ces luttes ne se menaient pas du point de vue de la légalité, mais du point de vue de la légitimité. Pour reprendre une expression du sociologue Hmed CHOUKRI les grèves de loyer sont des « contestations transgressive ».

Il n'est donc pas étonnant que les anarchistes aient été à l'origine de bien des luttes que nous évoquons dans cette brochure. Du 19<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin des années 30, on retrouve les sections de l'AIT (première ou seconde époque) dans tous les grands mouvements de grève de loyer, contribuant souvent à leur donner des dimensions quasi insurrectionnelles (Buenos-Aires 1907, Veracruz 1922, Barcelone 1931, Tenerife 1933). Car pour le finalisme révolutionnaire des anarchosyndicalistes, les luttes revendicatives immédiates sont toujours menées dans une finalité révolutionnaire qui structure dès aujourd'hui l'organisation sociale de demain.

Bien sûr, cette potentielle dimension révolutionnaire de la grève des loyers n'est pas du goût de la bourgeoisie ni de l'État. Ce dernier, détenteur du monopole de la

violence et garant de l'Ordre public, n'a pas d'autre choix pour faire cesser durablement l'agitation que de faire cesser la cause problème, c'est-à-dire augmenter le nombre de logements disponibles (et ainsi faire baisser les loyers par la « loi du marché ») et améliorer leur qualité. Mais comment faire cela sans que ce soit coûteux pour la bourgeoisie, et même si possible pour que cela lui rapporte sachant que la location sociale n'est pas rentable ? La solution à cette équation passe par l'introduction d'une tierce partie dans l'affrontement locataire – propriétaire : l'État. En chargeant l'État de s'occuper de la construction des logements sociaux, et de leur entretien, la bourgeoisie se dédouane de son obligation de trouver une solution au problème qu'elle a pourtant créé en faisant venir en ville des légions de travailleurs qui font tourner l'économie à son plus grand profit. Ces logements sociaux seront payés par l'État, c'est-à-dire par les impôts et donc les exploités eux-mêmes contribueront à leur financement (quand ce n'est pas avec un prélèvement effectué sur le travail...).

Par ailleurs, puisqu'elle est propriétaire des terrains constructibles, la bourgeoisie pourra même se faire payer par l'État ce qu'elle devrait autrement mettre à disposition gracieusement. Et mieux encore, par le jeu des appels d'offres pour les travaux de construction et d'entretien, ce qui aurait dû lui coûter va devenir une source de revenus juteux pour la bourgeoisie, ce qui entraîne les scandales à répétitions dans l'immobilier dont nous sommes désormais familiers.

Cette transition a pu s'opérer, car il y a eu des militants, pourtant issus de la mouvance libertaire, qui ont introduit le loup dans la bergerie en abandonnant les pratiques d'action directe au profit d'actions médiatisées. Ils ont dans le même temps abandonné la finalité de la lutte pour y introduire des revendications, lesquelles ne sont pas d'ailleurs pas adressées au premier responsable (le propriétaire), mais à l'État à qui l'on demande de prendre ce problème en charge (demande de loi pour le logement social, parc locatif de l'État, droit des locataires).

Dès lors, il n'est pas étonnant que sentant tout l'intérêt qu'elle pouvait tirer de ce genre de revendication, la bourgeoisie ait encensé – en lui ouvrant en grand les pages de ses journaux et les carnets d'adresses de ses politiciens – le précurseur de cette stratégie « réformiste radicale » (un radicalisme de pacotille sous forme d'action médiatique au service d'un réformisme politique le plus plat), Georges Cochon et sa bouffonne fanfare de Saint-Polycarpe.

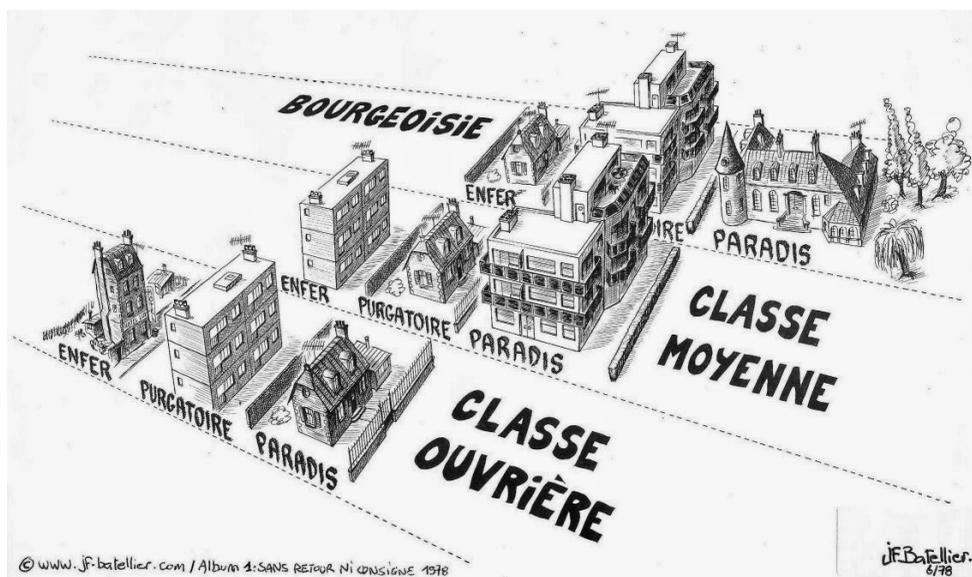
À plus de 70 ans d'écart, les mêmes causes produisant les mêmes effets, alors que la lutte des mal-logés à Paris à la fin des années 80 prenait une tournure d'action directe avec des perspectives révolutionnaires, l'on vit surgir le DAL et ses vedettes médiatiques inamovibles qui, avec ses actions spectaculaires et ses soutiens politiques et médiatiques, a permis de désamorcer une situation explosive en la faisant rentrer dans le jeu de la contestation médiatisée et acceptable. À noter que le DAL

a toujours été hostile aux pratiques d'action directe (grève de loyer, squats), privilégiant les négociations avec l'État pour le relogement.

Nous avons souhaité présenter cette richesse d'expérience des luttes, où les anarchosindicalistes et singulièrement les membres de l'AIT ont souvent pris une part importante, non par nostalgie, mais parce que nous pensons qu'il y a encore des leçons à en tirer pour nos luttes présentes et futures, notamment sur les modes d'organisation, l'articulation entre revendication immédiate et perspective révolutionnaire.

Bonne lecture et n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et commentaires.

*Des militants de la CNT-AIT*



## L'EXPLOITATION LOCATIVE ET SES CONSEQUENCES

**D**epuis une décennie, les conditions d'habitat des pauvres ne font que se détériorer. La part des loyers dans le panier des ménages les plus précaires ne cesse d'augmenter. Globalement, il est évalué aujourd'hui autour d'un tiers des ressources. Une proportion énorme, qui compresse les autres postes de dépenses éventuelles.

Les premières « économies » sur le budget familial se font sur les loisirs et les vacances. Or, bien plus qu'une simple distraction, loisirs et vacances sont, dans un monde stressant, une condition nécessaire à l'équilibre des adultes et au développement des plus jeunes. Mais, quand on a payé le loyer, il ne reste souvent que la TV et le décervelage que sa consommation entraîne. Sans le sou pour pouvoir sortir de chez soi, pas d'accès à la culture, peu de rencontres avec autrui. Le quotidien est celui d'un enfermement entre le boulot – pour ceux qui en ont –, et ce modeste chez-soi, si durement payé.

Mais il ne suffit pas de faire sauter les loisirs. Les restrictions sont nombreuses sur les autres postes budgétaires. L'habillement par exemple. Pas facile, surtout avec quelques adolescents dans la famille, d'habiller tout le monde à peu près dignement et... sauver les apparences.

**Les autoréductions**

Grèves d'usagers  
et luttes de classes en France  
et en Italie/1972-1976

**0,07=0,48?**

*les patrons paient 1md d'électricité:0,07,  
Nous payons " " " " 0,48+*

EDF NOUS FAIT PAYER  
SON PROGRAMME NUCLEAIRE  
QUI NOUSTUE!

LES PATRONS NOUS FONT  
PAYER L'ELECTRICITE  
POUR LEURS USINES

ENSEMBLE LUTTONS CONTRE L'EXPLOITATION  
REFUSONS COLLECTIVEMENT  
Les AUGMENTATIONS

CHRISTIAN BOURGEOIS EDDITEUR

Finalement, le budget consacré à la nourriture n'échappe pas non plus à une cure d'amaigrissement, cela dans une période où le prix des produits basiques ne cesse d'augmenter. Comment se nourrir convenablement dans ces conditions ? Et ne parlons pas du bio... La question est de plus en plus fréquente dans les ménages.

Avec des loyers qui écrasent le budget, avec ce gouffre sans fond dans lequel disparaît un tiers du salaire, la réaction « naturelle » – vers laquelle on est d'ailleurs largement « poussé » – c'est d'aller vers l'accession à la propriété. Banques et agences sont là pour vous indiquer qu'il est préférable de devenir propriétaire, certes en remboursant un « petit » crédit. Si l'idée semble à première vue judicieuse, si elle fait rêver (et les marchands de rêve ne manquent jamais), il ne faut néanmoins pas négliger quelques points.

Tout d'abord, quand on n'a pas de patrimoine, quand on n'a qu'un salaire, bref, quand on est pauvre et que l'on est reçu en cette « qualité » par les banques, on ne se voit prêter que des sommes plutôt faibles. Vu le prix de l'immobilier, l'achat ne pourra se faire qu'à distance du centre-ville, en général fort loin du lieu de travail. Et là, le rêve commence à se transformer en cauchemar. Outre le temps perdu dans les embouteillages, outre le « charme » des transports publics aux heures de pointe, le budget « transports » va flamber. Ainsi se vérifie l'adage que, moins l'on possède d'argent, et plus on paye.

Et puis, il y a le crédit en lui-même. N'oublions pas que les banques ne prêtent que parce que cela leur rapporte. En fonction de leurs divers calculs et prévisions, elles vous vendront le crédit qu'elles jugeront le plus avantageux pour elles. L'ensemble des petits emprunteurs se trouve essoré de façon optimale. Il entre dans le calcul des banques une bonne part de machiavélisme. Elles savent qu'un certain nombre d'emprunteurs rembourseront pendant des années et puis, qu'un jour, ils ne pourront plus. Mais, même en cas de non-recouvrement partiel de leurs prêts, elles resteront bénéficiaires, les saisies étant là pour continuer à les engraisser. Aussi n'hésitent-elles pas à sacrifier quelques pauvres sur l'autel de la rentabilité. Ce sont des manœuvres de ce type qui ont pour parti conduit à la « crise » que nous connaissons actuellement, et qui après avoir démarré aux États-Unis, embrase maintenant l'Espagne. Pour les banques, tout va bien, puisqu'encore une fois, c'est le contribuable, donc le pauvre, qui paye l'addition.

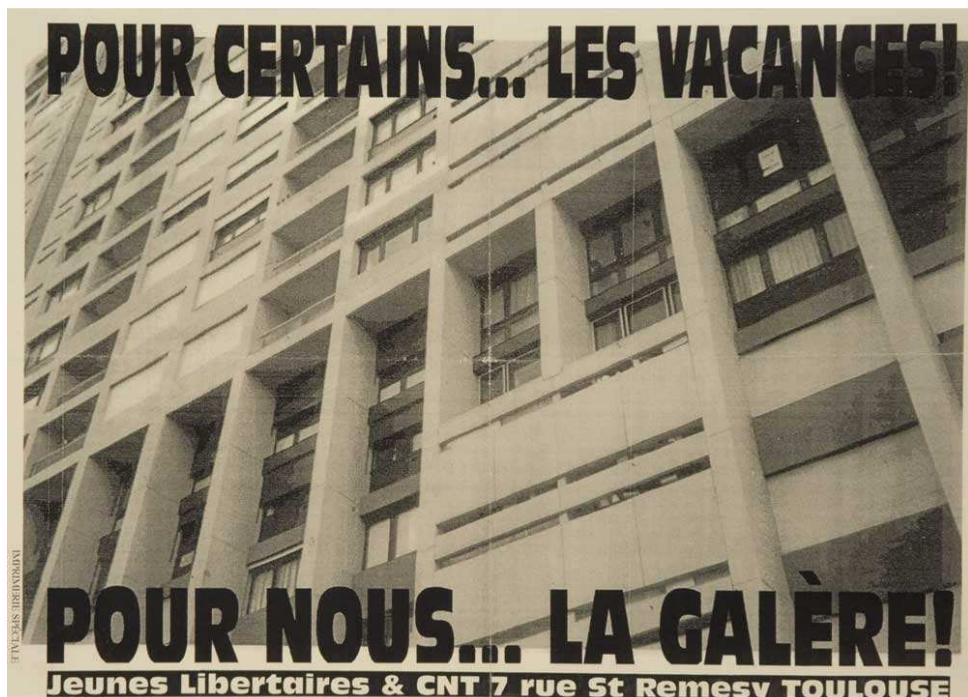
Revenons-en aux loyers. Pour le payer, encore faut-il trouver un logement. Vite dit, pas vite fait ! Pour en trouver un, de nos jours les conditions sont telles que, même avec un salaire correct, mais unique, un adulte ne peut se porter garant de lui-même pour prétendre à un contrat locatif ! Ainsi, même après avoir travaillé, dix ans, vingt ans à un salaire raisonnable, nous voilà infantilisés et obligés de demander à nos proches de se porter caution pour nous. Et encore faut-il avoir des proches solvables...

Delà aussi, les « solutions » type collocation. Cela peut paraître comme sympathique... un temps. En fait, quand on est contraint à la collocation parce qu'on ne peut pas faire autrement, la restriction de liberté, l'atteinte de l'espace intime que cela suppose devient vite pesante.

Le coût exorbitant des loyers, les exigences des bailleurs en termes de caution, tout ceci explique l'augmentation du nombre de personnes qui, en 2012, n'ont pas de toit, ont été jetés à la rue. Selon l'INSEE, il y avait en France en 2001 près de 86 000 SDF, on en dénombrait en 2011 près de 133 000, soit une hausse de plus de la moitié en dix ans.

Après la stupéfaction, il y a la colère, oui la colère quand on pense aux nombres de logements vides, « vacants » selon la terminologie appropriée. Toujours selon l'INSEE, il y en aurait plus de 2 millions ! D'un côté des personnes, des familles qui vivent dans la rue, dans des tentes de camping, dans des bidonvilles, de l'autre, des logements inoccupés. Des centaines de milliers de logements inoccupés. Encore ces chiffres ne prennent-ils pas en compte les bâtiments administratifs et publics laissés à l'abandon, les locaux industriels ou commerciaux vides qui fleurissent un peu partout tant dans les cœurs de nos villes et villages que dans leur périphérie, autant de lieux utilisables plutôt que d'être à la rue. Mais les propriétaires ne l'entendent pas de cette oreille, l'État non plus qui maintient le système d'une main de fer.

Face à tout cela, il devient nécessaire de trouver des réponses collectives. Des actions concertées et solidaires face à l'oppression spéculative il y en a déjà eu. Parmi les exemples les plus fameux, on peut citer les « grèves des loyers » à Barcelone en 1931 ou encore en Italie dans les années 70. Ce ne sont bien sûr que des exemples. Aujourd'hui, il faudrait en inventer – ou en réinventer – d'autres.



## ÉTAT, PATRONS, SYNDICATS : 60 ANS D'ESCROQUERIE EN BANDE ORGANISEE

**Q**uand on n'a que des revenus modestes, trouver à se loger est un vrai casse-tête. Pour les « petits salaires », le loyer représente facilement 40 % du revenu (contre environ 20 % pour les familles plus aisées, d'après l'INSEE). C'est exorbitant. Conséquence, les bidonvilles, qui s'étaient progressivement résorbés, réapparaissent massivement autour des grandes agglomérations, dans une version encore plus précaire qu'il y a 30 ou 40 ans (tentes de camping). Pourtant des logements vides et en très bon état, il y en a ! Certains sont détruits massivement. Un énorme scandale qui passe largement inaperçu aux yeux de la population, mais qu'il faut faire connaître pour qu'il y soit mis fin.

L'engraissement d'une bande de copains et de coquins sur le dos des mal-logés, cela fait soixante ans que ça dure, et ce n'est pas près de s'arrêter. En tout cas, ce ne sont pas les dernières réformettes législatives et réglementaires (loi Boutin, 2009) qui vont permettre aux salariés de récupérer tout ce dont ils ont été dépouillés pendant plus d'un demi-siècle ! Faisons un point rapide sur ce qu'on continue d'appeler – selon des termes totalement inappropriés – le 1 % patronal.

Inapproprié tout d'abord parce que cette contribution n'est jamais sortie de la poche des patrons. Comme toutes les autres charges sociales (retraites, maladie, chômage...), c'est le travail des salariés qui la produit. Le patron ne donne strictement rien. Il se contente de prélever les différentes charges sur la plus-value (« le bénéfice ») que le salarié dégage (et ensuite, il garde pour lui la différence). Deuxièmement, parce que si l'on continue de parler de « 1 % », ce pourcentage a été abaissé depuis longtemps et n'est plus actuellement que de 0,45 % de la masse salariale. Enfin, parce que le nom officiel de ce dispositif est la PEEC (Participation des employeurs – !!! - à l'effort de construction).

Quoiqu'il en soit, il faut se rappeler que plusieurs années après la fin de la Seconde Guerre mondiale et ses destructions massives – succédant à la crise du logement des années 30 -, la majorité des citadins modestes s'entassait encore dans des bidonvilles ou dans des logements exigus et souvent insalubres. Le mécontentement devenant grand, pour éviter des troubles, l'État a alors généralisé à l'ensemble du pays<sup>1</sup> ce dispositif dit du « 1 % », qui avait été testé sous l'occupation dans le département du Nord.

---

<sup>1</sup> Décrets N° 53-701 du 9 août 1953 et 53-1184 du 2 décembre 1953, pris sur habilitation de l'article 7 de la loi n° 53-611 du 11 juillet 1953.

## OBSCURITÉ & COMPLEXITÉ, LES DEUX MAMELLES DE LA PEEC

Siôt créée, la gestion en est confiée au grand patronat. Lui qui s'est fait une spécialité de hurler contre la supposée gabegie de la Sécurité sociale ou l'inefficacité des services publics, met sur pied le système le plus bureaucratique, le plus inutilement compliqué et le plus opaque qui ait probablement jamais existé en France. Ce n'est pas par hasard : l'obscurité et la complexité sont les deux mamelles auxquelles il va s'alimenter grassement en détournant de diverses façons une bonne part de cette manne (qui atteint actuellement quelque 4 milliards d'euros par an). En 1982, la « gauche », parvenue au pouvoir l'année précédente, fait entrer ses copains des syndicats par la petite porte afin qu'ils aient une part de ce gâteau très crémeux. Ils en profitent depuis, main dans la main, avec les patrons.

## UNE USINE À GAZ TRÈS COÛTEUSE... ET AVEC BEAUCOUP DE FUTES

Bien qu'à la suite d'une série ininterrompue de scandales le système ait dû être largement simplifié ces toutes dernières années, bien que de multiples structures aient disparu, il faut une âme de spéléologue pour s'orienter dans le dispositif PEEC. Les pages de ce journal ne suffiraient pas à décrire son anatomie. Pour en donner une idée, voici comment les gestionnaires actuels le présentent, en résumé et en très gros : « Le fonctionnement du secteur de la PEEC repose sur un ensemble d'acteurs centraux réunis au sein du mouvement dit « Action logement ». Ces acteurs centraux sont constitués par :

- les collecteurs agréés<sup>2</sup> autres que les organismes d'habitation à loyer modéré (HLM) et les sociétés d'économie mixte (SEM) de logements sociaux, couramment appelés « collecteurs financiers », par opposition aux

---

<sup>2</sup> Les collecteurs sont passés au total de 203 comités interprofessionnels du logement (CIL) et chambres de commerce et d'industrie (CCI) en 1998 à 116 en 2007, 109 en 2008, 24 en 2011. Cependant, dans son rapport 2009, la Cour des comptes notait que « rationalisation n'est toutefois qu'apparente, car dans le même temps les participations financières des collecteurs se sont développées », remarque reprise dans le rapport 2010 : « Le coût opérationnel net des collecteurs – total des charges opérationnelles, amortissements compris, moins la production facturée et les produits divers – avait augmenté de 5 % en 2008, passant de 315,8 M€ à 332,2 M€. Ce coût a ensuite légèrement diminué de 2 % en 2009-2010 pour atteindre 324,9 M€, soit encore 3 % de plus qu'en 2007 ». Dans le même temps « Les frais de sous-traitance ont augmenté de 5 % en 2010. Les collecteurs employaient en 2009 plus de 2 200 salariés (en équivalent temps plein) ainsi que près de 900 personnels externes (mis à disposition, intérimaires, etc.). En 2010, le nombre de salariés n'avait pas diminué par rapport à 2009, mais le nombre des personnels extérieurs s'était accru de près de 100 personnes. ». L'usine à gaz n'est pas prête de dégonfler ! (pour les rapports de la Cour des comptes, voir la note 6.

« collecteurs constructeurs » que sont les organismes HLM et les SEM de logements sociaux agréés pour recevoir la PEEC.

- L'UESL<sup>3</sup>, structure fédérale et « tête de réseau » des CIL (Comités Inter-professionnels du Logement) qui sont désormais les seuls collecteurs financiers agréés à percevoir la PEEC.
- Les acteurs nationaux du « Mouvement Action logement », à savoir l'APAGL (Association Pour l'Accès aux Garanties Locatives) et l'AFL (Association Foncière Logement).

Le fonctionnement du secteur de la PEEC implique également une interaction avec d'autres acteurs que sont :

- les agences nationales bénéficiant de financements issus des ressources de la PEEC, l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine), l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), le réseau ANIL - ADIL (Agences Nationale et Agences Départementales pour l'Information sur le Logement),
- les personnes physiques bénéficiaires de financements provenant des ressources de la PEEC,
- les personnes morales, contrôlées ou non par le « Mouvement Action logement », dont certaines sont des organismes d'Habitation à Loyer Modéré ou des sociétés d'économie mixte de logements sociaux, bénéficiaires de financements provenant des ressources de la PEEC,
- les entreprises assujetties à la PEEC<sup>4</sup>,
- et l'État ».

Et ce n'est qu'un résumé auquel il faudrait ajouter les SACICAP (Sociétés anonymes coopératives d'intérêt collectif pour l'accession à la propriété), les SCCV (Sociétés civiles de construction vente), les SOFAL (Société pour le financement de l'aide au logement), les SA et SAS (Sociétés immobilières à statut commercial), les ESH (Entreprises sociales pour l'habitat), le PACT (Propagande et action contre les taudis), la FAPIL (Fédération des associations pour la promotion et l'insertion par le logement), l'UNAF0 (Union nationale des associations gestionnaires de foyers de travailleurs migrants), l'UNHAJ (Union nationale pour l'habitat des jeunes)... On en passe, et des meilleures.

---

<sup>3</sup> UESL : Union des entreprises et des salariés pour le logement, c'est une Société Anonyme à capital variable.

<sup>4</sup> Participation des employeurs à l'effort de construction rapport annuel statistique et financier. Exercice 2010 <http://www.anpeec.fr/pdf/2012/RASF2010.pdf>

## UNE CASCADE JUTEUSE D'ASSOCIATIONS ET DE SOCIÉTÉS

De plus, chaque sigle, chaque organisme ouvre la porte à une multitude de structures qui se nourrissent les unes les autres. Prenons par exemple le cas d'un des deux « acteurs nationaux » du « Mouvement Action logement », à savoir l'AFL (Association foncière logement) pour donner une idée du fonctionnement : « *La Foncière Logement ne dispose pas elle-même de salariés, à l'exception de ses dirigeants. Son fonctionnement repose donc sur une société par actions simplifiée (SAS) détenue à 100 %, la société Foncière Gestion qui n'emploie elle-même que 17 salariés. Elle s'appuie également, d'une part, sur des sociétés civiles immobilières – qui sont ses filiales à 100 % –, d'autre part, sur une autre association chargée de l'attribution des logements (l'association pour l'accès des salariés aux logements de la Foncière, APALOF) et enfin sur des prestataires extérieurs qui réalisent l'essentiel du travail de sélection et de suivi des investissements et, via un coûteux outil informatique — 7 M€ depuis 2003 —, la mise en location des logements. (...) les trois principaux prestataires extérieurs de la Foncière et de l'association APALOF, qui ont été choisis de gré à gré<sup>5</sup> en 2004, reçoivent près de la moitié de son budget de fonctionnement.* »<sup>6</sup>

Bref, c'est une cascade d'associations et de sociétés privées qui se refilent le bébé d'étage en étage, mais qui n'oublie pas de prélever au passage de quoi engraisser leurs dirigeants... sans oublier d'y puiser les pots-de-vin de la corruption.

L'efficacité du dispositif, et ce n'est pas étonnant, n'est pas ce que l'on pourrait attendre. Pour en rester à l'exemple de « La Foncière Logement » et bien qu'« Elle bénéficie d'avantages exorbitants du droit commun de la construction sociale : une gestion relativement autonome des fonds de la PEEC, les avantages fiscaux du régime HLM sans les contraintes du code de la construction et de l'habitation et des cessions foncières gratuites en zone urbaine sensible ». Le constat est accablant : « (...) le circuit (...) de la Foncière Logement apparaît comme peu performant. »<sup>7</sup> Dans la langue feutrée et policée de la Cour des comptes, « peu performant » se traduit comme largement nul.

Cette inefficacité s'explique facilement. Le dispositif PEEC n'a pas été établi pour servir les sans-toits (même si, *in fine* – et encore heureux vu l'énormité des sommes engagées –, il y a eu de nombreux logements construits), mais pour alimenter les

---

<sup>5</sup> « de gré à gré »... ce qui permet de financer qui on veut, à commencer par ses copains ....

<sup>6</sup> Sous le titre « *Le 1 % logement : une réforme à mi-parcours* » on trouvera le Rapport public annuel 2013 de la Cour des comptes, qui fait référence aux rapports antérieurs (2006, 2009, 2010) que l'on peut également consulter sur [www.ccomptes.fr](http://www.ccomptes.fr) et auxquels nous avons largement emprunté pour cet article.

<sup>7</sup> Id.

caisses du patronat et les poches de ses affidés soit par « pompage » direct, soit par l'attribution de marchés de construction financés par ce 1 %. D'où une suite ininterrompue de scandales qui rempliraient une encyclopédie. Dans l'impossibilité d'en faire la liste, voici quelques rappels.

## **L'AFFAIRE ARANDA**

Les plus anciens de nos lecteurs se souviennent certainement de l'affaire Aranda (du nom d'un membre du cabinet du ministre du Logement de l'époque). Écœuré par ce qu'il constate quotidiennement, Aranda décide de rendre publics, grâce au Canard Enchaîné (septembre 72), une série de documents qui prouvent la corruption générée par le patronat du bâtiment au plus haut de l'État. Il dénonce par exemple comment l'autorisation de construire des chalets dans la luxueuse station de ski de Tignes a été achetée par des pots de vin, alors que tous les responsables savaient que ces chalets, vendus hors de prix, étaient situés dans un couloir d'avalanche (et qu'ils ont fort logiquement été emportés par une avalanche). Le scandale est énorme... mais la corruption continue.

## **BLABLA, BABLA, BABLA**

Sautons une vingtaine d'années. En 1989 L'Inspection générale des finances (IGF) après avoir vérifié les comptes de plusieurs CILS constate toute une série de délits. Le ministre du Budget de l'époque, le socialiste Michel Charasse, se lance dans un grand discours à l'Assemblée nationale pour dénoncer pêle-mêle les « rémunérations scandaleuses de dirigeants, [les] frais de gestion insensés, [la] corruption de fonctionnaires de l'Équipement, [les] transferts de propriétés illégitimes, [les] subventions inexplicables à des associations »<sup>8</sup>. Il conclut sa péroraison en affirmant « Il y a des limites ». Des limites, il devrait surtout y en avoir face à l'hypocrisie du personnel politique, car, discours à l'Assemblée ou pas, aucune limite n'est posée dans la réalité au patronat et aux syndicats qui, tel Picsou, continuent de nager dans des budgets immenses comme des poissons dans l'eau.

---

<sup>8</sup> Histoire secrète du patronat, Frédéric Charpier, Benoit Collombat, Martine Orange, David Servenay et Erwan Seznez, Editions La Découverte, 719 pages. Plusieurs exemples de cet article sont tirés de cet ouvrage qui, du recyclage des anciens cadres de Vichy dans la reconstruction jusqu'aux caisses noires des syndicats patronaux, en passant par le financement secret des partis politiques ou les graves dérives du paritarisme, décrit les lobbyistes d'un patronat capable de se tailler des réglementations sur mesure au mépris de la qualité de vie des citoyens, et qui a su s'appuyer sur des « intellectuels » et les grands médias pour faire sa propagande. Cet ouvrage brosse le vrai portrait de nombreux patrons et révèle les origines souvent fort troubles de la plupart des grandes fortunes françaises. La légende de patrons conquérants, prenant tous les risques pour faire leur fortune à la force du poignet, sort sérieusement écornée de ce magistral ouvrage.

## PICSOU LOGÉ SUR LE DOS DES SANS TOITS

Puisque l'on parle de Picsou et autres Mickey, nouvel exemple : c'est sur le dos des sans toit qu'ils se logent à Marne-la-Vallée ! En 1991, en effet, dans le plus grand secret, trois organismes de la PEEC décident de participer au financement d'Euro Disney en lui accordant un prêt sans intérêt de 116 millions de francs (20 millions d'euros). Qu'est-ce que cela a à voir avec le logement social ? Rien, bien entendu, pas plus que la construction d'un parking privé dans le secteur des Champs Élysées. Mais tant de générosité n'est pas perdue pour tout le monde. Mickey n'est pas ingrat et renvoie l'ascenseur : des entreprises en relations directes avec les gestionnaires des organismes de la PEEC obtiennent de juteux contrats.

À une plus petite échelle, les arrosages personnels continuent. Ainsi, en 2007, un responsable de CIL s'offre un parachute doré grandiose<sup>9</sup> : Christian du Chatelier prend sa retraite avec un chèque de 1,3 million d'euros. Et l'on ose parler de social !

Peu de temps après, les scandales de détournement de fonds sont tels qu'une des structures que le patronat utilise pour ses pompes financières, l'Association entreprise et logement (AEL) doit être dissoute. L'association, créée avec la complicité du ministère des Affaires sociales (arrêté ministériel de mai 2007), n'a pourtant que 18 mois d'existence derrière elle, mais, en si peu de mois, son « palmarès » est éloquent. Censée produire des « études », elle est dotée pour cela d'un budget annuel de 1,8 million d'euros, somme qui passe directement dans les caisses des deux principaux regroupements de patrons, le MEDEF (Mouvement des entreprises de France) et la CGPME (Confédération générale du patronat des petites et moyennes entreprises). Quant aux fameuses « études » produites, elles ne brilleront dans l'histoire que par leur tarif !

## INFORMATIONS EN LATIN

Si les patrons se sucent joyeusement, les syndicats ne sont pas en reste. Eux aussi se découvrent une vocation tardive pour les études. Toujours en 2007, et toujours avec la complicité de l'État, ils créent un parallèle syndical à l'AEL, l'Association pour la promotion et l'étude du logement des salariés (APELS). En langage syndical, vous ne le saviez peut-être pas, assurer la « promotion... du logement des salariés » consiste à prélever sur le budget du logement la coquette somme de 1,2 million d'euros par an pour les verser directement dans les caisses de la CGT, de la CFDT, de FO, de la CFTC et de la CGC. Comme l'AEL, l'APELS étant allé trop loin, elle est dissoute après 18 mois de vie. Quant au bilan de son action, il est « ... insignifiant. À la rubrique “Actions”, le site web de cette structure d’“information”

---

<sup>9</sup> Cf. sur ces fameux parachutes le numéro 137 du journal *Anarchosyndicalisme* !

à l'usage des salariés affichait en juin 2009 des pages de faux texte rédigé en latin ! ». À un million d'euros par an, ça fait cher la plaisanterie.

Au passage, soulignons que le patronat et les syndicats n'ont pas tout perdu en dissolvant ces associations. En effet, la loi du 18 janvier 2005 relative au plan de cohésion sociale avait su se montrer généreuse envers eux en légalisant une disposition conventionnelle très douteuse liant l'UESL (la tête du réseau des CIL) et l'État. Selon laquelle « *le prélèvement annuel d'une fraction des sommes perçues par l'UESL pour son fonctionnement peut être reversé aux partenaires sociaux en défraiement forfaitaire des charges que représente leur participation à l'ensemble des travaux et activités de l'union et de ses associés collecteurs* ». Et cette participation n'est pas payée au SMIC, croyez-le ! Pour la seule année 2008, elle était de 5 millions d'euros (somme à laquelle il faut ajouter les 3 millions transitant en toute illégalité par les deux fameuses associations, AEL et APELS).

En 2009, la Cour des comptes, qui avait déjà produit en 2006 un rapport accablant, récidive. Elle souligne « ... que la plupart des dysfonctionnements constatés en 2006 dans la gouvernance de la PEEC [ont] perduré... ». Il aurait été plus précis d'écrire qu'ils duraient depuis... 1953 ! Parmi les multiples anomalies relevées, la Cour constate des « conflits d'intérêts » (c'est-à-dire le fait qu'une même personne soit en même temps juge et partie) : « Plus de la moitié des membres des conseils d'administration de l'ANPEEC et de l'UESL sont à la fois titulaires et/ou suppléants dans les deux entités. L'exercice par les mêmes personnes de mandats au sein de l'UESL, tête de réseau des collecteurs et de l'ANPEEC, organisme de contrôle, est par définition, source de conflits d'intérêt » et révèle que le contrôle du fonctionnement est pratiquement impossible puisque : « La série des conventions [sur lesquelles reposent le fonctionnement de l'ensemble du système] constitue un ensemble toujours opaque et inaccessible, car elles ne sont publiées ni au Journal officiel, ni au bulletin officiel du ministère chargé du logement. ». Que des conventions publiques (puisqu'engageant l'État) soient, en pratique, tenues secrètes, cela démontre quel est le but essentiel des organisateurs du système !

## SARKOZY NATIONALISE L'ANPEEC

Finalement, un gouvernement de droite, sous la houlette de la ministre Boutin, se voit obligé d'annoncer qu'il va « rétablir le bon fonctionnement de la chaîne du logement »<sup>10</sup>. Et, la seule solution qu'il trouve, c'est de... nationaliser le contrôle de la PEEC (« Le rôle de l'Agence nationale de participation des employeurs à l'effort de construction est recentré sur les missions de contrôle de l'ensemble des acteurs du 1 % logement. Sa gouvernance relève désormais uniquement de l'État »<sup>11</sup>), ce qui, pour des ultralibéraux, ne manque pas de sel... mais, vu la gabe-gie dans laquelle se sont vautrés pendant des décennies syndicats et patronat, même Sarkozy ne peut sauver leur mainmise directe sur le pactole du 1 % !

En réalité, il n'y a pas là de quoi se réjouir. Non pas que l'on puisse regretter la cogestion patrons/syndicats. Mais, la « gouvernance par l'État », nous savons trop ce que c'est et ce ça peut être : corruption, cadeaux au patronat (et aux syndicats), malversations... De plus, les milliards d'euros détournés depuis plus d'un demi-siècle ne reviendront jamais dans la poche des travailleurs. Enfin, fort curieusement, à partir du moment où le contrôle a quitté les mains du patronat et de ses valets syndicaux, la collecte de la PEEC a connu sa première baisse. Ainsi, en 2010 « Le montant total des ressources de la PEEC s'élève à 4000,2 millions d'euros, soit 4,7 % de moins qu'en 2009. La collecte nette régresse de 2,2 % et les retours de prêts décroissent de 10,1 % »<sup>12</sup>. Certes, la crise est là, et pour la première fois en 2010, la masse salariale a diminué (de 1,04 % par rapport à 2009) ; mais on ne peut que s'interroger sur le différentiel entre les deux chiffres : simple hasard, ou organisation volontaire de fuites financières d'un système qu'on ne contrôle plus parfaitement ? La suite nous le dira. Pour l'instant, la vache à lait continue de nourrir les bonnes bouches<sup>13</sup>. Pendant ce temps, de plus en plus de familles vivent dans la rue.

---

<sup>10</sup> Loi n° 2009-323 du 25 mars 2009 de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion. Extrait de l'exposé des motifs.

<sup>11</sup> Id.

<sup>12</sup> Participation des employeurs à l'effort de construction rapport annuel statistique et financier. Exercice 2010 <http://www.anpeec.fr/pdf/2012/RASF2010.pdf>

<sup>13</sup> Un directeur de CIL, âgé en moyenne de cinquante-cinq ans, reçoit une rémunération brute médiane de 110 000 € par an, et parfois bien plus, sans compter la persistance des parachutes dorés et autres petits cumuls.

## IL RESTERAIT PLUS DE 1 MILLION DE LOGEMENTS VIDES SI TOUT LE MONDE ETAIT LOGE !

**E**n France, selon l'INSEE, sur 33 700 000 logements, 7 % sont vacants, soit plus de 2 millions de logements vides. Toujours en France, il y a quelques 133 000 SDF, 85 000 habitants en logements de fortune et 400 000 personnes hébergées chez des tiers dans des conditions très difficiles. Si toutes ces personnes étaient logées, il resterait encore un million de logements vides.

Que l'on soit ouvrier, chômeur, étudiant ou retraité, trouver un toit est essentiel pour tous. Pas facile par les temps qui courent. Il faut se débrouiller seul. Si on a la chance de gagner trois fois le montant du loyer ou d'avoir un garant encore plus riche (ou moins pauvre) que soi, de la patience et du temps, remplir tous les dossiers administratifs pour le droit au logement... alors on peut peut-être en trouver...

Dans le cas contraire c'est la galère. Pour ceux qui sont en situation de précarité, le standard 115 étant débordé par les demandes, c'est la rue, une tente de camping ou une cabane dans les bois.

C'est inadmissible ! D'autant que des logements, ce n'est pas ce qui manque !! Ces propriétaires sans cœur et sans états d'âme laissent leurs appartements et leurs immeubles vides, en attendant que les prix de l'immobilier grimpent, alors que d'autres meurent de froid, dehors.

Tôt ou tard (et le plus tôt sera le mieux), ils devront céder leurs biens immobiliers... si nous nous y mettons tous ! Pour cela, pas d'isolement, pas d'individualisme ou de repli sur soi... mais de la solidarité.

A Toulouse, une campagne de réquisition a commencé depuis plus d'un an. Des travailleurs sociaux, des chômeurs, des sdf, des travailleurs pauvres... s'organisent collectivement et ouvrent des logements abandonnés par l'État ou des propriétaires privés. Déjà plus de 200 personnes, comprenant des familles avec des enfants en bas âge, redonnent vie à ces logements.

Pas sans difficulté ! L'État et sa justice sociale (de gauche) ont toujours un prétexte pour expulser et remettre des êtres humains à la rue et cela de façon ultra-violente. Dernièrement, nous avons vu à « l'œuvre » un hélicoptère, 40 camions de police, des policiers armés jusqu'aux dents... Résultat : des familles en larmes, des enfants terrorisés, des arrestations.... quelle honte !

Ce que l'État propose : pas de logement, pas de trêve hivernale, pas de justice, pas de tranquillité ; mais encore plus d'expulsions prochainement dans notre ville.

## **Ce sont toujours les mêmes qui payent !**

Vous avez dit un logement pour tous ? Non ! Nous exigeons des logements pour nous ! C'est-à-dire pour tous ceux qui sont dans l'attente d'un logement depuis plusieurs années voire depuis plusieurs décennies. Pour tous ceux qui vivent dans des taudis, dans des hôtels. Pour tous ceux dont les enfants sont placés à cause de la galère du logement. Pour tous ceux qui sont à la rue ou menacés d'expulsion.

Jean-Yves Mano, adjoint au maire de Paris chargé du logement, président de Paris Habitat (anciennement OPAC), président de la SGIM (Société de Gestion Immobilière Municipale), etc. et tous ses semblables, responsables de nos galères, ont de quoi se loger amplement et ne subissent pas ce que nous subissons dans notre quotidien.

Quand je-tu-il-elle-nous nous rendons dans les multiples services sociaux, pour toute réponse, c'est le Samu social (115) débordé... au garde-à-vous pendant des heures dans les cabines téléphoniques pour finir sur un banc... et même, des bancs, il n'en existe pratiquement plus.

Pour eux, nous ne sommes que des chiffres (un numéro d'écrou).

## **APRES LES LOIS SARKOZY, LES LOIS D'HYPOCRISIE**

Nous sommes condamnés au clapet : ferme-la ou tu te retrouves en garde-à-vue pour outrage à agent. Nous avons subi les lois Sarkozy, aujourd'hui, nous subissons les lois hypocrites !

Ils parlent de construire des logements alors que des immeubles sont vides, laissés à l'abandon depuis des années, au détriment des mal-logés, des sans-domiciles fixe qui sont de plus en plus nombreux.

Tout cela profite aux marchands de sommeil, aux patrons d'hôtel, aux spéculateurs immobiliers qui s'enrichissent sur notre dos, notamment à ma ville de Paris qui empêche des taxes sur les transactions immobilières (plus d'un milliard d'euros en 2011 et plus encore en 2012 !)

## **Lâchez les logements**

Auto-organisons-nous contre les mensonges électoraux, politiques, contre toutes les formes d'expulsion, d'exclusion, pour arracher des logements, ce qui est le minimum vital !

***CML 18SF (Collectif des mal-logés sans frontière du 18<sup>e</sup> arrondissement Paris)***

## GREVES DE LOYERS : DEFINITION SOCIOLOGIQUE

*de Choukri Hmed, in Olivier Fillieule et al., Dictionnaire des mouvements sociaux, Presses de Sciences Po, « Références », 2020, pages 289 à 295*

Les grèves de loyers constituent des mobilisations spécifiques d'usagers – en l'occurrence des résidents le plus souvent locataires d'un logement collectif – qui se développent dans différents pays du monde occidental à partir de la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle et connaissent un succès particulier dans l'entre-deux-guerres puis dans les décennies 1960-1970.

Le plus souvent, c'est sous le triple effet de l'urbanisation, de l'industrialisation et de l'immigration qu'au sein de communautés déshéritées et déracinées s'organisent des actions collectives contre les propriétaires de logements surpeuplés et/ou de mauvaise qualité. Le point commun de l'ensemble de ces mobilisations d'usagers est qu'elles empruntent la plupart du temps les voies de la « contestation transgressive » (McAdam et al. 2001), propres aux groupes démunis ou exclus de la participation politique : formes de « performances » innovantes, elles revêtent toujours un caractère peu institutionnalisé et peu routinisé. Les cessations collectives de paiement de loyers représentent en effet une sorte de « défi de masse » (*mass defiance*, selon Piven et Cloward, 1977) que les entrepreneurs de mobilisation ont pour tâche d'organiser et de pérenniser.

La difficulté provient notamment du fait qu'à l'inverse d'actions collectives qui se déroulent dans un cadre très circonscrit comme l'espace de l'usine, ces grèves regroupent des individus issus des classes populaires, mais dont les positions dans l'espace social sont hétérogènes. Généralement, elles concernent autant des ouvriers qualifiés ou spécialisés, des petits artisans et des commerçants, que des chômeurs, des étudiants ou encore des étrangers (comme le montrent, plus récemment, les mouvements de grève de loyers « *Cut the Rent* », débuté en 2015 à l'University College London, ou encore Parkdale 2017 à Toronto). Tous ces individus tendent alors à se reconnaître provisoirement dans une identité commune de « résident » ou de « locataire » victime d'exploitation et investissent prioritairement l'espace local dont ils proposent un autre usage ou une autre signification.

Enfin, il faut noter que parce que la division sexuelle des tâches les rend plus sensibles à la gestion quotidienne du budget, les femmes jouent dans de nombreux cas un rôle prépondérant dans l'initiation des grèves de loyers (comme c'est le cas également pour les révoltes frumentaires<sup>14</sup>).

---

<sup>14</sup> Révoltes frumentaires : révoltes contre la cherté des prix des produits de subsistance



## 1871 : LA COMMUNE DE PARIS, LA GREVE DE LOYER LA PLUS REPRIMEE DE L'HISTOIRE

**A** la fin du Second Empire et au moment de la Commune, les conditions de logement des ouvriers parisiens sont déplorables. Les logements sont petits, insalubres, dépourvus de tout élément de confort. La situation a été aggravée par les travaux du baron Haussmann qui ont livré le centre de Paris à la spéculation et rejeté les couches populaires vers les arrondissements périphériques. Pendant le Second Empire, les loyers ont plus que doublé. Les salaires sont très loin d'avoir évolué dans les mêmes conditions. La guerre et l'encercllement de Paris par les Prussiens ont aggravé la situation. La plupart des ouvriers se retrouvent au chômage.

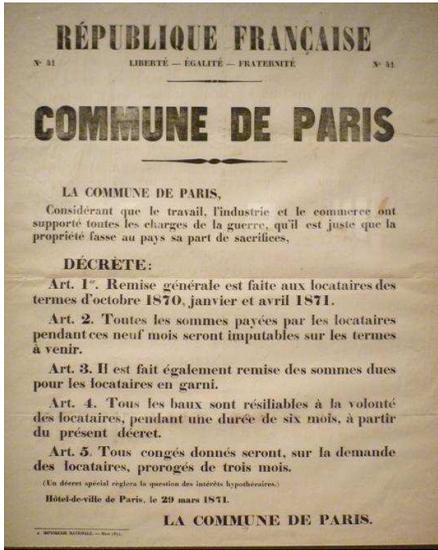
Dès sa formation en septembre 1870, après la chute de Napoléon III, le Gouvernement de la Défense nationale du Général Trochu décide d'un régime d'exception pour les loyers et les logements parisiens : les paiements des termes des locataires sont suspendus. C'est l'une de ses premières mesures, car le gouvernement est préoccupé par le risque de révolte populaire. Mais en retour l'une des premières mesures de l'assemblée conservatrice et monarchiste, élue en février 1871 et qui s'est installée à Versailles, est de mettre fin au moratoire sur les loyers. Cette disposition a certainement l'une des causes de l'insurrection qui déclenche la Commune de Paris. À tel point que certains n'hésitent pas à dire qu'elle fut « la grève de loyers la plus réprimée de l'histoire ». <sup>15</sup>

L'historienne Jeanne Gaillard, sans aller jusqu'à la, montre bien que le décret versaillais qui met fin le 13 mars 1871 au moratoire des loyers, alors en vigueur depuis six mois, a probablement joué un rôle important en solidarissant différentes couches sociales<sup>16</sup>.

---

<sup>15</sup> Manuel Castells, *The city and the grassroots. A cross-cultural theory of urban social movements*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 1983, p.23.

<sup>16</sup> Gaillard, Jeanne, *Paris, la ville (1852-1870)*, Paris, L'Harmattan, 1997, p.118.



D'ailleurs la Commune, dès sa troisième séance du 29 mars, décrète le rétablissement du moratoire sur les loyers<sup>17</sup>, avant d'ordonner un mois plus tard, le 25 avril 1871, la réquisition des logements inoccupés en faveur des habitants de maisons bombardées par les Versaillais<sup>18</sup>.

Les réquisitions de logements vides furent aussi monnaie courante, que ce soit en faveur des habitants de la banlieue réfugiés à Paris lors de l'investissement de la ville par l'armée prussienne, ou encore en faveur des habitants de Paris chassés de chez eux par les bombardements prussiens, ou, plus tard, par ceux de l'armée versaillaise lors du second siège. Les autorités qui pronon-

çaient ces réquisitions étaient la plupart du temps les mairies d'arrondissement.

Le 19 mai, une affiche officielle déplorait que les propriétaires et les concierges ne s'empressent guère de signaler aux mairies les locaux vacants... En conséquence, *« les logements, appartements et chambres garnies de meubles, abandonnés, appartenant aux fuyards sont réquisitionnés et mis à la disposition des citoyens dont le mobilier aura été atteint par un obus Versaillais, et cela après enquête. »*

Toutefois le simple moratoire du paiement de 3 termes pour les locataires « ordinaires » (non bombardés) mis en œuvre par la Commune semblait insuffisant pour les anarchistes. Ainsi dans son fameux livre « la Conquête du Pain », l'anarchiste russe Kropotkine dans son chapitre sur le logement en fait-il la critique. Il est aussi le premier à parler de la grève des loyers et de la gratuité du logement :

*« En révolution ou non, il faut au travailleur un abri, un logement. Mais, si mauvais, si insalubre qu'il soit, il y a toujours un propriétaire qui peut vous en expulser. Il est vrai qu'en révolution le propriétaire ne trouvera pas d'huissier ou d'argousins pour jeter vos hardes dans la rue. Mais, qui sait si demain le nouveau gouvernement, tout révolutionnaire qu'il se prétende, ne reconstituera pas la force et ne lancera pas contre vous la meute policière ! On a bien vu la Commune proclamant la remise des termes dus jusqu'au 11, avril, – mais jusqu'au 1er avril seulement !*

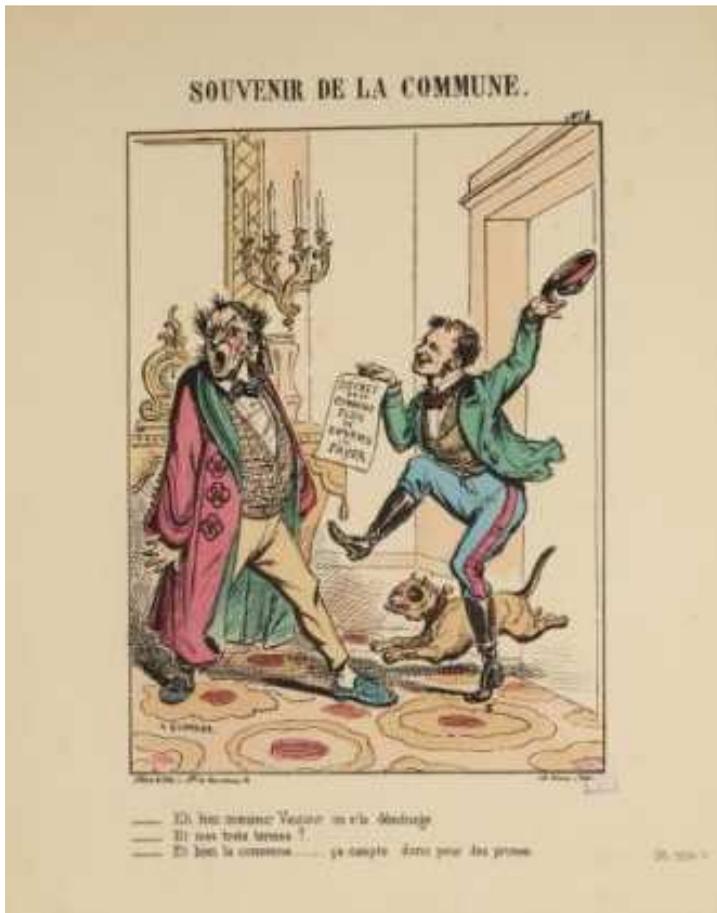
<sup>17</sup> Guerrand, Roger-Henri, Propriétaires et locataires..., op.cit., pp.171-172. Il s'agit bien d'une remise et non d'une prolongation du moratoire, comme il l'a parfois été écrit.

<sup>18</sup> Il s'agit donc de la première réquisition publique pour loger des civils dont on ait connaissance.

*Après quoi il aurait fallu payer, lors même que Paris était sens dessus dessous, que l'industrie chômait, et que le révolutionnaire n'avait pour toute ressource que ses trente sous !*

*Il faut cependant que le travailleur sache qu'en ne payant pas le propriétaire, il ne profite pas seulement d'une désorganisation du pouvoir. Il faut qu'il sache que la gratuité du logement est reconnue en principe et sanctionnée, pour ainsi dire, par l'assentiment populaire ; que le logement gratuit est un droit, proclamé hautement par le peuple. »*

### Souvenir de la Commune



- **Eh bien monsieur Vautour on s'la déménage-**
- **Et mes trois termes ?**
- **Et Vive la Commune... ça compte donc pour des prunes !**

## Procès-verbaux de la Commune de Paris – Séance du 24 avril 1871

Citoyens, nous avons tous les jours, aux différentes mairies, une foule de gens, qui viennent nous demander des logements. Nous ne pouvons satisfaire à toutes ces demandes. Il faudrait un décret d'urgence, autorisant les mairies à réquisitionner les logements inhabités pour les mettre à la disposition des nécessiteux. Les municipalités se trouvent très embarrassées ; elles ne peuvent faire ce qu'elles désiraient pour le bien de tous ; il faut donc leur donner formellement l'autorisation indispensable pour qu'elles puissent procéder comme je l'indique. Je demande donc un décret d'urgence. Ainsi, pour moi, comme adjoint, au maire, j'ai dû, pendant le Siège, loger dans des hôtels une foule de réfugiés. Depuis, je suis assailli de réclamations incessantes. On m'accuse de violation de domicile, etc., etc. Je le répète, cette position est intolérable ; il faut absolument un décret d'urgence. (Approbatons.)

Trinquet. – J'ai déposé, il y a trois jours, une proposition relative aux maisons abandonnées ; j'en demande la lecture.

Le président. – Voici le texte du projet de décret présenté par le citoyen Malon :

« La Commune de Paris,

« Considérant qu'il est indispensable de fournir le logement aux victimes du second bombardement de Paris, et considérant qu'il y a urgence,

« Décrète :

« Art. 1er. — Réquisition est faite de tous les appartements abandonnés depuis le 18 mars.

« Art. 2. — Les logements seront mis à la disposition des habitants des quartiers bombardés au fur et à mesure des demandes.

« Art. 3. — La prise en possession devra être précédée d'un état des lieux, dont copie sera délivrée aux représentants des possesseurs en fuite.

« Art. 4. — Les municipalités sont chargées de l'exécution immédiate du présent décret. Elles devront, en outre, dans la mesure du possible, faciliter les moyens de déménagement des citoyens qui en feront la demande ».

Arnould. – Il y a une lacune dans la proposition Malon. Le citoyen Malon demande la réquisition des logements de tous ceux qui ont quitté Paris depuis le 18 mars ; il faut réquisitionner tous les logements vacants quels qu'ils soient. (Appuyé.)

Le président. – Le citoyen Amouroux propose un amendement qui n'a pas trait directement au projet Malon, mais qui peut s'y rattacher. En voici le texte :

« Chaque arrondissement sera tenu... ».

Un membre. – C'est là une question de réglementation et non pas de décret.

Malon. – Je crois, en effet, qu’il n’est pas possible d’obliger les municipalités à fournir chacune un nombre de 50 voitures ; les unes le pourront, et ce sera impossible pour d’autres. Qu’on les invite seulement à faire ce qu’elles pourront. Aujourd’hui, à Batignolles, nous avons plus de 50 voitures toutes prêtes, mais, je le répète, beaucoup de mairies ne pourront en faire autant.

Amoureux. – Ma proposition est plutôt une invitation urgente à faire aux municipalités qu’un amendement ; elle n’aurait d’effet que pour l’armistice.

Babick. – On parle d’armistice ici. Je ne sache pas cependant que la Commune ait voté un armistice.

Le président. – Si tout le monde parle ici, nous ne ferons rien de sérieux.

Lecture du projet Malon.

Tridon. – Il faut ajouter au projet que l’on mettra les scellés sur les armoires. (Bruit.) Mais, il faut mettre les points sur les i.

Clémence. – J’ai déposé un projet analogue, dans lequel je demandais d’abord qu’on disposât des logements de ceux qui ont été décrétés d’accusation.

Malon. – C’est l’affaire des municipalités.

Le décret, proposé par le citoyen Malon et amendé dans le sens indiqué par les citoyens Arnould et Tridon, est adopté.

Vaillant. – Il y a aussi beaucoup de gardes nationaux qui se trouvent sans asile, par suite de la loi sur les loyers. Il faut qu’on en fasse mention.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMISSION DES LOGEMENTS

17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT

En vertu du décret de la Commune de Paris, en date du 25 courant :

Réquisition est faite, par la municipalité du 17<sup>e</sup> arrondissement, d’un local entièrement libre, sis

au *Boulevard de Stilly 93 - rue près au premier étage*

Ce logement sera mis immédiatement à la disposition du citoyen *Grand et sa famille (4)* jusqu’à la fin de la guerre actuelle.

Au besoin requérir l’assistance de la force armée.

Paris, le 5



Le chef du service des réquisitions de logements,

906 - Paris Imp. A. Bligny

## 1890 : SI TU VEUX ETRE HEUREUX, PENDS TON PROPRIETAIRE ! L'INVENTION DE L'ACTION DIRECTE<sup>19</sup>

**A**u lendemain de la Commune, le principal affrontement ne met pas face-à-face ouvriers et patrons, mais bien propriétaires et locataires, dans une coupure « nette et douloureuse »<sup>20</sup>. Pour autant, même à ce moment-là, les contestations semblent rester individuelles, discrètes et elles visent des gains marginaux (elles ne défont pas le système)<sup>21</sup>. À la fin du 19<sup>e</sup> siècle, on constate un double déplacement de ces résistances : d'individuels et discrets, les « déménagements à la cloche de bois » deviennent en effet collectif et ouvert. Les « déménagements à la cloche de bois », appelés aussi à Lille « déménagements à la Saint-Pierre », consistent à partir sans payer son loyer.

Partir subrepticement sans payer son loyer est sûrement une pratique aussi vieille que le loyer. Marivaux en fait déjà le thème de sa pièce « Le paysan parvenu » au 18<sup>e</sup> siècle. Dans ses Tableaux de Paris publiés en 1781, Louis Sébastien Mercier indique: « Dans les faubourgs, il y a trois à quatre mille ménages qui ne payent point leur terme, et qui promènent tous les trois mois, de galetas en galetas, des meubles dont la totalité ne vaut pas quatre-vingt francs ; ils déménagent pièce à pièce sans payer, et laissent seulement un de leurs meubles pour dédommagement, de sorte qu'au bout de deux ou trois années ils n'ont plus de meubles ».



Toutefois progressivement, avec le développement du mouvement ouvrier, cette pratique du déménagement clandestin qui était d'abord liée aux difficultés de la vie matérielle va devenir l'expression d'une résistance aux rapports sociaux de propriété de la part des classes démunies, et signifier le peu de légitimité conférée aux exigences des propriétaires<sup>22</sup>.

<sup>19</sup> Ce texte s'inspire largement et librement de la publication de C. PÉCHU, de l'Université de Lausanne « Entre résistance et contestation, la genèse du squatt comme mode d'action »

<sup>20</sup> Gaillard, Jeanne, Paris..., op.cit., p.118. Voir aussi Manuel Castells, The city and the grassroots, op.cit., p.23.

<sup>21</sup> James C Scott, Weapons of the weak..., op.cit., p.299.

<sup>22</sup> Les propriétaires sont généralement désignés sous le terme de « Monsieur Vautour » et leur bras droit le concierge, appelé à l'époque locataire-principal, et chargé de récupérer les loyers des habitants, est connu sous le nom de « Pipelet », celui qui rapporte tout aux flics.

## Les précurseurs : Comité révolutionnaire pour la grève des loyers et Ligue des anti-proprétaires

Le premier groupe anarchiste connu à émettre l'idée d'une grève des loyers est le « Comité révolutionnaire pour la grève des loyers ». Il est créé en 1881 par les anarchistes François Hénon, ouvrier chaisier et la femme de Louis Galland, le gérant du *Père Peinard*. Un rapport de police indique que ce groupement a pour programme le « refus de payer son terme » et, lorsque l'expulsion a lieu, de descendre « avec enfants et mobiliers dans la rue en nombre assez important pour créer des embarras à l'autorité » puis demander la « livraison pour habiter des propriétés inoccupées de l'État ». Mais il ne semble pas avoir été réellement actif, puisqu'un rapport suivant note que ce projet de « grève des loyers » « a été repoussé par la majeure partie des comités révolutionnaires comme étant impraticable, attendu que la loi arme les propriétaires de telle sorte qu'une grève de locataires serait suivie d'expulsions, de saisies de meubles, etc., et que finalement les victimes seraient les grévistes eux-mêmes ». Le rapport ajoute que néanmoins, ces comités révolutionnaires cherchent un moyen plus « praticable ».

Ces précurseurs semblent l'avoir trouvé, puisqu'ils vont bientôt créer une nouvelle organisation, la « Ligue de la grève des loyers et des fermages », en 1883, avec d'autres (Constant, Martin, Borde, Rovet, Couchot et Charpentier).



Cette Ligue organise des déménagements collectifs à la cloche de bois, à la veille du terme, dans la capitale. Lors d'une réunion qui annonce la fondation de cette dernière, Gravelle « engage les membres du groupe à ne pas payer leurs loyers » et annonce que cette association « aura pour mission d'aider les prolétaires à déménager sans payer, malgré les propriétaires ». Pourtant, ces déménagements semblent rester furtifs : en effet, Borde, intervenant dans une réunion organisée par les guesdistes, et sollicitant des adhésions à la Ligue, indique le moyen qu'il a lui-même employé « pour déménager sans payer », et qui semble correspondre à l'un des modes opératoires de la Ligue : « Descendre les meubles chez un ami qui, lui, a payé son loyer. – Celui-ci déménage,

enlève les deux mobiliers, et le tour est joué. Pour louer, s'informer auprès du comité de la ligue des logements devenus vacants de la sorte, et donner un bon pour-boire au concierge qui, ainsi alléché, ne va pas aux renseignements ».

L'idée de grève des loyers comme mode d'action est également reprise par un groupe anarchiste nommé « La Haine », qui appelle par voie d'affiche les « travailleurs » à ne pas payer le terme du 8 juillet 1883, visiblement sans succès.

C'est à partir de la fin de l'année 1886 que les déménagements à la cloche de bois collectifs semblent réellement s'organiser efficacement, avec la fondation à Paris de la « Ligue des anti propriétaires », par un ouvrier menuisier anarchiste, Joseph Tortelier. Tortelier, qui a alors une trentaine d'années, ancien possibiliste converti à l'anarchie en 1884 milite dans un groupe anarchiste du 20<sup>e</sup> arrondissement, la « Panthère des Batignolles ». Il avait de plus participé à l'organisation de la manifestation des sans-travail de 1883, pour laquelle il fut condamné aux côtés de Louise Michel, déclarant à cette occasion : « Quand on ne donne pas de moyens d'existence à l'ouvrier, il a le droit de prendre où il trouve »<sup>23</sup>. Cette idée de droit de nécessité lui est chère, puisqu'il va appuyer en 1895 une campagne pour le pain gratuit, « *considérant qu'avec le logement et le vêtement gratuits on s'acheminera vers une consommation selon les besoins et une société libertaire* ». De plus, il est l'un de ceux qui participent à la renaissance en France de l'idée de grève générale, dont il est l'un des principaux propagandistes, au retour d'un séjour aux États-Unis qui l'a convaincu de la pertinence de ce mot d'ordre.

À ses côtés, au sein de la Ligue des Anti-propriétaires, se trouve Édouard Roulier, un ancien communard (il était membre du Comité central des vingt arrondissements de Paris au moment du gouvernement de la Défense nationale, fut l'un des signataires de la fameuse « Affiche rouge » du 6 janvier 1871 puis sous-chef de la police municipale de la Commune), réfugié pendant un temps à Londres, savetier de son état et figure du milieu anarchiste de l'époque. Ce proudhonien d'une cinquantaine d'années était membre de la Première Internationale (A.I.T.).

Soutenues par le journal de Kropotkine, *Le Révolté*, puis par le *Père peïnard*, les actions de la « Ligue des Anti-propriétaires » bénéficieront d'une bonne publicité, grâce aux comptes-rendus qui paraissent régulièrement dans les deux journaux anarchistes. Formée pour « soutenir les camarades qui ont des démêlés avec leurs propriétaires », elle agira au moins jusqu'en 1892, pour disparaître à la suite de la répression liée à la série d'attentats anarchistes des années 1892-1894.

Mais ces déménagements ne sont pas des coups de force, et la Ligue des Anti-propriétaires s'appuie sur un texte de loi pour prévenir toute intervention de la force

---

<sup>23</sup> *Le Voltaire*, 15 août 1883.

publique. En effet, selon les textes, seul un huissier peut s'opposer au moyen d'un acte de saisie-gagerie au déménagement d'un locataire redevable de plusieurs termes, et les militants avancent cette règle face aux policiers, aux concierges ou aux propriétaires qui cherchent à entraver leurs agissements. À la suite de l'action de la Ligue, la préfecture de police est obligée de rappeler cette règle dans une circulaire. De ce fait, les déménagements de la Ligue se font en plein jour et se transforment même parfois en manifestations. Ainsi *Le Révolté* raconte :

« Malgré les menaces du commissaire et la présence d'une douzaine de sergots, les compagnons ont enlevé les meubles aux applaudissements de plus de deux cents personnes que la bagarre avait amenées, et sont partis en chantant la Carmagnole et en distribuant des manifestes de la Ligue. ».

La méthode « la plus bath »<sup>24</sup> consiste même ... à faire payer le proprio ! Elle consiste à déménager tous ses meubles sauf « les bricoles et le pieu (le lit) », pour faire croire qu'on occupe encore le logement, et à ne consentir à partir que contre argent versé par le propriétaire, qui souvent préfère cette solution amiable aux frais d'une action en justice pour obtenir l'expulsion du locataire.



<sup>24</sup> Certains articles des journaux anarchistes de l'époque étaient rédigés en argot populaire ou parisien, comme celui du Père Peinard. Aujourd'hui, on dirait la méthode qui les fait le plus kiffer (le plus plaisir).

## L'idéologie des « Pieds-Plats »<sup>25</sup> du 19<sup>e</sup> siècle : action directe publique, mais sans revendication ni appel à l'État

Trois théorisations anarchistes liées entre elles, et qui forment le cœur de la doctrine anarchosyndicaliste à cette époque participent à un contexte idéologique particulier sur lequel il faut revenir pour comprendre la transformation des déménagements à la cloche de bois clandestins en déménagements moins furtifs.

**Ces théorisations ont en commun de rejeter le principe même de la revendication.** Il s'agit de l'action directe (A), de la propagande par le fait (B) et de l'illégalisme (C).

### A. L'action directe

La théorie de l'action directe introduit le thème du « séparatisme ouvrier », en ce sens qu'elle correspond à l'idée que la libération des travailleurs ne pourra qu'être l'œuvre des travailleurs eux-mêmes, et non pas d'autres couches sociales ou de l'État agissant comme médiateur. Agitée dans les années 1880, elle débouche sur l'idée de la grève générale comme moyen d'action révolutionnaire. Michelle Perrot écrit à propos de cette dernière qu'elle sera pour le mouvement ouvrier de cette époque une sorte de « messianisme fin de siècle »<sup>26</sup>.

L'idée apparaît dès le début de la décennie 1880, dans les milieux des mines et du bâtiment<sup>27</sup>, et prend un « caractère antipolitique », c'est-à-dire qu'elle devient « une machine de guerre contre le socialisme politique, et le guesdisme en particulier » à partir d'octobre 1892, à la suite du Ve congrès national de la Fédération des syndicats à Marseille<sup>28</sup>.

Émile Pouget, l'un des théoriciens de l'action directe – qui est aussi le fondateur du *Père peinar*d, journal écrit en argot parisien et qui rend régulièrement compte des actions des « anti-proprétaires »<sup>29</sup> –, la définit ainsi : « [l'action directe] signifie que la classe ouvrière, en réaction contre le milieu actuel, n'attend rien des hommes, des puissances et des forces extérieures à elle, mais qu'elle crée ses propres conditions de lutte et puise en soi les moyens d'action. Elle signifie que, contre la société

---

<sup>25</sup> Le terme est utilisé comme synonyme des déménageurs à la cloche de bois dans *La Révolte*, n° 12, du 2 au 8 décembre 1888, p.1.

<sup>26</sup> . Perrot, Michelle, « Les classes populaires urbaines », art. cité, p.531.

<sup>27</sup> Perrot, Michelle, *Jeunesse de la grève. France 1871-1890*, Paris, Seuil, coll. « L'univers historique », 1984, pp.98-110.

<sup>28</sup> Julliard, Jacques, *Ferdinand Pelloutier ou les origines du syndicalisme d'action directe*, Paris, Seuil, coll. « Points Histoire », 1971, pp.79-81.

<sup>29</sup> La femme de son gérant, Louis Galland, est l'une des initiatrices des « Comités révolutionnaires pour la grève des loyers ». Cf. ci-après.

actuelle qui ne connaît que le citoyen, se dresse désormais le producteur »<sup>30</sup>. Emmanuel Terray explique que la notion introduit ainsi une « méfiance contre toute action qui se donnerait pour but d'obtenir du Parlement telle ou telle loi contraignant le patron, ou contre toute action qui se développerait à travers des institutions légales. Dans l'action directe, l'ouvrier arrache la revendication au patron, il le place d'une certaine façon devant le fait accompli »<sup>31</sup>. Le thème principal de l'action directe est donc bien « pas d'intermédiaire, pas d'écran »<sup>32</sup>.

### **Il implique que les anarchistes doivent répondre eux-mêmes dans les faits à la demande qu'ils se formulent, au lieu d'avancer une revendication à un tiers.**

Emile Pouget explique encore que ce type d'action « est la force accouchant du droit nouveau, faisant le droit social » et il cite quatre modes d'action directe : « le boycottage » des produits et des offres d'emplois provenant de « mauvais patrons » ; le « label », mode d'action opposé qui consiste à favoriser les entreprises employant des ouvriers syndiqués ; « la grève » qui permet d'attaquer les profits ; et enfin le « sabotage », aussi bien destruction des machines que grève du zèle<sup>33</sup>.

Ce thème de l'action directe est implicitement très présent dans les comptes rendus que *Le Révolté* et *Le Père Peinard* font des déménagements à la cloche de bois, et dans leurs appels à l'action contre les propriétaires. Ainsi, rendant compte de tels déménagements, *Le Révolté* explique :

« Blanqui disait : “Il faut que le lendemain de la Révolution le peuple en sente déjà les bienfaits”. Les anarchistes n'attendent même pas ce jour-là<sup>34</sup> ».

Il s'agit donc bien ici d'arracher la revendication, et non de la présenter. De la même manière que la grève générale est opposée par ses prosélytes au socialisme politique, le « déménagement à la cloche de bois », ainsi que la grève des loyers, sont présentés comme le pendant des démarches parlementaires menées par les guesdistes et les possibilistes au sujet des loyers. *Le Père Peinard* indique ainsi, lors de son premier compte-rendu d'un déménagement à la cloche, que la personne qui s'est adressée aux anarchistes du 13<sup>e</sup> arrondissement pour obtenir leur aide est elle-même non anarchiste, mais « en a plein le cul des socialos à l'eau de rose<sup>35</sup> ».

---

<sup>30</sup> Pouget, Émile, *L'Action directe*, éditions de la guerre sociale, 1910, p.1

<sup>31</sup> Terray, Emmanuel, « Le syndicalisme révolutionnaire »,

<sup>32</sup> *Ibidem*, p.155.

<sup>33</sup> Pouget, Émile, *L'Action directe*, éditions de la guerre sociale, 1910, 28 p., cité in Dubois, Pierre, « Etude d'une pratique revendicative : l'action directe », *Revue Française des Affaires Sociales*, octobre-décembre 1970, pp.81-82

<sup>34</sup> 150. *Le Révolté* n° 38, des 8-14 janvier 1887.

<sup>35</sup> *Le Père Peinard*, n° 69, 13 juillet 1890, p.8.



# Le Chant des Anti-proprios

Emile Pouget dans le *Père Peinard*, Paris, n° 219, mai 1893.

J'fais partie' d'un group' d'anarchistes  
Qui a comm' spécialité d'fair' les démé-  
nag'ments  
Pour v'nir en aide aux communistes  
Qui s'trouv'nt embêtés pour payer leur lo-  
gement,  
Nous somm's enn'mis de tout propriétaire,  
Mais, par contre, nous somm's amis du  
prolétaire :  
Voilà pourquoi, parmi les anarchos,  
On nous a surnommes la Ligu' des anti-  
proprios.

**Ohé, les zigs ! À bas les flics !**

**REFRAIN :** Un », deux, trois, Marquons  
l'pas,  
Les chevaliers d'la cloch' de bois.  
Un », deux, trois, Marquons l'pas,  
C'est la terreur des bourgeois !  
Serrons les rangs, Et portons crânement  
Le gai drapeau des antiproprios !} (2x)

Qu'un copain s'trouv' dans la panade  
Très emmerdé par les records et le vau-  
tour,  
Vite il prévient les camarades  
Qui n's'font pas prier pour lui prêter leur  
concours :  
Et, tous en chœur, on radine à sa piôle,  
Sans avoir besoin d' chef pour distribuer  
les rôles ;  
L'un derrière l'autre, on voit les anarchos  
Descendre l'escalier avec les meubles sur  
leur dos.

**Devant l' pipelet ! Tous au complet...**  
(Au Ref.)

Nous avons tous l'humeur guill'rette  
Nous ne ratons jamais l'occas' de rigo-  
ler,  
Surtout lorsque madam' Pip'lette  
À l'air d'vouloir nous empêcher d'dé-  
ménager.  
Sans la brusquer, on lui dit : La p'tit'  
mère,  
Ça n'servirait à rien de vous foutre en  
colère,  
Écoutez-nous et rentrez vit' chez vous,  
Et restez bien tranquill' si vous n'vou-  
lez r'vevoir des coups !  
Puis sans façons,

**Nous la bouclons... (Au Ref.)**

Quand viendra la grève générale  
Et qu'ils s'ront las de crever de faim,  
les ouvriers,  
Ce jour-là nous f'rons la Sociale,  
Au grand chambard nous ne serons pas  
les derniers.  
On nous verra au cri de « Vive l'Anar-  
chie ! »  
Écraser d'un poing fort l'ignoble bour-  
geoisie  
Et, supprimant patrons et gouvernants,  
Nous venger en un jour de nos misères  
de mille ans.

**Interprétation par le groupe La  
Gouaille de Lille :**

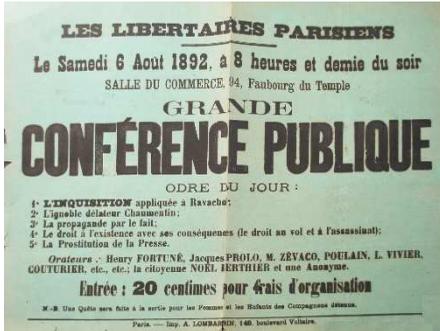
[http://lechoraleur.fr/chansons/le-chant-  
des-anti-proprios/](http://lechoraleur.fr/chansons/le-chant-des-anti-proprios/)

## B. La propagande par le fait

La « propagande par le fait » est un mode d'action qui a été formulé pour la première fois en 1877 par les anarchistes italiens. Il a été adopté officiellement par le congrès de Londres de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT) en juillet 1881. Il y est fait régulièrement référence dans les publications des mouvements anarchistes, durant les années 1880 et 1890 en France, où il finit par ne plus désigner que les attentats à la bombe.

Au départ, il s'agissait pour ses initiateurs, les italiens Cafiero et Malatesta, d'utiliser « le fait insurrectionnel » comme « moyen de propagande le plus efficace », notamment parce que « sans tromper et corrompre les masses », il peut les « pénétrer » et les « attirer »<sup>39</sup>. On retrouve bien là, une méfiance des anarchistes à l'égard de la pensée idéaliste et positiviste, à laquelle on préfère sa matérialisation<sup>40</sup>. Mais cette méfiance a aussi une visée pratique : les ouvriers et les paysans sont censés être trop éreintés pour avoir le loisir de réfléchir à leur sort, et la propagande par le fait est ainsi une « leçon de choses »<sup>41</sup> de socialisme.

Paul Brousse<sup>42</sup> la décrira de manière saisissante : « L'idée sera jetée, non sur le papier, non sur un journal, non sur un tableau, elle ne sera pas sculptée en marbre, ni taillée en pierre, ni coulée en bronze : elle marchera, en chair et en os, vivante, devant le peuple. Le peuple la saluera au passage »<sup>43</sup>.



Il y a surtout, dans la propagande par le fait, l'idée de la mise en œuvre de l'illégalité, comme le précise la résolution de l'AIT dont il a déjà été fait mention : « *En sortant du terrain légal (...), pour porter notre action sur le terrain de l'illégalité, qui est la seule voie menant à la révolution (...)* »<sup>44</sup>. Cafiero et Malatesta mettent en œuvre cette notion de propagande par le fait lors de « l'équipée de Bénévent »<sup>45</sup> en 1877, qui

<sup>39</sup> Lettre de Cafiero à Malatesta, in Bulletin de la Fédération jurassienne, n° 49, 3-12-1876.

<sup>40</sup> Daniel Colson, « Anarchisme et anarcho-syndicalisme », in Murray Bookchin, Daniel Colson, Marianne Enckell, Jacques Toublet, Anarcho-syndicalisme & anarchisme, Lyon, Atelier de création libertaire, 1994, p.62.

<sup>41</sup> L'expression est de James Guillaume, L'Internationale : documents et souvenirs, t. IV, Paris, Société nouvelle de librairie et d'édition, 1910, p.116.

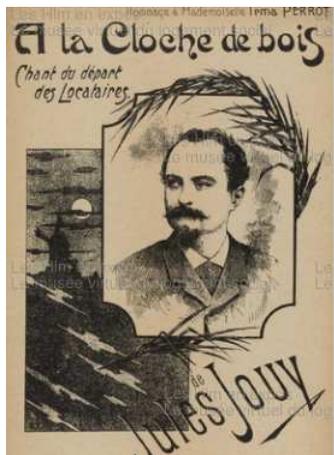
<sup>42</sup> Alors qu'il était encore anarchiste, et avant de devenir possibiliste.

<sup>43</sup> Paul Brousse, « La propagande par le fait », Bull. de la Fédération jurassienne, 5-08-1877.

<sup>44</sup> . Le Révolté, n° 11, 23 juillet 1881

<sup>45</sup> À ce sujet, voir Maïtron, Jean, Le mouvement anarchiste..., op.cit., t.1, pp.75-76.

est en fait une tentative pour lancer un mouvement insurrectionnel. Par la suite, la propagande par le fait va s'identifier aux attentats à la bombe. C'est déjà le cas lorsque le congrès de l'AIT en adopte l'idée, puisque la résolution conseille aux membres de l'association de se former aux sciences « *techniques et chimiques* »<sup>46</sup>. Ce sera particulièrement vrai durant la période 1892-94, qui voit en France une vague d'attentats anarchistes. Pour l'anecdote, on relèvera que Ravachol chantait, en marchant à la guillotine, le 11 juillet 1892, une chanson du Père Duchesne, commençant par « Si tu veux être heureux, Nom de Dieu ! Pends ton propriétaire. » À la suite de son exécution, des photos de Ravachol sont vendues dans Paris, sur lesquelles sont inscrites les paroles de cette chanson, preuve de la popularité alors des sentiments d'hostilité aux propriétaires. Guerrand, Roger-Henri, *Propriétaires et locataires...*, op.cit., p.218.



Pourtant, on peut bien considérer que les « déménagements à la cloche de bois » collectifs des années 1880 sont pour leurs auteurs et pour les journalistes qui en rendent compte des actes de propagande par le fait, et il n'est sans doute pas anodin qu'ils se développent au moment où les journaux anarchistes célèbrent cette dernière. En effet, la propagande par le fait n'est pas en soi nécessairement violente, puisqu'il s'agit de « prouver par l'exemple la vertu des principes anarchistes »<sup>47</sup>, et un théoricien anarchiste, Jean Grave, rappellera qu'elle se définit de manière large et ne se limite pas à la bombe<sup>48</sup>.

Or les comptes-rendus du *Père Peinard* insistent sur les vertus de propagande que recèle le déménagement à la cloche de bois, même lorsqu'il est opéré de nuit :

« C'est de la bonne ouvrage que vous avez faite, les camaros. Quand c'est réussi comme ça, on en jacte dans le patelin ; toutes les bonnes bougresses se contentent l'histoire. Comme elles sont encore emberlificotées de gnoleries bourgeoises, elles la trouvent d'abord mauvaise, et disent que c'est pas convenable d'agir ainsi.

Mais, peu à peu, le bon sens naturel leur revient ; ça se mijote dans leur cafetière, et elles sont pas longtemps pour arriver à se dire : « Eh, mais c'est pas déjà si bête ! Si on n'avait pas le proprio à payer, on pourrait s'acheter une livre de viande ou

<sup>46</sup> Ibidem, pp.114-115.

<sup>47</sup> Jean-Pierre Machelon, *La République contre les libertés*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences Politiques, 1976, p.402.

<sup>48</sup> Jean Grave, *Les Temps nouveaux*, n° 38, 15-21 janvier 1898

une miche de pain, dont on est obligé de se priver...” Si bien que l’envie leur vient de faire pareil, nom de dieu !

Et ce n’est qu’en s’habituant à ne pas payer son terme, qu’on se fera à l’idée que les problocs, c’est des animaux malfaisants, après qui il faudra courir un de ces quatre matins, kif-kif comme après des chiens enragés. <sup>49</sup>»

Lorsqu’il est opéré de jour, cette capacité de propagande est encore plus évidente, notamment parce qu’il permet aux voisins d’exprimer leur solidarité, premier pas vers l’action, comme l’expliquent parfaitement ces deux comptes-rendus :

« Puis, le déménagement bâclé, les quatre peinarads ont installé une table au milieu de la cour sur laquelle, frimant le chef d’orchestre, le plus en voix a grimpé et, tous en chœur, à pleins poumons, ils ont clamé le Chant des anti-proprios. Et tous les purotins de voisins de se tordre, d’applaudir et de dire : “Il faudrait que tout le monde en fasse autant !” Ce à quoi les bons bougres ont répondu : “On vous a montré l’exemple, suivez le mouvement !”<sup>50</sup>»

« L’autre jour, un des locatos de cette affreuse turne a voulu en décaniller, – sans financer. Il a fait signe à quelques copains qui, en douceur, l’ont déménagé au nez du proprio. Un des déménageurs, – un réjouï va-bon train, – raccrochant les passants : “Ohé, venez donner un coup de collier ! C’est un ami qu’on déménage à la cloche. Vous seriez bien contents qu’on en fasse autant pour vous ?”



*L’expulsion, Steinlein, 1897*

« Parfaitement ! » ont dit une demi-douzaine et, s’enquillant dans la turne, ils ont fait chacun un voyage. Ça rappelle un peu le vieux truc des barricades où les passants étaient priés d’apporter leur pierre, – plus pour faire montre de sympathie envers les insurgés que pour besoin réel. <sup>51</sup>»

**C’est d’ailleurs en vertu de cette idée de propagande par le fait que le Père Peinard va finalement prôner les résistances à l’expulsion plutôt que de déménager : « C’est plus hurf que les déménagements à la cloche de bois. Décaniller sans payer, c’est laisser la place nette au proprio : lui reconnaître le droit de vous foutre à la rue. S’enquiller dans sa**

<sup>49</sup> *Le Père Peinard*, n° 100, 15 février 1891, pp.3-4.

<sup>50</sup> 167. *Le Père Peinard*, n° 10, 27 décembre 1896, p.5.

<sup>51</sup> *Le Père Peinard*, n° 14, 2e série, 24 janvier 1897, p.4.

**turne, s'y installer en peinard et y rester jusqu'à plus soif, c'est nier carrément le droit de propriété et démontrer que les maisons sont faites pour ceux qui n'en ont pas.** »<sup>52</sup>

### C. « L'illégalisme »

« L'illégalisme » ou la « reprise individuelle » est en effet un sujet de débats dans les milieux anarchistes durant les années 1880<sup>53</sup>, et elle connaîtra un fort développement entre 1894 et 1914, avec notamment la célèbre « bande à Bonnot ».

En 1886-1887 a lieu « l'affaire Duval », suivie en 1889 de « l'affaire Pini », deux anarchistes condamnés pour vol. A cette occasion resurgit une controverse sur la légitimité de la « reprise », et plusieurs positions se font jour. Cette controverse avait émergé à l'occasion des manifestations de sans-travail, dont l'une, la plus importante, rassemblant 20 000 personnes place des Invalides à Paris le 9 mars 1883, avait donné lieu au pillage de quelques boulangeries. Les organisateurs développeront alors l'idée du droit de nécessité, qui commande de « *prendre là où il y avait* »<sup>54</sup>.

Ainsi, un appel est lancé pour le meeting des ouvriers sans-travail de novembre 1884, qui témoigne bien de cette idée d'illégalisme légitime, concernant autant le pain que le vêtement et le logement :

*« Nous tous, qui sommes sans travail et dont beaucoup sont sans gîte et sans pain, qui n'avons que la rue pour domicile et des haillons pour habits, notre droit nous dit de ne pas supporter plus longtemps cette misère.*

*Nous ne devons pas mourir de faim quand les greniers regorgent de blés. Nous ne devons pas coucher dans la rue quand des milliers de logements sont inoccupés.*

*Nous ne devons pas non plus grelotter sous nos haillons alors que les magasins sont encombrés de vêtements »*<sup>55</sup>.

Le débat qui ressurgit en 1886. Les polémiques concernent en fait deux aspects : d'une part la manière dont est accompli le vol (collectivement ou individuellement), et d'autre part son affectation (« vol pour la propagande », vol pour soi dont « droit de nécessité »). Si le droit à « la reprise collective » est admis par toutes les écoles socialistes et anarchistes<sup>56</sup>, seuls certains anarchistes et socialistes défendent le droit

---

<sup>52</sup> *Le Père Peinard*, n° 201, 22 janvier 1893, pp.3-4

<sup>53</sup> Jean Maïtron, *Le mouvement anarchiste...*, op.cit., t.1, 2e partie, chap.3, « La reprise individuelle », pp.183-194 et 3e partie, chap.5, « L'illégalisme », pp.409-439.

<sup>54</sup> Jacques Prolo, *Les anarchistes...*, op.cit., p.34.

<sup>55</sup> Ce texte est signé par douze centrales syndicales parisiennes et paraît dans *Le Cri du Peuple* du 20 novembre 1884 (Michèle Perrot, *Les ouvriers en grève*, op.cit., p.241). Il reprend ainsi les théorisations de Kropotkine (cf. ci-dessous).

<sup>56</sup> Jean Maïtron, *Le mouvement anarchiste...*, op.cit., t.1, p.415.

à « la reprise individuelle », notamment contre Jules Guesde, le leader marxiste du Parti Socialiste de l'époque. Les positions évolueront à la suite de l'affaire Duval. En 1885, le journal *Le Révolté* de Kropotkine affiche une position hostile à la reprise individuelle, sauf selon lui lorsqu'elle est « *accomplie au grand jour et comme un acte révolutionnaire* », mais, si l'on suit le texte qu'il cite, le vol n'est justifié que s'il s'agit d'un vol pour nécessité de survie :

*« Les travailleurs s'emparant, soit dans une grève, soit dans une révolte, des ateliers et s'y installant après en avoir chassé leurs exploités ; le locataire qui, ne pouvant payer son terme, ne veut pas se laisser expulser de son local et fait sauter son propriétaire par l'escalier ; l'affamé qui, à bout de ressources, qui soit en groupe, soit isolément, va dans les magasins, s'empare de ce dont il a besoin, voilà les actes dont nous pouvons être solidaires, car ils sont accomplis par de vrais révoltés. En dehors de cela nous n'avons rien à y voir. Tout ce qui vit ou veut vivre sans produire n'est que parasite, par conséquent notre ennemi. »*<sup>57</sup>

À l'occasion de l'affaire Duval, le journal fondé par Jules Vallès, *Le Cri du Peuple*, connaît une scission, plusieurs protagonistes n'étant pas d'accord avec Jules Guesde qui, distinguant « *l'acte de conservation individuelle ou familiale* » du « *coup de feu d'avant-garde* », est hostile à Duval. De son côté, le journal *Le Révolté* modifie sa position théorique et approuve Duval, avec l'argument essentiel qu'il s'agit d'un vol pour la propagande, pendant que d'autres anarchistes défendent plus catégoriquement le principe du vol. Duval de son côté avance le « droit à l'existence » pour justifier son geste<sup>58</sup>. Pini, lui, expliquera qu'il volait pour la cause.

En fait, les anarchistes ne parviennent pas à une prise de position claire sur le sujet et, dans les années suivantes, on peut relever deux thèses : certains défendent par principe le vol qui est comparé au travail (« *le vol et le travail ne sont pas d'essence différente* », écrira Paul Reclus<sup>59</sup>) – mais la plupart nuancent la moralité de l'acte en fonction du mobile (Élisée Reclus parle ainsi du « *redresseur de torts* », un

---

<sup>57</sup> *Le Révolté*, n° 6, 21 juin – 4 juillet 1885.

<sup>58</sup> Il écrit notamment que « quand la société vous refuse le droit à l'existence, on doit le prendre et non tendre la main, c'est une lâcheté » (*Le Révolté*, n° 29, 6-12 novembre 1886) et il explicite plus longuement ensuite : « ... Je dois vous déclarer qu'à mon point de vue je ne suis pas un voleur. La nature en créant l'homme lui donne le droit à l'existence et ce droit l'homme a le devoir de l'exercer dans sa plénitude. Si donc la société ne lui fournit pas de quoi subsister, l'être humain peut légitimement prendre son nécessaire là où il y a du superflu. » Clément Duval, *Le Révolté*, n° 41, 29 janvier-4 février 1887

<sup>59</sup> *La Révolte*, n° 9, 21-27 novembre 1891.

homme qui cherche la justice, qui rend au travail ce qui appartient au travail »<sup>60</sup>), d'autres comme Jean Grave le condamnent.

Quoi qu'il en soit, les termes du débat sur l'illégalisme montrent que, d'une part, la reprise collective est légitime pour les socialistes et les anarchistes et que, d'autre part, il existe un consensus minimum au sujet de la reprise individuelle pratiquée en cas de nécessité, notamment pour la nourriture et le logement, au nom du droit à l'existence. D'ailleurs, le théoricien anarchiste Kropotkine développera l'idée de l'expropriation totale, s'agissant aussi bien du logement, de la nourriture et du vêtement que des moyens de production<sup>61</sup>.



*Ça m'étonne pas. Y m'avait bien dis qu'y payerai pas son terme*

C'est aussi ce droit de nécessité que les déménageurs à la cloche de bois invoquent parfois lors de leurs actions. Pendant de la rubrique « À la cloche », *Le Père Peinard* dispose ainsi de plusieurs rubriques relativement régulières intitulées « Crimes de proprios », « Crimes de problocs » et « La mistoufle », qui racontent notamment les multiples suicides de locataires saisis, ou encore les morts de froid de locataires expulsés, ou bien dont les propriétaires ont ôté portes et fenêtre au logis. **La conclusion de ces rubriques est immanquablement que la véritable honnêteté consiste à vivre, et non à payer son loyer.**

La chanson « Les anti-propriétaires » de Jules Jouy, que publie *Le Père Peinard*, met très explicitement en scène des déménageurs redresseurs de torts, qui interviennent pour empêcher les locataires de sombrer dans la misère<sup>62</sup>. Mais plus généralement, c'est un droit à la « reprise » qui est invoqué, au motif que les propriétaires sont des « voleurs », puisqu'ils n'ont pas construit la maison, qui a été édifiée par des ouvriers, et qu'ils touchent pourtant un loyer pendant des dizaines d'années. Ils sont aussi des « assassins », puisqu'ils expulsent et poussent au suicide. Cette thématique sera régulièrement reprise par le journal<sup>63</sup>.

---

<sup>60</sup> *Le Siècle*, 13 août 1894 (lettre datée du 19 août 1889)

<sup>61</sup> Kropotkine, Pierre, *La conquête du pain*, Paris, Tresse et Stock, 1892, pp. 99-111 (reprise d'articles parus en juillet-août 1883 dans *Le Révolté*).

<sup>62</sup> *Le Père Peinard*, n° 29, du 9 au 16 mai 1897, p4.

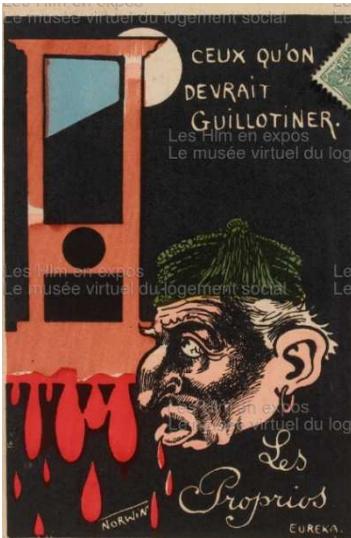
<sup>63</sup> Cf. par exemple *Le Père Peinard*, n° 162, du 24 avril au 1er mai 1892.

## CONCLUSION

Les actions collectives s'agissant du logement trouvent donc leur origine intellectuelle dans des milieux valorisant l'action directe, au sens large. **Propager l'idée selon laquelle payer un loyer est illégitime, tel est donc le but que les anarchistes assignent aux modes d'action qu'ils utilisent.** Le passage de formes individuelles et clandestines de déménagement à la cloche de bois à des formes collectives et parfois visibles se nourrit de ces idéologies. Pour autant, il ne s'agit pas de présenter des revendications, mais d'affirmer dans les faits le droit au logement gratuit, en s'appuyant sur des théories plus larges de remise en cause de la loi et surtout du droit de propriété. Ainsi, l'adversaire est ici le propriétaire, et non l'État à qui il n'est rien demandé, et notamment pas la réquisition ni la construction de logements sociaux.

Car la cohérence revendiquée par les anarchistes entre pratique et théorie impose en retour le répertoire d'action qui est acceptable pour ces groupes : toute l'action qui viserait des modifications de la législation est ainsi proscrite. Au contraire, les diverses formes d'illégalité et de violences envers les propriétaires font partie de ce répertoire des possibles.

« L'Union syndicale des locataires ouvriers et employés » qui succédera à ces groupements introduit progressivement une rupture dans la finalité et la stratégie du mouvement (l'action devenant vecteur d'une revendication que l'on porte et non plus action directe à visée révolutionnaire), en même temps qu'elle invente le squat comme mode d'action.



*Cartes postales anti propriétaires et anti-concierges, faisant référence à Ravachol qui chantait, en marchant à la guillotine, le 11 juillet 1892, la chanson du Père Duchesne : « Si tu veux être heureux, Nom de Dieu ! Pends ton propriétaire. »*

## 1907: BALAYER L'INJUSTICE, LA GREVE DES LOCATAIRES DE BUENOS AIRES ET LE ROLE DES FEMMES ANARCHISTES

**E**n 1907, l'Argentine était un pays d'émigration. Les ouvriers et les familles, souvent récemment arrivées d'Europe, moins fréquemment d'autres régions du monde (notamment Moyen-Orient) devaient donc louer leurs logements. La grande majorité des locataires, qui étaient donc des étrangers, vivait à Buenos Aires, principale zone d'activité économique du pays. Le recensement municipal de 1904 indique que la ville comptait alors 950 000 habitants, dont 140 000, soit près de 15 % vivaient dans des *conventillos* ou *casas de inquilinatos*, mélange de pensions de famille et d'hôtels meublés souvent véritables taudis.

Que les locations soient dans des maisons particulières ou des *casas de inquilinatos*, chaque appartement hébergeait en moyenne 4 à 5 familles soit 11,5 personnes, la plupart du temps dans une seule pièce de quelques mètres carrés, sans ventilation. 22 % des *conventillos* n'avaient aucun sanitaire. Tous devaient partager la salle de bain ou les latrines, la buanderie et le patio dans un univers multiculturel, où différentes langues et coutumes se mêlaient. L'anarchiste catalan Eduardo Gilimón a décrit ces taudis : « les familles s'étaient habituées à vivre dans une seule pièce de quatre mètres sur cinq, dans laquelle vous deviez manger et dormir, mêlant parents et enfants, dans laquelle les femmes [qui ne travaillaient pas à l'époque, car la société ne l'acceptait pas] devaient respirer toute la journée dans une atmosphère fétide où les odeurs de nourriture et le brouillard respiratoire ne disparaissent jamais ». Les maladies, telles que la tuberculose ou la fièvre jaune, régnaient en maître dans cet enfer. Enfin, la cuisine et le chauffage se faisaient au charbon ce qui outre la fumée que cela dégageait faisait toujours courir des risques d'incendies, souvent mortels.

Plus de 35 % des ménages étaient soumis à des demandes abusives de triplement des loyers alors que les salaires restaient stables, en plus des conditions de caution exigées par les agents immobiliers. Les locataires, en absence de réglementation, étaient contraints d'accepter, sous peine d'être jetés brutalement à la porte de leur logement. En 1907, les anarchistes empêchèrent ces abus en déclenchant une grande grève des loyers, qui fut victorieuse malgré une répression brutale. Parti de Buenos Aires, le mouvement s'étendit à toute l'Argentine : Rosario, Bahía Blanca, La Plata et Mar del Plata et dans la banlieue à Avellaneda, Lanús et Lomas de Zamora. Témoignage d'une des protagonistes de l'époque, Juana Rouco Buella.

Fin 1907, la Fédération Ouvrière Régionale Argentine (FORA), d'orientation anarchiste-communiste<sup>64</sup>, organisa une grève des locataires, à laquelle toute la ville de Buenos Aires répondit, exigeant la réduction des loyers. Meetings, réunions, assemblées, commissions qui allaient de maison en maison pour convaincre les locataires de rejoindre le mouvement.



José López, Secundino García, Juan Balfiña y Luis Cavallaro, miembros de la subcomisión huelguista del conventillo Ituzaingó, 255, con los inquilinos más exaltados

*Commission des locataires du conventillo « El Cuatro Diques », qui se trouvait rue Ituzaingó 255, 279 et 325 dans lequel vivaient 132 familles*

Tout Buenos Aires était dans la tourmente, et ce sont les anarchistes qui orientaient ce grand mouvement, dans lequel une série d'actes sanglants se sont produits, provoqués par les autorités, qui ne pouvaient pas faire face à toutes ces personnes qui s'étaient levées en grève, exigeant une chose juste : la réduction des loyers. Ces faits sont historiques. Les protagonistes eurent droit à tout : prisons, expulsions,

---

<sup>64</sup> La FORA (Fédération ouvrière régionale argentine) fut fondée en 1901 et, peu après fit sien le projet anarchiste-communiste ou anarchisme globaliste. À travers elle, les anarchistes exercèrent une importante influence sur le mouvement ouvrier pendant laquelle la FORA, qui compta jusqu'à 100 000 adhérents, livra des luttes d'une grande intensité. La CNT-AIT actuelle s'inspire de ses expériences et de son approche anarchiste globaliste. Pour en savoir plus se référer à nos brochures :

- La FORA : Organisation ouvrière anarchiste  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article4>
- La FORA dans le mouvement syndical argentin  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article918>
- La FORA : Anarchisme ouvrier contre « syndicalisme révolutionnaire »  
<http://www.cntaittoulouse.lautre.net/spip.php?article919>



**En 1907, les voisins demandent que le loyer ne soit pas augmenté. Comme les hommes devaient partir travailler, les leaders de ce mouvement furent les femmes, qui utilisaient les balais comme emblème : « Balayer les propriétaires », « balayer l'injustice »**

déportations, mais à la fin ils triomphèrent : les loyers furent réduits, ce qui était exigé.

[La répression fut confiée par le gouvernement au chef de la police, le colonel Ramón Falcón<sup>65</sup>, qui dirigeait en personne les opérations. Il reçut mission de procéder à l'expulsion (appelée cyniquement « *délogement* » par les autorités) de familles ouvrières qui avaient refusé d'accepter l'augmentation des loyers unilatéralement décidée par les propriétaires de leur logement. Mécontents des pouvoirs publics, qui s'abstenaient de régler en matière de logement, et des conditions de vie

dans les immeubles de location, qui se trouvaient dans un état lamentable pour la majorité d'entre eux, des femmes et des enfants d'ouvriers descendirent alors dans la rue avec des balais, sous le mot d'ordre « balayer l'injustice ». En juillet 1907 (c'est-à-dire en plein hiver austral) — avec l'aide du corps de sapeurs-pompiers de Buenos Aires, qui réprimait toute velléité de protestation en projetant sur les familles de l'eau glacée avec des lances à incendie sous haute pression —, Falcón mit à exécution les expulsions massives. Les locataires durent chercher à se reloger dans les campements montés par les anarchosindicalistes de la FORA.]

---

<sup>65</sup> Ramón Falcón, réputé pour sa brutalité, se distingua ensuite par la répression de la manifestation du Premier Mai 1909 organisée par la FORA, ce qui déboucha sur les événements de la Semaine Sanglante où la police tua plus d'une centaine de militants. Unanimement haï par tous les ouvriers de Buenos Aires, Falcón fut assassiné en novembre 1909 par Simón Radowitzky, jeune ouvrier d'origine juive de 18 ans, membre de la FORA, arrivé d'Ukraine récemment pour échapper à la répression tsariste. Condamnée à 21 ans d'exil à la Colonie pénitentiaire d'Ushuaia, dont il tentera de s'évader à de multiples reprises. Expulsé en 1933 en Uruguay, il participe à la résistance contre le général Terra, ce qui lui vaut encore d'être emprisonné sur l'île de Flores dont il s'évade pour rejoindre l'Espagne. Il participera à la Révolution Espagnole dans les rangs de la CNT-AIT.

Dans l'une des nombreuses expulsions que la police tenta de mener, dans l'immeuble appelé « 14 provinces » et qui abritait plus de 200 familles, situées à Chacabuco et San Juan, les femmes se sont défendues en jetant de l'eau bouillante sur la police et les pompiers à travers les couloirs. Les policiers, sur ordre de leur chef Ramón Falcón qui était présent, tirèrent sur ses habitants, femmes, hommes et enfants. Terrifiés par les coups de feu perpétrés en toute impunité par les policiers dans leurs propres maisons, ils se défendirent courageusement, forçant les pompiers et la police à se retirer.



*Tentative d'expulsion en 1907. Les ouvriers, bras croisés, font face aux huis-siers...*

Une victime succomba sous les balles de la police, un garçon de 17 ans nommé Miguel Pepe. Cette mort indigna tous les habitants de l'immeuble, qui défendirent leur maison et leurs enfants contre cette attaque policière. Toute la ville de Buenos Aires fut également indignée par ce fait qui eut pour effet de rallumer l'esprit de révolte de tous les grévistes et habitants de la ville, qui fut couronnée du triomphe le plus retentissant de ce mouvement.

La FORA se chargea d'organiser les obsèques de Miguel Pepe, auxquelles des milliers et des milliers de personnes de toutes les catégories sociales défilèrent. Les funérailles furent impressionnantes. Des milliers de personnes attendaient sur les trottoirs et les rues que la procession funèbre démarre. Le cercueil fut porté à bout de bras par des femmes, depuis Chacabuco et Humberto 1° jusqu'à La Chacarita, mais à chaque instant, et tout au long du trajet, il y a eu des affrontements avec la police qui les obligeait à poser le cercueil au milieu de la rue pour les affrontements ensuite, la rue dégagée, à reprendre le chemin vers le cimetière.



*Les femmes portent le cercueil de Miguel Pepe à bout de bras*

Avant de l'enterrer, ses compagnons Tonietti, Anderson Pacheco, Artoneda, Balsan et moi-même, qui parlais au nom du Centre des femmes, nous lui avons adressé un dernier adieu au nom du peuple et de FORA. Nous sommes tous indignés du crime de la police dirigée par son propre patron le colonel Ramón Falcón, et avons appelé à la justice pour le mouvement des locataires. Sur la tombe de Miguel Pepe, une plaque a été apposée : *Victime de la grève des locataires, assassiné par la police.*

Après ce mouvement, la répression policière s'est faite immédiatement ressentir. La loi sur la résidence, qui avait été adoptée en 1902 par le gouvernement du général Roca, fut mise en application. Beaucoup de compagnons furent déportés. Parmi eux je me souviens de Pérez « le noir », Artoneda, Pañeda, García de la Mata, Forcat, Tonietti et Virginia Bolten. Je fus également atteinte par la loi sur la résidence ; à 18 ans, la police me considérait comme un élément dangereux pour la tranquillité du capitalisme et de l'État, et ils me déportèrent.



*Meeting révolutionnaire dans le patio du conventillo, au cri de « vive l'Homme libre dans le Conventillo libre ! » Le mouvement s'installant dans le temps, les revendications s'étendirent au-delà de la seule question quantitative des loyers à des revendications qualitatives telles que l'amélioration des conditions d'hygiène et la fin du paiement anticipé des loyers.*





## 1911: COCHON, INVENTEUR DU COUP MEDIATIQUE PERMANENT ET DU « REFORMISME RADICAL »

Georges Alexandre Cochon est souvent présenté comme le premier squatter de l'histoire. Il a pourtant laissé des souvenirs contrastés, notamment dans le milieu anarchiste, et représente bien la dynamique, mais aussi les limites que peut présenter toute lutte pour un droit spécifique (ici celui au logement) – quand elle ne s'inscrit pas dans une perspective révolutionnaire.



Carte postale avec la photo et un autographe de Cochon

Cochon, ouvrier en tapisserie, gravite autour du mouvement anarchiste parisien dans les années 1900. Marié, père de trois enfants, il a servi dans la marine, pris part à la guerre en Crète et est devenu antimilitariste, ce qui lui valut de passer par les terribles bataillons punitifs d'Afrique pour objection de conscience. Il fonda un phalanstère communiste à Vanves, qui ne dura que deux mois.

Selon un journaliste de l'époque « *il parlait de façon très agréable, avec une voix à la fois masculine et tendre, qui devait convaincre plus les femmes que les hommes* ». Lorsqu'il avait la trentaine, Cochon aimait se distinguer par son look original et extravagant, mais très élégant : ni bourgeois à chapeau melon ni prolétaire à casquette, il portait un grand chapeau noir cerclé d'une bande de rouge, et arborait énorme moustache et lavallière. Il aimait ne pas passer inaperçu.

Renouant avec l'esprit anarchisant de la Ligue des anti-proprisos des années 1890 de Joseph Tortelier, et après une première tentative sans lendemain de Syndicat CGT des locataires par l'anarchiste Pennelier en 1903, l'Union syndicale des locataires ouvriers et employés est fondée à Clichy en 1909. Il s'agit de répondre à la création d'une association de propriétaires. L'initiative en revient à Constant, alias Jean Breton, dynamique secrétaire de la Bourse du Travail. Constant a pris part à la Commune de Paris, fut condamné à la déportation, puis amnistié en 1884. Il fut secrétaire du syndicat des voituriers dans le département de la Seine, affilié à la CGT. Il fut un des plus actifs au sein de la Ligue de la grève des loyers et des loyers fermiers en 1884-1888. Élu secrétaire de la Fédération Nationale des Ouvriers en Voiture en 1911, il rejoint la même année la nouvellement créée Fédération Communiste Anarchiste (FCA). Les objectifs de Constant étaient la baisse initiale des

loyers, et la réparation des logements délabrés, l'opposition militante aux expulsions, et à long terme, la grève générale des locataires.

Bientôt des tensions apparaissent au sein du syndicat entre les anarchistes, partisans de l'action directe et les socialistes, qui pensaient que les députés socialistes étaient les seuls à pouvoir agir efficacement. C'est à ce moment-là que Cochon, qui cherchait la synthèse entre les deux courants devint trésorier puis secrétaire général de l'Union syndicale, en février 1911.

Les revendications de base de l'Union sont claires :

- l'assainissement des logements insalubres aux frais des propriétaires ;
- l'insaisissabilité du mobilier des locataires ;
- le paiement du loyer à terme échu (en fin de mois et non en avance) ;
- la taxation des loyers pour les propriétaires ;
- la suppression de la prime d'emménagement et du « denier à Dieu » au concierge (pourboires informels, mais obligatoires dus par le locataire)

Les méthodes employées sont originales et cherchent à mettre la population du côté des locataires par le rire et la médiatisation. Cochon avait eu l'idée de créer une fanfare, le fameux « raffut de Saint-Polycarpe » :



« Les pauvres gens qui ne pouvaient payer leur loyer et étaient menacés d'expulsion étaient déménagés – par la porte ou par la fenêtre –, les compagnons entassaient le mobilier dans des charrettes à bras, et, aux accents d'une fanfare hétéroclite, tandis que des compagnons secouaient à tour de bras une énorme cloche de bois, les comandos de Georges Cochon

partaient gaiement à l'assaut des logements vides » (May Picqueray, *Le Réfractaire*, mars 1979). Le chansonnier libertaire Charles d'Avray avait composé pour ces occasions la chanson *La marche des locataires*.

C'est ainsi que trois ans durant, par l'action directe et en fanfare, Cochon et ses compagnons rivalisent d'astuces subversives pour investir logements libres et lieux publics improbables : occuper la cour de la Préfecture de Police ou la Bourse, construire des abris de fortune dans le Jardin des Tuileries, installer une famille de compteur – animaux compris – chez un conseiller municipal récalcitrant ou négocier avec la Comtesse de La Rochefoucauld l'hospitalité de son hôtel particulier

pour cinquante expulsés. Doué d'un véritable sens du coup d'éclat (de rire), Cochon gagne la sympathie des chansonniers de Montmartre et de toutes les gauches, de l'intransigeante *Guerre Sociale* de Gustave Hervé, jusqu'aux socialistes de Jaurès. Même si ce sont les anarchistes qui sont les « petites mains » de ses actions, car comme l'indique *le Libertaire* du 13 avril 1912 : « *Les camarades de Cochon font très bien les choses. C'est l'antichambre de l'expropriation révolutionnaire qu'ils ont institués* ».



La personnalité charismatique de Cochon et ses éloges, en musique ou dans la rue, firent de lui une célébrité et le coupèrent du reste des militants du syndicat des locataires. Les actions spectaculaires, bien que mettant en lumière le problème des logements, ne focalisèrent les médias que sur Cochon, ce qui augmenta encore sa popularité.

S'ajoute également à ça la venue de socialistes dans le syndicat. Ces deux évolutions signifiaient que le syndicat commençait à s'éloigner des principes libertaires de ses débuts. Cochon essaya au début de réconcilier les deux pôles, les révolutionnaires et les réformistes. Mais bientôt, il s'éloigna de ses positions anarchistes initiales. L'action directe se confondait avec action médiatique, un simple faire-valoir pour porter des revendications réformistes auprès des politiciens. « Au sein de l'Union Syndicale des locataires, le principe de l'action comme vecteur d'une revendication que l'on porte et non comme action directe est en soi un enjeu de lutte. Par ailleurs, au fur et à mesure que, parallèlement à l'évolution des modes d'action, les objectifs se transforment en revendications, ils se modifient, passant d'une contestation du loyer à une demande de logement pour les familles adressée à l'État. Ces évolutions, parce qu'elles autorisent bientôt l'usage de modes d'action directement liés à la compétition électorale, vont participer de la scission du syndicat ».<sup>66</sup>

La décision fut prise d'envoyer une lettre ouverte au Parlement. Les anarchistes s'y opposèrent vigoureusement, voyant là une façon policée de mettre la pression sur le Parlement plutôt de s'en remettre à l'action directe. En octobre 1911, Cochon devient un employé à temps complet du syndicat. Constant quitte le syndicat qu'il a créé, par dégoût contre « le fonctionnarisme syndical » et plusieurs sections protestent.

<sup>66</sup> Cécile PÉCHU, op. cité.



*Le 14 décembre 1911, menacé d'expulsion, se barricade dans son appartement, accroche une banderole à son balcon, hisse le drapeau rouge et convoque la presse. Le DAL a repris ses méthodes de coups médiatiques pour faire pression sur l'État, 100 ans après*

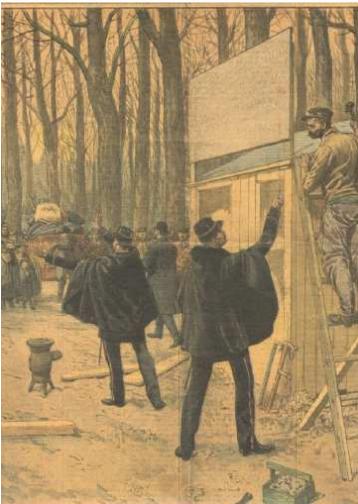
Aveuglé par sa popularité, Cochon annonce sa candidature pour les élections

municipales de mai 1912. La fragile synthèse du réformisme et de l'action directe revendicative s'est prise à son propre piège. C'en est trop. *La Guerre Sociale* titre « *quelle triste fin. Cochon, la vanité t'a perdu* ». *Le Liberaire* renchérit « *Puisse son acte guérir du culte des individus. Merci d'avoir été salaud !* ».

Privé du soutien des anarchistes, Cochon finira par saborder la dynamique d'un mouvement trop identifié à son seul leader. Il est exclu du syndicat.

Il continue ses actions, créant un syndicat concurrent, la *Fédération nationale et internationale des locataires*. Mais seule la presse bourgeoise rend compte des frasques, devenu le bouffon de service de la République.

Le mouvement est achevé par l'entrée dans la Première Guerre mondiale.



*Le 28 janvier 1912, opération « Maison avec Jardin » : le syndicat investit le jardin des Tuileries, y construit une cabane pour dénoncer l'expulsion de la famille Husson. Embarqués au commissariat sans suites, une solution est trouvée pour la famille en la personne d'un bourgeois qui se sent généreux.*

*« On peut lire sur une grande pancarte : maison avec jardin, offerte par l'Union Syndicale de Locataires et le Syndicat du Bâtiment de la CGT, à une famille de 10 personnes sans logis, chassés par les propriétaires parisiens, abandonnés par l'Assistance publique. Un jardin et pas n'importe lequel, un jardin de rois, celui des Tuileries » Le Petit Journal, supplément illustré, 11 février 1912.*

## 1922: « JE NE PAYE PAS, JE FAIS LA GREVE DES LOYERS », QUAND DES INTERNATIONALISTES ET DES PROSTITUEES FONT EXPLOSER LA MARMITE SOCIALE AU MEXIQUE....

**L**e Mexique post révolutionnaire fut traversé de 1922 à 1925, de l'Est à l'Ouest et du Sud au Nord par une onde de grève des loyers de dimension révolutionnaire. Ce fut le mouvement de masse et politique le plus puissant et le plus cohérent de la décennie 1920 au Mexique, avec la plus grande couverture dans tout le pays et avec un degré élevé de participation et d'effusion populaire. L'étincelle qui mit le feu aux poudres fut une rencontre improbable (quoique) d'anarchosyndicalistes internationalistes, de prostituées et de femmes au foyer...

### La situation politique et économique dans le Mexique postrévolutionnaire

Le Mexique connu une période révolutionnaire de 1910 à 1920, faite de guérilla et de troubles incessants, avec des factions régionales éclatantes en différents points du territoire, formant des alliances de circonstances ou durables, certaines factions politiques cherchant à conquérir le pouvoir central, d'autres, plus localistes cherchant juste à obtenir la terre et la liberté, *Tierra y Libertad*, tel le mouvement autour d'Emiliano Zapata. L'influence anarchiste était puissante dans la Révolution Mexicaine, notamment grâce au Parti Liberal Mexicain des frères Magon, qui avaient évolué du libéralisme bon teint à l'anarchisme intransigeant.

Après ces années d'agitation, le Mexique postrévolutionnaire essayait de se reconstruire, la bourgeoisie espérait bien retrouver enfin une normalité et un calme propice à ses affaires. Quant aux paysans, ils rêvaient que la réforme agraire promise soit mise en œuvre, et les ouvriers que les lois sociales prévues dans la constitution de 1917 améliorent leur vie quotidienne. Le Mexique à cette époque n'était pas un pays industrialisé, mais plutôt un pays de paysans et d'artisans, avec quelques petites industries locales, mise à part l'exploitation pétrolière dans le Golfe du Mexique, à Tampico. Le pays était également sous étroite surveillance de ses voisins Yanquis, qui ne voulaient pas d'une résurgence révolutionnaire à ses frontières, et qui couvaient de leur ambition les ressources pétrolières stratégiques.

## L'émergence de la question du logement dans le Mexique post révolutionnaire

Le problème du logement au Mexique, déjà évident pendant le Porfiriat<sup>67</sup>, devint pressant après l'épopée révolutionnaire (1910-1920). Le recensement de 1910 indiquait que 50 % des habitations enregistrées entraient dans la catégorie des baraques (*chozas*), généralement d'une seule pièce<sup>68</sup>. Près de 15 % des habitants de Mexico étaient sans-logis. De 1910 à 1920, période d'intense agitation révolutionnaire dans tout le pays, il y eut peu d'investissements dans le logement populaire alors que beaucoup de Mexicains migrèrent vers les villes à la recherche d'une plus grande sécurité. Au contraire, la politique de rénovation urbaine du centre-ville de Mexico, pour installer l'eau, l'électricité et le téléphone dans les quartiers bourgeois, contribua à l'aggravation de la crise du logement. Les résidents pauvres du centre-ville furent chassés vers les zones périphériques, où des milliers de personnes s'entassaient dans des immeubles à haute densité. Là-bas, les locataires manquaient d'installations de base pour l'eau et les égouts, faisant régner des conditions d'hygiène apocalyptiques, à tel point que le journal *El País* décrivait les quartiers populaires de la ville comme des « centres de maladie et de mort »<sup>69</sup>. Par ailleurs, l'absence de déserte par les transports publics (tramway) de ces quartiers populaires accentuaient leur relégation et leur ségrégation. Les mêmes phénomènes s'observaient à Guadalajara (alors la deuxième ville du Mexique) et dans le port de Veracruz<sup>70</sup>.

Les premiers gouvernements issus de la Révolution ont dû faire face à la demande de logements et surtout aux plaintes des locataires concernant l'augmentation notable des loyers. La première alarme vint du port de Tampico en 1912, à la fois en raison de la pénurie de logements populaires et du fait de l'augmentation continue des loyers<sup>71</sup>. Dans le port de Veracruz, la situation n'était pas meilleure, la population avait considérablement augmenté et les protestations des locataires se firent

---

<sup>67</sup> Période du régime autoritaire de Porfirio Díaz, de 1876 à 1911, qui déboucha sur la Révolution mexicaine à partir de 1910

<sup>68</sup> González Navarro, Moisés, *Historia moderna de México. El Porfiriato*, Editorial Hermes, México, 1973.

<sup>69</sup> A history of the Mexican anarchist María Luisa Marín and the 1922 Veracruz Renters' Movement by Andrew Grant Wood

<sup>70</sup> John Walton, "Guadalajara: création de la ville divisée", (in) Wayne Cornelius et Robert Kemper (éd.) *Latin American Urban Research. Volume 6, Changement métropolitain en Amérique latine : le défi et la réponse*. (Beverly Hills : Sage Publications, 1978), p.33

<sup>71</sup> Adleson Gruber, Lief, "Historia social de los obreros industriales de Tampico, 1906-1919, tesis de doctorado en Historia, Centro de Estudios Históricos, El Colegio de México, México, s.f., p. 105

entendre très tôt. Déjà en 1915, le gouverneur Cándido Aguilar dû publier un décret qui limitait l'augmentation des loyers à 10 %. Un an plus tard, le Président Venustiano Carranza, publia un décret réduisant les augmentations de loyer pour les considérer comme disproportionnées. En janvier 1916, le ministre de la Justice, Roque Estrada, émit une autre disposition favorable aux locataires du District Fédéral<sup>72</sup>, mais qui arriva tardivement : à cette époque, les habitants de la Capitale qui n'étaient pas propriétaires s'étaient déjà organisés en syndicat<sup>73</sup>.

Et cet exemple se répandit. À Noël 1916, le Syndicat des locataires (*Sindicato de inquilinos*) du port de Veracruz se forma, pour demander au gouvernement local de résoudre le problème de l'augmentation du loyer des maisons. L'année suivante, le gouverneur de l'État de Veracruz Cándido Aguilar légiféra de nouveau sur le problème des locataires de son État<sup>74</sup>. Les rapports sur les quartiers du District Fédéral étaient également alarmants, mais ils passèrent inaperçus auprès des autorités. La même chose se produisit à Guadalajara<sup>75</sup>.

Cette préoccupation populaire fut reprise par les dirigeants politiques. Au premier Congrès Socialiste Mexicain de 1919, le problème des locataires fut soulevé comme une demande urgente et généralisée de la classe ouvrière. Il faut dire que depuis 1914 les loyers avaient triplé, et absorbaient désormais 30 % du revenu d'un travailleur<sup>76</sup>. Le sujet figurait également parmi les mesures politiques et économiques proposées pour discussion au congrès : « maisons bon marché pour les travailleurs, réforme des lois sur la location et les expulsions, laveries et toilettes publiques gratuites »<sup>77</sup>.

Il est frappant de constater que le slogan de la révolution mexicaine – notamment porté par les anarchistes et par les zapatistes – *Tierra y Libertad*, la terre et la liberté, portait exclusivement sur la propriété rurale et sur la terre comme support de production et non comme support d'habitation. Les revendications urbaines restèrent

---

<sup>72</sup> Le District Fédéral est l'autre nom de la ville de México

<sup>73</sup> Berra, Ericka, "El movimiento inquilinario en la ciudad de México y el puerto de Veracruz 1916-1926, en *Movimientos populares en la historia de México y América Latina*, UNAM, México, 1987, pp. 381-394.

<sup>74</sup> García Mundo, Octavio, *El movimiento inquilinario de Veracruz, 1922*, SepSetentas, México, 1976.

<sup>75</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario en Guadalajara 1922", en *Habitación*, año 1, núms. 2 y 3, México, 1981, pp. 57-66

<sup>76</sup> Cité dans Ignacio Taibo II, « Inquilinos del D.F., a colgar la rojinegra », 3, *Instituto Nacional de Antropología*, pp. 103-6. Ignacio Taibo II offre une description détaillée de plusieurs *viviendas* basée sur le rapport de 1920.

<sup>77</sup> González Casanova, Pablo, *La clase obrera en la historia de México. En el primer gobierno constitucional (1917-1920)*, Siglo XXI Editores, México, 1980, P.173

un domaine vierge. Concernant le problème du logement, la Constitution de 1917, qui visait à établir les postulats formels de la Révolution mexicaine, n'est pas allée au-delà de ce que les industriels réformistes du milieu du 19<sup>e</sup> siècle avaient proposé et appliqué : que les usines devraient fournir des maisons et des services minimaux aux travailleurs.<sup>78</sup> Contrairement aux propriétés rurales, la possibilité d'une expropriation et d'une redistribution des propriétés et terrains urbains ne fut même pas évoquée<sup>79</sup>.

Les « conditions objectives » étaient donc déjà établies et les conditions « subjectives » aussi – puisque le problème du loyer était une préoccupation quotidienne – mais le mécontentement ne trouvait pas de canal pour s'exprimer. Une première tentative a été faite avec la formation de syndicats de locataires dans les villes de Mexico et Veracruz, mais elle n'avait pas alors rencontré d'écho.

### **Les précédents des grèves de locataires en Amérique latine et l'influence de la FORA argentine via le Pérou**

L'Amérique latine dans son cône Sud, avait déjà connu des mouvements de grève de locataires, d'amplitudes variables.

La première du genre, et certainement celle qui avait le plus frappé les esprits par son ampleur, avait été la grève des locataires de Buenos Aires, à l'initiative des anarchosyndicalistes de la FORA. Avec les vagues successives d'immigrants, l'Argentine avait reçu un grand nombre d'agitateurs anarchistes, ce qui a été connu comme « l'immigration libertaire ». Au début du siècle (1901), la Fédération ouvrière régionale argentine (FORA) avait déjà été fondée et l'année suivante commença avec une grève générale, qui initia une succession des mobilisations ininterrompues qui culminèrent 20 ans plus tard avec le massacre de Patagonie.

---

<sup>78</sup> De fait, les ouvriers industriels ne participèrent pas directement au mouvement, du fait que souvent ils n'avaient pas de problème de logement vu que les entrepreneurs étaient dans l'obligation légale de les loger dans de bonnes conditions. Les membres des syndicats de locataires appartenaient une gamme variée des secteurs populaires citadins. À Veracruz ce furent les prostituées et les habitants des patios. À Guadalajara participèrent les populations de *vecinidades* et des zones populaires paupérisées comme Mexicaltzingo et Analco. Les militants les plus actifs provenaient des secteurs qui faisaient partie du prolétariat urbain, gravement affecté par la crise économique : artisans, boulangers, vendeurs des rues, personnels de services, charpentiers en plus des veuves de guerre, des mendiants et des sans-emploi. Un public qui avait été traditionnellement travaillé par la propagande anarchiste. In Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario 1922", in *Encuentro*, Guadalajara, El Colegio de Jalisco, vol 1. , num. Enero-marzo 1984, p. 7-28.

<sup>79</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, *ibid.*

C'est dans ce contexte d'insurrection ouvrière libertaire, que s'inscrit la première grève des locataires en Amérique latine. La ville de Buenos Aires a concentré un prolétariat turbulent dans des *conventillos*, des quartiers populaires et des maisons de locataires. Face à « l'impossibilité de vivre, étant donné le prix que les propriétaires et les intermédiaires font payer pour des habitations incommodes, cela nous oblige à ne pas payer de loyer tant qu'ils ne seront pas réduits de 30 pour cent. » *La Protesta*, organe officieux de la FORA, publia un manifeste en 1907 qui déclencha le mouvement de grève généralisé des locataires « *Le mouvement contre l'impossibilité de vivre en travaillant est un fait et il manque pour son succès qu'il soit soutenu par les locataires de cette ville.* » Près de 40 000 locataires cessèrent de payer le loyer, des incidents éclatèrent avec les forces de l'ordre, mettant la ville dans une situation préinsurrectionnelle. Suite à ce mouvement, un certain nombre d'anarchistes durent fuir se réfugier à l'étranger ou furent expulsés.

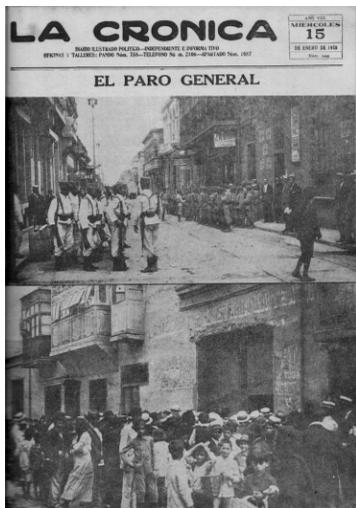
Sept ans plus tard, en 1914, au Pérou, le journal anarchosindicaliste *La Protesta*, qui avait adopté ce nom en référence au journal de la FORA, rapportait une grève des locataires à Lima, au Pérou. Le surpeuplement des classes populaires de la capitale péruvienne était alarmant. Près de la moitié de la population de la province de Lima (42,5 %) vivait dans une seule pièce.<sup>80</sup>



De nouveau le 13 avril 1919, *La Protesta* publiait le Manifeste du Comité Pro-Abaratamiento de las Subsistencia, Comité pour la baisse des prix des moyens de subsistance, mené par l'ébéniste Nicolás Gutarra. L'objectif de ce comité était de faire baisser les prix des aliments de base, des vêtements, du transport, des impôts et des loyers, qui avaient tous considérablement augmenté pendant la Première Guerre mondiale du fait

<sup>80</sup> Pareja, Piedad, *Anarquismo y sindicalismo en el Perú*, Ediciones Rikchay, Lima, p. 33

de la spéculation sur les produits de première nécessité, sans que les salaires augmentent en conséquence. *La Protesta* de Lima suivait avec attention les événements de la Révolution Mexicaine. Dès 1911, elle lança une campagne d'appui au Parti Libéral Mexicain, et à son journal *Regeneración* : « *Prolétaires du Pérou : les rebelles qui défendent énergiquement leurs terres et leur liberté, ont besoin du soutien de leurs frères, déshérités et opprimés. C'est ce qu'ils demandent et nous devons remplir notre devoir de solidarité. Aujourd'hui pour eux, demain pour nous. Lisez Regeneración et vous saurez quoi faire !*<sup>81</sup> »



Le 1er mai 1919, le Comité déclencha une grève générale, et, le 4 mai, une grande manifestation à Lima fut violemment réprimée. Dans la ville d'El Callao, qui connut un arrêt total de l'activité, de sérieux affrontements entre l'armée et les ouvriers eurent lieu, émaillés de pillages, et entraînant un grand nombre de morts. Le 26 avril, dans le local de la Société des Fils du Soleil (*Sociedad Hijos del Sol*), la police arrêta les ouvriers anarchistes Nicolas Gutarra et Carlos Barba. En réaction à ces arrestations, le Comité décrète une nouvelle grève pour le 27 mai. Le gouvernement imposa alors la loi martiale, et organisa des descentes dans les domiciles privés des anarchistes. Une nouvelle force antiémeute, dénommée Garde Urbaine (*Guardia Urbana*) fut créée, en raison des réticences de certaines troupes à réprimer les ouvriers.

Mais le mouvement populaire ne recula pas. Le 4 juillet, un soulèvement militaire du commandant de l'armée, le colonel Álvarez, et du candidat aux élections Augusto Leguía déposa le président Pardo. Le Comité pro-Baisse du prix des moyens de subsistance profita du renversement de Pardo pour obtenir la libération des ouvriers emprisonnés. Le 12 juillet, les détenus libérés furent accueillis par des manifestations populaires de joie. Dans la foulée, le Comité Pro-Baisse du prix se transforma en Fédération Ouvrière Régionale Péruvienne (*Federación Obrera Regional Peruana, FORP*), de tendance anarcho-syndicaliste, fortement influencée par la FORA Argentine. Dans sa Déclaration de Principes, la Fédération ouvrière régionale du Pérou déclarait « *Qu'elle est internationale, qu'elle accueille en son sein tous les travailleurs sans distinction de race, de sexe, de religion ou de nationalité ; elle commémore le 1er mai comme un jour de haute protestation du prolétariat international et elle affirme que "l'émancipation des travailleurs est l'œuvre*

<sup>81</sup> Chumpitaz, M. (pseudonyme de Delfín Lévano), « La revolución mexicana », *La Protesta*, no. 30, V/1914, p. 1.

des travailleurs eux-mêmes.” » Par la suite la FORP devint la section au Pérou de l’AIT en 1922. Cependant le nouveau président Leguía n’entendait pas que l’agitation sociale se continua. Il usa donc de la double tactique de la conciliation avec les syndicats réformistes et de la répression des anarchosyndicalistes pour éteindre le mouvement social. De nouveau, de nombreux militants péruviens durent s’enfuir à l’étranger, et notamment au Mexique.

## Le Mexique, terre d’accueil des anarchosyndicalistes latinos persécutés

Le Mexique fut toujours une terre d’accueil pour les révolutionnaires persécutés, et notamment anarchistes. Le premier groupe anarchiste mexicain fut fondé en 1870 par le grec Plotino Rhodakanaty. Certains révolutionnaires étaient aussi attirés par l’utopie révolutionnaire qui émanait du Mexique dans les années 1910-1920. Des Américains du nord participèrent même en 1911 à la brève Commune de Basse-Californie, au côté des membres du Parti Libéral Mexicain des frères Magon.

Plusieurs réfugiés anarchistes espagnols, argentins ou péruviens, jouèrent un rôle non négligeable dans la grève des loyers au Mexique. Il ne fait aucun doute qu’ils apportèrent leur savoir-faire appris dans les luttes de locataires dans leurs pays respectifs.



**Victor Recoba (1), Dur-ruti (2) Ascaso (3) et d’autres anarchistes à Mexico, 1925.**

*Victor Recoba dit Alejandro Montoya, L’ange noir exterminateur,*

Victor Recoba, connu sous le pseudonyme d’Alejandro Montoya au Mexique, fut l’ange noir exterminateur pour reprendre le titre d’un article de Paco Ignacio Taibo II qui lui est consacré<sup>82</sup>. Métis originaire du Pérou, il était arrivé à Veracruz fin 1919, après avoir fui le Pérou et avoir été expulsé du Venezuela, de Cuba et d’autres pays. Il logeait chez Herón Proal, lui-même d’origine française par son père, qui fut l’âme du mouvement des locataires de Veracruz et au-delà du Mexique. Il participait au groupe *Antorcha Libertaria*, la Torche libertaire, et à sa publication destinée aux travailleurs *Solidaridad*<sup>83</sup>.

Victor Recoba était ouvrier à dans les usines de confiserie de Zahler et de La Suiza et a mené une intense agitation syndicale en leur sein. Anarchosyndicaliste, il préconisait

---

<sup>82</sup> Paco Ignacio II Taibo, “Andanzas de un anarquista peruano: El Ángel Negro Exterminador”, en *Fin de Siglo*, núm. 8, noviembre de 1986, pp. 36-42

<sup>83</sup> García Mundo, 1976, *Ibid.*, p. 53

de constituer un syndicat unique basé sur des principes de classe et libertaires. En septembre 1921, lors du premier congrès de la CGT mexicaine, il fut le représentant de deux groupes de Veracruz (le groupe culturel de Río Blanco et l'Union des Jeunes Communistes de Santa Rosa). Ses interventions furent chargées de vives critiques libertaires contre les communistes (marxistes) et il se positionna en faveur d'une rupture avec eux, ce qui finalement eut lieu plus tard.

La grève de mai 1922 à laquelle il participe, pendant la grève des locataires, est interrompue douze jours plus tard et il rejoint alors les rangs des chômeurs. En novembre 1922, il participe en tant que délégué du Comité national au deuxième congrès de la CGT. La relation étroite entre les communistes et les anarchistes de Mexico n'était pas du goût de Recoba, qui s'est exprimé en faveur d'un anarchisme « pur » et sans compromis avec des groupes qu'il considérait comme autoritaires pour avoir placé leurs espoirs de justice dans la Russie bolchevique-étatiste qui réprimait les grévistes et qui pourchassait les libertaires. Il fut désigné administrateur du journal de la CGT *Nuestro Ideales*, Nos idéaux.



*Victor Recoba, marchant dans les rues de Mexico, avec Ascaso et Durutti, 1925*

En 1925, il fit partie de la commission de liaison externe de la CGT pour convoquer, conjointement avec la FORA argentine, un congrès continental anarcho-syndicaliste américain, qui ne put avoir lieu du fait de la répression<sup>84</sup>.

Le Président mexicain Álvaro Obregón décréta son expulsion le 1er mars 1923, suite à une grève des tramways particulièrement violente. Vivant caché, il esquaiva cet ordre sans renoncer à son œuvre révolutionnaire. En octobre 1923, sous l'identité d'Artemio, il entama une

polémique avec Enrique Flores Magón, qui s'était rapproché des bolchéviques. Il participa à Tampico à la constitution du Syndicat des travailleurs du pétrole, adhérent à la CGT. En 1924, il propageait l'Idée anarchiste dans les zones rurales et,

---

<sup>84</sup> Il y eut seulement quelques rencontres à Panama. Le projet d'une association continentale américaine des anarchosyndicalistes ne vit le jour qu'en 1929, avec la création de l'ACAT, l'Association continentale américaine des travailleurs, sous-secrétariat de l'AIT en Amérique, qui regroupait la FORA, la CGT mexicaine, le FORP péruvienne, le COB Brésilienne, la FOL de la Paz, la FORP péruvienne, la FORU Uruguayenne, le *Centro Obrero Regional* du Paraguay, le *Comité Pro Acción Sindical* du Guatemala, la *Agrupación Obrera de Estudios Sociales de San José* du Costa-Rica, *Cultura Libertaria* de New York, le groupe *Luz y Acción* de l'Équateur, et même les IWW du Chili.

avec Enrique Rangel, il constitua le cercle libertaire *Los Iguales*, les Égaux, et, à travers lui, promut la fondation du Syndicat des travailleurs de l'eau gazeuse. Il vivait en union libre avec Herminia Cortés. En 1925, il accueillit Durutti et Ascaso, militants de la CNT-AIT espagnole, lors de leur passage au Mexique, et participa avec eux à des attaques de banque pour financer le mouvement anarchosyndicaliste et les écoles rationalistes. Après quoi il quitta le pays en mai 1925. Il continua à collaborer avec certains journaux anarchistes par la suite

*Jenaro Laurito l'argentin farouchement anticlérical*

Jenaro Laurito, qui fut le meneur du mouvement des locataires à Guadalajara, était d'origine argentine, militant de la FORA, et dans sa carrière d'agitateur anarchiste, il avait été expulsé de sa patrie et d'autres pays d'Amérique latine<sup>85</sup>.

Il se distingua par un anticléricalisme farouche, qui lui valut d'être expulsé du Mexique. Déjà en 1921, les partisans du Syndicat de Locataire de Guadalajara qu'il avait contribué à fonder avaient profité du 1er Mai pour aller accrocher une bande-rouge et noire en haut de la cathédrale, réclamant la baisse des loyers. C'est Miguel Gomez Loza, dirigeant syndicaliste chrétien et futur chef civil du mouvement de guérilla catholique des *crisetros* de Jalisco, qui se chargea de décrocher l'outrage à l'Église.<sup>86</sup>

Le dimanche 26 mars 1922, en pleine grève des locataires, le conflit avec les Syndicats Chrétiens monta en intensité. Selon le rapport de police de l'époque « *Une centaine d'hommes armés, dirigés par Jenaro Laurito, dirigeant syndical d'origine argentine, et Justo Gonzalez, ancien chef de police, ont été mis en fuite par un millier de catholiques non armés, qui avaient été agressés après avoir quitté la messe* ». Un affrontement éclata entre manifestants du Syndicat des locataires révolutionnaires qui défilaient et des travailleurs catholiques qui quittaient la messe dominicale dans l'église de San Francisco, laissant 6 morts dans les rangs des travailleurs catholiques.<sup>87</sup>

La responsabilité du déclenchement de ces violences n'est pas établie. Le lendemain, une gigantesque manifestation suivit les funérailles, puis alla demander justice au gouverneur Valadés Ramirez. Tous les magasins étaient fermés, les tramways en grève et les maisons recouvertes de crêpes noires. Le Président de la République Obrégon répondit aux télégrammes réclamant la punition des coupables :

---

<sup>85</sup> Moreno Ochoa, Juan, *Semblanzas revolucionarias. Diez años de agitación política en Jalisco*, edición del autor, Guadalajara, 1959

<sup>86</sup> Matar y morir por Cristo Rey: aspectos de la cristiada, De Fernando Manuel González p. 59 ; *La Cristiada: El conflicto entre la iglesia y el Estado*, Jean A. Meyer, p. 118

<sup>87</sup> A. Meyer, *ibid.*, p. 121-122

« L'exécutif de mon bureau condamne les manifestations de violence enregistrées dans cette capitale dont les conséquences malheureuses sont irréparables, et avec toutes les diligences requises, les autorités se sont adressées à cette municipalité afin que les responsables soient immédiatement appréhendés et punis conformément à la loi, vous pouvez être sûr que la justice sera satisfaite. » Mais comme le Gouverneur avait informé Mexico que les catholiques tués étaient en fait des contre-manifestants, Obrégon reçut le télégramme suivant de l'Association catholique de la jeunesse mexicaine : « *Le Centro Juventud Catolica rectifie le rapport du gouverneur, nous estimons qu'il n'y a pas eu de contre-manifestation catholique dimanche, mais une foule socialiste a violemment agressée les ouvriers catholiques finissant de quitter leurs pieux exercices dans l'église de San Francisco. Notre association exige et attend la justice et est surprise que la seule mesure a été le renvoi de l'inspecteur de police coupable alors qu'il y a des rumeurs selon lesquelles d'autres criminels resteront impunis.* » Obrégon répondit de nouveau « *Vous pouvez être sûr que l'exécutif dont j'ai la charge travaillera avec toute la diligence et l'énergie afin que les attaques coupables enregistrées soient dûment punies, ce pourquoi j'ai déjà ordonné l'expulsion Jenaro Laurito et d'autres étrangers qui ont pris part à ces événements scandaleux.* » Obrégon, qui menait pourtant officiellement une politique anticatholique prenait position dans les affrontements entre locataires et propriétaires, en faveur de l'Ordre et de la Propriété, sans surprise...

*Leopoldo Urmachea, à la quête de l'unité ouvrière*

Né en 1890 à Callao au Pérou, Leopoldo Urmachea s'était engagé très jeune dans le mouvement anarchiste, dans le syndicat des boulangers *Estrella de Peru*. Dès 1905 il était un des orateurs des meetings du Premier Mai. Ami de Victor Recoba. Ils avaient participé ensemble au Pérou aux luttes pour la journée de 8 heures et pour la diminution des prix, ce qui leur avait valu d'être expulsés.

Urmachea arriva au Mexique à la mi-août 1919<sup>88</sup>, contraint de laisser derrière lui son fils Floréal, qui mourut peu de temps après faute de soins. À Mexico, il rejoignit le Syndicat des Ouvriers Boulangers dont il devint rapidement le secrétaire.

Même s'il continuait de fréquenter Recoba<sup>89</sup>, il fut fortement impressionné par la Révolution Russe. Il fit parti des créateurs en 1920 du premier parti communiste mexicain, la Fédération communiste du prolétariat mexicain (FCPM), en fait encore très influencé par l'anarchosyndicalisme de par ses positions anti parlementaires et ses tactiques d'action directe. Le 8 décembre 1919, il signa le premier manifeste du

---

<sup>88</sup> P. Yankelevich, México, país refugio: la experiencia de los exilios en el siglo XX, p 248

<sup>89</sup> Ils accueillirent ensemble Víctor Raúl Haya de la Torre, le futur fondateur de l'Alliance populaire révolutionnaire américaine APR, lors de son exil à Mexico en 1923

Bureau latino-américain de la IIIe Internationale (Comintern) aux travailleurs d'Amérique latine.<sup>90</sup>

Il défendait les thèses du syndicat unique par usine et la politique du front syndical unique. Le 17 septembre 1920, il est nommé, par la FCPM, polémiste contre les chefs de la CROM Ricardo Treviño et Salvador Álvarez. Les efforts d'Urmachea pour parvenir à la cohésion des différentes tendances dans un seul syndicat furent couronnés en février 1921 avec la fondation – en compagnie de Recoba, Proal et d'autres – de la Confédération générale des travailleurs (CGT). Toutefois l'unité des anarchistes et des communistes fut brève. La CGT adhéra temporairement à l'Internationale Syndicale Rouge (ISR) communiste le temps d'envoyer une délégation à Moscou pour faire la lumière sur la question des relations entre syndicat et



*Leopoldo Urmachea avec des membres de la CGT à Mexico, 1921.*

parti. Pour les anarchosyndicalistes de la CGT, fortement majoritaires, il était exclu que le syndicat soit la courroie de transmission d'un parti politique, même bolchévique. Quand les délégués mexicains, de retour de Moscou, firent leur rapport sur l'ISR, la CGT quitta immédiatement l'Internationale rouge et participa à la création fin 1922 de l'Internationale anarcho-syndicaliste, l'AIT, dont elle devint la section mexicaine.

Entre temps, Urmachea avait été expulsé du Mexique par le régime d'Obregón. Tout contact avec lui fut perdu. Selon le témoignage de Rafael Carrillo, « il est probable qu'il fut expulsé au Guatemala, où il essaya un temps de maintenir une activité politique. Néanmoins c'était déjà un homme âgé, frappé par la vie d'un combattant ».

*Ruiz Madrid, le révolutionnaire professionnel*

À Veracruz, il y avait beaucoup d'Espagnols du côté des propriétaires, mais il y avait aussi des immigrants péninsulaires dans les rangs des locataires anarchistes. Ruiz Madrid se distingua durant la grève des locataires, par ses discours enflammés. D'origine espagnole, âgé de 33 ans en 1922, il vivait dans les locaux du syndicat

---

<sup>90</sup> Maldonado Leal, Edelmiro, Brève histoire du mouvement ouvrier mexicain, Université autonome de Sinaloa, 1981

CGT, et n'avait « d'autre travail que la révolution sociale ». Il finit par déménager de force, dans une prison de la Capitale<sup>91</sup>.

En conclusion, on peut dire que les militants anarchistes réfugiés au Mexique, loin d'être des suiveurs dans les luttes locales y apportèrent au contraire, leur capacité d'initiative, d'organisation et leur expérience concrète. Pour ces militants, leur patrie n'était pas celle où ils étaient nés, mais la patrie humaine universelle de ceux qui luttent pour la liberté.

## **La grève des locataires de 1922, un mouvement spontané ?**

La grève des locataires au Mexique s'inscrit dans une solide tradition de lutte anarchiste tant mexicaine que latino-américaine.

Toutefois, dans le cas du Mexique la grève des locataires ne s'est pas cantonnée à une seule ville – souvent la Capitale – mais a démarré d'une ville de « province », Veracruz, pour s'étendre partout comme une trainée de poudre, y compris dans villes moyennes, et ce en l'absence de coordination centrale du mouvement.

Certains commentateurs ont vu dans cette absence de centralisation la preuve qu'il s'agissait d'un mouvement spontané et qui de fait était voué dès le départ à l'échec. Cependant, en analysant les informations dont nous disposons, émerge l'existence d'un processus plus complexe et interconnecté qui nous permet de concevoir une origine commune de la grève des locataires, avec des coïncidences idéologiques et des similitudes tactiques. De telles convergences suggèrent un mouvement à caractère national et avec des objectifs politiques qui dépassent la sphère locale et les revendications immédiates et matérielles, qui jusqu'à présent ont été les explications les plus courantes du mouvement. Nous partageons notamment l'analyse qu'en fait Jorge Durand, dans son article *Huelga nacional de inquilinos : los antecedentes del movimiento urbano popular en México*, paru dans *Estudios Sociológicos*<sup>92</sup> et qui sert de colonne vertébrale à ce texte.

Les causes conjoncturelles (la croissance démographique exponentielle, la prédominance de propriétaires étrangers et le sentiment nationaliste, les particularités des villes industrielles et capitalistes) ne suffisent pas en effet à expliquer à elles seules l'ampleur et la propagation rapide du mouvement des locataires à travers le pays. Si les taux de croissance démographique pouvaient être décisifs à Veracruz et à

---

<sup>91</sup> Taibo, idid., p. 95

<sup>92</sup> Jorge Durand, *Huelga nacional de inquilinos: los antecedentes del movimiento urbano popular en México*, paru dans *Estudios Sociológicos*, Vol. 7, No. 19 (Jan. —Apr., 1989), pp. 61-78

Mexico<sup>93</sup>, dans le cas de Guadalajara, le bastion anarchiste, l'augmentation de la population n'était pas significative. Si à Veracruz la confrontation a été dirigée contre de nombreux propriétaires étrangers<sup>94</sup> cela ne s'est produit ni à Mexico ni à Guadalajara. Si la cause est recherchée dans les problèmes générés par le développement capitaliste des villes, comment expliquer l'émergence de mouvements de locataires dans les petites villes comme Tlacotalpan, Ocotlán, Jalisco, entre autres ? D'où peut-être l'étonnement de la presse de Veracruz que la grève s'étende dans la ville d'Orizaba : « *Bien qu'il y ait pas de problème de logement et qu'il y ait beaucoup de maisons, à Orizaba il y a un syndicat de locataires* »<sup>95</sup>.

Vu sous cet angle, le mouvement des locataires n'est pas resté concentré sur les événements du port de Veracruz, du District fédéral ou de Guadalajara. C'était une grève nationale, dispersée certes, mais avec une origine commune : la volonté politique assumée par les groupes anarchosyndicalistes et communistes d'organiser des syndicats de locataires dans tout le pays et de faire grève.

Il faut se replacer dans le contexte politique de l'époque. Après 10 ans de Révolution, le pays aspire à un retour au calme. Le Président Álvaro Obregón, tout en menant une politique de réformes agraires et de décrets anticatholiques, entretient de bonnes relations avec les États-Unis, notamment par la vente de pétrole. Pour assoir son pouvoir, il s'appuie sur le principal syndicat, la CROM, *Confederación Regional Obrera Mexicana*. En échange du maintien de la paix sociale par la CROM celle-ci se voyait reconnaître – en application de l'article 123 de la constitution de 1917 – un quasi-monopole sur la représentation syndicale et l'arbitrage des disputes salariales. La CROM et ses membres (les cromistes) étaient ainsi cooptés dans le projet de reconstruction politique et économique de l'État-nation mexicain. Pour les remercier, plusieurs dirigeants de la CROM furent même nommés ministres. Les éléments radicaux, et principalement les anarchosyndicalistes, quittèrent écœurés la CROM en 1921 pour fonder en septembre de la même année, la CGT mexicaine, d'orientation anarchosyndicaliste.

Pour assoir son développement, la CROM – qui devenait une organisation de plus en plus corrompue – avait concentré son action vers les ouvriers industriels : dans les textiles, les mines, les chemins de fer, les tramways, ne laissant aucun espace

---

<sup>93</sup> García Mundo, Octavio, *El movimiento inquilinario de Veracruz, 1922*, SepSetentas, México, 1976; Berra, Ericka, "El movimiento inquilinario en la ciudad de México y el puerto de Veracruz 1916-1926, en *Movimientos populares en la historia de México y América Latina*, UNAM, México, 1987, pp. 381-3

<sup>94</sup> comme le souligne et le soutient Manuel Castells, dans *La ciudad y las masas*, Alianza Universidad, Madrid, 1983.,

<sup>95</sup> cité dans García Mundo, *ibid.*, p. 105.

aux militants révolutionnaires. De sorte que pour ces derniers, promouvoir et diriger les syndicats de locataires était l'opportunité d'ouvrir un nouvel espace pour l'action syndicale et politique.

Toutefois en 1921, les anarchosindicalistes n'étaient plus la seule tendance révolutionnaire au Mexique. Des jeunes qui n'avaient pas connu la Révolution mexicaine, et quelques-uns de leurs aînés qui avaient manqué le train de l'« institutionnalisation révolutionnaire », étaient éblouis par la Révolution Russe. D'autant plus que l'Internationale bolchévique, le Komintern, plaçait de grands espoirs dans le redémarrage du mouvement révolutionnaire mondial au Mexique après avoir échoué en Europe. Les Communistes Russes, qui ne pouvait pas se permettre de voir contester leur monopole sur la Révolution mondiale, avaient délégué à Mexico un quatuor d'agitateurs de choc et expérimentés : le britannique Charles Philpps, l'américain Luis Fraina ainsi que le japonais Sen Katayama, rejoint ensuite par le suisse Alfred « Stirner », Edgar Woog de son vrai nom qui était le lien avec les jeunes communistes<sup>96</sup>). Ils étaient arrivés pourvus d'une somme d'argent confortable pour permettre le développement de leur propagande, mais aussi dans l'espoir de convertir les anarchistes mexicains – au besoin en les achetant – à la beauté du marxisme – léninisme.



*Logo de la CGT, section mexicaine de l'AIT*

Il s'instaura très vite une compétition entre les anarchistes et les communistes, ces derniers voulant imposer leur point de vue et leur mode d'organisation héritée du « socialisme scientifique » et auréolé de la gloire de la Révolution Russe. Il en fallait plus pour impressionner les anarchistes mexicains ou internationalistes qui en avaient vu d'autre, mais cela eu un certain impact sur les jeunes étudiants de Mexico, ce qui ne fut pas sans conséquence pour le futur mouvement des locataires.

Les revendications urbaines étaient donc un domaine « vierge ». Ce furent les anarchistes qui les premiers se saisirent de la question, d'autant plus que leur assise populaire leur faisait saisir l'importance du sujet pour la classe laborieuse. Le 22 février 1921, lors de son premier congrès, la CGT, le problème des locataires fut discuté et il fut décidé d'intervenir politiquement à travers l'organisation syndicats de locataires : « *La CGT procèdera à organiser les locataires de toute la région Mexicaine afin de réaliser un mouvement général en faveur des intérêts populaires* »<sup>97</sup>.

---

<sup>96</sup> Hart, John M., *El anarquismo y la clase obrera mexicana, 1860-1931*, Siglo XXI Editores, México, 1984

<sup>97</sup> Herón Proal y la rebelión inquilinaria de 1922, Ricardo Luqueño Romero



Herón Proal, que nous retrouverons comme leader charismatique des locataires *jarochos*<sup>98</sup>, participa à ce Congrès de fondation<sup>99</sup>, au même titre que Victor Recoba, Leopoldo Urmachea, Jenaro Laurito – qui mena le mouvement à Guadalajara – ou Ruiz Madrid.

Cette agitation inquiéta les politiciens. À Guadalajara, le syndicat des locataires emmené par Jenaro Laurito avait planté une banderole rouge et noire sur la cathédrale à l'occasion du Premier mai. Le problème du loyer était sur toutes les lèvres.

Les politiciens essayèrent aussi de se saisir de la question. Dans le Yucatan, le gouverneur local avait fait voter des lois de protection des locataires. À Veracruz, le nouveau maire élu en janvier 1922, Rafael

García Auli<sup>100</sup>, essaya d'utiliser le mécontentement des locataires à des fins électoralistes puis clientélistes, et essaya à cette fin de prendre la direction du premier syndicat de locataires de Veracruz qui avait été créé en 1916. C'est en réaction à cette manœuvre que la branche radicale du syndicat, emmenée par Proal, fit sécession et créa le 4 février le Syndicat Révolutionnaire des Locataires.

À la Chambre des députés, la question fut discutée et il fut proposé « *d'exiger que tous les propriétaires ne facturent pas plus de 10 pour cent par an de la valeur cadastrale des propriétés* » (*El Informador*, 1er décembre 1921). Pour sa part, le secrétaire à l'Intérieur déclara que « *le problème le plus intéressant pour le gouvernement est la location de maisons, car si un remède à une situation aussi critique n'est pas trouvé à temps... il y aura un déséquilibre complet* » (*El Informador*, 8 décembre 1921).

Fin décembre 1921, lors de son premier congrès ordinaire, le Parti communiste adopte la proposition anarchiste d'organiser les locataires. Les discussions mirent en évidence que le problème du logement était répandu à travers le pays, en conséquence les délégués communistes furent invités à organiser les locataires et à diriger

---

<sup>98</sup> Surnom des habitants de Veracruz

<sup>99</sup> García Mundo, *ibid.*, p. 14

<sup>100</sup> surnommé « El Negro », docker, membre du Syndicat des débardeurs. Il avait été élu le 2 janvier 1922 maire de Veracruz, sur un discours populiste nationaliste, qui avait séduit les classes populaires et les locataires, face à un représentant de la petite bourgeoisie locale, Natalio Ulibarri, propriétaire du magasin de vêtements « La Galatea », qui représentait de fait les propriétaires de logements.

le mouvement. Herón Proal, qui avait été reconnu pour son leadership naturel dans le port de Veracruz, avait également invité à participer à ce congrès<sup>101</sup>. Bien que Proal, anarchiste, refuse d'adhérer au Parti Communiste, ce dernier décida de l'appuyer, sans abandonner l'espérance de pouvoir le diriger un jour.<sup>102</sup>

Mais les délégués communistes n'étaient pas encore retournés chez eux que, le 2 janvier 1922, l'activiste anarchiste argentin Jenaro Laurito réveilla le peuple *tapatío*<sup>103</sup> exhortant la foule dans un marché de la ville à ne pas payer les loyers. Les anarchistes avaient pris les devants.

## **VERACRUZ : Origine et foyer du mouvement des locataires mexicains**

*Les hermanas prostitutas, les sœurs prostituées, brûlent leurs matelas dans la rue et lancent le mouvement à Veracruz*

Lorsque les prostituées du quartier ouvrier La Huaca de Veracruz décident, le 6 mars 1922, de mettre le feu à leur matelas au milieu de la rue et de cesser de payer le loyer à leurs propriétaires, elles n'imaginent certainement pas qu'elles vont par ce geste mettre le feu à toutes les villes du pays, et enclencher le mouvement social le plus long et le plus dur des années 1920 au Mexique.

Début 1922, la municipalité de Veracruz décida d'augmenter l'eau de 10 %, hausse que les propriétaires firent passer sur les loyers, créant un premier mouvement de mécontentement, qui s'accompagna de lettres de protestation au Maire fraîchement élu, qui se disait lui-même pourtant « communiste »<sup>104</sup>. Ces lettres restèrent lettre morte, faisant croître le désir d'actions plus directes.

Le 3 février 1922, un fonctionnaire zélé de la municipalité, le régisseur de la santé publique, envoya une note à tous les propriétaires de maisons de location pour leur rappeler le décret sur l'hygiène de juillet 1915 et leur fixa un ultimatum de 15 jours pour qu'ils fassent mettre leurs locataires en conformité. Ce faisant, il voulait montrer au nouveau Syndicat révolutionnaire des locataires qui venait de se créer récemment que le Municipalité prenait le sujet du logement à cœur. Les propriétaires

---

<sup>101</sup> Garcia Mundo, 1976 *ibid.* p. 15 ; Taibo, 1983, *ibid.*

<sup>102</sup> Mano Gill, *Episodios mexicanos*; México en la Hoguera, Editorial Azteca, S. A. México, D. F., 1960, p. 168

<sup>103</sup> Surnom des habitants de Guadalajara

<sup>104</sup> Rafael García Auli, dit *El Negro*, n'avait-il pas participé en 1919 à la création du groupe anarchiste *Evolución Social* – qui deviendra ensuite *Antorcha Libertaria* – avec Manuel Díaz Ramírez, secrétaire de la CGT de Veracruz, Úrsulo Galván et Almanza. Si Proal et Galvan étaient restés fidèles à leurs idéaux en participant à la création de la CGT, Garcia avait quant à lui rejoint la CROM et le camp du Pouvoir, Manuel Almanza – *Historia del agrarismo en el estado de Veracruz*

profitent de cette injonction pour annoncer aux prostitués qu'ils allaient encore augmenter les loyers.

Les locataires – dont les prostituées – avaient envoyé des lettres de protestation au maire, restées sans réponse. Le 27 février, le Syndicat révolutionnaire, emmené par la fougue de Herón Proal, *el popularísimo dinamitero*, le « popularissime dynamiteur » ainsi que les prostitués appelèrent donc à une réunion dans le local de la police du quartier avec les propriétaires des maisons situées dans la *zona de fuego*, le quartier rouge du port de Veracruz. Un seul propriétaire se déplaça, lequel accepta de baisser son loyer à 1 peso, sachant que le loyer habituel était du double, car les propriétaires estimaient que les prostitués utilisaient leur habitation comme « maison de commerce ». Devant le mépris du reste des propriétaires, les prostituées annoncèrent qu'elles se mettaient en grève de loyer.

Le journal bourgeois *El Dictamen* décrit la suite « à deux heures de l'après-midi... dans la rue Guerrero et entrant dans la cantine El Bosque, Proal demanda à



*M. Mariano García d'appeler les femmes de mauvaise vie à une grande assemblée qu'il se proposait de tenir dans le patio La Vega, situé entre les rues Progreso et Juan Soto. En moins de temps qu'un chant de coq, quatre-vingts femmes se sont rassemblées... Proal attaqua la bourgeoisie exploiteuse et clama que la révolution sociale éclate, que tremble le monde, que les cieux*

*Proal et des femmes du mouvement des locataires, 1922*

*s'effondrent, que vacille l'humanité, que les chutes du Niagara s'écroulent, que les mers débordent, que les égouts se brisent, que la lumière s'éteigne, que les tramways s'arrêtent, que les voitures explosent, que le globe soit rasé, mais qu'elles ne soient pas laissées sans qu'on leur rende justice... »*

Il continua : « *l'heure de la justification sociale est là et pour vous, c'est le temps de la libération. Vous êtes de grandes citoyennes et je suis ici, sœurs, pour dire que vous pouvez brûler ces taudis sales où vous êtes misérablement exploité par la bourgeoisie.* » Encouragé par leur réponse, il poursuivit : « *Vous devez brûler ces maisons et détruire la bourgeoisie... Vous êtes toutes des femmes énergiques, et vous n'avez pas à défendre cette exploitation.* »

Après cela, Proal termina son discours et parti. Au moment où les femmes retournaient dans la rue, elles tombèrent sur leur percepteur de loyers haï, José « *el Chato* » Montero. Enhardies par le discours incendiaire de Proal, elles bombardèrent l'administrateur de pierres. (*El Dictamen*, 28 février 1922). Bientôt, l'information que prenait forme un mouvement de résistance contre les propriétaires se répandit rapidement dans les quartiers les plus pauvres du port.

Mais c'est le geste des femmes du patio *San Salvador* dans la nuit du 6 mars, qui a fourni l'étincelle initiale nécessaire pour embraser tout Veracruz. *El Dictamen* rapporta : « *de nombreuses prostituées avaient pris leur matelas, leurs chaises et autres meubles dans la rue avec l'idée de démarrer un feu de joie géant.* ». Au moment où un groupe de prostituées jettent leurs matelas dans la rue – détruisant ainsi leur « outil de travail » – tout le monde dans la ville comprit qu'une confrontation majeure était en cours.

À côté de ce charivari sympathique – qui n'est pas sans rappeler le « Syndicat des Locataires » de Georges Cochon en France dix ans plus tôt – les locataires en lutte bien qu'affublé du titre de « révolutionnaire » gardaient quelques espoirs dans la politique classique, puisqu'ils continuaient de s'adresser aux autorités : les prostituées « ... [*après avoir brûlé leur matelas envoyèrent une lettre*] au Maire, pour lui notifier qu'elles ne paieraient plus les loyers à cause des abus qui leur étaient commis, puisque les propriétaires de la maison faisaient payer 35,00 \$ et 45,00 \$ pour quelques porcheries immondes... Les "horizontales" (sic) se sont également adressées par voie télégraphique au Président de la République faisant divers griefs aux propriétaires des porcheries qu'elles louent, et à les accusant de vivre au prix de l'effort des dites femmes. María González [*a dit*] qu'elle avait déjà reçu une réponse au message et a déclaré que le Président répondait que les autorités avaient déjà

*donné des ordres d'arrestation des individus qui vivent en les exploitants.* » (*El Dictamen*, 7 mars 1922)

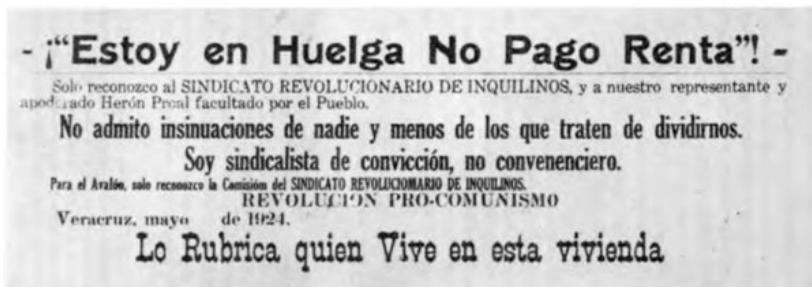


*Manifestation des Femmes Libertaires à Orizaba, 1922*

Les grévistes se dotèrent d'un programme d'action en 4 points :

- I. Suspension immédiate du paiement du loyer jusqu'à ce que les propriétaires acceptent de fixer la valeur du loyer à deux pour cent de la valeur cadastrale de la propriété, par la pratique d'une évaluation.
- II. Suppression totale des cautionnements et conclusion de nouveaux contrats de location.
- III. Suspension des procès pour lancement et révision de contrats.
- IV. Reconnaissance du Syndicat Révolutionnaire des locataires par les propriétaires de maisons<sup>105</sup>.

Les événements se succédèrent avec une grande rapidité, les affiches rouges et noires où l'on pouvait lire « *estoy en huelga y no pagó renta* », je suis en grève, je ne paie pas le loyer fleurir dans tous les coins du port. Tout le monde venait rejoindre les rangs du Syndicat révolutionnaire. Proal fit une déclaration où il remercia ceux qui avaient formé des syndicats de locataires, puis il ajouta ironiquement à destination du Maire « *en dehors de la calamité du gouvernement, il est apparu, ici dans le port, une autre petite chambre législative, où García a lancé un projet de loi des locations qui sera l'admiration de l'humanité* ». Puis il ajouta « *nous devons être reconnaissants envers les prostituées, parce qu'elles ont été les premières à décréter la grève qui a pris aujourd'hui des proportions gigantesques. Vous êtes vraiment de véritables héroïnes... vous êtes les initiatrices, et par conséquent, vous méritez une étroite embrassade fraternelle* »<sup>106</sup>



*Affiche sur les habitations grévistes « Je suis en grève, je ne paie pas le loyer ! »*

---

<sup>105</sup> AGETRO, L. (1942) Las luchas proletarias en Veracruz. Historia y autocrítica. Jalapa, Veracruz : Editorial Barricada., p. 74 ; Bolio Trejo, BOLIO TREJO, A. (1959). Rebelión de mujeres. Versión histórica de la revolución inquilinaria de Veracruz. México: Editorial "Kada".p. 57

<sup>106</sup> Al fondo, a la izquierda, en el 22: el Movimiento Inquilinario de Veracruz en seis fuentes primarias, Arturo E. García Niño

## *Le rôle des femmes dans la grève des loyers de Veracruz*

Les femmes représentaient 58 % des 54 000 habitants du port en 1922<sup>107</sup>. Ce déséquilibre dans le *sex ratio* en faveur de la population féminine s'explique par la surmortalité masculine liée à la Révolution. De nombreuses femmes vivaient seules, souvent avec leurs enfants. Elles ne travaillaient pas, ou bien dans des emplois sous-payés de lavandières, cuisinière, domestique, ou n'avaient d'autres choix que de prostituer pour les marins de passages. Elles furent essentielles au déclenchement du mouvement. Leur présence et leur participation furent décisives dans les moments les plus durs de la vie du Syndicat. Selon les auteurs Salazar y Escobedo « *si les forces vives du Syndicat révolutionnaire des locataires furent les hommes, indubitablement ce qui l'a rendu invincible ce furent les femmes, qui en très grand nombre se levèrent et apportèrent aux côté de leurs compagnons leur intelligence, leur énergie, leur émotivité.* »<sup>108</sup>

La participation des femmes, et des prostituées en particulier, se devait notamment à l'activisme du noyau militant des *Mujeres Libertarias*, des femmes anarchistes au franc-parler, emmenées par María Luisa Marín. Cette dernière était arrivée à Veracruz au début de 1922 avec ses frères Lucio et Esteban, dans le but d'aider les travailleurs à s'organiser et de faire de l'agitation anarchosyndicaliste. Avec d'autres compagnes de Veracruz, María Luisa Marín avait fondé la *Federación de Mujeres Libertarias*, Fédération des femmes libertaires.



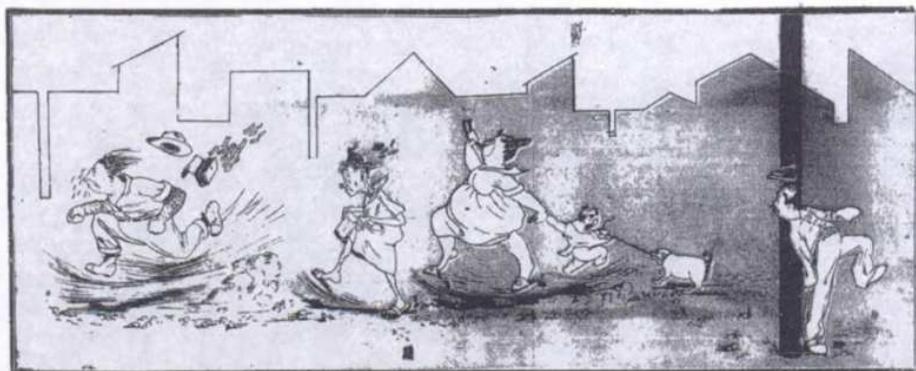
*Les femmes du Syndicat révolutionnaire des locataires, (X) María Luisa Marín, 1923*

---

<sup>107</sup> INEGI. (1996). Estados Unidos Mexicanos. Cien años de censos de población. México

<sup>108</sup> SALAZAR, R. y ESCOBEDO G., J. (1972). Las pugnas de la gleba. México: Comisión Nacional Editorial del PRI., p. 365

Elles avaient convenu d'un pacte mutuel qui stipulait que si un locataire était en danger d'être expulsé, une alarme générale retentirait pour appeler d'autres locataires à sa défense. Armées de sifflets à roulette et fermement attachées à la justice sociale, ces femmes défiaient régulièrement les administrateurs de logements, la police et les autres locataires hostiles au Syndicat révolutionnaire des locataires. Généralement, ces femmes anarchistes menaient une politique populaire qui se déroulait dans les rues, les parcs, les places, les cantines, les auditoriums, les salles des syndicats, les bureaux du gouvernement, et même dans la prison de la ville de Veracruz.



*El Dictamen* cartoon, July 2, 1922. Courtesy of El Dictamen

La preuve de leur efficacité fut éclatante lors des grèves de juin 1922. Ce mois-là, des centaines de travailleurs de Veracruz déclenchèrent une grève générale. Profitant de la situation, les Femmes libertaires s'organisèrent pour interrompre la vente sur le marché de Fabela tout en invitant les travailleurs domestiques à se joindre à leur lutte, à s'organiser en syndicat et à exiger de plus hauts salaires. Tôt le matin du mardi 13 juin, plusieurs petits groupes se positionnèrent aux entrées du marché pour empêcher quiconque d'entrer ou de sortir du bâtiment. Alors que de plus en plus de clients commençaient à se rassembler en dehors du marché, les anarchistes ne purent finalement empêcher la foule de percer. Un échange bruyant d'insultes, de cris et de bousculades s'ensuivit, après quoi les organisatrices se sont rendues dans un autre marché pour y encourager de nouveau les domestiques qui y faisaient leurs courses à s'organiser pour faire grève. (*El Dictamen*, 14 juin 1922)

En apprenant l'agitation, les responsables de la ville appelèrent Proal et l'informèrent que les « scandales » provoqués par ces femmes devaient cesser. Le meneur des locataires n'était pas d'accord et au contraire il apporta son soutien aux affirmations des femmes libertaires, en informant les chefs municipaux que, compte tenu de leurs conditions de travail misérables, il n'était pas surprenant que les

femmes de chambre et les cuisinières aient en fait demandé l'aide du Syndicat des locataires. Proal ajouta que constitutionnellement, chaque citoyen mexicain avait toujours le droit de s'organiser, de négocier collectivement et de faire grève si nécessaire.

Le lendemain, la police reçut l'ordre de se positionner devant chacun des deux marchés. Le pouvoir était inquiet que non seulement les locataires, mais aussi que d'autres travailleurs se mettent en grève et que cela puisse entraîner des troubles en cascade. Le gouverneur envoya 400 soldats du 27<sup>e</sup> régiment d'État de Jalapa pour aider à « maintenir la paix ». Bientôt, les forces fédérales patrouillaient régulièrement dans la ville. Après avoir entendu des rumeurs selon lesquelles une agitatrice, avec le soutien du Syndicat des locataires, pourrait de nouveau tenter des actions directes, les autorités ordonnèrent aux soldats de renforcer la police stationnée aux entrées des deux marchés de Fabela. Vingt policiers à cheval furent également envoyés pour monter la garde devant le marché de la viande de la ville.

Le 16 juin, si les travailleurs portuaires avaient décidé de reprendre leur travail, de nombreux autres, dont les boulangers, les employés de restaurant, les barbiers, les tailleurs, les dockers, continuèrent la grève. Le Président de la République, Obregón, envoya un télégramme exhortant les travailleurs et les membres du Syndicat des locataires de la ville à « éviter les actes de violence ». (*El Dictamen*, 16 juin 1922) De toute évidence, les stratégies d'action directe des locataires grévistes avaient suscité l'irritation et la colère non seulement de la bourgeoisie locale, mais aussi des autorités, du maire jusqu'au Président...



*Locataires grévistes, Veracruz 1922*  
*« Vive la grève et les droits du peuple »*

L'activité du Syndicat des locataires était à son apogée, malgré une répression croissante. Le Comité central de Grève, les comités de *patios*, les militants, tous développaient un dynamisme fédérateur. En plus des manifestations et des rassemblements quotidiens, il y eut une propagande active pour que les *patios* ou maisons manquantes se joignent à la grève, pour effectuer le paiement de l'eau et de l'électricité par les locataires, pour essayer d'éviter les conflits entre les locataires et les administrations des services publics ou avec les employés des propriétaires des *patios*. Des tracts étaient diffusés dans les *patios* grévistes : « *Les locataires des patios en grève doivent tous, ou à tour de rôle, faire le ménage et le nettoyage du patio et des toilettes. Si les concierges le font, les locataires doivent leur fournir le matériel de nettoyage et les gratifier, car pour tous et tous pour un. Les concierges doivent s'harmoniser avec les locataires des patios, car ils doivent comprendre qu'ils sont exploités tout comme leurs frères, les locataires. Puisque personne ne paie de loyer et en attendant que les maisons soient construites dans la colonie communiste, les locataires peuvent faire de petites réparations.* »



**Acteurs « prolétariens » de la pièce *Verdugos y víctimas*, de Ricardo Flores Magón, Veracruz, 1923**

L'un des principes anarchistes était d'éduquer et d'alphabétiser les gens à travers la littérature, l'image graphique, la presse et le théâtre, comme armes idéologiques et didactiques de sensibilisation à la Révolution sociale. En plus de l'édition des journaux *El Frente Único*, *Guillotina* et *El Inquilino*, ils essayèrent de politiser le peuple en organisant des représentations de pièces de théâtre populaire telles que : « *Le pain des pauvres* », « *Juan José* », « *Tierra baja* », ou encore des pièces de Ricardo Flores Magón telles que « *Tierra y Libertad* » ou « *Verdugos y víctimas*, *Bourreaux et victimes* ».

La CGT notamment éditait une série de petites brochures, articles, pièces de théâtre, qui. Ce matériel imprimé à peu de frais, facilement reproductible, était au cœur de la diffusion de l'idéal libertaire. Leur vente permettait aux syndicats affiliés à la CGT d'avoir un soutien financier. *Bourreaux et victimes*, drame révolutionnaire en quatre actes par Ricardo Flores Magón, écrit en 1917, étaient vendus 30 centavos, et 50 centavos sur papier de qualité.<sup>109</sup>

---

<sup>109</sup> Mary Carmen Lara Orozco, *La estética anarquista en la ciudad de Veracruz en los años de 1922 y 1923*, Universidad Veracruzana, 2011



Mais le Syndicat s'occupait en premier de la défense des locataires et même du châtement de certains propriétaires, administrateurs ou collecteurs de loyers qui, utilisant leur ancienne autorité comme exploiters ou soutenus par la force publique, tentaient de percevoir des loyers ou d'expulser des locataires en coupant l'approvisionnement en électricité ou en eau, en condamnant les portes ou les fenêtres après le sortie des résidents ou en verrouillant les chambres avec des cadenas et des chaînes.

*Drapeau rouge et noir à la porte et pancarte « Los Inquilinos de esta casa se han declarado en huelga. », les locataires de cette maison se sont déclarés en grève.*

*« Estamos en Huelga »*



Un élément décisif pour comprendre le point de vue stratégique du Syndicat révolutionnaire des locataires est qu'ils s'adressaient toujours aux propriétaires, sans rien demander à l'État pour réglementer les loyers.

Mais cela ne veut pas dire que l'État – que ce soit au niveau local (municipalité, gouverneur de l'État de Veracruz) ou au niveau central (État fédéral) – se désintéressait de la question. Au contraire, les autorités ne restaient pas passives : elles cherchaient à rétablir l'ordre, ce qui passait par réprimer les agitateurs, tenter de faire émerger une médiation entre les parties raisonnables et aussi légiférer pour faire cesser les injustices les plus criantes et ainsi donner une issue au problème. Par ailleurs, les différentes autorités de l'État cherchaient à utiliser le mouvement pour leurs propres objectifs politiques :

- Le Maire populiste de Veracruz, Rafael García Auli voyait au début d'un bon œil l'agitation des locataires. Il l'avait même encouragée dès janvier, quand il était en campagne électorale pour les élections municipales. Mais maintenant qu'il avait été élu, ces désordres lui déplaisaient de plus en plus, d'autant que les propriétaires qui ne percevaient plus les loyers décidèrent à leur tour ne payèrent plus leurs taxes foncières, privant la Municipalité de sa principale ressource financière. Pour le Maire, le mouvement devait donc retrouver son calme et entamer des négociations, et pour cela il essaya de prendre la tête du Syndicat révolutionnaire des Locataires. Tant que les anarchistes, dont Proal, furent en liberté, ses manœuvres échouèrent.

- Le gouverneur Tejeda – qui lui aussi se voulait « progressiste » et « socialiste jacobin », avaient lui-même un grand intérêt à capitaliser sur le mouvement. Les divergences de Tejeda avec le Président Obregón s'étaient accentuées au fur à mesure du développement du mouvement, à cause des vues opposées de l'un et de l'autre sur la solution. Tejeda voyait donc le mouvement comme un moyen de se renforcer contre le gouvernement central du Président Obregón, avec le soutien des Syndicats officiels de travailleurs.

Dans un premier temps, il appuya la tentative du maire García Auli de s'emparer de la direction du Syndicat révolutionnaire des locataires. Une fois la possibilité de contrôler le Syndicat perdue, Tejeda fit des efforts pour éviter les conflits directs et les affrontements. Il commença donc à faire des concessions, notamment en proposant une loi favorable aux locataires qui propose d'encadrer les loyers. Cependant cette loi ne reprenait pas le Programme d'action en 4 points du Syndicat révolutionnaire des locataires. Il était impensable – du point de vue de l'autorité – de transcrire dans la loi la liste des exigences des locataires, cela

aurait été reconnaître sa défaite. Tejeda envoya donc des émissaires pour entamer une discussion avec des membres plus « raisonnables » du Syndicat des locataires. Cette tentative de division du mouvement autour des négociations s'affronta à un mur de refus du Syndicat révolutionnaire des locataires, jusqu'au 6 juillet, quand tous les éléments radicaux du syndicat furent emprisonnés, laissant à la tête du Syndicat les modérés et les Communistes, qui étaient plus intéressés à être reconnus comme des interlocuteurs « responsables » par le pouvoir qu'à faire triompher les revendications des locataires en lutte.

De ces pourparlers naquit le « *projet des bases du contrat que le Syndicat des locataires a présenté à l'Union des propriétaires* ». L'un des points de l'accord était la formation d'une commission à laquelle devaient participer les locataires, des membres de l'administration fiscale, des membres du conseil municipal et des représentants des propriétaires<sup>110</sup>. Cependant cette loi de limitation des loyers ne reçut jamais le soutien des locataires, du moins celui de la majorité menée par Proal<sup>111</sup> et sa mise en place fut longue et laborieuse.

- Enfin, dans ce conflit intervenait un troisième acteur étatique, l'État central, représenté par le gouvernement fédéral et le Président. Dans cette période post révolutionnaire, pendant laquelle l'État fédéral essayait de se reconstruire et de faire reconnaître son autorité tant de la population mexicaine que des gouverneurs d'États régionaux, lesquels avaient pris des habitudes de grande autonomie. L'État fédéral mexicain naissant exigeait que son rôle soit reconnu comme médiateur entre les protagonistes privés. Nous y reviendrons.

#### *La stratégie d'extension du Syndicat des locataires*

De toute évidence, les anarchistes boycottèrent et rompirent leurs relations avec les autorités officielles. Cependant, en bon stratège Herón Proal savait qu'une lutte ne devait pas rester statique, mais devait toujours chercher à conserver un coup d'avance sur l'adversaire, pour garder son autonomie. D'autre part, les révolutionnaires cherchent toujours à étendre la lutte – extension géographique et sectorielle – pour éviter qu'elle ne s'épuise. Bref ne pas s'enfermer, mais au contraire rester mobile et dynamique. Par ailleurs, Proal était avant tout un révolutionnaire, pas un syndicaliste de compromis. Pour lui, la lutte des locataires devait être le point de départ pour rouvrir la phase révolutionnaire, dont l'onde devait partir de Veracruz avant de balayer le Mexique.

Dès lors, il développa une stratégie d'extension en deux axes :

---

<sup>110</sup> Garcia Mundo, 1976: *ibíd.*, p. 133

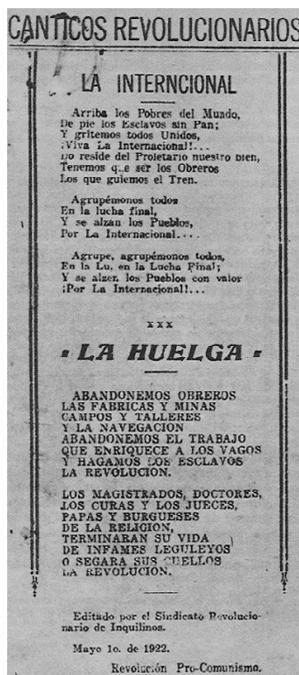
<sup>111</sup> Paco Ignacio II Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 84

- D'une part, puisqu'il fallait bien trouver une issue au problème initial de logement, que les propriétaires n'entendaient pas baisser leur loyer, et qu'il était hors de question de demander à l'État d'intervenir, Proal proposa là encore de passer à l'action directe : que les locataires construisent eux-mêmes leur logement, dans des « colonies communistes », qui seraient en même temps la préfiguration de ce que serait le monde postrévolutionnaire.

- D'autre part, l'extension de la lutte au prolétariat rural, qui composait encore la grande majorité de la population mexicaine et dont les locataires étaient très largement issus.

1er mai 1922 à Veracruz : la première pierre de la « colonie communiste »

Le 1er mai 1922 fut remarquablement calme à Veracruz, tranchant avec l'agitation des semaines précédentes. Alors qu'à Mexico, emmenée par les Jeunesses Communistes, la première assemblée du Syndicat des locataires était dissoute par la police à coup de fusil, les locataires révolutionnaires de Veracruz se retrouvaient à Pocitos et Rivera, à la périphérie de la ville, pour poser la première pierre d'un morceau d'utopie, la « colonie communiste ». La kermesse organisée permit de récolter beaucoup d'argent. On y chanta des cantiques révolutionnaires, dont l'Internationale et l'hymne de la grève, qui terminait en promettant de couper le coup des bourgeois.<sup>112</sup>



### *La Huelga, La Grève*

Abandonemos obreros  
 Las fábricas y minas  
 Campos y talleres  
 Y la navegación  
 Abandonemos el trabajo  
 Que enriquece a los vagos  
 Y hagamos los esclavos  
 La Revolución  
 Los magistrados, doctores,  
 Los curas y los jueces,  
 Papas y burgueses,  
 De la religion,  
 Terminaran su vida  
 De infames leguleyos  
 A segara sus cuellos  
 la Revolución

Ouvriers abandonons,  
 Les usines et les mines,  
 Les champs et les ateliers,  
 Et aussi la navigation  
 Abandonons le travail  
 Qui enrichit les fainéants  
 Et faisons, nous, esclaves,  
 La Révolution  
 Les magistrats, les docteurs,  
 Les curés et les juges,  
 Papes et bourgeois  
 De la religion,  
 Termineront leur vie  
 d'infâmes procéduriers,  
 Ou elle viendra leur couper  
 le cou,  
 La Révolution

<sup>112</sup> Le journal du Syndicat révolutionnaire des locataires s'appelait *Guillotina*...



À son accoutumé, Proal harangua la foule : il l'exhorta à sortir de ce port puant de la bourgeoisie, avec son héroïne, sa cocaïne et sa marijuana qui empoisonnaient les ouvriers<sup>113</sup>, faisant l'éloge de l'oxygène et des forêts hospitalières de Pocitos, où la nature attendait les bras ouverts le Syndicat des locataires, promettant un paradis dans une société solidaire. Il appela à renouer avec la nature et appela à l'autosuffisance en semant la terre. Les communistes bien sûr accusèrent Proal d'utopiste, qui à la manière d'un Fourier voulait créer quelque chose non seulement d'impossible, mais de plus enfantin et absurde. Pourtant, il ne s'agissait pas pour Proal d'opérer un repli, de se contenter d'un socialisme « petit et local ». Révolutionnaire qui cherchait ardemment à faire la révolution sociale, il avait compris l'intérêt de disposer d'une base d'appui qui soit autonome pour sa subsistance.

Pour réaliser son utopie, encore une fois Proal fit appel à sa ruse – ou son intelligence tactique, comme vous voulez : Le Président Álvaro Obregón adressa un télégramme au Syndicat des locataires le 9 mai déclarant que les terres où ils voulaient établir leur colonie appartenaient à la Nation et « *Il leur recommande de contacter les autorités agraires correspondantes* ». Proal ignore le contenu du télégramme et affirma « *les terrains n'appartiennent à personne si ce n'est au peuple lui-même* ». <sup>114</sup>

De son côté, le Gouverneur Tejaba ne voyait pas d'un mauvais œil de projet, et promit même son soutien : d'une part cela permettait de déplacer le conflit hors de la ville, et pendant que les locataires révolutionnaires construisaient leur maison ils ne défilaient pas en ville ou ne faisaient pas des occupations de logement. D'autre part, les terres occupées étaient des terres fédérales, et donc cela mettait un caillou dans les bottes d'Obregón avec qui il était en conflit.

L'activité des locataires et de Proal pour tenter de créer la colonie communiste fut intense. Les locataires s'engagèrent dans l'expropriation de matériaux de construction, récupérés dans des maisons abandonnées, sur des chantiers en cours de construction ou directement dans certaines entreprises de vente de matériaux.<sup>115</sup> Une partie des terrains furent transformés en *ejidos*, terres collectives, pour permettre aux colons-éleveurs de faire paître leurs animaux. Mais la Garde Civile envoyée

<sup>113</sup> *El Dictamen*, 8 mai 1922

<sup>114</sup> R. de la Mora (2002). De la ciudad al campo: la participación del Sindicato Revolucionario de Inquilinos en la creación de la Liga de Comunidades Agrarias del Estado de Veracruz, *La palabra y el hombre*, 122, 121-141

<sup>115</sup> *El Dictamen*, 5 mai 1922

par le Gouverneur intervient rapidement pour mettre un terme à l'expérience...  
(*El Dictamen*, 21 mai 1922)

Dans la colonie communiste, Proal et ses partisans tentèrent de matérialiser leur utopie en établissant une sorte de territoire libre d'exploitation, tentant de vivre en démocratie directe, cultivant leur propre nourriture : « chacun consommerait selon ses besoins, les paresseux seraient expulsés de la communauté, selon la devise : "celui qui veut manger, travaille", la vie glisserait pacifiquement, sans haine et sans ce fléau humain connu pour l'exploitation, d'homme à homme ». Ils rêvèrent même d'une ligne de tramway qui communiquerait leur utopie à la ville de Veracruz.



*Membres de la colonie communiste, 1922<sup>116</sup>*

Mais la Colonie communiste ne put se concrétiser. D'une part la bourgeoisie de Veracruz fit pression sur les autorités pour que cesse cette attaque directe à la sacro-sainte propriété privée<sup>117</sup>. D'autre part l'État fédéral ne souhaitant pas que les prolétaires règlent d'eux-mêmes la question du logement envoya l'armée.

Cependant, comprenant l'intérêt de cette solution pour régler le problème, l'État se chargea dès que possible d'organiser la construction de *colonias proletarias*, sur des terrains réquisitionnés, ce qui lui permettait à la fois de régler la question du logement et aussi d'en contrôler les habitants en évitant qu'ils ne s'organisent de manière autonome.

---

<sup>116</sup> Nuestro Mexico, el movimiento inquilinario de Veracruz 1922, UNAM, num. 11, 1984

<sup>117</sup> Miguel Salvador Rodríguez Azueta, La villa de Los Patios. Memoria colectiva de los habitantes de los antiguos patios de vecindad de la ciudad de Veracruz., Tamsa, 2019.

## Tentative d'extension de la lutte aux paysans

L'intense agitation politique et sociale vécue par les habitants du Port pendant plusieurs mois, pendant laquelle les dirigeants du Syndicat, en grande majorité d'origine paysanne, avaient acquis une grande expérience organisatrice, constitua une sorte d'apprentissage pour ensuite étendre le mouvement en zones rurales.

Les anarchistes et les membres de la CGT s'étaient toujours intéressés au monde paysan. Déjà parce que pour la plupart ils étaient eux-mêmes d'origine paysanne ou rurale. À Veracruz, dès sa fondation en 1919 par Fernandez de Oca, les dirigeants de la *Federacion local de trabajadores del puerto de Veracruz* (FLTPV, qui s'affilia à la CGT lors de sa création en 1921), s'attelèrent à appuyer la formation d'organisations paysannes. En 1922, plus de 20 associations de travailleurs ruraux adhéraient à la CGT, la plupart dans le *municipio* de Soledad de Doblado. Cette préoccupation se reflètera de manière formelle lors du troisième congrès de la CGT à Mexico en 1923, pendant lequel un des points les plus importants de l'ordre du jour concernait « *l'organisation paysanne et le lien nécessaire entre le prolétariat des champs et celui des villes* » (*Horizonte Libertario*, num. 17,1 er décembre 1923).



Úrsulo Galván Reyes

Par ailleurs, Úrsulo Galván Reyes, qui était alors membre du groupe anarchiste magoniste *los Hermanos Rojos*, les frères rouges, après une expérience de grève manquée qui fut réprimée dans le sang à la « *Petroleum Company* » de Tampico, avaient été commissionnés en 1921 par la CGT pour contribuer, en compagnie d'Almanza, à former une colonie agricole à Anton Lizardo. Toutefois là encore la tentative fut un échec<sup>118</sup>.

Les premiers contacts avec les communautés paysannes s'établirent dès le moment même de la création du Syndicat Révolutionnaire des locataires.<sup>119</sup> Une commission d'organisation fut chargée de cette tâche, composée de meneurs d'origine paysanne, tels que Marcos Licona Lara, Sostenes Blanco, Jose Maria Caracas. Les premiers contacts furent distants, mais rapidement les *campesinos* furent séduits par les mots d'ordre et les méthodes des locataires révolutionnaires. Ainsi selon Manuel Almanza l'a bien exprimé : « *Avec une réelle étrangeté au premier abord, mais avec un intérêt positif ensuite, les paysans Jarocho virent venir à eux aujourd'hui dans*

---

<sup>118</sup> De la ciudad al campo : la participación del Sindicato Revolucionario de Inquilinos en la creación de la Liga de Comunidades Agrarias del Estado de Veracruz, Mora Valencia, Rogelio de la, La Palabra y el Hombre, enero-marzo 2002, no. 121, p. 125-141

<sup>119</sup> Arturo Bolio, la rebelion de las mujeres, p. 150

*telle ferme (ranchería), le lendemain dans la voisine, des groupes de locataires agitateurs, qui, agitant bien haut leurs drapeaux rouges, chantaient leurs hymnes révolutionnaires et criaient à mort la bourgeoisie, exhortant à la lutte vaillante et active contre les propriétaires terriens exploités et meurtriers.* ».<sup>120</sup>

Alors que la plupart des *campesinos*, les paysans mexicains étaient encore extrêmement pauvres, bien souvent sans terre, les révolutionnaires comme Proal espéraient allumer la mèche d'une explosion sociale, cherchant à profiter des circonstances politiques : la réforme agraire promise par la Révolution mexicaine n'était pas encore pleinement mise en œuvre, suscitant des frustrations dans la paysannerie, dont le potentiel révolutionnaire restait grand. La stratégie était vraisemblablement d'essayer d'établir des liens avec des paysans proches de la ville, de façon à disposer d'une sorte de base d'appui territoriale pour soutenir une guerre qui aille au-delà d'une grève générale. Proal croyait ainsi initier une Révolution sociale au Mexique, disant que bientôt la République entière serait en feu.

En mai 1922, Proal confia à Galván la tâche de mobiliser la paysannerie. Mais ce dernier ne poursuivait pas les mêmes rêves révolutionnaires que Proal : échaudé par ses échecs passés, Galván avait pris ses distances avec l'idéalisme pour une approche plus pragmatique. Le principal problème pour les paysans pauvres était la véritable terreur que faisaient régner dans les campagnes les bandes de mercenaires armés aux ordres des grands propriétaires terriens. Il fallait aux paysans des armes, et le droit de les utiliser. Il avait donc besoin d'argent pour en acheter, et besoin d'autorisation de les porter de la part de l'État, qui on le sait détient le monopole de la violence. Par ailleurs, les Communistes avaient réussi à attirer à eux Galván, lequel ne semblait pas insensible au pouvoir et aux honneurs qui lui sont rattachés<sup>121</sup>.

Après l'incarcération le 6 juillet des révolutionnaires et de Proal, une division se fit jour sur les méthodes à employer pour atteindre les objectifs dans la question paysanne. La Fédération Locale des Travailleurs de Veracruz adhérente à la CGT, autour de José Fernandez Oca, recommandait la création de Syndicats de paysans (à l'image du Syndicat des Locataires) et l'usage de l'action directe : l'occupation des terres agricoles, sans exclure si besoin l'usage de la force. Úrsulo Galván, qui faisait

---

<sup>120</sup> Irving Reynoso Jaime, *El agrarismo radical en México en la década de 1920*, Instituto Nacional de Estudios Históricos de las Revoluciones de México, 2009

<sup>121</sup> Úrsulo Galván Reyes rejoint dès 1923 le Parti communiste, représentant le Mexique lors de la première réunion des paysans organisée par les Communistes à Moscou en 1925, puis il se rangea du côté du Président Obregón lors du soulèvement de De la Huerta, ce qui lui valut d'être nommé Général de Brigade. Finalement il quitta le Parti Communiste en 1929, pour rejoindre le Parti officiel du Président. Il meurt en 1930 des suites d'une opération.

alors partie du nouveau noyau dirigeant du Syndicat Révolutionnaire des Locataires et qui par ailleurs commençait à se montrer attiré par la théorie marxiste-léniniste, proposait d'impulser la formation d'organisations paysannes, lesquelles pour obtenir des terres devaient respecter les limites de la légalité sanctionnée par l'État. Loin de tout extrémisme, les objectifs des organisations paysannes devaient être l'amélioration et la défense des communautés agraires.

En bon pragmatique, pour réaliser ses plans d'union de toutes les communautés paysannes dans une *Liga de Comunidades Agrarias*, avait besoin d'argent et d'appui du pouvoir. Il trouva l'argent auprès du Syndicat Révolutionnaire des Locataires, qui lui donna une grande partie de ses fonds pour fonder la Ligue Agraire. Cet argent servit notamment à acheter des armes pour créer des milices paysannes<sup>122</sup>. Il s'agissait de « conserver les fusils, pour conserver la terre et la liberté. »

Ce faisant, en siphonnant l'argent du Syndicat des Locataires, les Communistes privaient les anarchistes de leur trésor de guerre et ainsi de leur indépendance financière pour continuer la lutte d'action directe des locataires ou le développement des colonies de travailleurs...

Galván trouva l'appui du pouvoir du côté du gouverneur de l'État de Veracruz Adalberto Tejeda, qui avait réussi à le persuader que, face aux assauts d'une classe de propriétaires agressifs, l'objectif prioritaire consistait à unir les forces et les vo-



*Réunion de la Liga de comunidades agrarias.  
Sur les drapeaux « Tierra y Libertad »*

lontés, de façon à doter les paysans d'un État avec une organisation solide, et qui défendrait leurs intérêts. Galván convoqua le 18 mars 1923 la réunion qui aboutit à la création de la *Liga de comunidades agrarias*, laquelle cependant abandonna toute lutte d'action directe et ne continua pas le lien avec les luttes urbaines, se cantonnant à la défense – y compris parfois armée – des paysans.

---

<sup>122</sup> Ces milices paysannes obtinrent le droit de conserver leurs armes en se rangeant du côté du gouvernement lors de la révolte de De la Huerta en 1924. Ce n'est qu'en 1932 que le gouvernement fédéral réussit à désarmer les paysans.

L'agitation créée par le Syndicat Révolutionnaire des locataires de Veracruz, avait fait tache d'huile dans tout l'État de Veracruz, mais aussi dans une douzaine d'autres États Mexicains. L'intransigeance, le refus du compromis et de la négociation entraînait une surenchère revendicative et dans les actions qui allait en s'accroissant et devenait incontrôlable. Le risque d'une reprise d'un cycle révolutionnaire était réel. C'en était trop pour le Président Obregón qui avait été élu pour ramener le calme dans le pays après 10 ans de Révolution pétaradante.

Proal qui vivait dans le local du Syndicat, entouré d'une garde armée qui ne le quitte jamais, est inaccessible aux autorités locales qui n'avaient pas la capacité militaire de les déloger. Le 19 juin, le maire de Veracruz Garcia demanda au Président Obregón que celui-ci lui fournisse « *50 fusils automatiques avec des munitions* », ce à quoi Obregón répondit qu'il le félicitait pour sa volonté de maintenir l'ordre public, mais qu'il préférerait que les fusils soient détenus par des membres de l'armée fédérale.<sup>123</sup>, laquelle fit irruption en ville.

Alors que se profilait une intervention militaire, les communistes emmenés par leur chef José Olmos, Secrétaire aux affaires Extérieures du Syndicat et dirigeant du *Local Comunista*, tentèrent un putsch contre les anarchistes et contre Proal pour s'emparer du Syndicat.

La cohérence démontrée par le Syndicat Révolutionnaire des Locataires depuis ses débuts en mars 1922, qui donnait la priorité aux mobilisations plutôt qu'aux négociations, avait converti le combat contre les mauvaises conditions de logements en un mouvement social global, à tendance révolutionnaire. Cela avait suscité la jalousie des Communistes, d'autant plus que les succès enregistrés à Veracruz dépassaient de loin ce que le Parti avait pu faire avec la grève des locataires de Mexico. S'y ajouta la rupture qui s'était produite au niveau international entre les anarchistes et les communistes fin 1921.

Les Communistes étaient excédés de l'intransigeance de Proal et insistaient – conformément à la politique du Comintern – pour que le mouvement soutienne les campagnes politiques électorales, tant locales que nationales.<sup>124</sup> Proal refusa, multipliant les déclarations antiparlementaristes, déclarant le 30 juin que le Syndicat des locataires resterait « révolutionnaire, antipolitique et *authentiquement* communiste » Dès lors, les Communistes n'eurent de cesse que de provoquer conflits internes et scission au sein du Syndicat, qui terminèrent par le désarticuler et affaiblir la force que le mouvement avait réussi à consolider.

---

<sup>123</sup> De la Mora, *ibid.*, p.162

<sup>124</sup> John M. Hart, *Anarchism & The Mexican Working Class, 1860–1931*

Olmos accusa Proal de mauvaise gestion des fonds du Syndicat. Les femmes libertaires et les locataires dénoncèrent alors Olmos comme un traître. De verbal, l'affrontement se fit physique lors d'une manifestation contre les putschistes le 5 juillet, à l'issue de laquelle Olmos faillit être lynché. L'armée fédérale se saisit de ce prétexte pour intervenir avec la volonté d'en finir une bonne fois pour toutes avec les « apaches<sup>125</sup> » et notamment avec Proal. En fin de journée, éclata un orage torrentiel. Les manifestants se replièrent dans le local du Syndicat révolutionnaire<sup>126</sup>, l'armée encercla le bâtiment à la tombée de la nuit et ouvrit le feu. Il y eut plus de 150 morts ! Un véritable massacre. Parmi les survivants, l'armée arrêta plus de 80 membres du Syndicat et une cinquantaine de *Mujeres Libertarias*, dont Proal et Marin Luisa, tous anarchistes ou radicaux. Les Communistes eux, qui n'avaient pas manifesté, restaient libres.



*Les titres de la Presse le lendemain du 5 juillet 1922 :  
« Coûte que coûte,  
l'ordre sera maintenu »*

*Gouvernement fédéral, gouverneur, maire, accusent le Syndicat des locataires d'avoir déclenché les événements, alors que c'est l'armée qui les a fusillés.*

Proal fut accusé de perturber l'ordre public et envoyé à la prison d'Allende, avec 140 membres du Syndicat parmi les plus actifs. À cela s'ajouta la plainte que Olmos déposa contre Proal depuis son lit d'hôpital, l'accusant de tentative de meurtre et de détournements de fonds. Comme cela s'est produit d'innombrables fois, les victimes ont été criminalisées.

Dans les jours qui suivirent le massacre, le CROM – le syndicat officiel – tenta aussi de s'emparer de la direction du syndicat, mais sans succès. Pendant ce temps dans les rues, les militaires commencèrent à retirer les drapeaux rouges aux fenêtres et les manifestations étaient toujours interdites.

L'arrestation de tous les radicaux du Syndicat des Locataires modifia complètement son action, caractérisée dès lors par la modération dont firent preuve les nouveaux dirigeants, dont beaucoup étaient membres du Parti Communiste. Cette attitude

<sup>125</sup> Le terme était utilisé dans la presse mexicaine de l'époque dans son sens argotique français

<sup>126</sup> John M. Hart, *Anarchism & The Mexican Working Class, 1860–1931*, p. 169

conciliante leur ouvrit les portes de la reprise du dialogue et, finalement, à l'établissement de relations plus cordiales avec les autorités de l'État, et notamment avec le gouverneur Tejeda. Pour faire preuve de sa bonne volonté, ce dernier proposa une réforme de la loi des loyers, qui fut promulguée le 20 juillet. Les loyers étaient plafonnés à 6 % de la valeur cadastrale et donnaient 4 mois aux locataires pour régler leurs dettes.

La rupture était dès lors consommée dans le Mouvement des locataires. Pendant que les « raisonnables » et les communistes recevaient les envoyés du Gouvernement et discutaient avec les propriétaires sous le regard bienveillant du gouverneur Tejeda, les locataires révolutionnaires envoyaient cette lettre au Président Obrégón pour réclamer la libération des locataires prisonniers. Celle-ci n'intervint que 11 mois après, pendant lesquels les prisonniers créèrent le Syndicat Révolutionnaire des Prisonniers qui mena des actions aussi bien dans la prison qu'à l'extérieur :

*« La grève des locataires... s'est avérée une bénédiction, car, ne serait-ce que parce qu'elle a alerté les travailleurs sur le fait que derrière les mots et la "posture progressiste" des fonctionnaires... se cache un abus de pouvoir... Le soi-disant "le libéralisme révolutionnaire" des fonctionnaires est tombé comme un misérable château de cartes. Et à sa place, ils nous ont montré avec ostentation comment ils sont des "amis" du "peuple" en introduisant le canon d'une arme à feu dans nos gorges. Tout en "respectant le droit de grève [des travailleurs]", ils ont envoyé une force militaire pour protéger les jaunes (briseurs de grève) et pour garantir les "droits des travailleurs et des industriels"... Nous déplorons le fait que les baïonnettes continuent de soutenir la bourgeoisie du pays alors qu'elle exploite misérablement la sueur des Indiens à la campagne et le sang du prolétariat dans les villes. »* Pétition signée par environ 190 résidents (dont beaucoup de femmes) des patios San Francisco et Consuelo à Obregón, 8 juillet 1922<sup>127</sup>.

### ***Les locataires emprisonnés à la Prison Allende, 1922***



<sup>127</sup> Une note jointe dans le dossier de police au dos de la pétition indique qu'« il y a beaucoup d'autres vecinidades qui souhaitent signer, mais ont peur ». Archivo General de la Nacion AGN, Mexico, gobernación, vol. 24, dossier 107.

Malgré l'occupation militaire de la rue, les locataires marchèrent vers la prison et organisèrent un rassemblement à l'extérieur. Une rumeur circulait sur une « commission de suppression » qui avait condamné à mort le colonel López Manzano et les autres officiers qui avaient participé au massacre. La grève des loyers se poursuivait et cherchait même à encourager l'organisation des travailleurs domestiques, une vieille revendication du groupe anarchiste *Antorcha Libertaria*.

Le premier août, Proal et ses compagnons fondèrent le premier Syndicat Révolutionnaire des Prisonniers, dans la galerie de la prison. Ici aussi, cette première réunion fut dissoute à coups de fusil... En plus de lutter pour exiger une meilleure nourriture, ils engagèrent des actions après avoir appris fin août que trois employés de la municipalité avaient abusé de certaines prisonnières. La nuit du 15 septembre fut organisé pour la première fois dans une prison au Mexique un *baile rojo*, bal rouge. Les locataires emprisonnés – hommes et femmes – furent autorisés par le Conseil municipal et la police à faire la fête, pendant laquelle ils remplacèrent les drapeaux nationaux qui ornaient la pièce avec les drapeaux rouges et noirs. Ils profitèrent de la musique et des boissons pour lancer des « *vive le Syndicat révolutionnaire* », « *vive la Russie des soviets* ». Bien entendu, cette fête déclencha le scandale de la presse bourgeoise.

En mai 1923, Herón Proal fut libéré et reprit la tête du syndicat, non sans frictions avec les membres du Parti communiste qui avaient géré les affaires du syndicat pendant son emprisonnement. Sous la conduite du Parti, les méthodes du Syndicat avaient changé, les tactiques d'action directe étaient remises en doute au profit de la concertation avec les autorités. Le Syndicat révolutionnaire se divisa et scissionna. Si Proal continua de mener des combats avec le Syndicat Révolutionnaire des Locataires, la lutte ne connut plus la vigueur et les foules de 1922. On peut signaler la tentative de protéger des déserteurs de la marine polonaise (action empêchée par la police, cependant que Proal était retourné en prison) ou encore la grève du Syndicat des électriciens dans l'entreprise anglaise Light & Power. Cette grève reçut le soutien des locataires et se transforma en grève générale.

En 1923, la rébellion conservatrice catholique de De la Huerta éclata. À Veracruz, elle était secondée par le chef local de l'armée. Les delahuertistes, se mirent à la recherche de Proal. Si le peuple ne l'avait pas protégé et caché, ils l'auraient sûrement tué. Par la suite, de nouveaux emprisonnés du fait de la continuité de leurs activités avec le Syndicat Révolutionnaire, craignant pour leur survie, Proal puis Marins furent contraints de s'exiler de Veracruz respectivement en 1924 et 1926, ce qui marqua la fin de l'activité Syndicat Révolution des locataires.

## La bourgeoisie contre-attaque, s'organise et fait donner la Presse et l'Église

Les autorités avaient raison de se préoccuper. Dans les principales villes du pays se formèrent des syndicats révolutionnaires de locataires qui non seulement allaient demander une baisse des loyers, mais aussi remettre en question la propriété privée des biens immobiliers.

Les intérêts vitaux de la bourgeoisie et son principe sacré – le droit de propriété – étaient attaqués au cœur par le mouvement des locataires qui non seulement se refusait à payer les loyers, mais affirmait même que depuis le temps qu'ils payaient des loyers, ceux-ci avaient déjà largement payé la valeur de la propriété, et donc en conséquence il fallait « *arriver à ce que le système locatif disparaisse complètement.* » (*El Informador de Guadalajara*, 3 décembre 1921)

Un attentat aussi direct contre la pierre angulaire du système capitaliste ne pouvait que provoquer une réaction immédiate de la bourgeoisie en tant que classe. Par ailleurs, menacée du côté de la société civile, la bourgeoisie se sentait aussi menacée du côté de l'État par les réformes économiques et sociales issues de la Révolution et menées par l'État au nom de la Constitution de 1917, alors qu'elle pensait avoir retrouvé une forme de sécurité dans la propriété urbaine. Attaquée de toute part, la bourgeoisie organisa donc la riposte, utilisant tous les moyens à sa disposition pour se défendre, en ayant au besoin recours à la violence et aux bandes armées.

Les propriétaires ne restèrent pas inactifs, ils s'organisèrent également. Dans un premier temps, les propriétaires des villes touchées se regroupèrent localement puis ils entendirent l'appel des propriétaires du port de Veracruz pour assister à une convention nationale. Là, ils formèrent « *une alliance de défense qui, en ces temps de dissolution sociale et d'attentats contre la propriété privée, devient dans notre République le rempart des intérêts des propriétaires* » (*Restauración*, 6 de 1923). En plus de se défendre contre les locataires, les propriétaires profitèrent de l'occasion pour demander l'abrogation du décret et de la réglementation sur les impôts fonciers ruraux et urbains que le président Obregón avait promulgués.

Les propriétaires n'étaient pas isolés. Outre les très bonnes relations – malgré tout – au sein du gouvernement fédéral central et dans les gouvernements respectifs des différents États mexicains, ils avaient le soutien presque total de la presse : si dans la Capitale les locataires pouvaient compter sur le soutien indirect de la presse via *El Demócrata*, c'était exactement le contraire à Veracruz et Guadalajara où les journaux bourgeois conservateurs *El Dictamen* et *El Informador* dénonçaient sans relâche le mouvement, avec des articles furieux et même haineux.

Pour défendre ses intérêts, la bourgeoisie s'appuya aussi sur l'Église, qui maintenait encore une forte emprise sociale, notamment en milieu rural et dans les villes petites

et moyennes. Si à Jalisco et dans le District fédéral les confrontations avec les catholiques furent intenses et sanglantes, c'est à Guadalajara qu'elles furent exacerbées.

La grève des locataires de Guadalajara : Syndicat révolutionnaire des locataires ouvriers anarchistes contre Syndicat des ouvriers catholiques <sup>128</sup>

À Guadalajara, la CROM, le syndicat jaune officiel était quasi inexistant. Les deux groupes qui se battaient pour le leadership de la classe ouvrière n'étaient pas le parti Communiste contre les anarchistes de la CGT comme partout ailleurs, mais la *Camara de Trabajo*, la Bourse du Travail, d'orientation anarchosindicaliste et adhérente à la CGT contre les Syndicats Ouvriers Catholiques. À noter que ces derniers, loin des paroles de « non-violence » de l'Évangile, n'hésitaient pas à l'occasion à attaquer – y compris avec des armes à feu au besoin – les révolutionnaires et les grévistes.

Les locataires grévistes furent attaqués par les catholiques dès le début de leur mouvement. Ces derniers leur lançaient des pierres depuis le toit des églises, les insultaient lors de leur passage, la presse catholique les attaquaient furieusement les traitant d'ivrognes, des lâches, de voleurs et d'assassins, leurs meetings étaient systématiquement sabotés par des cadres catholiques infiltrés dans les participants.

Les propriétaires tiraient le plus grand profit de cette situation : leurs intérêts étaient défendus par les organisations ouvrières catholiques, dont ils tiraient les ficelles, ce qui leur évitait ainsi de se trouver en première ligne dans l'affrontement entre prolétaires.

Les autorités de Guadalajara, le gouverneur local et le maire, tous deux vaguement socialistes évitaient de prendre parti et laissaient l'affrontement se dérouler. Le chef de la police, par ailleurs membre du parti Travailleuse, avait même un faible pour les locataires grévistes, et ne lançait que mollement ses troupes contre eux.

Au niveau stratégique, le mouvement des locataires de Guadalajara prétendait aller bien plus loin que la solution immédiate au problème des loyers et de l'amélioration des habitations. Il adopta comme slogan *menos rentas, mas felicidades*, moins de loyers, plus de bonheur, et se fixa comme objectif d'abolir le système de la rente locative, c'est-à-dire l'abolition de la propriété privée. Au niveau tactique, le Syndicat révolutionnaire des locataires utilisa les méthodes d'action directe similaires à celle de Veracruz : refus de payer le loyer, occupation de logements, réinstallation en cas d'expulsion... La solidarité était là aussi un élément fort de la cohésion du

---

<sup>128</sup> Jorge Durand Arp-Nissen, "El movimiento inquilinario 1922", in Encuentro, Guadalajara, El Colegio de Jalisco, vol 1. , num. Enero-marzo 1984, p. 7-28.

mouvement « *tout locataire syndiqué se devait de prêter main-forte au compañero qui étaient persécutés* ».

Il exigeait également de traiter directement avec les propriétaires, sans l'intermédiaire d'aucune autorité étatique. Le Syndicat révolutionnaire des locataires avait le mérite de rassembler une demande généralisée de tous les secteurs populaires. Les anarchistes mobilisaient la population en général : ouvriers, artisans, femmes au foyer, mendiants et autre lumpenprolétariat, chaque dépossédé pouvait voir ses intérêts représentés par le Syndicat révolutionnaire des locataires. Cet appui généralisé lui permettait de compter avec un appui populaire massif.

Le Syndicat des locataires était organisé en forme de réseau : les voisins de chaque pâté de maisons, *vecinidad* ou immeuble, *patio*, nommaient un commissaire, qui était le représentant direct des locataires devant un comité de quartier. Ce dernier, administré par 4 secrétaires, était chargé de l'administration directe des intérêts des locataires du quartier auquel il appartenait. Les six Comités de quartiers se réunissaient dans un Comité central exécutif, chargé de la coordination, et qui comptait 8 secrétaires.

De fait, les activités du Syndicat des locataires débordèrent de la question du logement pour embrasser toutes les questions sociales : il appuya les ouvrières de la savonnerie « *Jaboneria y Perfumeria jalisiense* » en intervenant auprès du Département du Travail pour dénoncer leurs horaires de travail excessifs, il prit la défense du Syndicat des livreurs de charbon de bois. Ses activités firent tache d'huile dans les petites villes alentour : Ocotlán, Jalisco, où se créèrent aussi des Syndicats révolutionnaires de locataires avec leurs demandes spécifiques<sup>129</sup>.

Ce fut l'anarchiste d'origine argentine Jenaro Laurito qui le premier au Mexique lança le mot d'ordre de grève des loyers, lors d'une prise de parole sur le marché *Alcade*, le 1<sup>er</sup> janvier 1922 pour inciter les passants à rejoindre le Syndicat révolutionnaire des locataires. L'agitation continua jusqu'au mois de mars. L'*Ouvrier catholique*, « *hebdomadaire d'instruction et de moralisation pour les ouvriers* » mettait ses ouailles en garde « *ouvrier ! Il est capital de se répéter que ceux qui sont imbus de ces doctrines attentatoires à la propriété privée sont tes plus grands ennemis. Ils essaient de t'attirer pour leurs fins politiques et toi ouvrier tu y perdras ta dignité et ton honorabilité* » (*El Obrero catolico*, 5 février 1922).

Alors que le Syndicat révolutionnaire des locataires continuait d'organiser des rassemblements, les catholiques leur répondaient en les attaquant à coup de pierre. Ces

---

<sup>129</sup> À Ocotlán, les logements étaient principalement des *cuartos redondos*, habitations sans fenêtre et qui avaient pour seule ventilation la porte d'entrée. Les conditions d'hygiène et sanitaires étaient effroyables, la tuberculose faisait régner sa terreur.

affrontements amenèrent l'interdiction de tout rassemblement. Mais les locataires en colère continuèrent leur agitation et bientôt 50 soldats de la garde montée patrouillèrent en ville pour disperser toute tentative et s'interposer entre ouvriers révolutionnaires et ouvriers catholiques.

La presse bourgeoise et catholique vociférait pour demander l'expulsion de l'étranger Jenaro Laurito. Celui-ci partit se mettre à l'abri à Mexico, en profitant pour rencontrer les compagnons de la CGT. Il revint discrètement le 10 mars, continuant son activité de diffusion du projet de grève des loyers.

Le conflit culmina avec l'affrontement, le 26 mars 1922, entre une centaine de locataires grévistes et près de 1000 travailleurs chrétiens, qui se solda par la mort de 6 de ces derniers.

Cette fois, c'en était trop et les autorités durent réagir. Tous les meneurs du Syndicat révolutionnaire furent arrêtés, dont Jenaro Laurito qui fut expulsé en 48 heures et un couvre-feu instauré. Mais la dynamique ne retombait pas. Au contraire, elle se diffusait y compris chez l'ennemi puisque lors du premier Congrès National des Ouvriers Catholiques, célébrée à Guadalajara en avril, la question des loyers « qui affligeait les ouvriers » fut mise à l'ordre du jour.

Le 9 juin, le Syndicat des locataires déclara officiellement la grève des loyers. Plusieurs locataires expulsés furent réinstallés dans leur habitation. Les propriétaires s'armèrent pour défendre leur propriété à la pointe du fusil, et un membre du syndicat fut tué lors d'une tentative de réinstallation. Le chef de la police, qui avait été jugé trop sympathisant des grévistes fut limogé et remplacé par un policier moins compréhensif. Les policiers se mirent à intervenir de plus en plus souvent dans les conflits, toujours au profit de l'Ordre et de la Propriété.

Pour en finir définitivement avec le mouvement et ainsi éloigner le spectre d'une guerre civile n'était pas loin, le Président décida après la phase de répression et d'expulsion des meneurs, de reprendre la main en approuvant la construction d'une *colonie prolétarienne*, et ainsi retirer l'herbe sous le pied du Syndicat des locataires. La concession par l'État de logements servit à calmer les esprits et à introduire de la méditation et de la négociation dans le mouvement des locataires.

La meilleure arme à la disposition de l'État pour casser le mouvement fut en effet d'appuyer la division entre partisans des tactiques d'action directe et partisans de la médiation.

## Tentatives de coordination et sabotage communiste

Dans les descriptions du mouvement des locataires de 1922, la plupart des auteurs – la plupart à charge – mettent l'accent sur un mouvement « massif », « désordonné », « incontrôlable ». Cette impression d'absence de coordination vient aussi certainement du fait que très vite les organisateurs politiques qui avaient initié le mouvement, tant les anarchistes que les communistes, furent débordés par ce mouvement qui se répandit comme une trainée de poudre.

Si les organisations syndicales avaient manifestement bien senti l'air du temps, qui était au mécontentement général contre la hausse des loyers et les mauvaises conditions de logement, une fois que le mécanisme de protestation fut mis en place, il est évident que l'incorporation des masses populaires dans la grève et dans les organisations syndicales est allée bien au-delà de ce qui était prévisible. Le mouvement devint un mouvement social urbain hors de tout contrôle, qui dépassa toutes les organisations, rapidement submergées par l'effusion et la participation populaire.

En quelques mois, le mouvement des locataires s'était développé comme de la mousse. En outre, il avait une capacité de rassemblement unique, bien supérieure à toute organisation politique de l'époque. À Veracruz, on dit que plus de la moitié de la population participa, soit environ 30 000 personnes<sup>130</sup>. Dans le District Fédéral, le mouvement réunissait des manifestations jugées massives, entre 10 et 15 000 personnes, tandis que la CROM et la CGT avaient la capacité de mobiliser respectivement 5 000 et 6 000 travailleurs<sup>131</sup>. À Veracruz, certains estimèrent que Syndicat révolutionnaire des locataires de Veracruz a compté au maximum plus de 50 000 membres, soit 80 % de la population du quartier du port. À Mexico, au maximum ce seront 37 000 membres dans 2500 maisons. À Guadalajara et à Puebla, la presse se faisait l'écho des rassemblements et de manifestations très fréquentés.

Cependant, cette croissance spectaculaire et inattendue a aussi joué en faveur du mouvement, en lui conférant sa force et son dynamisme. Elle ne s'est pas opposée à sa coordination comme nous allons le voir.

Inspirées par les événements dans le port, des protestations contre les loyers ont pris forme dans de nombreuses autres villes de l'État de Veracruz : Xalapa, Córdoba Orizaba, Alvarado, Santa Rosa, Río Blanco, Tlacotalpan, Tuxpan, Minatitlán, Nogales, Soledad de Doblado. Des syndicats apparurent dans les villes de Villahermosa, Celaya, Guanajuato, Ocotlán, Zacatecas, Mérida, Puebla, San Luis

---

<sup>130</sup> Berra, 1987, *ibíd.*, p. 386

<sup>131</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 87

Potosí, Mazatlán, Monterrey, Tampico, Aguascalientes, Torreón et Ciudad Juárez ont également commencé des efforts d'organisation des locataires. Même si les plus importants mouvements du fait de la densité démographique de leurs centres urbains et pour leur importance géographique, politique et commerciale furent les mouvements de Veracruz et de Mexico. Toutefois, il est vrai qu'aucune direction centrale ne vint chapeauter le mouvement.

Contrairement à l'interprétation que font les marxistes du mouvement, il est faux de dire qu'il n'y ait pas eu de coordination des différents foyers de lutte. Une reconstruction postérieure des événements par les communistes leur faire dire qu'en l'absence de centralisation unique (c'est-à-dire en l'absence d'une direction unifiée du mouvement sous commandement communiste), le mouvement était dispersé et divisé. Or l'étude des faits nous montre qu'il n'en est rien.

C'est certainement à Veracruz, point de départ du mouvement, que la coordination fut la plus visible et la meilleure. Dix syndicats révolutionnaires de locataires opéraient dans autant de localités, réussissant parfois à organiser des réunions communes et à publier des tracts communs. Il ne faut pas oublier qu'à l'époque, il n'y avait pas de téléphone mobile ni d'internet, juste des télégraphes qui étaient contrôlés par l'État ou des coursiers à cheval ou à dos d'âne...

Dès le 20 mars, la réunification entre le Syndicat des locataires de la Camara de Trabajo, Bourse du Travail, et le Syndicat Révolutionnaire des locataires se fit : « Proal déplora, depuis un balcon de l'hôtel Diligencias, que les locataires fussent divisés et aient proposé qu'une commission soit envoyée pour inviter ceux de la Bourse du travail, à fusionner... Ceux de l'autre syndicat arrivèrent alors, sont montés sur le balcon et ils ont étreint Proal, qui s'en est pris alors au maire : García avait dit dans son rapport que les propriétaires refuseraient de payer leurs impôts à partir du mois suivant, en raison de la grève des loyers ce qui préoccupait profondément le Maire, car il n'y aurait pas d'argent pour payer ses six cents toilettes ». (*El Dictamen*, 03 1920)

Herón Proal se chargea également de coordonner et de conseiller les différents groupes du mouvement qui lui demandaient des instructions, des conseils et qui communiquaient par télégraphie avec lui. Apparemment, Herón Proal n'a pas limité son action à l'état de Veracruz. Par exemple, la presse conservatrice bourgeoise de l'époque a rapporté qu'« un message télégraphique a été reçu du funeste dirigeant socialiste [sic] Herón Proal annonçant qu'il se rendrait à Angelopolis [dans l'État de Puebla, au centre du Mexique] » (*Restauración*, 22 août 1923). Le journal *Guillotina*, organe du Syndicat révolutionnaire des locataires de Veracruz, a souvent servi de lien de communication entre les différents groupes du mouvement. Les délégués de la CGT de la Capitale se sont même rendus expressément à Veracruz pour se renseigner sur les tactiques de combat utilisées dans le port, car dans le

District Fédéral, c'était les communistes qui avaient réussi à prendre le commandement du mouvement.

Dans d'autres régions, il y eut également des efforts de communication. Des journaux comme *El Inquilino*, *Le locataire*, de Orizaba et *El Inquilino* de Guadalajara – tous deux de tendance anarchosindicaliste – remplissaient la même fonction dans leurs régions respectives que *Guillotina*. Il fut annoncé que parmi les dirigeants du Syndicat des locataires de Guadalajara se trouvait « *J. Guadalupe Escobedo, qui était arrivé quelques jours auparavant en tant qu'envoyé spécial de Herón Proal* » (*Narraciones Tapatías*, n° 11, p. 164). Ailleurs, 100 locataires de Celaya, de l'État de Guanajuato [au Nord Est de Mexico], demandèrent l'aide du Syndicat des locataires du District Fédéral pour s'organiser<sup>132</sup>.

Il y a également eu des demandes de soutien et de solidarité entre les grévistes. Ainsi, le syndicat de Villa Hermosa, dans l'État de Tabasco, demandèrent le soutien des locataires de Guadalajara pour « *faire aller de l'avant leurs actions contre les propriétaires* » (*Restauración*, 28 juillet 1923) après que les propriétaires de Tabasco eurent dispersé une manifestation des locataires en leur tirant dessus à balles réelles.

Une convention des locataires syndicalistes fut même planifiée pour se tenir à Puebla, dans le centre du Mexique, le 13 août 1923 (*Restauración*, juillet 1923).

S'il y avait donc bien une certaine coordination entre les groupes hors de la Capitale, il est vrai que la CGT et le PCM maintenaient entre eux un véritable dialogue de sourds, la prétention du jeune PCM de vouloir imposer sa direction au mouvement était simplement insupportable pour les vétérans anarchosindicalistes, surtout les internationalistes. À Veracruz, point de départ du mouvement, les anarchistes ont réussi, non sans coups et affrontements, à reléguer les communistes. À Guadalajara, c'est simple les communistes étaient absents (par contre, il y eut les syndicats catholiques, nous y reviendrons).

Reste le cas de Mexico, la Capitale Fédérale. La grève des locataires de 1922 doit se comprendre dans le contexte des difficultés du Parti Communiste. Le leader des Jeunes Communistes, José C. Valadés, forma l'espoir de le revitaliser grâce au mouvement des locataires. Sen Katayama, l'envoyé spécial du Comintern, avait logé dans la famille de Valadés pendant son séjour à Mexico<sup>133</sup>. Il avait enflammé son jeune esprit de récits de la Révolution Russe. Valadés était un jeune homme impulsif et erratique, qui s'accommodait mal du leadership des dirigeants de la première Fédération Communiste, lesquels misaient plus sur le long terme et voyaient

---

<sup>132</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*, p. 86

<sup>133</sup> José C. Valadés, *El juicio de la historia : escritos sobre el siglo 19*, UNAM, 1996, p. 23

l'action directe comme une méthode « infantile », pour reprendre les termes de Lénine. L'activisme des locataires convenait certainement avec le caractère rebelle de Valadés, mais son intention de catalyser la colère des locataires était aussi inspirée par les événements de Veracruz<sup>134</sup>. Valadés et les autres membres des Jeunesses Communistes, cherchant à damer le pion aux anarchosyndicalistes de la CGT, voyaient dans les centaines de milliers de locataires de Mexico la base qui leur permettrait de déclencher une Révolution, dont le Parti – et donc eux-mêmes – seraient les dirigeants.



*Manifestation du Syndicat des locataires du District fédéral dans le parc Juarez. 1922*

*Remarquez la faucille et le marteau, symboles du Parti Communiste, sur la banderole.*

Les jeunes communistes (moyenne d'âge 21 ans) mènent le flambeau, initialement soutenus par la CGT anarcho-syndicaliste, que les communistes espéraient pouvoir faire basculer de leur côté par leur activisme effréné. Mais en fait les communistes épuisent les militants : 283 meetings de rue sont tenus entre le 17 mars et le 26 mai, assurés par une poignée d'orateurs. À lui seul, Luis Vargas Rea prononcera 211 discours, soit trois par jour en moyenne. L'organisation est handicapée par un fonctionnement pyramidal dépendant bien trop du minuscule appareil dirigeant communiste : les neuf postes du Comité central du syndicat des locataires sont occupés par des communistes, dont sept membres de la Jeunesse Communiste et le secrétaire général du parti lui-même, Manuel Diaz Ramirez. La CGT n'eut pas d'autre choix que de se retirer du Syndicat rouge pour créer son propre Syndicat Révolutionnaire des locataires.

Alors qu'à Veracruz ce sont les femmes qui ont initié spontanément le mouvement, à Mexico c'est le Parti Communiste qui décide de la date de début de la grève des loyers : initialement fixée au 16 Avril, il décide finalement que la grève débutera le 1er Mai. Au début le mouvement sur Mexico s'inspire des méthodes anarchistes

---

<sup>134</sup> Matthew Vitz, *A City on a Lake: Urban Political Ecology and the Growth of Mexico City*, Duke University Press Books, April 27, 2018

de Veracruz et de la stratégie d'action directe de masse, dont l'enjeu central est d'empêcher les expulsions de locataires grévistes : au 18 mai, 58 expulsions ont déjà été empêchées, au prix d'affrontements quotidiens avec la gendarmerie. En parallèle, un groupe de 900 ouvriers réhabilite 21 immeubles grâce à l'argent des loyers non versés. L'argent, d'ailleurs, ne manque pas : au zénith du mouvement, plus de 37 000 locataires, dans près de 2 500 immeubles, sont affiliés au syndicat !

Mais le Parti Communiste, souhaitant contrôler le mouvement, et alors que la dynamique lui échappe (de nombreux locataires préfèrent signer des contrats particuliers avec les propriétaires que de continuer une lutte dont ils sentent qu'elle est plus au service du Parti que de leurs propres intérêts), décide de lancer toutes les forces du Syndicat dans l'occupation du couvent de Los Angeles, et se replie sur cette base arrière. Cette stratégie d'enfermement statique autour d'un « quartier général », si elle est conforme aux théories centralistes marxistes-léninistes<sup>135</sup>, fait perdre toute dynamique au mouvement, qui perd son assise populaire et s'étiole. Le syndicat connaît alors une lente agonie, en se focalisant sur la défense de ce lieu. Devenu une coquille vide, les communistes délaissent le syndicat devenu sans intérêt pour eux. Il rompra ses relations avec le PCM en 1923.

## ANARQUISMO



*Exemple de propagande anti-anarchiste dans la presse du PCM, 'El Machete journal des paysans du Parti Communiste Mexicain, 26 décembre 1924*

<sup>135</sup> L'Internationale Communiste (Comintern) tout juste naissante avait placé de grands espoirs dans le jeune Parti Communiste Mexicain. D'une part, le Mexique sortait d'une période révolutionnaire et le Comintern pensait qu'en rééduquant au marxisme-léninisme les bouillants révolutionnaires mexicains souvent d'inspiration anarchiste, il pourrait réussir exporter la révolution, réussissant au Mexique ce qu'il avait échoué à faire en Europe. D'autre part, le Phare Mondial de la Révolution était désormais à Moscou et il était hors de question de laisser prospérer un autre modèle révolutionnaire qui aurait pu remettre en cause le leadership communiste sur le mouvement révolutionnaire mondial. Le Comintern avait donc envoyé à Mexico en 1921 pour former les futurs cadres quatre militants expérimentés : Les américains Frank Seaman et Louis Fraina et le japonais Sen Katayama pour le PC, le suisse Edgar Woog alias Alfredo Stirner pour les Jeunesses Communistes. Ils apportaient leur expérience et leur réseau international, mais surtout une belle somme d'argent, destinée à compenser la faiblesse numérique militante du PCM en achetant les militants anarchosyndicalistes de la CGT, et ainsi l'affaiblir au profit du PCM.

Au final, le mouvement à Mexico se solde sur un échec total : contrairement Veracruz ou Guadalajara, il n'y aura jamais de loi pour protéger les locataires du Distrito Federal de Mexico face à la cupidité des propriétaires immobiliers.

Comme le Parti Communiste dirigeait le mouvement sur la Capitale, et que souvent les commentateurs confondent un pays avec sa capitale, ils en ont tiré deux conclusions : d'abord que ce mouvement avait été surtout porté par le PCM et ensuite son absence de direction centralisée expliquerait son relatif échec. C'est oublier que le mouvement n'est pas parti de la Capitale, mais d'une ville de « province », Veracruz. Et que d'autre part, c'est surtout le sectarisme des marxistes-léninistes et leur prétention d'être LE Parti d'avant-garde qui empêcha tout processus de coordination plus poussé.

*Locataires grévistes  
devant leur maison,  
México D.F., 1922*



*Locataires grévistes,  
México D.F., 1922*

## Conséquence du mouvement de 1922 sur la politique urbaine au Mexique

Le mouvement des locataires de 1922 eu un impact majeur sur la politique mexicaine, dans le sens qu'il fut le mouvement le plus puissant de toute la décennie des années 1920. L'onde de choc qu'il provoqua, notamment en obligeant l'État mexicain à mettre en œuvre les premières politiques urbaines, se répercuta sur des décennies, et est même encore perceptible actuellement avec les mouvements d'occupation illégale de terrain non seulement au Mexique, mais dans toute l'Amérique latine.

L'occupation de terrains pour la formation de colonies ouvrières fut peut-être l'un des succès les plus durables du mouvement des locataires. On voit ici que contrairement à la grève des locataires en Angleterre en 1915 (qui avait été menée par le Parti Socialiste Indépendant, lequel militait pour le « socialisme municipal ») qui avait logiquement abouti à la municipalisation du logement, la solution développée par les anarchistes ne demandait rien à ni l'État ni à la municipalité. De toute façon, vu la situation des finances publiques et leur désorganisation, les autorités auraient bien été en peine de gérer la construction de maisons, bien que des tentatives aient été faites dans le district fédéral<sup>136</sup>. Le mieux que les autorités pouvaient faire était d'accorder des terrains ou de fermer les yeux sur les invasions de terrains pour y construire des maisons. Car au Mexique, en partie à cause du climat et de l'autre à cause du tempérament populaire, ce n'est pas une difficulté majeure que d'installer une maison provisoire ; la difficulté c'est d'avoir accès à un terrain.

Cette politique de laisser faire des occupations fut d'ailleurs celle du gouvernement depuis celui Cárdenas (en 1934) jusque dans les années 1980 : cela permettait à l'État de donner une « soupape de sécurité » aux prolétaires pour qu'ils puissent faire face temporairement aux problèmes urbains, et sans que cela ne lui coûte rien puisque ces quartiers ne sont en général pas desservis par les infrastructures publiques...

Les colonies prolétariennes fondées par les locataires en grève ont été le point de départ de la méthode la plus utile et la plus réussie que les secteurs populaires aient utilisé pour disposer d'un terrain et au fil du temps pour construire leurs maisons. En outre, on peut considérer à juste titre que le contenu utopique et autogéré de ces « colonies communistes » « anticipait les expériences plus avancées des occupations illégales en Amérique latine »<sup>137</sup>.

---

<sup>136</sup> Taibo, 1983, *ibíd.*

<sup>137</sup> Castells, 1983, *ibíd.* p. 88

À côté de cela, dans certains États, sous la pression du mouvement des locataires, les gouvernements locaux durent prendre parfois des mesures réglementaires pour encadrer les loyers.

À Veracruz, la loi sur les loyers de Tejada promulguée en juillet 1922 fut surtout un palliatif adopté en urgence pour essayer de calmer les locataires et les amener à la table des négociations dans le cadre d'une Commission tripartite. Elle institutionnalisa le mouvement des locataires et renforça le pouvoir des propriétaires qui se regroupèrent pour défendre leurs intérêts dans l'*Unión de Propietarios de la Ciudad*. À San Luis Potosí également des lois de protection des locataires furent promulguées, avec les mêmes effets.

Cependant, bien souvent les autorités se contentèrent d'attendre et de laisser la marée redescendre. Telle fut la position du Président Obregón qui freina la loi sur les locataires qui avait pourtant déjà été approuvée par la Chambre des députés. Une déclaration de sa part ne pourrait être plus éloquente : « Prétend-on résoudre le problème du logement uniquement pour le moment présent ou bien s'agit-il de résoudre ce problème de manière définitive ? » (cité dans Taibo, 1983 : 96) Cette sortie était facile, car de fait il ne résolut ni l'un ni l'autre.

L'arrivée au pouvoir, en 1924, du nouveau président Plutarco Eliaz Calles changea la donne dans le sens d'une plus grande centralisation réglementaire<sup>138</sup>. Les prétentions centralistes de Don Plutarco devinrent bientôt palpables. Les locataires furent « menottés » par des instructions réglementaires émanant directement du gouvernement central. Le soutien que les gouvernements locaux et les députés avaient pu apporter, plus ou moins directement, au Mouvement des locataires par le passé, fut dès lors limité et entravé.

Au fil du temps, une réglementation se mit en place, qui encadrait les loyers et semblait accorder quelques droits aux locataires. Mais l'essentiel était que le droit de propriété, qui avait été un temps remis en cause par le Mouvement des locataires de 1922, restait inviolable.

Par ailleurs, pour finir d'éteindre le feu révolutionnaire du mouvement, de nombreux dirigeants populaires, issus notamment du Parti Communiste, et de groupes de locataires ou de paysans qui leur étaient liés furent cooptés et intégrés par des organisations gouvernementales, leur faisant ainsi perdre toute autonomie et tout caractère critique (sans même parler de subversion).

---

<sup>138</sup> Ce changement se fit aussi sentir pour de nombreux gouverneurs locaux qui, depuis quelques années, avaient goûté au miel insolite de la liberté et de l'indépendance politique...

## Conclusion politique sur le mouvement des locataires

Si les locataires en grève apprenaient de leur mouvement au fur et à mesure qu'il se développait, il en était de même pour les autorités, en particulier l'exécutif de l'État. Ce dernier prenait grand soin de ne pas refaire l'erreur de ne pas être intervenu à temps pour arbitrer et résoudre un conflit déclenché par des exigences si basiques et élémentaires que des loyers équitables et définis selon la qualité des logements et des services associés. Ne pas l'avoir fait avait catapulté la croissance géométrique du Mouvement des Locataires, du simple fait que l'avidité des propriétaires de maisons locatives de toutes sortes nuisait à plus de quatre-vingt-dix pour cent de la population qui y vivait.



**Laverie collective dans un patio de vecinidades de Veracruz**

Mais surtout ceux qui vivaient dans les *accessorios* et les *patios de vecinidad*, des immeubles collectifs où étaient partagés les cuisines et les sanitaires, avaient développé du fait de ces équipements collectifs, des relations d'entraide horizontale. Des loyautés partagées dans la vie quotidienne s'étaient établies, dans le face-à-face obligé dans ce genre de « vie privée publique », par les portes des maisons toujours ouvertes du fait des conditions climatiques du port à la chaleur étouffante. De même, compte tenu de la nécessité de partager des espaces tels que salles de bains et laveries, ils avaient construit une organi-

sation embryonnaire informelle, qui naturellement s'exprima de façon plus structurée dans le mouvement des locataires.

Il n'était pas dans l'intention des autorités de laisser les travailleurs et les employeurs, les dépossédés et les propriétaires, régler seuls et entre eux leurs conflits. S'imposer comme tierce partie – arbitre des relations sociales – fut le combat de l'exécutif de l'État fédéral, en opposition même aux secteurs économiquement puissants, pendant la période de gouvernement de la république jusqu'en 1934.

Pour leur part, la plupart des exclus voyaient dans leur participation au mouvement non pas une possibilité pour changer le système politique national, mais un moyen pour rendre habitable immédiatement l'espace où se déroulait leur vie quotidienne : la ou les pièces dans lesquelles il vivait.

Ainsi, la vision « d'avant-garde » anarchiste, avec Proal en tête, qui avait vu dans la formation du syndicat des locataires et dans sa dynamique sociale, les rails sur lesquels développer des actions visant à affaiblir « la bourgeoisie » ; son discours anarchiste et les pratiques qui en découlaient étaient-ils tombés sur un terrain fertile

non pas parce que les locataires du port de Veracruz partageaient ces principes idéologiques, mais parce que les actions concrètes menées par les militants – tramways gratuits, propriétés et maisons occupées et autonomie gouvernementale presque citoyenne – avaient attiré l’attention des exclus. Ces actions avaient suscité l’enthousiasme quelle elles représentaient pour les habitants historiques des vastes zones d’anonymat, pour la plèbe, pour cette majorité des citoyens du port qui s’étaient impliqué dans le mouvement sur la base des prémisses fondamentaux que le coût des loyers était exagéré et inversement proportionnel à leur état, la possibilité d’être des protagonistes de leur vie. C’est ce sentiment d’être maître de leur destin qui les faisait revenir, jour après jour, pour manifester dans la rue, défendre leurs intérêts et se solidariser avec les arrêts de travail et les grèves, qui se succédèrent dans les mois et même les années qui suivirent le déclenchement du mouvement.

La grève des locataires du Port de Veracruz de 1922 connut deux temps :

— le court été de l’anarcho-syndicalisme, qui dura le premier semestre de 1922, résolument anarchiste dans sa pratique, qui avait pour principe d’action et de méthode, l’action directe avec la prise des transports publics, des logements et l’exercice d’un autogouvernement de fait personnifié par « le mouvement » ou « le syndicat », ainsi que le non-paiement des loyers. Ce mouvement avait été initié par les femmes, et s’était rapidement étendu à tous les quartiers populaires de la ville. Les éléments les plus radicaux tentèrent de faire déborder ce mouvement en l’étendant aux paysans, en essayant de déclencher des grèves des travailleuses domestiques ou en soutenant des grèves salariales. Il y eut également une tentative d’établir une colonie communiste, véritable ZAD avant l’heure, dans l’objectif de disposer d’une base autonome pour étendre la lutte révolutionnaire. Si au départ les autorités locales firent preuve de mansuétude, et essayèrent de contrôler le mouvement pour leurs objectifs politiques, elles comprirent vite la dimension subversive du mouvement et leur attitude dès lors passa à l’hostilité et à la répression ;

- puis une phase longue de reprise en main institutionnelle, qui révéla une seconde face au mouvement, résolument libérale, celle de la négociation. Elle avait commencé à se manifester en mai, à la suite de l’attention que le gouvernement de l’État avait accordée à la question, en envoyant des médiateurs. Ces représentants de l’État fédéral organisèrent des premières réunions entre les deux parties (locataires et propriétaires), d’où ressortirent les accords primordiaux qui déclencheraient des réformes juridiques. Cette phase négociatrice avait été facilitée par le fait que la tendance révolutionnaire du Mouvement qui attisait le conflit et refusait tout compromis avait été intégralement jetée en prison, et que les Communistes, restés

libres et qui avaient pris la direction du Syndicat, entendaient bien négocier de futures places dans le système institutionnel en démontrant à l'État leur capacité de calmer et de diriger le mouvement.

Cependant, ce ne serait pas la fin de la vie du syndicat des locataires ni de sa section féminine, le groupe *Mujeres Libertarias*, qui continueront à être des acteurs et des actrices de la vie sociale dans le port au quotidien, comme ils le démontreraient dans la grève générale de l'année suivante et au moins pendant huit ou neuf années supplémentaires de la décennie au cours de laquelle les deux faces du mouvement en tensions réciproques continuèrent de s'exprimer dans les luttes des secteurs subalternes du port : l'action directe, caractéristique de l'anarchisme, et les négociations avec des médiateurs gouvernementaux représentant les institutions de l'État, typiques du libéralisme.

La faiblesse numérique des anarchistes, le manque de moyens de la CGT mexicaine, mais plus encore le travail de sabotage idéologique et organisationnel du Parti Communiste et du Comintern, ont contribué à ce que ce feu qui embrasa le Mexique en 1922 ne dure pas plus qu'un bref été. Cependant il marqua durablement la mémoire sociale et libertaire du Mexique et de l'Humanité.



*Veracruz, Manifestation du Syndicat révolutionnaire des locataires pour célébrer la libération d'Herón Proal, Parc Juarez, 1923*

## 1931: BARCELONE, LA GREVE MASSIVE DES LOYERS

**M**algré l'aspect réformiste, de prime abord, d'une lutte pour la réduction des loyers (le rapport social « propriétaire versus locataire » n'y est pas remis en question en tant que telle), la grève des loyers de 1931 à Barcelone se place (ainsi que bien d'autres moments de lutte en Espagne dans les années 1920-1930) dans le cours d'une guerre sociale qui mena à la révolution de 1936. Ces pratiques préfigurent également les mouvements d'autoréduction de loyers qui ont pu avoir lieu dans les années 1970 en Italie.

*Des pratiques du siècle passé qu'il serait aujourd'hui encore plus que pertinent de mettre en œuvre... À vrai dire, seul un monde débarrassé des différences de classe (sans proprio ni locataire) pourrait rendre caduque la possibilité de la grève des loyers.*

Février 2009, Zanzara athée ([zanzara@squat.net](mailto:zanzara@squat.net)) Pas de copyright

### **Barcelone, 1931: Grève massive des loyers**

Ceci est l'histoire de l'une des plus grandes grèves des loyers du 20<sup>e</sup> siècle.

Barcelone est la capitale de la province de Catalogne dans le nord-est de l'Espagne. Dans les années 1920, Barcelone était la ville à la croissance la plus rapide en Europe. La modernisation et l'industrialisation avançaient à un pas rapide. Des migrants des régions proches affluaient dans la ville pour travailler.

La population de Barcelone s'accrut de 62 % durant cette décennie. Des banlieues ouvrières adjacentes comme Hospitalet et Santa Coloma doublèrent ou triplèrent en population. Dans les années 30, avec environ 6 millions de résidents, la province de Catalogne accueillait environ 70 % de la capacité industrielle de l'Espagne. Barcelone était devenue la plus grande ville d'Espagne avec 1,5 million d'habitants.

L'expansion de la population mena à une sérieuse pénurie de logements, et à une rapide inflation des loyers, avec des loyers augmentant de 150 % dans de nombreuses zones. La sévère pénurie de logements mena aussi à de graves problèmes de surpeuplement et de détérioration dans le type de logements disponibles pour la classe ouvrière. Il y avait quelques logements publics – constructions peu chères, en béton – mais seulement 2 200 unités avaient été construites. La municipalité comptait d'une manière écrasante sur le marché réel de la propriété privée pour fournir des logements.

Bien qu'il y ait quelques grands blocs d'appartements privés, ou « cités », la plupart des logements étaient fournis par une énorme masse de petits propriétaires. La prin

cipale organisation des propriétaires fonciers, la Chambre de la Propriété Urbaine, avait plus de 97 800 membres dans la province de Catalogne.



Les bidonvilles commencèrent à apparaître dans les faubourgs de la ville. Ces bidonvilles n'étaient pas construits par les résidents, mais par les propriétaires fonciers qui construisaient des taudis pendant que les autorités regardaient ailleurs. En 1927, on estimait que 6 000 taudis, abritant 30 000 personnes, avaient été construits à Barcelone, et plus encore dans les villes environnantes.

Dans les plus anciens secteurs de Barcelone, de nombreux appartements ou maisons furent découpés en minuscules unités. Souvent, les propriétaires avarés refusaient de fournir des arrivées d'eau pour ces nouvelles unités, même si le code municipal de construction imposait l'eau courante depuis au moins 1891. En 1933, on estimait que 20 000 appartements ou maisons à Barcelone n'avaient pas l'eau courante.

## La compression des salaires

Dans les années 1920, alors que les loyers augmentaient, les salaires ouvriers stagnaient. Du côté des syndicats de la ville, une atmosphère répressive rendait difficile toute pression sur les employeurs en vue d'obtenir des augmentations de salaire. Un mouvement syndical de masse avait émergé en Catalogne à l'époque de la 1re Guerre mondiale, ponctué par la grève générale locale de 1917. Les travailleurs s'organisaient principalement au sein de la *Confederacion Nacional del Trabajo* (*Confédération Nationale du Travail*, CNT-AIT, section en Espagne de l'Association Internationale des Travailleurs, AIT, un mouvement syndical révolutionnaire organisé sur des bases anarchistes.

Au début des années 1920, les employeurs répondirent à l'augmentation du militantisme ouvrier en créant un syndicat «jaune» [propatronal] appelé le *Sindicato Libre* [le Syndicat Libre] et en engageant des pistoleros [tueurs à gages] pour assassiner des activistes connus de la CNT-AIT. Des centaines de travailleurs furent tués durant cette campagne. Certains activistes de la CNT-AIT ripostèrent en assassinant des patrons qui recrutaient des pistoleros. À partir de 1923, l'atmosphère répressive fut officialisée par une dictature militaire dirigée par Primo de Rivera, qui fit interdire la CNT-AIT.

## Origines de la grève des loyers

En 1930, la dictature s'était effondrée et la monarchie fut remplacée par une république élue aux élections d'avril 1931. Les groupes politiques et la CNT-AIT – jusque-là clandestins – purent s'organiser légalement.

Au début des années 1930, le chômage augmenta, mais les loyers restaient encore élevés, aggravant la crise. Des activistes de la CNT-AIT débattaient depuis la fin des années 20 sur la manière de dépasser les luttes limitées contre des employeurs individuels et de rendre les syndicats capables d'intervenir sur tous les problèmes sociaux affectant la classe ouvrière. En janvier 1931, *Solidaridad Obrera* [Solidarité Ouvrière, le quotidien de la CNT-AIT de Catalogne] publia une série d'articles appelant à l'action contre la crise du logement.



Les métiers du bâtiment étaient particulièrement affectés par la hausse du chômage au début des années 30 et le syndicat des travailleurs de la construction de la CNT-AIT montra le chemin sur le problème du logement. Le 12 avril 1931, le syndicat de la construction appela à un meeting pour discuter de la crise du logement. À ce meeting, Arturo Parera et Santiago Bilbao proposèrent la formation d'une « Commission de défense économique du Syndicat de la Construction », avec

une invitation à la rejoindre lancée aux autres syndicats.

Parera justifia la demande de réduction des loyers par le fait que l'inflation des loyers permettait aux propriétaires fonciers d'avoir un retour sur investissement excessif de 8 à 16 %. Il argumenta qu'immobiliser du capital dans des formes d'investissements improductifs comme la propriété immobilière contribuait à renforcer la stagnation économique du début des années 1930. Parera et Bilbao, tous les deux bien connus comme membres de la *Federacion Anarquista Iberica* [Fédération Anarchiste Ibérique, FAI], allaient jouer un rôle important dans la grève des loyers.

La Commission de Défense Economique [CDE] présenta d'abord sa demande de base – une réduction de 40 % des loyers – à un rassemblement massif de la CNT-AIT qui eut lieu le 1er mai 1931.

La campagne active de la CDE débuta par une série de meetings dans de nombreux faubourgs ouvriers de Barcelone et dans des banlieues ouvrières environnantes. Le 1er juillet, environ 1 500 personnes participèrent à un meeting à Barceloneta, un quartier ouvrier près du port, où vivaient de nombreux dockers. À ces meetings, les



gens prenaient la parole contre les propriétaires fonciers et les marchands qu'ils accusaient de voler le peuple, avec la complicité des autorités gouvernementales.

Cette série de meetings culmina dans un meeting de masse tenu au Palais

des Beaux-Arts le 5 juillet. À ce meeting, les demandes suivantes furent adoptées comme bases du mouvement :

- La caution [généralement un mois de loyer] que les propriétaires prenaient aux locataires quand ils occupaient une habitation devait être utilisée comme loyer pour ce mois de juillet sans qu'un autre loyer soit payé ce mois-là. Après juillet, il devait y avoir une réduction de 40 % du loyer.
- Ceux qui étaient au chômage ne devaient payer aucun loyer.
- Si les propriétaires refusaient d'accepter la diminution des loyers, les locataires devaient se déclarer eux-mêmes en grève des loyers et ne rien payer, en affirmant toujours clairement que cela faisait partie du mouvement social général pour des loyers plus bas.

Cette proposition provoqua une réaction immédiate de la Chambre de la Propriété Urbaine qui dénonça cela comme une violation pure et simple de leur légitime droit de propriété. Pour eux, le seul problème était la défense policière de leurs droits. Ils refusèrent toute idée de solution négociée.

## Le début de la grève des loyers

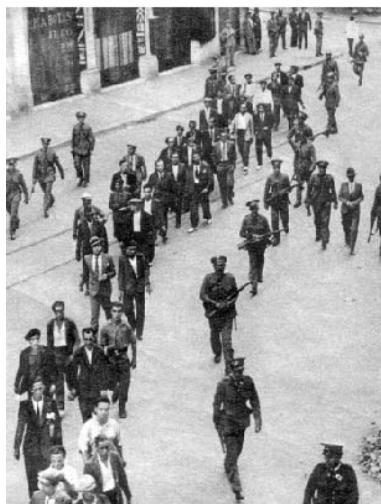
La Commission de Défense Economique estimait que 45 000 personnes prenaient part à la grève des loyers en juillet et plus de 100 000 en août. Même si ces estimations sont certainement un peu exagérées, il s'agissait clairement d'une grève massive des loyers. Il y avait des grèves des loyers dans tous les quartiers ouvriers de Barcelone et une quantité de villes périphériques avaient mis en place leurs propres Commissions de Défense Economique et poursuivaient une démarche similaire.

Aux élections d'avril 1931, le gouvernement provincial avait été remporté par le *Partit Esquerra Republicana Catalana* [Parti Républicain de la Gauche Catalane] – un parti nationaliste populiste basé principalement sur les classes des petits commerçants et artisans et sur les fermiers. Durant les élections, les dirigeants libéraux

de l'Esquerra avaient promis de respecter les libertés civiles et avaient reconnu que la crise du logement devait être atténuée. Les militants de la CNT-AIT espéraient que les libéraux leur laisseraient au moins un peu de répit pour déployer l'organisation locale.

Pendant ce temps, les propriétaires décidèrent de passer au-dessus des leaders libéraux locaux en demandant l'intervention du gouvernement national. Le cabinet national avait de la sympathie pour les problèmes des propriétaires – même le ministre socialiste du Travail, Largo Caballero, qualifiait la campagne de réduction des loyers d'« absurde ».

## La répression par les autorités



*Arrestation massive pendant la grève des loyers de 1931 à Barcelone*

Le 22 juillet, le gouvernement national trouva un prétexte pour intervenir. La grève des loyers à Barcelone coïncida avec une âpre grève nationale du syndicat CNT-AIT des travailleurs du téléphone contre la Compagnie de Téléphone Nationale Espagnole (une filiale de la multinationale américaine ITT). Le 22 juillet, une bombe éclata à Barcelone. L'attentat fit de sérieux dommages aux équipements téléphoniques, mais il n'y eut pas de blessés. Même si la bombe contre les installations téléphoniques n'avait pas de lien avec la grève des loyers, les représentants du gouvernement national à Barcelone interdirent un rassemblement de la Commission de Défense Economique prévu pour le 27 juillet. Le gouvernement commença aussi des poursuites contre les tracts de la CDE présentés comme « propagande séditionneuse ». Les propriétaires avaient argumenté que tant que ne pas payer son loyer était un « crime », le mouvement de la grève des loyers devait être interdit.

Néanmoins, des groupes locaux étaient encore capables de coordonner des actions dans de nombreux quartiers, opérant en dehors des locaux des syndicats de la CNT-AIT et des centres communautaires populaires (athénées) qui avaient été mis en place par les anarchistes pour des cours, des événements culturels et des discussions politiques.

Dès le début du mois de mai, des familles avaient été remises dans des appartements d'où elles avaient été expulsées, et ce avant même que la grève des loyers soit en cours. Ces pratiques devinrent même de plus en plus courantes.

Suivant les lois existantes alors, les expulsions étaient supposées devoir être menées par des employés municipaux après jugement du tribunal municipal. Mais souvent, les employés municipaux étaient intimidés par des foules, ou bien sympathisaient avec les locataires grévistes. Il y avait tellement de groupes locaux organisés pour remettre les gens expulsés dans leurs maisons que les autorités ne pouvaient suivre. Exaspérée, la Chambre de la Propriété Urbaine organisa sa propre milice pour mener les expulsions, avec des camions pour déménager les biens des expulsés.

Le 3 août, le gouvernement national nomma un juriste conservateur, Anguera de Sojo, comme gouverneur civil de Barcelone. Anguera de Sojo fit savoir qu'il considérait la grève des loyers comme purement illégale et qu'il ne la tolérerait pas.

Le 17 août, Santiago Bilbao fut arrêté et placé en détention administrative, ce qui évitait un dossier d'accusation ou un procès. Il fut arrêté pour avoir « ridiculisé les autorités » en parlant en faveur de la grève des loyers à un meeting du syndicat des ouvriers du textile. À la fin du mois d'août, 53 militants de la CNT-AIT impliqués dans la campagne de la grève des loyers avaient été arrêtés. La détention administrative avait été l'une des pratiques les plus détestées de la dictature militaire de la fin des années 20, mais maintenant c'était le gouvernement républicain qui l'utilisait.

Dès la fin août, les 53 militants CNT-AIT en prison se déclarèrent en grève de la faim, ce qui aboutit à une mutinerie le 2 septembre. Au même moment, la CNT-AIT appela à une grève générale locale pour protester contre le traitement réservé aux gens arrêtés. Cela conduisit à de violents affrontements entre les grévistes et la police. Plusieurs centaines d'autres arrestations d'activistes eurent lieu.

Le 2 octobre, le gouverneur civil demanda les noms des membres de la CDE à la Fédération Locale de la CNT-AIT. La Fédération Locale refusa de coopérer et subit une lourde amende. À partir de ce moment, la CDE ne put même plus faire publier des communiqués de presse et passa à la clandestinité. Mais la grève des loyers continua dans de nombreuses parties de la ville.

Dans une lettre du 17 octobre au ministre de l'Intérieur, la Chambre de la Propriété Urbaine dénonça ce qu'elle appelait un « état d'anarchie » dans les quartiers ouvriers périphériques de Barcelone. En août, les autorités avaient fait intervenir la *Guardia*, la force de police paramilitaire nationale, contre la grève. Lors d'une tentative d'expulsion, début octobre, la *guardia civil* fut incapable de remplir sa mission alors qu'elle faisait face à une grande foule de femmes enceintes et d'enfants,

que l'officier de la *guardia* décida de ne pas attaquer. Finalement, la grève commença à être brisée par la pratique policière qui consistait à arrêter les gens expulsés qui avaient réoccupé leurs habitations avec l'aide de leur voisinage. En novembre, le niveau d'activité de la grève avait notablement diminué. Mais la grève des loyers continuait dans une certaine mesure sous une forme clandestine, avec des incidents et des conflits occasionnels avec les propriétaires.

En décembre, le gouvernement local, contrôlé par l'*Esquerra*, répondit à la grève des loyers en adoptant une loi qui autorisait les locataires à porter réclamation pour « loyer injuste » – une loi qui s'avéra être inapplicable et largement inutile pour les locataires ouvriers.

Dans de nombreuses parties de la ville, les propriétaires avaient été contraints de chercher un arrangement avec leurs locataires, acceptant de réduire les loyers plutôt que d'envisager la perspective de ne pas avoir de revenus pendant une longue période. Ou bien pour apaiser le conflit, le propriétaire acceptait simplement d'oublier les loyers impayés durant la période de la grève. Le résultat fut que de nombreux locataires ressentirent qu'ils avaient au moins gagné quelque chose par la grève.

Pour beaucoup des plus jeunes activistes, ce fut la première fois qu'ils furent impliqués dans une campagne d'action directe à grande échelle, et cela leur fournit une précieuse expérience de la manière dont une communauté peut s'organiser elle-même pour défier des gens avec un pouvoir économique et élaborer une solution à ses problèmes à travers sa propre activité. En ce sens, cela planta le décor pour les événements encore plus « dramatiques » qui allaient transformer Barcelone durant l'été 1936, avec le début de la révolution et de la guerre civile en Espagne.

### ***Tom Wetzel***

*Nota Bene : La plupart des informations qui se trouvent dans ce texte sont tirées de « The Practice of Direct Action: The Barcelona Rent Strike of 1931 » par Nick Rider, texte publié dans l'anthologie « For Anarchism », éditée par D. Goodway en 1989*

## 1933 : TOIT ET DIGNITE, LA GREVE INSURRECTIONNELLE DU SYNDICAT DES LOCATAIRES DE TENERIFE<sup>139</sup>

**N**ous pouvons affirmer que la grève des locataires de Santa Cruz de Tenerife fut le point culminant du mouvement syndical et gréviste dans la province des Îles Canaries. Deux raisons, profondément enracinées, déclenchent cette grève, et expliquent sa durée :

- d'une part, la pénurie de logements et en conséquence le coût élevé des loyers dans la capitale Tenerife et,
- d'autre part, la prise de conscience collective des locataires qui les amena à s'organiser sous forme syndicale de locataires.

### **Le contexte social et le problème du logement social à Tenerife dans les années 30**

La population de Santa Cruz de Tenerife a observé une croissance rapide et notable au cours des trois premières décennies du XXe siècle, passant d'environ 38 000 habitants au début du siècle à environ 62 000 habitants en 1930 : « Ce qui signifie presque un doublement d'habitants dans la capitale, sans qu'ait été réalisée la croissance correspondante des infrastructures pour couvrir les besoins vitaux (principalement le logement et l'emploi) »<sup>140</sup> des nouveaux arrivants.

Le phénomène d'attraction démographique de la part de Santa Cruz de Tenerife répond à une raison principale : une orientation de l'économie locale vers le secteur des services, résultat du développement urbain généré, dans une large mesure, par une croissance significative des exportations et importations portuaires. Cette augmentation démographique, si rapide et forte, aura des conséquences évidentes sur la réalité économique et urbaine de la ville.

---

<sup>139</sup> Traduction libre et augmentée d'un texte de Carlos David Aguiar García, Docteur en histoire contemporaine de l'Université de Barcelone et Yanira Hermida Martín, Doctorat en histoire contemporaine de l'Université de Barcelone

<sup>140</sup> Miguel Ángel CABRERA ACOSTA: *La II República en las Canarias Occidentales*, Santa Cruz de Tenerife, CCPC-Cabildo de El Hierro, 1991, p. 356.

Dans la province, un double processus migratoire a été généré à la fin du 19e siècle : d'une part, un déplacement de personnes des îles périphériques (La Palma, La Gomera et El Hierro) vers Tenerife et, d'autre part, dans l'île centrale, un déplacement du reste des municipalités vers Santa Cruz de Tenerife et La Laguna.<sup>141</sup>

La grande majorité des travailleurs pauvres des secteurs différents et, dans une moindre mesure une partie des classes moyennes, étaient logés dans des *ciudadela* (citadelles), il s'agissait des logements les moins chers, dans lesquelles plusieurs personnes se regroupaient souvent en une seule pièce pour, de cette manière, réduire les dépenses, et ainsi pouvoir assumer le paiement d'un loyer qui mangeait une part notable du salaire.

Pour être plus précis, voyons la définition que le professeur Ramón Pérez González a élaborée sur les *ciudadela* de Santa Cruz de Tenerife :

La *ciudadela* est un type de logement collectif, généralement développé au rez-de-chaussée, composé d'un certain nombre de pièces indépendantes, toujours de taille réduite, disposée de part et d'autre d'une allée aveugle de largeur et de longueur variables selon les cas, ou autour d'un patio, qui ont en commun presque toujours les toilettes et la cuisine ainsi que systématiquement un seul accès pour le patio ou l'allée depuis la rue, souvent fermée par un rideau.<sup>142</sup>

Les dimensions des maisons (conçues comme des maisons unifamiliales, qui abritaient entre quatre et six personnes) à l'intérieur des *ciudadela*, variaient de 36 mètres carrés de la citadelle située sur la *Rambla 9 de février* à 12,25 mètres carrés, pour la citadelle située sur la rue Iriarte.<sup>143</sup>

Pour les familles de travailleurs, s'ajoutait aux dimensions réduites de leur foyer, des loyers excessifs (entre 75 et 125 pesetas par mois<sup>144</sup>, alors qu'aucun travailleur ne touchait plus de six pesetas par jour, ce qui fixe le salaire mensuel à environ 120 ou 130 pesetas). Ainsi, se trouvait d'une part un grand nombre de travailleurs asphyxiés économiquement pour survivre ; et d'autre part, un groupe, plus ou moins réduit, de propriétaires et de personnes qui sous-louaient des *ciudadela* et qui toutes tiraient des bénéfices considérables de l'activité de location. Pour aggraver encore

---

<sup>141</sup> CNT-AIT : *Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933*, Santa Cruz de Tenerife, CNT-AIT, 2003, pp. 9-10.

<sup>142</sup> Ramón PÉREZ GONZÁLEZ: *Las Ciudadelas de Santa Cruz de Tenerife*, Santa Cruz de Tenerife, Aula de Cultura de Tenerife, 1982, pp. 8-9.

<sup>143</sup> CNT-AIT : *Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ...*, p. 21.

<sup>144</sup> Miguel Ángel CABRERA ACOSTA: *La segunda República en las Canarias occidentales...*, p. 358.

la situation, les sous-loueurs et les administrateurs de biens augmentèrent leurs frais fixes de gestion administrative, afin d'augmenter leur marge bénéficiaire.<sup>145</sup>

### **Les *casas baratas*: où comment la bourgeoisie cherche à détourner les HLM de leur objectif pour défendre ses propres intérêts de classe**

En 1903, le ministère de l'Intérieur acheta trois parcelles et les remit à la mairie de Santa Cruz de Tenerife afin qu'elle construise des *casas baratas*, « maisons bon marché » – selon la terminologie de l'époque – dont le loyer ne devait pas être supérieur à 50 pesetas, et ainsi mettre fin à la situation sanitaire malheureuse générée par le surpeuplement des *ciudadela*, problème qui persistait depuis longtemps<sup>146</sup>.

À Santa Cruz de Tenerife, la politique de construction de maisons bon marché fut l'une des demandes prioritaires du mouvement ouvrier. Pendant la Deuxième République, aucune construction ne put voir le jour, bloquée par des artifices de la part des municipalités successives, le conseil municipal étant entre les mains de la classe politique traditionnelle conservatrice<sup>147</sup> et la représentation des partis politiques de gauche diminuant progressivement.

Pour ne pas être accusée d'immobilisme, la Municipalité se devait de présenter des projets de *casas baratas*, même si elle n'en avait aucune envie d'un point de vue politique. Pour éviter ces constructions, ou du moins les dévier de leur objectif initial si elles devaient malgré tout voir le jour, le premier artifice consista à définir dans le projet des conditions d'attributions favorisant le clientélisme politique municipal : il était prévu que les habitations devaient revenir en premier aux employés municipaux gagnant moins de 3000 pesetas, puis aux familles vivants dans des habitations insalubres avec un salaire inférieur à 3000 pesetas, enfin aux ouvriers avec des salaires inférieurs à 3000 pesetas. En 1930, la Mairie alors de droite de Santa Cruz lança un appel d'offres pour la construction de ces *casas baratas*, mais aucun entrepreneur ne répondit. La bourgeoisie locale ne voulait pas de ces constructions.

Avec la nouvelle municipalité élue en 1931, sous la pression de la minorité socialiste, le projet fut de nouveau mis sur la table, mais avec des réticences de la municipalité. Le second artifice pour empêcher la réalisation effective de ces maisons bon marché fut de choisir des terrains d'implantations éloignés de tout ou même

---

<sup>145</sup> CNT-AIT : *Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933...*, p. 23.

<sup>146</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>147</sup> Pour une analyse plus détaillée de l'évolution des forces politiques qui ont occupé la mairie de Santa Cruz de Tenerife, et plus globalement les dynamiques politiques dans l'archipel canarien, voir : Carlos David AGUIAR GARCÍA: *La provincia de Santa Cruz de Tenerife entre dos dictaduras (1923-1945)*. *Hambre y orden*, Tesis doctoral, Universitat de Barcelona, 2012.

carrément insalubres. En faisant cela la Municipalité de droite espérait jouer un coup double : soit le projet ne voyait pas le jour du fait de terrains peu appropriés à l'urbanisation (les quartiers de Salud Alto, de Los Campitos et la rue Barrionuevo), soit les projets sortaient effectivement de terre et cela permettait alors aux propriétaires de ces terrains<sup>148</sup> de tirer une juteuse plus-value sur des terrains autrement sans aucune valeur et inexploitable. On le voit, la bourgeoisie pensait toujours en premier lieu à ses intérêts de classe, plutôt qu'à la résolution un problème social flagrant.

Sans surprise, en 1932 le Ministère du Travail et de la Prévision social, qui devait être consulté sur ces projets, rejeta le plan proposé, car les terrains choisis étaient inadéquats. Ce n'est qu'en mars 1936, sous la nouvelle municipalité du bourgeois républicain libéral José Carlos Schwartz<sup>149</sup> que le projet réapparut. Il faut dire que la grève des locataires de 1933 avait mis une pression suffisamment forte pour que le projet devienne réellement prioritaire. Cependant le coup d'État franquiste de juillet 1936, et la rapide victoire des fascistes dans les Canaries, enterra définitivement le projet.

### **La Création du Syndicat des locataires, et l'influence anarchosyndicaliste**

En juillet 1923 avait été créée une première Ligue des locataires (Liga de Inquilinos), mais qui ne dura pas. Elle fut réanimée par la création en 1928 à Santa Cruz de Tenerife du Syndicat des locataires (Sindicato de Inquilinos)<sup>150</sup>.

Quelques années plus tard, en 1932, la Fédération des travailleurs (*Federación Obrera*<sup>151</sup>) dans une assemblée tenue dans le cinéma La Paz réorganisa le Syndicat des locataires, basé dans la rue Miraflores de Santa Cruz, partageant l'adresse du journal de la CNT-AIT « En Marcha »<sup>152</sup>.

---

<sup>148</sup> Ils appartenaient à la classe politique dominante des Îles : familles Cambreleng, Matías Molina et Ojeda. CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933..., p. 19

<sup>149</sup> Il fut fusillé par les franquistes dès le début de leur coup d'État à l'été 1936

<sup>150</sup> Osvaldo Brito González : Historia del Movimiento Obrero Canario, Madrid, Editorial Popular, 1980, p. 234.

<sup>151</sup> *Federación Obrera* : Syndicat autonome spécifique des Canaries, qui se voulait unitaire en regroupant ouvriers anarchistes et socialistes. Si à l'origine le syndicat était plutôt socialiste, dans les années 1930 il évolua vers des tendances plus radicales, étant clairement influencé par l'idéologie anarchosyndicaliste. Du reste la *Federación Obrera* de Santa Cruz de Tenerife décida en 1933 de rejoindre la CNT-AIT. *El movimiento obrero en las Canarias Orientales (1930-1936): la Federación Obrera de la provincia de Las Palmas*, Suárez Bosa Miguel, Las Palmas de Gran Canaria, 1990, Cuadernos canarios de ciencias sociales

<sup>152</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933..., p.27.

---CONFIDENCIAL---(Del Fabricante Sr. Rojas)

EL PERIODICO "EN MARCHA" QUE ESTA EN LA CALLE DE MIRAFLORES, ENTRE LA CALLE DE X.Y GALOBBAN TIENE ENTRADA EN CASA PARTICULAR POR MIRAFLORES Y AL FONDO ESTA LA IMPRINTERIA

*Dénonciation anonyme aux franquistes de l'adresse d'En marcha, rue de Miraflores « qui dispose d'une entrée dans une maison particulière et l'imprimerie se trouve au fond »*

Avec la fin de la dictature de Primo Rivera et l'avènement de la Seconde République espagnole en 1931, le Syndicat des locataires entra dans un conflit ouvert et continuellement protestataire, conflit dans lequel le mouvement ouvrier canarien mènera l'une de ses principales batailles<sup>153</sup>. Lors de l'Assemblée inaugurale du Syndicat, la raison d'être de l'organisation était évidente « pour éviter les abus commis par les propriétaires »<sup>154</sup>.

Il s'agissait de réduire la pénurie de loyers et de s'attaquer frontalement aux administrateurs de biens et aux sous-loueurs, qui contribuaient encore plus à rendre les loyers plus chers. Début 1933, le Syndicat se dotera d'un journal d'expression : la Voix du Locataire, *La voz del inquilino*. Le nombre d'adhérents à la Fédération passera de 200 syndiqués à la fin de 1932 à plus de 3 500 au plus fort de la grève<sup>155</sup>.

# LA VOZ DEL INQUILINO

Redacción y Administración, Méndez Núñez, 9.—Toda la correspondencia al Director.

PERIODICO SEMANAL, ORGANO DEL SINDICATO DE INQUILINOS.—Director, Tomás Salinas.

No se devuelven los originales. De los escritos responden sus autores. Ejemplar. 0'15 cts.

Núm. 1.

Santa Cruz de Tenerife 11 de Julio de 1936.

Año 1.

## EDITORIAL

### ORACIÓN

## La primera en la frente...

Para que, el portazo firme a pretexto de un derecho, se cometen. Para que, sin estridencia,

Rebiéndolas mejor que leyendo, una por una todas las palabras que encierra su escrito; por tres veces le decitado mi espíritu, imbuido de un alma de equidad que haga de

dita su razón al estudio y análisis de los hechos para proceder en conciencia.

¡ Quien con detenimiento haya leído la prueba serena, pero categórica,—que ese es el at-

de levantar sus clarines anónimos, cuyos ecos fomenten un estado de opinión favorable, y lleguen a donde debar llegar? ¿Es posible que por consideraciones de RESPETO, se permita

## ¡ JUSTICIA !

### Al margen de una sentencia

<sup>153</sup> « Les grèves des locataires seront particulièrement virulentes à Santa Cruz de Tenerife, où les anarchistes favoriseront des rassemblements et des actions constantes contre les propriétaires, dont la grève du 5 juin 1933, qui provoquera une situation violente dans la capitale, avec des attaques et des attentats contre les maisons de divers usuriers ». Dans Osvaldo Brito González : *Histoire du mouvement des travailleurs des Canaries...*, p. 235.

<sup>154</sup> « El problema de la vivienda », La tarde, 29 de agosto de 1932.

<sup>155</sup> Miguel Ángel CABRERA ACOSTA: La Segunda República en las Canarias occidentales... p. 359. À titre de comparaison, la CNT-AIT de Santa Cruz de Tenerife comptait un peu plus de 1000 membres lors de son Congrès d'avril 1933.

Si le Syndicat des locataires fut créé par la Fédération ouvrière, elle-même sous l'influence idéologique de l'anarchosyndicalisme, elle se rapprocha organiquement de la CNT-AIT. Ainsi lors du congrès régional canarien de la CNT-AIT, le 8 avril 1933, une des motions présentées à ce congrès relatif à l'organisation du journal confédéral CNT est cosignée par Bernardino Garcia dont il est précisé qu'il est délégué par le Syndicat des Locataires. À ce même congrès régional de la CNT-AIT, une motion est discutée « au sujet des locataires », présentée par M. Martin, Salvador Dominguez, Virgilio Acosta, Rosendo Rodriiguez, et Ricardo Ferrada, ce dernier étant le président du Syndicat des Locataires<sup>156</sup>.

Enfin le journal de la CNT-AIT mentionne la présence à titre informatif de 3 délégués du syndicat des locataires, qui représentent 600 affiliés.

|  |  |
|--|--|
| A estas queremos agregar las siguientes que sin pertenecer a nuestra regional se han hecho representar en nuestro congreso con carácter informativo: | Grupo «Hermanos en Lucha», 1 delegado.   |
| S. de Camareros y Cocineros (Las Palmas), 2 delegados representando 389 afiliados.   | Grupo «La Fuerza de la Ra...   |
| Federación Obrera de La Laguna, 1 delegado representando 400 afiliados.  | Sindicato de Inquilinos, 3 delegados representando 600 afiliados.  |
| Ateneo de Divulgación social (Las Palmas) 1 delegado representando 120 afiliados.  | ... 4 delegados representando 30 afiliados.  |
| Grupo «Hurakán» 1 delegado.  | A estos hay que agregar bastantes sindicatos cuyas delegaciones no han llegado aún, y otros que por diferentes medios no podrán enviar delegados, pero |

## Face à l'impasse des discussions avec la Municipalité, l'évidence de la grève se fait jour

Après avoir tenté de négocier avec les autorités responsables du logement, le président du Syndicat, Ricardo Ferrada, affirma que les échecs du conseil municipal ont été le résultat d'une collision avec des institutions qui défendent les fraudeurs, c'est-à-dire les propriétaires du logement. Voyons son avis au sujet de la municipalité de Santa Cruz de Tenerife « les bureaux de l'hygiène se sont écrasés contre le "caciquisme"<sup>157</sup> qui prévaut dans la municipalité. »<sup>158</sup>

<sup>156</sup> « Ponencias presentadas por los sindicatos afiliados a la CNT en el Primer Congreso Regional abril de 1933 », En Marcha, journal de la CNT-AIT de la région des Canaries, année 4, numéro 110, 8 avril 1933

<sup>157</sup> En Espagne, un cacique est notable local qui exerce de fait sur la vie politique et sociale de son district. (Larousse)

<sup>158</sup> Ricardo FERRADA : « Verdaderas causas del movimiento inquilino en Tenerife », *Hoy*, 16 de julio de 1933.

Lors de l'assemblée du 26 mars, le syndicat est confronté à un dilemme fort et seules deux options peuvent être retenues : dissoudre le syndicat ou déclarer la grève compte tenu de l'impossibilité de conclure des accords avec les propriétaires, les administrateurs et les autorités (judiciaires comme municipales) pour mettre un terme à l'exploitation dont souffraient les locataires<sup>159</sup>. Les propositions furent soumises au vote et c'est la grève qui fut décidée. Elle fut convoquée pour le 4 avril.

Le Syndicat établit alors une série de revendications qui devaient être satisfaites pour mettre fin à la grève, à savoir : que tous les adhérents des syndicats de la Fédération des travailleurs et ceux de la CNT-AIT ne paieraient pas leur loyer si ceux-ci n'étaient pas réduits de 40 % de leur prix actuel. Le Syndicat appelait à une résistance collective contre les expulsions et à faire pression sur le conseil municipal pour mener à bien ses projets de construction de maisons bon marché<sup>160</sup>.

De son côté, la *Cámara de Propiedad Urbana*, Chambre de la propriété urbaine, entité qui regroupait tous les propriétaires y compris ceux de logements locatifs, émit une note dans laquelle, après avoir pris connaissance de la proposition des locataires de réduire de 40 % les loyers, insista pour que les propriétaires ne cèdent en aucune manière à ces exigences, car ladite réduction n'était ordonnée par aucune loi<sup>161</sup>.

Les médiations du gouverneur civil entre le Syndicat des locataires et la Chambre de propriété urbaine pour empêcher la grève de conduire à des actes de violence échouèrent lamentablement compte tenu de l'intransigeance des deux parties concernées.

À l'annonce de la première expulsion par les autorités pour le 5 juillet 1933, le Syndicat des locataires demanda le soutien de toute la classe ouvrière de Santa Cruz de Tenerife, par le biais d'un appel à la grève générale.



*Appel à la grève générale en soutien aux locataires, parue dans En Marcha, le journal de la CNT-AIT des Canaries, juillet 1933*

<sup>159</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., p. 32.

<sup>160</sup> Ibid., pp. 33-34.

<sup>161</sup> "Una nota oficiosa. La Cámara de la Propiedad Urbana y alquileres de las casas", Gaceta de Tenerife, 19 de mayo de 1933.

## Première expulsion, explosion populaire de mécontentement

La première expulsion eut lieu au numéro 62 de la rue Santiago<sup>162</sup>. Immédiatement, la grève générale est déclenchée. À cette époque, quand ils étaient appelés à la grève générale, la grande majorité des travailleurs de la capitale quittaient leurs activités pour manifester dans la rue principale.



*Manifestation dans le centre de Santa Cruz en solidarité avec la grève des locataires*

Les autres expulsions prévues ce jour-là (numéro 63 de la rue San Miguel, numéro 23 de la rue Emilio Calzadilla et numéro 18 de Pasaje Ojeda) furent suspendues.

Ce même après-midi du 5 juillet, en riposte les locataires prirent d'assaut les maisons appartenant aux propriétaires et administrateurs les plus méprisés : Luciano Padrón, José Barbuzano, Norberto Morales, Manuel Fernández del Castillo, Ana Muñoz, Carlos Peraza et Macario Peña<sup>163</sup>. Ils vidèrent les maisons bourgeoises de leurs meubles qu'ils détruisirent sur place dans la rue. Ils incendièrent également le navire de Francisco Naveiras (chef du Parti républicain radical, lié à la municipalité, et qui avait licencié des ouvriers les jours précédents). Ils ont également mis le feu aux entrepôts de paille de la famille Rodríguez López. Comme nous pouvons le voir, avec ces incendies, la grève qui initialement était une lutte entre propriétaires et locataires va s'étendre rapidement pour devenir une confrontation claire entre le mouvement ouvrier et la classe politique dominante de l'île (ni la famille Rodríguez López, ni la famille Batey, ni Francisco Naveiras ne louaient de maisons et donc n'étaient pas directement concernées par les revendications portant sur le logement ; par contre ils exploitaient bien des travailleurs dans leurs entreprises respectives).

Voici comment le journal *La Tarde*, *Le Soir*, caractérise les événements qui se déroulent le 5 juillet : « *d'énormes contingents de travailleurs, parmi lesquels de*

---

<sup>162</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., p. 37-38.

<sup>163</sup> *Ibíd.*, pp.38-39.

*nombreuses femmes, ont parcouru les rues de la ville en formant différentes manifestations, applaudissant la grève générale et son triomphe immédiat.* »<sup>164</sup>

Le même après-midi, une réunion est convoquée dans les arènes pour évaluer la portée de la grève générale. Il est convenu de demander la médiation du gouverneur civil, Gil Tirado, d'appartenance radicale-socialiste, entre propriétaires et locataires, mais aussi de maintenir la grève générale pour continuer la pression.

Le 6 juillet, le gouverneur civil, effrayé par le grand nombre de personnes qui ont soutenu la grève générale et la tournure violente que prenaient les événements, au lieu de se prêter à la médiation entre les parties adverses, a décidé d'interdire les manifestations et ordonné à la Garde civile de dissoudre la réunion des locataires qui devait se tenir ce jour-là. Cette réunion rassembla plus de 2000 personnes, conduisant aux premières arrestations<sup>165</sup>. Une soixantaine de personnes furent détenues à Paso Alto comme « prisonniers du gouvernement, » certaines accusées de troubles publics et d'autres de la sédition, et parmi eux 12 des dirigeants ouvriers les plus représentatifs des protestations<sup>166</sup>.

Comme nous l'avons vu, la participation de nombreuses femmes à cette grève a été importante et certaines d'entre elles ont été arrêtées. Le livre « la Grève des locataires. Tenerife 1933 » publiée par la CNT-AIT, rappelle la liste publiée dans la presse locale des personnes détenues par ce conflit, parmi lesquelles figurent quatre femmes : Carmen Hernández Dorta, María Padilla Arteaga, et les sœurs Ginesa et Polonia Fernández García.<sup>167</sup>

La rudesse des actions de protestation fut qualifiée de crime en raison de leur « tendance révolutionnaire et séditeuse », ce qui a conduit le gouverneur civil à décréter également la fermeture du siège et des lieux de réunion des *Federaciones Obreras*, du Syndicat des locataires et de la CNT-AIT canarienne. Plusieurs des personnes qui avaient été détenues du fait de grève des locataires, seront arrêtées puis assassinées (abattues ou jetées vivantes à la mer, enveloppées dans un sac, pratique assez répandue dans l'archipel des Canaries) après le soulèvement militaire fasciste du 18 juillet 1936.

---

<sup>164</sup> « Al respecto del problema de los alquileres », *La Tarde*, 7 de julio de 1933.

<sup>165</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., pp. 40-41.

<sup>166</sup> «Orden Público. Huelga General 1933 », Archivo Histórico Provincial de Santa Cruz de Tenerife (AHPSTCT), Gobierno Civil, Sign : 2.3.5.

<sup>167</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933..., pp.40-41

## L'impuissance des élus d'opposition au conseil municipal

En laissant de côté les tenants et aboutissants du cadre clientéliste de la politique insulaire, dans cette lutte pour le droit à un logement décent, les voix de nombreuses personnes marquantes de la gauche des Canaries se firent entendre, notamment celle de Isabel González González. Surnommée *Azucena Roja*, le lys rouge<sup>168</sup>, elle connaissait profondément les dimensions de cette situation problématique et les conditions de vie de la classe ouvrière. Elle n'hésitait pas à jouer le jeu judiciaire en dénonçait explicitement les arnaques des propriétaires aux Impôts, espérant ainsi que la Justice bourgeoise agisse, là où les ouvriers anarchistes préféraient l'action directe sans intermédiaire étatique.

Ainsi elle dénonçait les propriétaires qui déclaraient aux autorités recevoir des loyers bien inférieurs à ceux effectivement perçus en réalité. Avec ces critiques, elle essayait d'obtenir des autorités républicaines les réformes et les changements nécessaires à la construction des fameuses maisons bon marché et à l'amélioration des contrats de location de logements. Toutefois, elle dut reconnaître l'impuissance de ses démarches tant politiques que judiciaires. « En ce qui me concerne, je peux dire que j'ai épuisé tous les recours afin que les propriétaires de la maison où je vis y installent eau courante ; le maire – semble-t-il – de dispose pas d'assez d'autorité pour contraindre un cacique comme Oramas à se conformer aux Ordonnances municipales. <sup>169</sup>»

## Malgré une répression brutale, la grève des locataires se poursuit

Le 7 juillet 1933, après 3 jours de troubles violents, la grève générale des travailleurs prend fin, l'activité habituelle reprend dans la capitale de Tenerife, mais la grève des locataires continue sa marche<sup>170</sup>, pour reprendre le titre de l'hebdomadaire de la CNT-AIT des Canaries qui publiait régulièrement des articles sur la grève. Le gouverneur civil, sous la pression de la bourgeoisie de Santa Cruz, adopte une position résolument répressive contre les locataires, qui comporte deux aspects fondamentaux : d'une part, il met en œuvre une politique visant à déclarer illégale la *Federación Obrera*, à fermer son imprimerie, à interdire ses publications.

---

<sup>168</sup> Fondatrice et leader du Parti Communiste dans les îles canaries, première femme à occuper un siège au Conseil municipal de Santa Cruz de Tenerife.

<sup>169</sup> « Otra cacicada », *El Socialista*, 7 de septiembre de 1931

<sup>170</sup> Miguel Ángel CABRERA ACOSTA: *La segunda República en las Canarias occidentales...*, p. 363

# Derivaciones de la huelga de inquilinos

## El paro general del miércoles y jueves

La organización, nuestra potente organización, esta vez secundada por el Centro de Dependientes, se ha lanzado una vez más a la calle, para defender como era de justicia a unas familias del pueblo que iban a ser lanzadas al arroyo por orden de la justicia histórica por negarse a pagar unos alquileres, cumpliendo lo acordado por el Sindicato de Inquilinos.

No ha querido satisfacerse los deseos razonados de la clase trabajadora demandando una rebaja en los escandalosos alquileres que en la actualidad se cobran, y se ha preferido provocar al pueblo ordenando unos desahucios que éste por dignidad no podía tolerar se llevasen a efecto.

Ha sido esa orden infame, esa pretensión inicua, la que hizo levantar la indignación popular y que se aprestaran todos, mujeres y hombres, a impedir que el atropello se realizara, y a que la venganza fuera un duro castigo a los desaprensivos caseros y administradores que han venido y vienen esquilmando al pueblo inquilino de Tenerife.

No podía esperarse otra cosa, dado como estaban los ánimos, que lo ocurrido el miércoles al efectuarse el primer desahucio. No se quiso tener en cuenta el ruego que hizo una autoridad para que se aplazara dicha extrema medida; no se quiso aceptar el buen deseo del Sindicato de Inquilinos para arreglar el conflicto con los caseros; se despreciaron todas las buenas indicaciones para buscar una solución a la huelga. Ante tanto tropiezo en la mala fe y poca disposición de los caseros a empezar unas negociaciones de arreglo, forzosamente tenía que aumentar el agravio en los inquilinos, reconcentrándose en ellos un odio que era de suponer estallaría en el primer momento que se intentara el desaloje de una casa por la fuerza.

Este estado de efervescencia del pueblo inquilino no se quiso tener en cuenta, y hoy se palpan las consecuencias. No se puede, pues, culpar de lo ocurrido al pueblo que pidió durante algunos meses solución al conflicto que tenía en pie. Son culpables solamente todos aquellos que, queriendo seguir explotando a los trabajadores con los alquileres exagerados de sus casas, no se avinieron a dar facilidades a las autoridades para intervenir en la pugna y buscarle una solu-

*Bilan des 2 jours de grèves générale parus dans En Marche*

Toutes les réunions de plus de trois personnes sont également dissoutes par la Garde civile<sup>171</sup>. D'autre part, il ordonne que toutes les expulsions de logement ordonnées par les tribunaux soient effectuées, et ce sans délai<sup>172</sup>.

Mais le degré de violence dans l'affrontement ne diminue pas et chaque expulsion d'un locataire sera suivie de l'explosion d'une bombe dans ladite maison expulsée ou dans d'autres propriétés des mêmes propriétaires ou de leurs gérants<sup>173</sup>. La Garde civile détient les expulsés, soupçonnés d'avoir provoqué les explosions et les destructions collatérales. Les derniers sursauts de la grève des locataires seront constatés jusqu'à la dernière semaine d'août, date à laquelle elle pourra être considérée comme terminée.



*Maison expulsée détruite par une bombe pour empêcher sa relocation par le propriétaire*

---

<sup>171</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., pp. 44-45.

<sup>172</sup> « Órdenes de desahucio », La tarde, 11 de julio de 1933.

<sup>173</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., p. 45.



Les actions répressives des autorités sont soutenues par l'atmosphère de paranoïa et de méfiance croissante parmi l'élite politique canarienne<sup>174</sup>. En effet, les caciques des îles ont été traumatisés par l'impact des événements de types insurrectionnels encouragés par la CNT-AIT depuis 1932, que ce soit dans la péninsule ou encore dans les Canaries mêmes avec les événements d'Hermigua en mars 1933.<sup>175</sup> Et le fameux agitateur anarchiste, Buenaventura Durutti, n'était-il pas venu en meeting en septembre 1932 à Tenerife ? (cf. photo).

Les propos du gouverneur civil, Gil Tirado, pour décrire la grève des locataires dans son information au ministre de l'Intérieur le 5 juin 1933, sont alarmants. Il décrit com-

ment, face aux expulsions, *“une grève générale absolue est promue dans la capitale, spontanée (sic) dans tous les services publics et privés, le commerce, l'industrie, les travaux, etc. avec l'exécution d'actes de sabotage”*. Il décide alors de concentrer toute la force publique dans la capitale de l'île, demandant la collaboration du gouvernement civil de Las Palmas<sup>176</sup>. Dans son télégramme suivant d'information des autorités centrales, le gouverneur de Santa Cruz de Tenerife, rapporte le retour à la tranquillité, ainsi que les principales conséquences des événements de la veille : le refus et même l'opposition aux expulsions et la manière dont certains groupes de

---

<sup>174</sup> Carlos David AGUIAR GARCÍA: *La provincia de Santa Cruz de Tenerife entre dos dictaduras (1923-1945). Hambre y orden...* y Yanira Hermida Martín: *Mujeres y cambios sociales en la provincia de Santa Cruz de Tenerife. 1931-1975. Amas de casa, camaradas y marginadas*, Tesis doctoral, Universitat de Barcelona, 2012, pp.159-169.

<sup>175</sup> Le 22 mars 1933, les travailleurs du village de Hermigua dans l'île de Gomera, rejoints par leur famille, déclenchèrent une grève générale pour demander du travail et du pain. Partis en manifestation sur la plage, ils furent attaqués par les Gardes Civiles qui tirèrent des coups de feu, assassinant 5 grévistes. Par ailleurs de nombreux mouvements insurrectionnels furent lancés dans les années 1931-1933, souvent à l'initiative de la CNT-AIT, dans la péninsule, le plus célèbre étant celui de Casas Viejas du 10 au 12 janvier 1933.

<sup>176</sup> « Ante las reivindicaciones obreras el Gobernador Civil pide refuerzos a su homónimo de Las Palmas y al resto de fuerzas destinadas en la provincia. Orden Público. Huelga General 1933 », Archivo Histórico Provincial de Santa Cruz de Tenerife, Gobierno Civil, Sign : 2.3.5.

locataires ont attaqué les maisons et les meubles des propriétaires qui avaient demandé leur expulsion.

Cependant, bien que le Gouverneur ait ouvertement pris parti après les premières attaques contre les maisons des propriétaires, la bourgeoisie de Santa Cruz n'a pas pardonné à Gil Tirado de ne pas avoir agi plus durement dès le premier instant contre les locataires. Ainsi, après avoir informé les députés Antonio Lara, Alonso Pérez Díaz et Andrés Orozco des événements du 5 juillet, ils rencontrent Azaña et Casares Quiroga, le 7, faisant état de la mauvaise gestion de la grève par le Gouverneur civil de la province<sup>177</sup>, qui sera définitivement révoqué en septembre<sup>178</sup>. Le désaccord de l'élite de Santa Cruz avec le gouverneur civil se reflète dans un télégramme qu'ils lui adressent le 5 juillet 1933 et qu'il ne fera suivre au ministre de l'Intérieur que le lendemain :

*“Réunies les représentants des corporations signataires ci-dessous, nous nous devons de vous manifester notre sentiment que face aux événements et abus perpétrés aujourd'hui par des perturbateurs déclarés dans une grève illégale annoncée publiquement depuis hier, pas la moindre mesure préventive ou répressive n'a été prise par votre autorité, et ce bien que des foyers aient été dévalisés, des meubles incendiés sur la voie publique et jusqu'à des maisons détruites, en la présence impassible de la police gouvernementale, nous avons ; Aussi, nous avons convenu de contacter le Gouvernement de la République pour lui demander une protection en dehors de votre nullité, avec laquelle nous nous déclarons incompatibles...”*<sup>179</sup>. Le télégramme susmentionné est signé par le président de la Mancomunidad (Communauté de commune) provinciale R. Gil Roldán, le président du Conseil de l'île : Maximino Acea, et le maire de Santa Cruz de Tenerife : T. de Armas.

La note du gouverneur civil au ministre de l'Intérieur se poursuit avec l'explication du télégramme qu'il lui a transmis et qu'il considère comme *“diffamatoire, tendancieux de faussetés méprisantes et hautement irrespectueuses”*, motivé par une vengeance revancharde de ces dirigeants de l'élite politique de Tenerife :

*“...C'est pour me rendre difficile et même impossible toute action saine, honnête, légale, morale et juste que ces soi-disant représentants estiment que leur politique de cacique est centrale pour leur fierté. Je ne me prête pas à leurs manœuvres et je ne consens pas à ce que ce gouvernement civil et à son gouverneur actuel soient leur marionnette pour leurs caprices comme ils l'ont toujours été auparavant. Je peux vous assurer que depuis ma prise de fonction, j'ai mis en évidence de graves*

---

<sup>177</sup> « Información telegráfica », *Hoy*, 8 de julio de 1933.

<sup>178</sup> CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., p. 44.

<sup>179</sup> Orden Público. Huelga General 1933”, Archivo Histórico Provincial de Santa Cruz de Tenerife, Gobierno Civil, Sign : 2.3.5.

*problèmes dont les résolutions passaient par la modification totale de leur système politique avec un gang de chefferie à l'ancienne, dégénéré et avec une caciquisme le plus sauvage, que j'ai dû détruire totalement pour commencer à construire de rien pour le bien de la République... »<sup>180</sup>*

## CONCLUSION

Après cinq mois de grève des loyers et une émeute insurrectionnelle, prolongée par des actes de sabotage contre les propriétaires ou les patrons, le mouvement dû être suspendu, sans avoir obtenu de satisfaction des revendications. Du moins, les mois de loyers qui n'avaient pas été payés ne furent jamais réclamés par les propriétaires qui durent s'asseoir dessus.

L'évaluation de l'importance de la grève des locataires est une tâche ardue et complexe. Sans aucun doute, ce mouvement a dépassé de loin la confrontation entre locataires et propriétaires et supposé une polarisation des positions entre le mouvement ouvrier et la classe socio-économique dominante de l'île, les deux protagonistes adoptants des attitudes de plus en plus violentes.

D'ailleurs, cette grève doit se comprendre dans un continuum de luttes revendicatives dans les années du début de la seconde république, aussi bien dans les Canaries que dans toute l'Espagne, luttes souvent inspirées si ce n'est impulsées et conduites par les anarchosindicalistes de la CNT-AIT. Pour les seules Canaries, il y eut en 1932, 42 grèves de toutes natures et en 1933, 69 mouvements de plus ou moins grande ampleur. On citera les plus significatifs : la grève des travailleurs du port de Santa Cruz en mai-juin 1932, les fréquentes grèves des ouvriers du tabac (juillet 1931, novembre 1931, fin 1932 juin 1933), la grève et le massacre des ouvriers de Hermiga en janvier 1933...

Selon Miguel A. Cabrera, il y a eu un rapprochement des positions de différentes catégories qui leur permit d'agir de manière conjointe dans la grève <sup>181</sup>: le prolétariat le plus pauvre, représenté par la *Federación Obrera* qui venait d'intégrer la CNT-AIT, les employés plus confortables et ceux des services publics organisés à l'UGT, notamment au Syndicat des employées de commerce, industrie et banque, et une grande masse de locataires de condition petite-bourgeoise qui n'appartenait à aucun syndicat. À titre d'exemple de cette convergence, il est remarquable que l'assemblée du Syndicat des locataires tenue en avril 1936<sup>182</sup> se choisisse pour tré-

---

<sup>180</sup> *Ibíd.*

<sup>181</sup> Miguel Ángel CABRERA ACOSTA: *La Segunda República en las Canarias occidentales...* p. 366.

<sup>182</sup> «Sindicato de Inquilinos. Aviso », *Gaceta de Tenerife*, 14 de abril de 1936.

sorière Isabel Cabrera, pourtant elle-même petite propriétaire de son propre logement, ‘en reconnaissance de sa grande ferveur et de son travail désintéressé’. Ces secteurs finiront à terme par se regrouper lors des élections de février 1936 dans la coalition hétérogène de gauche que l’on a appelée le Front populaire.

La grève a été interprétée par certains historiens comme un échec, car le Syndicat des locataires n’a pas été en mesure d’imposer leurs propositions, mais progressivement les conditions de location dans la capitale de Tenerife se sont améliorées, la classe politique dirigeante a pris conscience de la nécessité – déjà pour son propre intérêt – de remédier à ce grave problème afin d’atteindre ainsi la paix sociale nécessaire pour que ses affaires puissent prospérer en toute normalité et sans soubresauts.

Après le soulèvement militaire franquiste du 18 juillet, le conseil municipal – acquis à la cause fasciste – abordera un projet de construction de maisons bon marché et petit à petit, le problème du logement à Tenerife sera atténué, bien que partiellement.

Parmi les suites de la grève des locataires, il faut rappeler que la répression contre le mouvement populaire, commencée dès le début du soulèvement franquiste, fut extrêmement sévère. Elle se soldera par diverses exécutions, avec des jugements sommaires, et l’assassinat ou la disparition dans l’océan Atlantique de centaines de membres des syndicats ouvriers. Parmi les ouvriers condamnés à mort, rares sont ceux dont les bourreaux ont pris la peine de garder une trace de l’exécution de leurs bases œuvres :

– Paulino Hernández (27 ans), du Syndicat des Transports terrestres de la CNT-AIT. En 1933, il a apporté son soutien aux personnes accusées des événements d’Hermigua en réalisant des collectes de fonds pour les proches des accusés. Collaborateur de l’hebdomadaire, En Marcha, organe de la CNT-AIT des îles Canaries. Accusé d’avoir mis le feu à l’usine de salaison de Francisco Naveiras pendant la grève des locataires. Fusillé le 18 septembre 1936.<sup>183</sup>

– Amadeo Hernández, accusé d’avoir mis le feu à l’usine de salaison Francisco Naveiras avec son frère Paulino.



*Les frères Amadeo et Paulino Hernández*

---

<sup>183</sup> Ricardo GARCÍA LUIS: *La Justicia de los Rebeldes. Los Fusilados en Santa Cruz de Tenerife (1936-1940)*, Tenerife, Baile del Sol, Colección Vacaguaré, 1994. pp. 52-57; y CNT-AIT : *Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ...*, p. 60.

Capturé à Las Palmas de Gran Canaria, il fut jeté vivant à la mer, sans procès préalable.<sup>184</sup>

– Francisco Sosa Castilla (menuisier, 26 ans) président du Syndicat des locataires en 1936. Il fut l'un des organisateurs de la grève d'avril à juillet 1933. Arrêté en décembre 1933 pour incendie volontaire lors de la grève syndicale de la branche du bois organisée par la CNT-AIT. Il a dirigé un groupe de travailleurs qui ont tenté de faire face au coup d'État. Soumis à un conseil de guerre qui l'a condamné à mort le 7 octobre 1936 ; il fut fusillé le 13 octobre.<sup>185</sup>

– Jorge Hernández Mora, charpentier, secrétaire de la *Federación Obrera*. Détenu pendant la grève des locataires. Fusillé le 23 janvier 1937.<sup>186</sup>

– Francisco Infante Díaz, membre du Syndicat des maçons de la CNT-AIT, fils de Francisco Silvestre Infante, chef du Syndicat des locataires lors de la grève de 1933. Fusillé le 23 janvier 1937.<sup>187</sup>

– Francisco Reyes Martín, qui avait écrit divers articles dans « En marcha » pour défendre les locataires pendant la grève<sup>188</sup> fut fusillé le 23 janvier 1937<sup>189</sup>.

---

<sup>184</sup> Ibid.

<sup>185</sup> Ibid.

<sup>186</sup> Ibid.

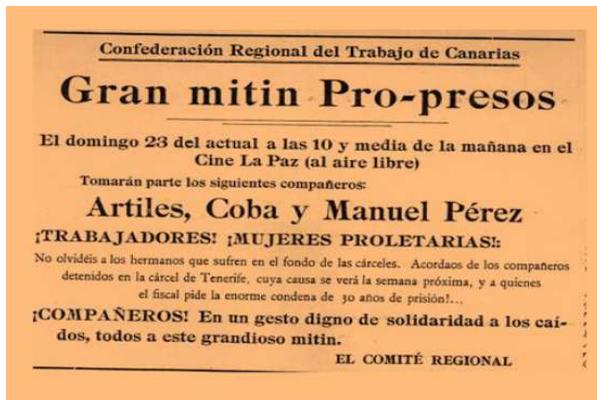
<sup>187</sup> Ibid.

<sup>188</sup> Tous ses articles parurent dans l'hebdomadaire « En Marcha, portavoz de la CNT-AIT en Canarias ». Francisco REYES: « Opinamos », En Marcha, 124, 15 de julio de 1933 ; ÍD : « Afirmaciones », En Marcha, 127, 14 de octubre 1933; ÍD. : « A las urnas no, a la calle sí », 130, 4 de noviembre de 1933; ÍD. : « Osadía socialista », 131, 11 de noviembre de 1933; ÍD. : « Las injusticias de la Justicia », 137, 13 de enero de 1934.

<sup>189</sup> Ricardo GARCÍA LUIS: Justicia de los Rebeldes. Los Fusilados en Santa Cruz de Tenerife (1936-1940)..., pp. 122-125 ; y CNT-AIT : Huelga de Inquilinos. Tenerife 1933 ..., p. 60.

**ANNEXE : Liste des 31 détenus du 6 juillet 1933  
suite à la grève des loyers de Santa Cruz de Tenerife**

|  |  |
|--|--|
| Carlos Herrera Pérez                       | Melitón Castro García  |
| Enrique Cruz García                        | José Manuel González Valladares<br>“ El Cubanito”, Le petit cubain |
| Juan Ramírez González                      | Cándido Delgado Oramas   |
| Amadeo Hernández y Hernández               | Ginesa Fernández García  |
| Paulino Hernández y Hernández              | Polonia Fernández García   |
| Joaquín Alayón Navarro                     | Francisco Pérez Sabina “Peruales”, le<br>péruvien                  |
| Juan Romero González                       | Santiago Hernández del Castillo                                    |
| Carlos Herrera Pérez                       | Jerónimo Henríquez Miranda   |
| Enrique Cruz García,                       | Francisco Carrillo Díaz  |
| Francisco Fresnada Dieppa                  | Eugenio Montesino Prieto   |
| José y Álvaro Jiménez Pérez                | María Padilla Arteaga  |
| Antonio González Gil “Mestizo”             | Domingo Pérez García “Podrido”, le<br>pourri                       |
| Gregorio Remón Rodríguez “Plata-<br>nito”  | José Delgado García  |
| Cirilo Socorro Cubas “Juan el Cana-<br>rio | Francisco Román Romero   |
| Carmen Hernández Dorta                     | José Hernández Mora  |
| José Delgado Torres                        |  |



*Meeting de solidarité avec les  
prisonniers suite à la grève des  
locataires*

## 1914-2018: UN SIECLE DE GREVES DES LOYERS DANS LES PAYS ANGLOPHONES

**L**es problèmes de logement ne datent pas d'hier. Les réactions populaires non plus. En plus des exemples de lutte que nous avons compilés dans cette brochure, voici un petit florilège, inspiré de Wikipédia, de luttes – menées très souvent par des femmes au passage – à des époques où il n'y avait ni internet ni réseaux sociaux, ce qui n'empêchait pas l'auto-organisation autonome...

### En Europe

#### Glasgow, 1915



Pendant la Première Guerre mondiale, les propriétaires d'immeubles d'habitation à Glasgow ont cherché à profiter de l'afflux de constructeurs navals dans la ville et de l'absence de nombreux hommes pour augmenter les loyers. Les femmes laissées seules à l'arrière étaient considérées comme une cible facile et ont vu une augmentation générale de loyers pouvant aller jusqu'à 25 %. Des huissiers expulsaient les foyers incapables de payer la hausse de loyer.

À la suite de cette augmentation des loyers, il y a eu une réaction populaire contre les propriétaires qui a pris la forme d'une grève des loyers. La grève des locataires a commencé en mars 1915, lorsqu'une femme résista son expulsion. Son mari était soldat et la dette envers le propriétaire s'élevait à une livre. Le fait que les parents, les frères et les maris étaient en guerre pendant leur expulsion a accru la colère populaire. Lorsque des agents des forces de l'ordre arrivèrent, des centaines de voisins indignés leur barrèrent la route.

La grève a été une énorme manifestation d'auto-organisation ouvrière et populaire, avec des femmes au premier plan. Elle reçut également le soutien des travailleurs des chantiers navals et d'autres industries, qui ont fait grève à plusieurs reprises. Helen Crawford, qui accompagnait Mary Barbour dans la campagne, l'a racontée ainsi : "La *Glasgow Women's Housing Association* s'occupait de cette question et



des comités furent formés dans les quartiers populaires pour résister à ces augmentations de loyer. Nous imprimions des affiches imprimées avec le slogan ‘GRÈVE DES LOYERS – NOUS NE DÉMÉNAGERONS PAS’, que l’on plaçait sur les fenêtres des maisons.

En novembre, le conflit a atteint sa plus grande dimension, avec 20 000 foyers en grève. Le 17, plusieurs grévistes furent convoqués au tribunal, auquel répondit une manifestation de solidarité massive. La grève des locataires a culminé en un triomphe majeur, car toutes les accusations ont été abandonnées et une loi a été adoptée au Parlement peu de temps après pour limiter les augmentations de loyer. La mobilisation des femmes a radicalisé les ouvriers d’usine, qui ont déclenché des grèves pour des augmentations de salaire.”

Le mouvement était mené par Mary Barbour, entourée de son “armée de femmes” dont Mary B. Laird, Helen Crawford, Agnes. Sa stratégie était d’organiser la résistance des femmes, qui passaient une grande partie de la journée à la maison. Si de leur poste d’observation elles voyaient des huissiers ou des agents d’expulsion rentrer dans le quartier, elles devaient sonner l’alerte. Immédiatement, des dizaines ou des centaines de femmes quittaient leurs tâches ménagères et descendaient dans la rue avec des “armes artisanales” : fruits pourris, chiffons mouillés ou bombes à farine. Elles baissaient aussi leurs jupes pour leur monter leurs fesses ou elles les jetaient dans les poubelles dans l’arrière-cour des immeubles. Elles ont ainsi réussi à arrêter les expulsions à de nombreuses reprises.

Les grèves se sont rapidement répandues et sont devenues un succès retentissant à Glasgow puis dans d’autres villes à travers le Royaume-Uni au point que le gouvernement, le 27 novembre 1915, a introduit une loi pour limiter les loyers au niveau d’avant-guerre.

### **La grève des loyers de Leeds en 1914**

Début janvier 1914, environ 300 locataires vivant dans le quartier Burley de Leeds se sont mis en grève des loyers contre une augmentation de 6 pence des loyers imposée par les propriétaires. L’augmentation du loyer avait été demandée par la branche de Leeds de la *Property Owners Association* (Association de propriétaire d’immeubles de logement).

Lors d'une réunion de locataires le dimanche 10 janvier, les organisateurs de la grève des loyers ont appelé à une manifestation dans toute la ville contre l'augmentation. Une semaine plus tard, le *Leeds Trades Council* (conseil syndical de Leeds) a accueilli une conférence du *Labour* (parti travailliste) visant à organiser une résistance massive face à l'augmentation des loyers. Une Organisation de Défense des Locataires a été formée avec un comité central de neuf membres qui avait pour mission de diffuser la campagne de résistance à la hausse des loyers à travers la ville par une série de réunions publiques et de porte-à-porte. La grève de loyers a duré huit semaines. Finalement, les membres du comité de lutte ont été expulsés et mis sur une liste noire les empêchant de trouver un bail de location dans toute la région.

### Grève des loyers de Kirkby (1972-1973)

Grève des loyers de 14 mois déclenchée le 9 octobre 1972 par 3 000 locataires dans la ville de Kirkby, proche (10 km) de Liverpool, contre le *Housing Finances Act*, qui provoquait une augmentation des loyers de 1 livre. Un groupe de femmes du quartier de Tower Hill a formé un groupe de discussion et de soutien pour s'entraider face à cette augmentation alors que la région est confrontée à des fermetures d'usines. Ces femmes ont formé un Groupe d'Action sur les Loyers Injustes et ont organisé une grève des loyers.

### University College London (2015-2018)



Aux origines du mouvement en 2015, un groupe de 60 étudiants s'organise à Londres, courant 2016, le mouvement de grève des loyers concerne plus d'un millier d'étudiants de l'*University College London* (UCL) qui décident de suspendre le paiement de leur loyer face aux augmentations régulières de loyers dans

des immeubles destinés au logement des étudiants de cette université. Les étudiants ont remporté le bras de fer contre les propriétaires et ont obtenu le recul des augmentations.

Cette grève des loyers s'est étendue à d'autres universités britanniques, de nombreuses organisations ont mis en place des campagnes "Cut the rent" ("Coupez le Loyer") en référence au mouvement originel de l'UCL. Depuis cette grève des loyers de 2016, des grèves de loyers ont également eu lieu en



2017 6 et 2018 7 à l'UCL autour des mêmes revendications et préoccupation de logement digne et de réduction des loyers. Ces combats ultérieurs ont conduit à des gains dépassant 1,5 million de livres sterling pour les locataires.

## En Amérique du Nord

### Grève des loyers de New York en 1907



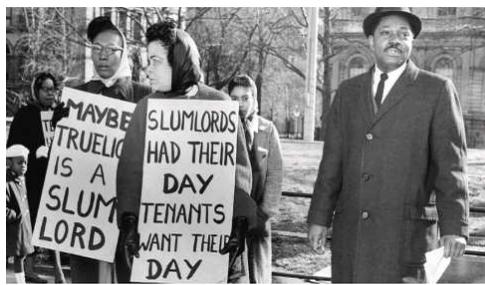
« Cette maison est en grève des loyers », New York, 1919, avec le soutien des voisins.

En 1907, en réponse à la hausse des loyers due à la pénurie de logements, 10 000 familles du sud de Manhattan ont initié une grève des loyers. Parmi les protagonistes de cette grève, Pauline Newman, alors âgée de 16 ans, des femmes au foyer et des femmes travaillant dans l'industrie du vêtement. La grève a duré du 26 décembre au 9 janvier et a conduit à une baisse de loyers pour environ 2 000 familles.

Par la suite des mouvements similaires se sont répétés tout au long des premières années du XXe siècle.

### Vague nationale de grèves des loyers à travers les États-Unis dans les années 1960 et au début des années 70.

Les grèves des loyers se sont propagées aux États-Unis en réponse à des négligences chroniques de l'entretien de logements urbains privés et publics. La grève qui inspire le mouvement date de 1963-1964 à Harlem, elle devient une tactique populaire à la fois parmi les étudiants des villes universitaires et les locataires de logements sociaux qui vivaient dans des conditions insalubres en raison du sous-investissement et des politiques fédérales racistes.



*Peut-être que Truelio [nom d'un propriétaire] est le Seigneur des taudis ? Les Seigneurs des taudis ont eu leur jour, les locataires veulent qu'arrive leur jour.*

## 1960-1980 : AUTONOMIE POPULAIRE ET DESOBEISSANCE CIVILE, LES AUTO-REDUCTIONS EN ITALIE

**L'**anarcho-sindicalisme se réfère à une approche et une analyse globale de la société. Il se base sur le fait que tous les phénomènes économiques, politiques et sociaux interagissent, s'interpénètrent dialectiquement par le jeu des contradictions qu'ils engendrent et stimulent.

L'anarcho-sindicalisme appuie et défend la constitution systématique de comités de lutte, fonctionnant sur le principe de la démocratie directe. L'anarcho-sindicalisme privilégie un comportement de l'individu qui réfute toute verticalisation du dispositif structurel des exploités, des opprimés en lutte. L'anarcho-sindicalisme avance donc le concept d'autonomie. (cf. les brochures de la CNT-AIT « Anarcho-sindicalisme et autonomie populaire » et « Techniques de luttes », qui abordent principalement la question de l'autonomie des luttes sur les lieux de travail.)

La précarité et la flexibilité vont connaître encore de beaux jours. Ces deux phénomènes inhérents à la logique du capital empêchent la constitution d'un rapport de force favorable aux exploités et aux opprimés. Il est important que les anarcho-

sindicalistes expriment l'idée d'ouvrir une perspective de lutte sociale située hors de l'entreprise. Il y a de nombreux exemples historiques, et cette brochure en cite quelques-uns, sur différents continents. On peut citer la grève des loyers de Barcelone en 1931, la plus grande grève autour du logement jamais organisée en Europe au XXe siècle. Cet article va surtout chercher à resituer l'exemple de l'Italie des années 69-75, où se sont déroulées des luttes sociales marquées par l'empreinte de la désobéissance civile. Celle-ci s'était manifestée par le phénomène de ce que l'on a appelé les « auto-réductions », c'est-à-dire la réduction du prix des loyers, des factures, des marchandises par les prolétaires eux-mêmes.

**AUTORIDUZIONE !**

In 15000 abbiamo pagato il telefono al vecchio prezzo. Quando la SIP ha inviato le lettere intimidatorie le abbiamo respinte. Ora (10 settembre) governo e sindacati si riuniscono per porre fine alla nostra lotta (uno "concede", l'eliminazione dei 200 scatti "garantiti", in cambio gli altri promettono di far cessare l'autoriduzione).

Ma il nostro obiettivo è il **BLOCCO TOTALE DELLE TARIFFE E DEGLI AUMENTI**: non vogliamo pagare la crisi dei padroni con i nostri soldi, non vogliamo pagare come un lusso quello che è un bene di prima necessità.

Per questo scendiamo in piazza.

**GIORNATA NAZIONALE DI LOTTA  
MANIFESTAZIONE  
MARTEDI 9 SETTEMBRE ore 16.30**  
conc. in PIAZZA VERDI (davanti alla SIP)

Con l'autoriduzione ci siamo organizzati nei quartieri contro l'aumento del telefono: questa organizzazione potremo rivolgerla contro ogni aumento, per decidere noi quanto pagare, per difendere il salario. L'indicazione è dunque:

**continuare la lotta  
estendere l'autoriduzione**

finché dura la lotta non passeranno altri aumenti.  
impone con essa l'abolizione di tutti gli aumenti già effettuati.

Coordinamento dei comitati per l'autoriduzione: (Oragna, Sempardere, Mazza, Carmo, Casero Storico, S. Lorenzo, S. Tondoro, S. Prefumo, Bassi, Bolzaneto, Largo Mario, Galilea)

## I. La situation de l'Italie dans les années 59-69

En Italie, l'année 1959 se caractérise par un regain des luttes ouvrières. Les heures de grève rejoignent les moyennes de 1948. Le développement du modèle fordiste se traduit par l'industrialisation massive du nord de l'Italie, avec le développement des industries mécaniques (FIAT), nécessitant en partie une main-d'œuvre qui provient des régions les plus pauvres. Elle modifie la composition sociologique de la classe ouvrière. Malgré cela, le modèle fordiste ne parvient pas à éradiquer la conscience de classe « en soi et pour soi » des ouvriers. Au contraire, le poids de l'inflation, qui revient en 1964, provoque une ébullition de la lutte, dont le signe avant-coureur a été en 1962 l'assaut de *piazza statuto*<sup>190</sup> (le siège du syndicat local, équivalant de Force Ouvrière) par les ouvriers portant les revendications suivantes : une réduction significative du temps de travail, une augmentation du salaire pour tous ne s'effectuant pas sur le calcul d'une hausse de la productivité et du rythme des cadences, une remise en cause de l'échelle du salaire. Les syndicats réformistes n'auront que faire de ces revendications exprimées.

Le 30 mars 1968, les 100 000 ouvriers de la Fiat se mettent en grève et s'organisent par le biais des assemblées générales et du refus des délégués, facilitant l'apparition des Comités Unitaires de Base (CUB), afin d'intensifier la pression sur les syndicats réformistes. Le dispositif structurel des ouvriers se met en branle et s'autonomise.

L'accord du 26 juin 1969 ne calme pas le jeu, puisque les ouvriers élèvent des baricades en affrontant la police à l'usine FIAT de Corso Traiano. Agnelli, le grand patron de FIAT et du puissant syndicat des patrons italiens déclenche, le 3 septembre, une immense vague de mises à pied. Les syndicats réformistes<sup>191</sup> entament, quant à eux, un processus de rapprochement et incorporent dans leur plate-forme la plupart des revendications ouvrières sous le regard attentif du Parti Communiste Italien (PCI). Car le but est de peser dans le cadre des négociations contre les patrons, de façon à reconquérir une crédibilité auprès du prolétariat en lutte. Les patrons se montrent de plus en plus embarrassés par la marche de la situation. Ils décident même d'avaliser une hausse élevée des salaires pour doper à nouveau le pouvoir d'achat (en jouant sur le jeu de l'offre et de la demande). Cette concession passagère ne vise, dans un premier temps, qu'à restaurer le consensus social au niveau de chaque unité de production. Les patrons souhaitant recouvrer le taux de

---

<sup>190</sup> Pendant une grève à l'usine de Mirafiori – principale usine du groupe Fiat à Turin, ce que fut l'usine de Billancourt pour Renault. On peut comparer cette action à celles de SUD aviation à Nantes dans les années avant 68.

<sup>191</sup> Schématiquement il y avait 3 grandes centrales réformistes : la CGIL que l'on peut assimiler à la CGT, la CISL à la CFDT et l'UIL à FO.

profit d'avant l'agitation de la lutte, pour mieux préparer la contre-offensive, qui va se concrétiser par le prélude de la restructuration.

Cependant, le scénario ne se déroule pas comme prévu. Le comportement de résistance silencieuse (absentéisme, freinage de la production...) de « l'ouvrier spécialisé » ou de « l'ouvrier masse » de l'usine Fiat de Milan se répercute, puis s'impose, en devenant une référence exemplaire. L'État italien, voyant que la situation ne cesse de se dégrader, réagit à son tour par la promulgation de l'épargne forcée, de la hausse du coût du crédit et de l'élévation des prix et au recours à la violence par l'utilisation de nervis fascistes, sous les bons offices des services secrets. C'est le début de « l'état massacre » et de « la stratégie de la tension » qui précipitent le pays sur l'itinéraire latent de la guerre civile<sup>192</sup>.

L'Italie, aux yeux du reste des gouvernants de l'Europe, apparaît très dangereuse, voire contagieuse, étant donné que la pérennité même des investissements (nationaux et internationaux) s'en trouve affectée. Le chancelier d'Allemagne en appelle encore à l'établissement d'un cordon sanitaire dans le but de la disjoindre du reste du continent. Mais au fond, la bourgeoisie italienne ne fait que payer les échecs répétés de ses aïeux : le décollage et l'essor industriel de la fin du 19e siècle, la création d'un empire colonial, l'adaptation du régime politique...

## II. Le mirage de la *casa integrazione*

Les patrons, devant le fait accompli, usent d'un nouveau subterfuge par la modification du régime de la *casa integrazione* (caisse d'intégration) qui ressemble partiellement à notre « chômage technique ». La « *casa integrazione* » fut mise en place au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Elle ne peut être employée que lorsqu'une entreprise endure le coût de problèmes techniques (rupture d'approvisionnement, défaut de paiement des clients...) n'étant pas du ressort ni de son patron ni de ses ouvriers. La *casa integrazione* assure en principe 60 % du salaire de ces derniers pendant trois mois. Le cadre d'attribution de la *casa integrazione* va s'élargir largement durant ces années par le choix des législateurs. Son recours s'applique dorénavant lors de crises économiques locales ou sectorielles de l'activité industrielle. L'allongement de la durée d'indemnisation passe à six mois. Celle-ci peut être, d'autre part, renouvelable tous les trois mois sur une simple décision du patron. L'allocation de l'ouvrier se fixe dès lors à 80 % du salaire. N'oublions pas que le créancier principal de cette opération demeure l'État italien. Les patrons désillusionnés y jettent leurs maigres espoirs. Voici quelques chiffres : 8 739 000 heures

---

<sup>192</sup> Les crimes perpétrés par des groupuscules fascistes assistés des services secrets italiens de la place Fontana, de Brescia, du train Rome-Brenner. Aussi les manipulations policières autour des Brigades rouges...

(d'allocations) en juillet 1974<sup>193</sup>, 9 870 000 en septembre 1974. Agnelli se permet même le luxe de mettre 71 000 ouvriers en *casa integrazione* à l'automne 74, sans en référer à l'État !

Néanmoins, l'effet se fait sentir dès le début du mois de janvier 1975 puisque le refus d'aller au travail ne représente plus que 10 % à la Fiat. Pourquoi s'absenter lorsqu'on est payé à ne rien faire ? Le nombre d'ouvriers en « *casa integrazione* » plafonne aux alentours de 800 000 tandis qu'il y a un million de chômeurs.

Certains néo-réformistes et révolutionnaires pensent que le haut niveau de protection sociale traduit un rapport de force favorable pour les exploités et opprimés, se stimulant par l'intermédiaire d'une dynamique élevée de la lutte de classes, ce qui astreint la bourgeoisie et le patronat à redistribuer une partie de la plus-value.

Si personne ne disconvient que l'amélioration des conditions matérielles d'existence est louable<sup>194</sup>, nous devons dire que la *casa integrazione* a été une illusion dans le contexte de l'Italie des années 70. Cette institution a permis aux patrons de retourner la protection salariale contre le travailleur. On se rappellera que sous la présidence de Giscard d'Estaing, le gouvernement avait pu pacifier les entreprises et engranger corrélativement la restructuration par une indemnisation des licenciements économiques à hauteur de 90 % du dernier salaire lors de l'amorce de la nouvelle crise cyclique.

Les plus conscients des prolétaires italiens jetés dans la lutte s'aperçoivent des limites du combat dans l'entreprise. Ils opèrent aussitôt un déplacement vers l'espace de la cité. Les prolétaires italiens vont s'appuyer sur l'expérience antérieure de la crise du logement des années 50. La jonction des luttes « dans » et « hors » de l'entreprise se réalisera pour s'étendre ensuite à d'autres aspects de la vie courante.

### III. LE LOGEMENT

La reconstruction du pays dévasté après la Seconde Guerre mondiale a entraîné un flux migratoire intense, modifiant l'urbanisme des villes du pays. La capitale Rome a reçu en particulier l'arrivée de migrants italiens de la région du Latium (campagnes autour de Rome). Mais une loi promulguée sous le régime fasciste leur interdit l'accès aux logements dans le centre historique. Le PCI, désireux de contrebalancer le pouvoir municipal détenu entre les mains de la droite, va s'employer à

---

<sup>193</sup> 57,8 % de plus qu'au mois de juillet 1973.

<sup>194</sup> Cf. notre brochure « technique de lutte » et dans la déclaration de principe de la CNT-AIT « l'anarchosyndicalisme en question pour le XXI siècle » la partie « Faut-il lutter pour des revendications immédiates ? »

canaliser le mécontentement des nouveaux arrivants, qui s'entassent à la périphérie et vivent dans des conditions détestables.

En 1950-51, les premières occupations d'habitations se produisent au niveau des quartiers romains, tels que Primavalle, Laurentino et Pietralata, contre l'amplification de la spéculation immobilière. Des *consulte popolari* (référendums locaux) se mettent en place sous le contrôle tangible des conseillers municipaux, des parlementaires du Parti Communiste Italien et du Parti Socialiste Italien (PSI). Ceux-ci se contentent juste de revendiquer l'intervention de l'État, pour que ce dernier bloque les loyers et injecte des crédits supplémentaires en direction du secteur de la construction publique.

Or, l'aide de l'État ne se débloque pas et la part allouée au logement passe même de 25 % à 12 %. En général, les occupations visent l'Institut pour la construction économique et populaire (IACP). La corruption et le clientélisme vont de pair sous la houlette de la démocratie chrétienne et du centre droit. Les *consulte popolari* ne se limitent finalement qu'au rôle de pression envers les pouvoirs publics. Car le PCI ne veut en aucune manière s'écarter de la voie parlementaire. On peut, malgré ça, assister à quelques grèves de loyer en 1964<sup>195</sup>.

Quant aux investissements publics des HLM, ils passent de 16,8 % en 1960 à 6,5 % en 1965, 7 % en 1968, 5,1 % en 1969, 3,7 % en 1970 !

En 1969, 70 000 prolétaires s'entassent dans des taudis putrides, tandis qu'on recense 40 000 appartements vacants. Ces derniers ne trouvent pas de locataires ou d'acheteurs en raison du prix. Ce paradoxe incroyable encourage de nouvelles occupations d'habitations. Elles entendent incarner une récupération du salaire réel par la réappropriation. Les occupations d'habitations du quartier de Tufello s'étendent à d'autres : Celio, Ostie, Nuova ostia. Ce type d'action se coordonne au niveau du Comité d'Agitation de Banlieue (CAB) pour se dégager de l'emprise du PCI, qui ne tarde pas à s'en désolidariser.

Pendant la grève générale du 19 novembre consacrée à cette question du logement, rythmée par le mot d'ordre suivant : « Ou vous nous donnez les logements ou bien nous les prenons nous-mêmes », le PCI ne peut prendre la tête du cortège ! L'État analyse la situation et craint que la



---

<sup>195</sup> Ex : Via Grottaperfetta.

croissance des occupations d'habitations renforce le CAB et amplifie l'affaiblissement du rôle attribué au PCI. L'État dépêche 1500 CRS, en tenue de combat, qui multiplient les évacuations afin d'enrayer ce phénomène. Simultanément, il concède aux revendications du PCI et des *consulte*. D'autres villes sont aussi affectées comme Nichelino. Voici un tract qui a été réalisé le 10 juin par les étudiants, les ouvriers et les comités de locataires en lutte sur cette question :

*TRAVAILLEURS DE NICHELINO,*

*L'heure est venue de donner une riposte aux patrons.*

*S'ils nous ont entassés dans cette ville c'est pour pouvoir nous exploiter dans l'usine avec des salaires de misère et des horaires prolongés et pour pouvoir récupérer une bonne partie du salaire avec le loyer qu'ils nous font payer pour les quatre murs dans lesquels nous dormons.*

*Dans beaucoup d'immeubles de Nichelino, les comités de locataires ont déjà refusé tous ensemble les augmentations de loyer et les charges abusives.*

*Sur cette base, ces mêmes comités appellent à*

*– UNE GRANDE MANIFESTATION DE PROTESTATION POUR LE BLOCAGE IMMEDIAT DES LOYERS*

*– L'ARRET TOTAL DES EXPULSIONS.*

*C'est une première étape vers la REDUCTION DES LOYERS. Mais notre lutte n'est pas isolée ; unissons-la avec celle que les ouvriers de la Fiat sont en train de mener.*

*Il ne faut plus permettre aux patrons de récupérer, avec les augmentations de loyer, les augmentations de salaire que nous leur arrachons dans l'usine.*

*Voilà pourquoi la lutte des locataires de Nichelino est la même que celle des ouvriers de la Fiat, la même que celle des ouvriers de toutes les autres usines.*

*Rejoignons tous les comités de locataires et PARTICIPONS EN MASSE À LA MANIFESTATION pour faire connaître notre lutte et pour la faire reprendre par tous les travailleurs de Nichelino et des autres villes.*

*LA MANIFESTATION PARTIRA À 18 H. DU CARREFOUR VIA TORINO ET VIA XXV APRILE, VENDREDI 13 JUIN*

A partir de 17 heures à la maison du Peuple, via Primo Maggio 18, fonctionnera une garde d'enfants pour que toutes les femmes puissent participer à la manifestation.

À la fin de cette manifestation aux cris : « Dans l'usine, à la maison : un même patron », « blocage des loyers », « arrêt des expulsions », les ouvriers et les étudiants décident d'occuper la mairie, afin d'accroître le rapport de force en leur faveur. Ils occuperont ce lieu jusqu'à leur délogement par les forces répressives de l'État italien.

#### IV. LE TRANSPORT

Les exploités qui utilisent le bus pour se rendre à l'usine se retrouvent insatisfaits du coût et de la qualité du trajet. Ils ne vont pas hésiter à entamer la lutte, en ayant recours à l'auto-réduction, c'est-à-dire que les passagers réduisent eux-mêmes le prix du transport, notamment en ne payant pas.

Les transports publics sont administrés sur le principe de la concession : l'État (central ou la collectivité territoriale) concède à une ou des entreprises privées le service public. À cette époque, le parti politique dominant en Italie était la Démocratie Chrétienne<sup>196</sup>. Elle a donc concédé les transports publics à des entreprises qui, en retour, servent de pompes à finances pour alimenter le compte bancaire de la démocratie chrétienne. Exemple : Monsieur A qui administre la concession des transports du nord de Milan et reçoit neuf milliards de subventions chaque année et n'en dépense que deux. Une partie de la différence va dans la poche de Monsieur A, une autre dans celle de la Démocratie chrétienne.

Le résultat de cette gestion amène des conditions déplorables : l'absence de confort, la rigidité des horaires, la durée du déplacement, etc., ce d'autant plus que beaucoup d'exploités effectuent une longue distance, parfois plus de 100 km. Rien qu'à Milan on compte plus de 250 000 *pendolari*<sup>197</sup>. La région de Bergame dénombre 40 000 exploités qui se rendent tous les jours à Milan, distant de 60 km.

Déjà en 1953, une lutte des *pendolari* de Bergame a lieu. Ils ont obtenu gain de cause en occupant les voies ferroviaires. Togliatti, le premier secrétaire du PCI et Ministre de la justice dans le gouvernement d'Unité populaire, avait fait voter une loi interdisant cela en 1947 ! 1971-72, les ouvriers et les étudiants de Bergame Precia imposent par la grève et l'édification de barrages sur les voies : l'électrification des lignes (qui étaient jusque-là à vapeur), des allocations communales pour les abonnements, l'augmentation du nombre de trains, de wagons, tandis qu'à l'automne 1973, la région de Porto Marghera<sup>198</sup> est le théâtre d'une opération du PCI

---

<sup>196</sup> Centre-droit, que l'on pourrait comparer à « En marche » ou au MODEM en France aujourd'hui.

<sup>197</sup> Ce mot italien désigne les exploités qui prennent le bus ou le train pour aller à l'usine.

<sup>198</sup> Complexe industriel de Venise : pétrochimie, métallurgie, chantiers navals...

et des syndicats, visant à canaliser les aspirations de la lutte en l'amenant sur l'aspect de la régionalisation.

Les ouvriers et les étudiants ne sont pas dupes. Les barrages reflleurissent sur les voies et les routes. Des comités de *pendolari* s'organisent dans les bus. Les lycéens et les étudiants déclenchent des grèves dans les principaux établissements de cette région, réussissant à bénéficier de la gratuité dès la fin du mois de décembre. Par la suite, les *pendolari* exigent qu'elle s'applique à tous, puisque le paiement d'un abonnement auto-réduit apparaît même dérisoire.

À Milan le 26 août 1974, le gouvernement régional décide d'augmenter de 60 % le prix des transports. Face à cela, le Comité Unitaire de Base (CUB) lance une grève sauvage à l'*Aziendale di Trasporti Milanisi* (ATM), la principale entreprise de transports milanais. Le 20 septembre, un appel est lancé par la *Federazione di Lavoratori Metalmeccanici* (FLM, Fédération des travailleurs de la métallurgie et la mécanique), en dépit du désaccord exprimé dans les conseils d'usine par les délégués de la *Federazione Italiani Operai Metalmeccanici* (FIOM).

Le mouvement des *pendolari* ne cesse d'accroître son influence sur les ouvriers. Environ dix mille personnes voyagent les premiers jours en réglant le précédent tarif, sans l'augmentation. La FLM se charge de vendre des tickets, portant son tampon, aux portes des bus, des usines et dans les conseils d'usine. À la fin du mouvement, le nombre de participants atteints 40 000. Cela aboutit à un accord annulant l'augmentation, malgré le travail de sape des syndicats représentatifs et institutionnels.

Les déclarations de la FIOM et de la CGIL<sup>199</sup> contre le mouvement autonome sont sans ambiguïté : « *Le mouvement ouvrier a dépassé le stade de la lutte passive, et l'expérience montre qu'à ce type de lutte il manque deux choses pour être vraiment efficace : elle ne réalise pas l'unité des travailleurs et elle ne peut être une lutte de masse – Nous condamnons ce type d'initiative corporatiste qui ne trouve pas l'adhésion des masses et n'a aucun objectif politique* ».

---

<sup>199</sup> CGIL : Confédération générale italienne du travail, syndicat lié au Parti Communiste Italien, comme la CGT en France ; FIOM : Fédération des ouvriers de l'industrie des métaux et de la mécanique. Puissante fédération de la branche mécanique de la CGIL, implantée notamment à FIAT. C'est ce que la CGT aux usines Renault de Billancourt représentait à cette époque pour la France : le modèle communiste et un « thermomètre » de la classe ouvrière.

## V. LA NOURRITURE

Durant l'année 1974, l'inflation plafonne à 18 %. Par contre coup, les ouvriers réclament la fixation de prix « politiques », c'est-à-dire ce que doit payer l'ouvrier pour une denrée, car l'inflation (qui se répercute sur les prix à la consommation) est vécue comme le moyen d'annuler les hausses de salaire.

En juin, les premiers mouvements de Boycott des magasins s'organisent à Maestre et Venise. Dans le quartier Villagio San Marco de cette dernière, les ménagères réussissent à imposer par la lutte une baisse de mille liras sur quatorze produits de première nécessité valant huit mille liras (soit 12,5 % de baisse). Un « Comité des prix » est constitué par les ménagères, dont l'objectif est d'examiner les variations du coût de l'alimentaire sur le budget familial. Il programme une dizaine d'interventions dans les supermarchés et coopératives de consommateurs. À Milan, la population ouvrière passe sans aucun état d'âme du boycottage à la réappropriation collective, violente si nécessaire, remettant en question le cadre de la propriété privée, comme l'affirme l'extrait de ce tract distribué lors d'une action : « *les biens que nous avons pris sont à nous, comme est nôtre tout ce qui existe parce que nous l'avons produit* ». Les jeunes exploités étendront ce type d'action aux boutiques de vêtements et de disques. Il s'agit, en mettant immédiatement les marchandises en commun, d'aller vers le communisme immédiat.

## VI. LE TÉLÉPHONE



La gestion du téléphone est octroyée à une société d'État : la SIP. Son développement revient aux grosses sociétés italiennes (OLIVETTI) ou multinationales (telles que SIEMENS, ITT,...) qui décident d'entamer une restructuration pour dégager de nouveaux investissements destinés à l'émergence d'une industrie des services : péri-informatique, banque de données... jugée plus lucrative que le téléphone. La Sit-Siemens déclenche une automatisation de la production des centrales téléphoniques. Sa décision se répercute sur une bonne partie des ouvriers de ce secteur, qui se retrouvent au chômage technique, et les utilisateurs, car leurs factures subissent une majoration. La SIP se justifie au nom d'un soi-disant déficit, qui atteint les trois cents milliards. Cela ne l'empêche pas de verser quarante milliards de

bénéfice à ces actionnaires, tout en s'acquittant d'un maigre paiement de l'impôt évalué à trois milliards au lieu des quarante-sept milliards prévus !

Par voie de tract, le 8 avril 1975, la FLM de Turin exhorte à l'auto-réduction : « Nous devons organiser la lutte en auto-réduisant les notes de téléphone, en nous bornant à payer le tarif d'abonnement. Cela afin d'obliger le gouvernement à lier le problème du téléphone et des investissements, de l'emploi et des tarifs ». L'appel de la FLM de Turin n'est pas relayé par les autres syndicats. La raison : les élections régionales et le fait que les coupures de lignes vont s'opérer depuis les centraux téléphoniques. Ils ne veulent prendre aucun risque en cas d'actions très dures.

Vers la première semaine d'avril 75, un groupe d'usagers réalise un coup d'éclat à Milan en profitant d'une grève pour s'introduire avec l'accord des grévistes dans un central téléphonique. Les occupants détruisent les enregistreurs d'unités avec des barres de fer, ce qui permet à tout un quartier de téléphoner gratuitement. L'entreprise ne peut pas accuser les grévistes puisque ce sont les usagers eux-mêmes qui ont réalisé l'action !

En réponse, l'État italien promulgue une loi autorisant les policiers à se servir de leurs armes à feu sur quiconque « est surpris à rôder autour d'un bâtiment public ». Cependant, on ne procédera à aucune coupure durant les six premiers mois d'application de cette loi.

À la fin du mois de septembre, la SIP réengage l'offensive en coupant plusieurs milliers de téléphones dans les banlieues de travailleurs de Rome. La riposte ne se fait pas attendre : une charge de plastique fait sauter le central de la Via Shakespeare, le 13 octobre : 14 000 lignes de téléphone, incluant ceux des ministères et de la présidence, sont inutilisables. L'opération se répète le lendemain dans la ville de Gênes. Il n'y a qu'une seule cible dans ces deux cas : les quartiers bourgeois ! On comptera, dans la semaine, vingt-sept attaques contre des centraux. Quatre réussiront. Au final, l'anecdote la plus intéressante : des magistrats ordonnent à la SIP de rétablir les lignes d'usagers pratiquant l'auto-réduction, au vu du non-respect de la loi !

*Un militant de la CNT-AIT*



*Ne payez pas le ticket de transport*

## 1975-1980 : LA GREVE DES LOYERS DES FOYERS SONACOTRA

### Les « sonacos » ou la grève des loyers des résidents des foyers Sonacotra

La Sonacotra, SOciété NAtionale de COnstruction de logements pour les TRAvailleurs ALgériens, est créée en 1956, en pleine guerre d'Algérie, pour répondre à deux défis : celui de la construction et de la gestion de foyers pour les travailleurs migrants et celui de la résorption des bidonvilles. Après l'indépendance de l'Algérie en 1962, l'organisme deviendra la Sonacotra, SOciété NAtionale de COnstruction de logements pour les TRAvailleurs.

L'entreprise se développe particulièrement à partir du milieu des années 1960, du fait de l'explosion de la demande de logement de la main d'œuvre immigrée qui arrive en masse dans le contexte économique florissant des Trente Glorieuses et qui se diversifie, avec l'apport de nouvelles populations originaires pour beaucoup d'Afrique subsaharienne. La Sonacotra compte en 1973, 275 foyers répartis sur toute la France, hébergeant plus de 73 000 personnes.

### Les luttes des années 1970

Le mouvement de lutte des résidents des foyers Sonacotra s'inscrit dans un mouvement plus général de mobilisation en France après Mai 68. Les travailleurs immigrés participent au mouvement collectif, revendiquent de meilleures conditions de travail et de logement et combattent le durcissement des conditions de séjour des étrangers en France : grèves dans les usines, comme à Renault ou Pennaroya, de 1971 à 1975 ; grèves de la faim pour obtenir des papiers de décembre 1972 à l'automne 1973, mobilisation contre les circulaires Marcellin-Fontanet qui conditionnent l'autorisation de séjour en France à la détention d'un emploi.



## La grève des loyers

À partir de 1975, une « grève des loyers » débute au foyer Romain-Rolland de Saint-Denis. Elle se propagera en 1976 à l'ensemble de la région parisienne puis aux autres régions françaises, rassemblant au plus fort des mobilisations de 20 000 à 30 000 grévistes. Protestant contre la hausse généralisée des loyers qu'ils jugent alors indécente en comparaison avec la qualité de vie qu'offrent ces foyers, les résidents grévistes dénoncent également l'état de délabrement précoce des structures ainsi que les méthodes de répression utilisées contre leur mouvement, comme les recours auprès des ambassades de leurs pays d'origine et les expulsions du territoire français.



Un comité de coordination des foyers Sonacotra en lutte est mis en place pour gérer la grève des loyers des résidents commencée en 1975. Le *Bulletin d'information des foyers Sonacotra en lutte* qu'il édite à partir de 1977 est rédigé par les habitants eux-mêmes. Son objectif est d'informer les grévistes ainsi que les personnes soutenant leur action des différents événements mis en place dans le cadre de ce conflit social. Il fallait aussi démentir les « informations mensongères et calomnieuses » (Bulletin d'information des foyers Sonacotra en lutte n° 11) de la Sonacotra et de ses alliés, notamment le Parti Communiste, les syndicats (CGT, CFDT, FO), mais aussi parfois les gauschistes.



## **Comité de coordination des foyers Sonacotra en grève plateforme revendicative**

L'ensemble des foyers Sonacotra en coordination prennent des décisions communes sur chaque point.

Le Comité de coordination est indépendant de tout parti politique et de toute organisation syndicale.

Le Comité rejette toute négociation foyer par foyer avec la Sonacotra.

Le Comité de coordination rejette toute responsabilité sur le retard dans le paiement des loyers, étant donné que c'est la Sonacotra qui retarde les négociations.

Le Comité réclame le retour immédiat des 18 camarades expulsés dans leur pays d'origine, et l'arrêt immédiat de toute procédure judiciaire contre les délégués et les résidents.

Nous réclamons :

1. La reconnaissance par écrit du Comité de coordination et des comités de résidents de chaque foyer.

2. Pour tous les foyers Sonacotra : que le tarif actuel soit réduit de 100 F et bloqué.

3. Le changement du règlement intérieur et la reconnaissance par la Sonacotra et par écrit des points suivants :

- droit de visite 24 heures sur 24, sans différence de sexe ;
- droit de réunion et libre expression ;
- droit de passer des films avec débat libre et autres activités culturelles ;
- droit à un tableau d'affichage libre à la disposition des locataires ;
- interdiction pour tout individu de pénétrer dans les chambres sans l'accord ou la présence du locataire, ou du comité en cas de problème grave ;
- pas d'expulsion de locataire sans l'accord du comité de résidents ;
- affichage des chambres vides et attribution aux premiers demandeurs et non à la tête du client ;
- assimilation du statut de résident à celui de locataire ou reconnaissance du statut de locataire ;
- changement de tous les anciens gérants et remplacement par des concierges ;
- le budget d'animation doit être porté à la connaissance des résidents par affichage et géré avec la collaboration du comité des résidents ;
- les bénéficiaires du bar doivent être intégrés dans le budget d'animation.

4. Les propres revendications de chaque foyer.

Cette plateforme revendicative est approuvée à l'unanimité. (Décembre 1975)

## Une lutte exemplaire

Article de Mireille Galano, Sociologue, extrait du journal du GISTI Plein droit n° 53-54, juin 2002

**C**e sont des travailleurs immigrés qui ont déclenché et mènent la plus grande lutte dans le secteur du logement en France. Cette lutte demeure unique par son ampleur (jusqu'à 20 000 grévistes dans toute la France), sa durée, ses revendications (baisse des loyers, reconnaissance des comités de résidents, fin des contrôles « racistes »), et surtout l'organisation strictement autonome des immigrés qui mirent en place des formes originales de lutte.

En 1973, plusieurs organismes géraient des foyers<sup>200</sup>, mais le plus important de tous était et demeure la Société nationale de construction de logements pour les travailleurs (Sonacotra) avec 275 foyers répartis sur toute la France, hébergeant plus de 73 000 personnes. Cette société a connu, de 1975 à 1980, une grève des loyers qui demeure un mouvement exemplaire dans l'histoire des luttes des immigrés en France et qui réussit à mobiliser pendant plusieurs années des milliers de travailleurs représentant vingt-cinq nationalités.

La Sonacotra a été créée en 1956, durant la guerre d'Algérie, pour loger les travailleurs algériens. Si ses promoteurs la qualifiaient de « *plan de Constantine bis* » pour les Algériens en France, on pouvait surtout y discerner une opération destinée à mieux contrôler et encadrer les Algériens afin d'empêcher le prélèvement des cotisations du FLN. Cette hypothèse reçut un début de confirmation lorsque cette société fut chargée de résorber le grand bidonville de Nanterre considéré comme un refuge de la Fédération de France du FLN. L'origine coloniale de la Sonacotra pèsera toujours sur ses orientations, sa gestion, son organisation.

Instrument de contrôle des Algériens, puis des immigrés dans leur ensemble, le logement en foyers est avant tout l'expression de la ségrégation dont les travailleurs étrangers sont l'objet. Les foyers se présentent comme de grandes bâtisses généralement en zones périurbaines fortement industrialisées, à l'écart de l'ensemble de la population et des commerces, construits sur les terrains dédaignés par les promoteurs, mal desservis par les transports en commun. Dans chaque foyer, un « direc-

---

<sup>200</sup> L'Association pour le développement des foyers du bâtiment et des métaux (ADEF) avec 50 foyers, l'Association pour l'accueil et la formation des travailleurs migrants (AFTAM) avec 39 foyers, l'Association des foyers de la région parisienne (AFRP) avec 20 foyers, l'Association pour l'aide aux travailleurs africains (ASSOTRAF), SOUNDIATA...

teur » (selon la terminologie de la Sonacotra, mais baptisé « gérant » par les résidents<sup>201</sup>) vit sur place dans un logement de fonction et est chargé d'appliquer un règlement intérieur particulièrement draconien. Dans les années 70, ces « directeurs » sont, dans leur grande majorité, des militaires à la retraite ayant généralement combattu en Algérie<sup>202</sup>. Non seulement chacun d'entre eux élabore son propre règlement intérieur, mais une étude interne de la Sonacotra<sup>203</sup> a montré qu'ils l'appliquent toujours de façon plus répressive à l'égard des Algériens... Ainsi, d'une manière générale, les visites sont interdites, surtout les visites féminines, le directeur peut entrer dans les chambres de jour comme de nuit, il faut faire son lit le matin, etc. ; mais ces règles, dans un même foyer, ne s'appliquent pas également à tous... Les Algériens sont toujours les plus contrôlés...

En avril 1973, le SMIC étant de 5,25 F de l'heure (910 F par mois pour 173 heures), 46 % des locataires de la Sonacotra gagnaient moins de 1300 F par mois (moyenne d'ensemble : 1389 F/mois) et étaient largement touchés par la crise économique. Les loyers de 180 F en moyenne (mais atteignant 235 F en région parisienne où les grèves furent massives) pèsent lourdement dans les budgets de ces travailleurs qui ont tous charge de famille au pays où ils envoient en moyenne 300 F par mois. Se trouvant en déficit, la Sonacotra multiplie les augmentations de loyer (deux par an). Lorsque la grève éclate, les loyers pratiqués sont tels que la plupart des résidents sont à l'extrême limite de leurs moyens financiers : 43 % d'entre eux déclarent avoir moins de 200 F d'argent de poche par mois.

## Un logement ségréatif

Le système de financement des foyers, qui fait appel aux fonds du FAS complétés par des emprunts, non seulement génère un logement ségréatif, mais fait peser de

---

<sup>201</sup> Le vocabulaire eut une grande place dans cette lutte : les immigrés revendiquent le titre de « locataire », mais pour la Sonacotra ce sont des « résidents » qui ne paient pas un « loyer », mais une « redevance », il n'y a ni « contrat » ni « convention » entre bailleur et locataire, mais un « règlement intérieur » imposé par la Sonacotra.

<sup>202</sup> En 1972, sur 151 responsables de foyers, 144 avaient un passé militaire dont 138 dans un pays d'Afrique ; sur 7 civils, 3 avaient eu une expérience professionnelle au Maghreb (2 y étaient nés). Dans un procès-verbal du Comité d'entreprise du 18/1/1973, on peut lire : « (...) M. Claudius Petit [alors président de la Sonacotra] rappelle que le fait d'avoir confié la gestion des foyers-hôtels à d'anciens militaires, qui ont l'habitude des hommes, (sic) a facilité la bonne gestion de ceux-ci, en particulier à des époques difficiles (indépendance de l'Algérie, événements de mai 68...) ».

<sup>203</sup> Mireille Ginésy-Galano : « Les immigrés hors la cité – Le système d'encadrement dans les foyers (1973-1982) », L'harmattan/CIEM, 1984, 396 pages.

très lourdes charges financières sur la population la plus démunie. Ce type de logement présenté comme « social » par le gouvernement, destiné aux travailleurs dont les revenus sont les plus faibles, est construit avec des emprunts du Crédit foncier et non des emprunts de type HLM. Les salaires des « directeurs », qui ont un statut de cadre, alourdissent aussi les prix de journées.

Depuis plusieurs années, pour faire face à ces coûts, la Sonacotra procède à des hausses de prix de la « redevance », malgré le blocage des loyers institué entre 1971 et 1975, sous prétexte qu'il ne s'agit pas d'un loyer... Face à ces augmentations, on assiste à une baisse du taux d'occupation à partir de 1973, les travailleurs ne pouvant supporter une telle charge. Mais la chute des recettes conduit la Sonacotra à poursuivre ses augmentations pour compenser le manque à gagner... Et la spirale s'amplifie, avec deux augmentations par an !

On a pu assister à de nombreux mouvements sporadiques : en 1969 dans les foyers de l'ASSOTRAF de Saint-Denis, de Pierrefitte, en 1970 dans des foyers d'Accueil et promotion, de la Soundiata, en 1972 dans des foyers de l'AFRP, en 1973 et 1974 dans des foyers de l'ADEF, dans une quinzaine de foyers de l'AFTAM en 1975.

À la Sonacotra, les deux foyers de Bobigny se mettent en grève en 1973 suite à une nouvelle augmentation de loyer. En 1974, une hausse générale des loyers de 9 % provoque une grève de près d'un an au foyer d'Aulnay-sous-Bois. Au cours de cette même année, des mouvements de grève ont touché les foyers de Gennevilliers, de La Courneuve, de Montreuil, de Saint-Denis...

### **Des revendications convergentes**

Jusqu'au début de l'année 1975, tous ces mouvements sont restés relativement isolés les uns des autres, mais les revendications convergent :

- baisse des loyers trop élevés par rapport aux équipements et services fournis,
- mise en cause des règlements intérieurs,
- reconnaissance des comités de résidents,
- et, dans de nombreux cas, départ des « *gérants racistes* ».

Face à ces revendications, on trouve généralement le même type de réponse : intervention de la police dans les foyers, expulsion des résidents par voie de justice<sup>204</sup>, procédures de saisies-arrêts sur salaires.

---

<sup>204</sup> En 1974, expulsion de 15 résidents du foyer Sonacotra d'Aulnay-sous-Bois. Dans le procès-verbal de la réunion du Comité d'entreprise du 4/12/1974, on peut lire cette déclaration de la direction de la Sonacotra : « L'affaire d'Aulnay-sous-Bois constituera un précédent

Le 31 janvier 1975, les résidents du foyer de Saint-Denis, avenue Romain Rolland, refusent de payer la nouvelle augmentation de 6,58 % prévue pour le 1er février qui porterait le loyer à 251,10 F (SMIC à 1167,75 F pour 173 heures) et adressent leurs revendications à la Sonacotra. Le 29 avril, celle-ci répond en leur notifiant leur préavis d'expulsion. Ils ripostent alors par une double action :

- information des vingt-et-un foyers du 93 et des 14 du 94,
- assignation en référé de la Sonacotra pour le 23 mars, et demande d'une double expertise : technique, d'une part, afin de juger si les cloisons séparant deux chambrettes sont suffisantes pour qu'il y ait réellement chambres individuelles, si des travaux d'isolation thermique et phonique sont nécessaires, si les conditions d'hygiène, de salubrité, de superficie minima, compte-tenu des normes de construction sont respectées ; expertise comptable d'autre part, afin d'évaluer si les sommes réclamées sont ou non supérieures aux dépenses réelles de fonctionnement du foyer et du bar, et si, par conséquent, la Sonacotra fait ou non des bénéfices »<sup>205</sup>.

Le foyer Romain-Rolland de Saint-Denis met ainsi en œuvre les modes d'action qui caractériseront cette longue grève :

- information et ouverture en direction des autres foyers par la tenue d'assemblées générales,
- mise en place de comités de locataires,
- recours à la justice afin qu'elle ordonne de véritables expertises des foyers et des comptes de la Sonacotra.

En septembre 1975, la Sonacotra procède à une nouvelle augmentation générale des loyers. La grève s'étend rapidement...<sup>206</sup>. Le 21 septembre, les foyers en grève adoptent une plate-forme revendicative qui demeurera la base du mouvement. L'isolement des foyers a été rompu, les comités sont désormais regroupés dans le Comité de coordination constitué de délégués élus dans chaque foyer et qui se réunit tous les huit jours. Grâce à leur organisation, les résidents résisteront ainsi plusieurs années. Ils auront pourtant à affronter et surmonter des difficultés énormes : problème de communication (pas de téléphone dans les foyers et encore moins de portables !), éloignement des foyers dispersés dans des banlieues mal desservies, problème de langue (trente nationalités sont concernées), manque de temps et de disponibilité (à la différence des travailleurs en grève sur leur lieu de travail). Face

---

encore que, s'il est possible de se débarrasser d'une poignée de grévistes, le problème sera autrement difficile quand il s'agira d'une centaine de ressortissants noirs comme à Saint-Denis et de plus de 300 à Montreuil ». Considérations prémonitoires...

<sup>205</sup> Comité de coordination des foyers en grève. Conférence de presse du 14 juin 1976.

<sup>206</sup> De 4 foyers touchés par la grève en novembre 1974 on passe à 20 en septembre 1975 puis 63 en mars 1976.

à eux, un puissant organisme disposant d'importants moyens matériels et financiers et de l'appui du gouvernement, des préfetures et de l'appareil policier...

## **Préserver l'autonomie de la lutte**

Isolés dans les foyers au début de la lutte, les grévistes rassemblent quatre mille personnes le 24<sup>207</sup> mars 1976, lors du premier grand meeting à la Mutualité. La Sonacotra fait alors une erreur stratégique en faisant expulser du territoire seize délégués en avril 1976. Nombre de délégués sont contraints d'entrer dans la clandestinité, mais le 24 avril, une manifestation contre les expulsions rassemble vingt-cinq mille personnes à Paris. De leur côté, les avocats des résidents obtiennent un sursis du Conseil d'État et on assiste au retour triomphal des expulsés accueillis par des milliers de manifestants à Orly !

Poursuite et popularisation de la lutte reposent sur le Comité de coordination qui a su préserver son entière autonomie tout en appuyant son action sur divers comités de soutien locaux et a mis en place une structure originale : la commission juridique et technique.

Dès le début de son action, le foyer Romain Rolland de Saint-Denis s'était adressé à la justice avec l'aide d'un seul avocat, Christian Bourguet. À cette époque, Patrick Mony travaillait à la Cimade à Saint-Denis. Il fut très vite en relation avec les délégués du foyer qui lui firent rencontrer leur avocat et le Comité de coordination fut domicilié quelque temps à la Cimade de Saint-Denis. Le secteur « migrants » de cette association était dirigé par André Legouy qui faisait également partie d'un certain Gisti... Il faut souligner que, dès 1972, une des premières notes du Gisti était consacrée aux foyers et tentait de faire le point sur le statut absolument dérogatoire de ce logement. Christian Bourguet fut très vite rejoint par Arlette Grunstein, avocate, qui sera présidente du Gisti de 1978 à 1985. Les procédures devenant de plus en plus nombreuses, Arlette Grunstein mobilise nombre d'avocats du Gisti (ou proches de celui-ci). Afin d'étayer les dossiers des avocats, des architectes, des experts-comptables, des économistes, des sociologues rejoignent la Commission juridique et technique mettant leurs compétences professionnelles au service du Comité de coordination.

En 1979, la Sonacotra obtient des saisies-arrêts sur salaires (cinq ans d'impayés) qui seront cassées par la suite par les tribunaux, puis des expulsions par voie judiciaire : trois mille résidents se retrouvent à la rue et, de juin à octobre, deux cents

---

<sup>207</sup> Vacarme, été 2001, n° 16, « Vingt ans après – Entretien avec Assane Ba ».

résidents du foyer de Garges-Lès-Gonesse campent devant le foyer après leur expulsion. En octobre, la police charge et détruit le campement de Garges ainsi que celui de Nanterre mettant fin à cette longue lutte.

La grève des loyers dans les foyers d'immigrés demeure le seul exemple de lutte de grande ampleur et d'une telle durée conduite dans le secteur du logement. L'attitude plus que réservée des syndicats sera largement conditionnée par leur méfiance envers le caractère novateur du mouvement et surtout envers le type d'organisation autonome qu'il parviendra à se donner. Or, la forme de logement réalisée avec le foyer est directement liée aux conditions d'exploitation des immigrés : la conception même du foyer relève de la situation globale des immigrés en France : travailleurs occupant des emplois sous-qualifiés, donc sous-payés, rejetés à la périphérie des villes, isolés du reste de la population, coupés des leurs puisque ce « logement » leur interdit de faire venir leur famille et dont l'unique fonction devait se résumer à travailler et à reconstituer vaille que vaille leur force de travail. Dans cette réalité, la très forte liaison entre emploi et logement rend particulièrement incohérente l'attitude des syndicats qui n'ont pas alors perçu la dimension réelle du conflit.



## **Discours du Comité de résidents du foyer Romain-Rolland (Saint-Denis),**

### *1. Qui sommes-nous ?*

Nous sommes des ouvriers de 11 nationalités : Maliens, Sénégalais, Mauritaniens, Marocains, Tunisiens, Algériens, Portugais, Espagnols, Yougoslaves, Polonais, Français.

Nous sommes tous exploités à l'usine ou au chantier. Nous sommes des ouvriers comme tous les ouvriers qui sont en France. Avec les autres ouvriers nous produisons toutes les richesses qui sont en France. Comme tous les ouvriers, les patrons nous payent une partie seulement de notre travail. Et c'est avec le travail qu'ils ne nous payent pas que les patrons font leur profit. Nous pensons que la question principale en France, c'est la lutte entre les ouvriers et la bourgeoisie. Nous sommes aussi volés dans le foyer : on veut nous faire payer 270 Francs pour une toute petite chambre de 6 mètres carré.

Nous sommes aussi opprimés dans notre vie : nous n'avons aucune liberté dans le foyer, nous sommes obligés de vivre loin de nos familles, comme des célibataires. Nous sommes aussi isolés de nos autres frères les travailleurs français parce que nous vivons dans des logements spéciaux, des foyers entourés par un grillage.

### *2. Aujourd'hui que demandons-nous ?*

Nous sommes en grève depuis 11 mois. Maintenant il y a 35 foyers en grève dans la région parisienne. [...] Nous voulons être moins volés : aujourd'hui nous demandons une diminution de 50 % du loyer.

Nous demandons aussi des améliorations dans le foyer.

Nous demandons aussi plus de liberté : nous voulons le statut de locataire et la liberté dans le foyer.

### *3. Où allons-nous ?*

Nous savons bien que si nous gagnons d'être moins volés et d'avoir plus de liberté, c'est une bonne chose, mais nous continuerons d'être exploités dans notre travail.

Par exemple, si nous gagnons la liberté de faire des réunions dans le foyer, nous continuerons à rentrer épuisés du travail et nous n'aurons pas beaucoup de force ni beaucoup de temps pour faire des réunions. En plus, la bourgeoisie fera tout pour nous reprendre les droits que nous avons gagnés. Dans ces conditions, nous continuerons à faire cadeau de notre vie aux patrons, nous resterons les esclaves de la bourgeoisie.

En réalité, ce que nous voulons, c'est la libération complète des ouvriers.

Mais aujourd'hui nous ne sommes pas assez préparés pour gagner. Les ouvriers n'ont pas beaucoup de force parce qu'ils ne sont pas organisés et parce que la bourgeoisie a divisé les ouvriers en répandant partout des idées racistes, en faisant des logements séparés pour les ouvriers des différentes nationalités, en faisant des conditions de vie et de travail un peu meilleures pour les uns, un peu plus dures pour les autres, en faisant des lots différents pour chaque nationalité.

#### *4. Pour quel changement faut-il lutter ?*

[...] Face à cette politique, dans notre foyer, en luttant ensemble, ouvriers de 11 nationalités contre la Sonacotra, nous apprenons à respecter les habitudes des autres camarades ; nous échangeons les expériences de lutte de nos différents pays ; nous mettons nos expériences en commun pour mieux lutter contre nos ennemis. Et aujourd'hui notre gérant ne trouve plus personne pour écouter sa propagande de division.

[...] Foyers Sonacotra, foyers de jeunes travailleurs, HLM ou appartements. Par ces différences, la bourgeoisie cherche à diviser les travailleurs. Nous devons au contraire nous unir pour lutter contre le mal du logement pour les travailleurs ; contre les loyers chers, pour choisir un logement confortable près de notre lieu de TRAVAIL. [...] POUR TOUTES CES RAISONS, NOUS DEVONS LUTTER POUR GAGNER DES LOGEMENTS CONFORTABLES, LIBRES ET PAS CHERS, POUR TOUS LES TRAVAILLEURS.

#### *5. Comment gagner ?*

Pour renforcer l'unité de la classe ouvrière, pour préparer la victoire, nous devons lutter pour les libertés démocratiques. Nous devons lutter pour que la bourgeoisie change sa loi. Il nous faut une seule loi, plus libre, pour tous les ouvriers. Nous voulons tous les droits politiques pour les travailleurs immigrés : le droit de vote pour les immigrés ; l'interdiction des expulsions, la suppression des cartes de séjour et de travail et le remplacement par une simple carte d'identité, le droit de former des organisations politiques. [...] En définitive nous ne demandons pas quelque chose de spécial pour les immigrés. Quand nous gagnerons ces revendications, ce sera une victoire pour tous les ouvriers. Mais nous gagnerons seulement si nous luttons tous ensemble, vous et nous. [...]

## APRÈS CINQ ANS DE CONFLIT DANS LES FOYERS D'IMMIGRÉS La grève des loyers prend fin à la Sonacotra

Article de JEAN BENOIT, publié dans le journal *Le Monde* le 05 août 1980

**P**lus de cinq ans après le début du conflit de la Sonacotra, un protocole d'accord a été signé ces derniers jours à Villemomble (Seine-Saint-Denis), dans le dernier des soixante-dix foyers d'immigrés « en grève totale des loyers ». Seuls quelques établissements sont encore atteints partiellement par ce mouvement, dans la banlieue parisienne. Dans d'autres foyers où un protocole a été signé, certains résidents accusent la Sonacotra de ne pas respecter ses engagements.

La lutte perdure jusqu'en 1980, date d'aboutissement des négociations entre les grévistes et la Sonacotra. Les résidents obtiennent alors le changement du personnel d'encadrement et une plus grande consultation des résidents pour les décisions de règlement intérieur ainsi qu'une réglementation des augmentations. Mais cette victoire demeure partielle puisque leur statut de locataires ne sera pas reconnu.

Au foyer-hôtel Laënnec, à Villemomble, la grève des loyers avait débuté à la fin de l'année 1977. En novembre dernier, le tribunal de Bobigny avait ordonné l'expulsion des résidents, et l'établissement devait être fermé incessamment. Selon la direction, les locataires, « par l'intermédiaire du maire (socialiste) de Villemomble et avec son aide », ont repris contact et ont accepté finalement le protocole d'accord proposé par la Sonacotra.

Est-ce la fin de la lutte la plus longue qu'aient jamais menée les travailleurs immigrés ? Si cette issue se confirme, beaucoup s'en trouveront soulagés : la Sonacotra en premier lieu – et les services de M. Lionel Stoléru, secrétaire d'État auprès du ministre du travail et de la participation, – mais aussi les syndicats, qui, loin d'avoir « récupéré » ce conflit, n'ont jamais su trouver un terrain d'entente avec le comité de coordination des foyers en lutte, isolé dans son radicalisme.

Tout avait commencé au foyer Romain-Rolland de Saint-Denis pour une revendication assez obscure : des peintures à refaire, des draps à changer plus souvent, un peu plus de liberté demandée par les résidents, qui souhaitaient aussi le départ d'un « gérant raciste ». Mais très vite les immigrés réclament, en janvier 1975, la suppression de la deuxième augmentation de loyer de 1974, jugée excessive en regard des conditions de logement consenties dans ce type de foyer-caserne pour des travailleurs dont le salaire mensuel n'excède pas toujours le SMIC<sup>208</sup>.

---

<sup>208</sup> (1) Le loyer des loyers Sonacotra, appelé « redevance » par la direction, correspond à trois éléments : charges communes en eau, électricité, etc., prestations particulières, telles

L'affaire aurait pu être étouffée rapidement si l'on avait accepté, en haut lieu, de négocier. Mais tout de suite, la Sonacotra refuse : « *On ne discute pas, dira un gérant, avec des gens qui viennent des gourbis.* » Quand survient la seconde augmentation des « redevances » (+ 7,5 %) le différend s'aggrave, soutenu par le P.C.F. et la C.G.T. dans plusieurs foyers. Une prise de conscience va s'amorcer, tandis que se dessinent des dissensions entre les résidents et les syndicalistes cégétistes, accusés de « casser la grève des foyers » lorsqu'ils acceptent des négociations avec la direction dans trois établissements et la signature d'un protocole qui prévoyait un assouplissement du règlement intérieur, une baisse de 20 centimes par jour sur la dernière augmentation, l'épongeage des arriérés et la reconnaissance d'un comité de résidents. On assiste alors à la mise en place d'un comité de coordination des grévistes, dont les méthodes et les objectifs seront parfois critiqués non seulement par la C.G.T., la C.F.D.T. et F.O. – qui se présentent en interlocuteurs reconnus par la Sonacotra – mais encore par la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste [Aujourd'hui le NPA]), la Fédération des associations de solidarité avec les travailleurs immigrés (FASTI), l'Amicale des Algériens en Europe et l'Association des Marocains en France. Le P.C.F., dès lors, retirait son appui. Ce n'est qu'au cours des deux dernières années que l'on a vu se dessiner un timide rapprochement entre le comité de coordination et la gauche française, par le biais du parti socialiste.

Dans ce combat du désespoir, les « Sonacotra », comme on les appelle, déclencheront l'une des résistances les plus dures, mais aussi les plus réprimées de l'histoire de l'immigration en France. Le mouvement sera caractérisé par sa forme originale aussi bien que par son ampleur. Une manifestation rassemble plusieurs milliers de travailleurs étrangers à la Mutualité. Entre septembre 1975 et avril 1976, le nombre des locataires en cessation de paiement oscille entre douze mille et vingt mille. Mais la grève des loyers retombera, brutalement en 1979, sous l'effet des pressions policières et judiciaires, des erreurs de tactique du comité de coordination, mais aussi de la crie. Il y a, surtout, la difficulté croissante des immigrés à se faire entendre. Au cours de cette année 1979, on a vu se multiplier les procès, les incursions dans les foyers, les saisies – arrêts sur salaires. Le 22 juin 1979, les forces de l'ordre envahissaient le foyer de la Sonacotra de Garges-lès-Gonesse et en expulsaient les occupants. Ces derniers camperont sur un terrain vague jusqu'à la mauvaise saison et finiront par signer un accord. C'est le premier pas vers la reconnaissance d'un « statut de résident ».

---

que le blanchissage des draps ou le ménage, et loyer proprement dit. Le prix varie en fonction de la surface des chambres et du confort des établissements. En juillet dernier, selon la direction, le montant de ces redevances mensuelles était en moyenne de 300 F, 360 F et 500 F pour les trois catégories de foyers de la première, seconde et troisième génération. La dimension des chambrettes, parfois, n'excède guère six mètres carrés pour un locataire.

Après la signature d'un autre accord, le 9 novembre 1979, au foyer de la rue des Sorbiers, à Nanterre (Hauts-de-Seine), entre le maire de la ville, M. Yves Saudmont (P.C.F.), les représentants d'un comité de résidents et la direction de la Sonacotra, le comité de coordination des foyers en lutte accepte des négociations « foyer par foyer ». À cette date, le conflit n'atteignait plus que dix établissements en grève totale et quelque cinq mille huit cents résidents refusaient encore de payer leur loyer.

Le retour à une situation normale s'est accentué en 1980. Début juin, neuf cents locataires étaient encore en cessation de paiement. Aujourd'hui, ils ne sont plus que trois cents environ selon M. Pierre Bon, directeur de la Sonacotra, au lieu de trois mille deux cents en décembre 1979. Les actions de recouvrement ont concerné plus de douze mille personnes, et une quarantaine de « protocoles collectifs » ont été signés depuis mars 1979 avec des comités de résidents, ou les élus des résidents, ou encore des représentants des expulsés. La plupart comportent l'instauration d'un statut de résident, l'assouplissement du règlement intérieur et surtout la remise d'une partie des arriérés assortie d'un étalement des remboursements. Une aide personnelle vient diminuer la « redevance » que doivent payer les résidents dont les ressources sont inférieures à certains seuils. L'aide transitoire au logement (A.T.L.) distribuée par le Fonds d'action sociale, s'applique dans tous les foyers, à l'exception de ceux soumis à la convention de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.).

### **Plus de trois mille expulsions**

La grève des loyers, ainsi, s'est peu à peu résorbée. Cependant, des poches de résistance subsistent, notamment dans trois foyers du Val-de-Marne (Villejuif, Ivry, le Plessis-Tréville), ainsi que dans les Yvelines (Sartrouville), et dans l'Essonne (Athis-Mons). De nombreux résidents se plaignent de la non-application des accords. Ainsi, à Massy (Essonne), où un protocole avait été signé le 5 février, en présence de la municipalité, entre les représentants de la Sonacotra et le comité de résidents du foyer Ampère. Par cet accord, les locataires avaient obtenu, de leur propre aveu, « une modification positive du règlement intérieur », et la promesse d'aménagements divers : entretien des chambres, installation d'une salle de cours et d'une salle de télévision, etc. En échange de la reprise des paiements, la Sonacotra s'engageait à renoncer à l'exécution des décisions judiciaires qu'elle avait obtenues, c'est-à-dire à l'expulsion des récalcitrants, prononcée le 21 décembre 1979. Réciproquement, les résidents se désistaient de tout appel ou pourvoi contre ces mêmes décisions. « Cinq mois après la signature du protocole, déclarent les immigrés de ce foyer, la Sonacotra n'a pratiquement rien fait pour l'amélioration de l'établissement ; elle a, en revanche, augmenté les loyers : après une hausse de 12 % en janvier, elle vient de les augmenter une nouvelle fois, en juin, de 12,85 %. Ces hausses sont justifiées par une expertise agréée, alors que nous n'avons jamais vu

aucun rapport d'expertise. En outre, malgré la reprise des paiements, la Sonacotra a fait intervenir un huissier pour signifier l'expulsion des résidents visés par le jugement du 21 décembre. »

En fait, depuis le 3 mai 1980, dans l'ensemble de la France, plus de trois mille résidents ont reçu un tel avis d'expulsion. Au foyer de Saint - Denis, où trois délégués avaient été expulsés du territoire, avec quinze délégués d'autres foyers en 1976, le tribunal d'instance de Saint-Denis a reconnu, en décembre 1978, « les prix illicites de la Sonacotra » et demandé une expertise comptable pour déterminer le prix des redevances. La Sonacotra fit alors appel devant la sixième chambre de Bobigny, qui condamna deux cent cinquante-six résidents à l'expulsion du foyer et quarante-huit autres à une saisie-arrêt sur salaire (soit de 7 000 à 10 000 francs retirés sur une paie voisine du SMIC). Le 30 mai dernier, les résidents de Saint-Denis étaient convoqués à nouveau en justice devant le premier président de la cour de Paris. Quatre cent cinquante résidents des foyers Sonacotra et A.F.R.P. de Saint-Denis sont à présent sous le coup d'une expulsion, sans oublier ceux de Villemable, de Montreuil, de Sartrouville et de plusieurs autres localités.

Est-ce un effet du hasard ? Au moment où se termine la grève des loyers, l'un de ses anciens leaders, M. Moussa Konaté, qui fut aussi l'un des premiers résidents victimes d'un arrêté d'expulsion du territoire en juillet 1978, se trouve à nouveau menacé d'expulsion. Ce Malien, militant cégétiste au foyer de Pierrefitte (Seine-Saint-Denis), était pourtant considéré comme un élément modéré et modérateur, selon de nombreux témoignages. Renvoyé à Bamako en vertu d'une procédure d'urgence, il avait fait l'objet d'un sursis à exécution ordonné par le Conseil d'État, saisi d'un recours appuyé par la C.G.T.



*Résidents du foyer  
Sonacotra de Saint-  
Denis en grève (1975)*

## 2007: LEVALLOIS, DE LA LUTTE POUR LE LOGEMENT A LA LUTTE DES PLACES...

**F**in 2006, juste avant la trêve hivernale, dans la ville de Levallois, dont les maires étaient le fameux couple Balkany qui a été récemment condamné pour multiples malversations fiscales, plusieurs familles étaient expulsées sans ménagement par la Mairie. Les enfants de ces familles, lycéens, s'organisèrent spontanément avec l'aide de leurs camarades de lycée et organisèrent des rassemblements pour obtenir leur relogement. Un des lycéens, proche des Jeunes Libertaires et de la CNT-AIT, nous informa et c'est spontanément que nous apportèrent notre appui avec nos moyens limités. Ces deux textes, écrits dans le feu de l'action, visent à faire le point sur cette lutte, de l'autonomie de ses débuts jusqu'à la récupération politique finale par les élus locaux qui n'avaient rien fait pour ces familles, mais qui ne supportaient pas que des lycéens puissent s'organiser sans l'aide d'adultes et obtenir de meilleurs résultats qu'eux...

### Les débuts de lutte (novembre 2006 – Février 2007)

Dans la nuit du 15 novembre 2006 à Levallois, 17 personnes (dont des jeunes lycéens scolarisés à Levallois) ont été évacuées par la force de l'immeuble qu'ils occupaient, car celui-ci était jugé insalubre, sans proposition concrète de relogement. Certaines de ces personnes vivaient ici depuis plus de 25 ans et demandaient un logement depuis 1984 ! En réaction, des jeunes de Levallois s'organisent en Mouvement Solidaire pour le Logement avec certaines des personnes expulsées et appellent à manifester devant la mairie le samedi 2 décembre.

Ils font le tour de diverses organisations syndicales et politiques afin d'obtenir du soutien et de faire connaître leur lutte. Le PS – sous la forme de sa représentante au Conseil municipal – contacté refuse de venir aider le rassemblement disant que l'opposition c'est eux et que les jeunes peuvent aller se faire voir.

**Samedi 2 décembre** : première manifestation organisée par le Mouvement solidaire<sup>209</sup> et déposée à la préfecture. Une délégation est reçue par la mairie<sup>210</sup>, qui ne donne aucune réponse. Une élue PCF annonce qu'elle enverra une lettre à la préfecture afin d'obtenir d'elle des « logements-tiroirs » ... Suite à ce rassemblement,

---

<sup>209</sup> Mouvement Solidaire pour le Logement : <http://solidaires.blogspot.com/>

<sup>210</sup> Coordonnées de la mairie : Hôtel de Ville, Place de la République, 92300 Levallois. Tel : 01 49 68 30 00 Fax : 01 47 31 26 73 Possibilité d'envoyer un message directement sur le site ici : [http://www.ville-levallois.fr/eQ\\_contact1.php3](http://www.ville-levallois.fr/eQ_contact1.php3)

le *skyblog* [site Internet créé sur le site de la radio RAP Skyrock (la soi-disant la radio libre numéro un sur le rap : « total respect, zéro limite » tu parles...)] créé une semaine avant afin de lancer l'appel à la manif a été supprimé sans préavis de la part de l'hébergeur, de même que tous les autres *skyblogs* faisant référence à cette mobilisation... Le rassemblement étant un succès, l'élue PS rappelle le collectif pour lui dire qu'elle a entendu parler de la manif, que c'est très bien que des jeunes se mobilisent, mais que maintenant il faut arrêter les manif et laisser faire les professionnels de la politique...

**Samedi 9 décembre** : malgré un nouvel appel à manif, non déposée cette fois, seule la police municipale est sur place. Les manifestants, contrairement à la semaine précédente, respectent cette fois-ci la volonté d'autonomie du mouvement, car ils ne portent plus d'autocollants organisationnels. En présence de la famille expulsée, nous avons tenté de rentrer dans la mairie ; nous nous sommes fait repousser à la fois par la police municipale et par leurs amis sans uniforme (PS, Téléthon...). Sous la pression de ce comité d'accueil, une vitre de la mairie a fini par céder, permettant de faire partager à nos chers élus un peu du froid que subissent au quotidien les mal-logés.

**Samedi 16 décembre** : c'est le début du marché de Noël dans la cour de la mairie. Nous sommes toujours là. Ce coup-ci, face à nous, la police nationale est bien présente, formant un cordon devant la mairie pour nous empêcher d'approcher. Nous distribuons donc les tracts sur le marché de Noël expliquant la situation et demandant le relogement de la famille expulsée à Levallois. La lettre du préfet adressée à la mairie de Levallois est alors lue au mégaphone : celle-ci stipule que la famille doit être relogée à Levallois et pas ailleurs. Le maire a pourtant annoncé à la famille lors de leur dernière rencontre qu'elle devait accepter la proposition de logement à Bois-Colombes sans quoi la mairie ne s'occuperait plus d'elle ! Par ailleurs, la famille a été « invitée » à ne plus venir lors des rassemblements. Censure et intimidation constituent donc l'essentiel des méthodes de la mairie, qui essaie par tous les moyens d'étouffer l'affaire. Notons également que le préfet ne mentionne que la famille expulsée dans son courrier et pas les autres personnes jetées dehors, qui se débrouillent aujourd'hui entre la rue et l'hôtel et dont personne ne se soucie dans les sphères institutionnelles.

**Lundi 18 décembre** : Un conseil municipal se tenant ce jour, nous avons décidé de venir y déployer une banderole pour maintenir la pression sur la mairie. En entrant, nous avons pu constater que la police municipale était présente en nombre. Nous avons pu assister à une partie du conseil municipal et nous rendre compte de l'emprise totale de Balkany sur l'ensemble du conseil, rejetant avec mépris toutes les critiques venant des rares élus d'opposition, que seules les questions d'impôts locaux trop élevés semblaient intéresser. C'est alors que nous avons silencieusement

déployé une banderole « solidarité avec les mal-logés ». Balkany agita immédiatement sa clochette dorée afin de suspendre la séance et il demanda aux « forces de l'ordre d'évacuer les perturbateurs ». Les policiers municipaux vinrent pour nous expulser de la salle, nous avons été fermement conduits hors de la mairie, croisant au passage l'élue PCF, qui jouait parfaitement son rôle d'opposante inutile à Balkany, comptant par la même occasion sur ce coup de gueule pour se mettre dans la poche à peu de frais les lycéens en colère. À notre sortie, les agents ont retenu l'un des nôtres dans le bâtiment afin de contrôler son identité, ce à quoi il avait déjà eu droit plus tôt dans la soirée par un policier de la BAC (comme s'il avait changé d'identité depuis...). Nous avons donc déambulé banderole à la main en distribuant des tracts aux bourgeois qui parcouraient encore le ridicule marché de Noël. En repartant, nous avons pu voir, sur une vitrine d'une agence immobilière, que la mairie vend un 4 pièces dans ses propres murs pour la modique somme de... 690 000 euros ! Et après il y en a qui prétendent qu'il n'y a pas de logements vides...

En raison des vacances de Noël, les rassemblements hebdomadaires sont suspendus.

**Samedi 6 janvier 2007** : Fin des vacances, reprise des rassemblements. De nouvelles personnes souffrant de problèmes de logements rejoignent la lutte. Rien à signaler de spécial, si ce n'est une petite visite au local de l'UMP tout proche où se tenait une permanence. Une chanson slogan fait son apparition : « Promenons-nous dans Levallois, tant que Balkany n'y est pas, mais si tu veux te loger, tu peux aller te brosser ». Aucun contact avec qui que ce soit de la mairie n'a lieu, le bâtiment étant soi-disant vide d'élus... Un journaliste du Parisien est présent, cela donnera lieu à un article que nous n'avons pu voir.

**Samedi 13 janvier** : Ce samedi, c'est galette des Rois à la mairie. Une fois rassemblés, nous sommes entrés dans la cour de la mairie, comme d'habitude, en criant nos slogans : « non aux expulsions », « expulsez la mairie, relogez les sans-logis ». Immédiatement, le maire surgit de la mairie et commença, seul, à nous pousser. Les policiers, tant nationaux que municipaux, lui emboîtèrent le pas et nous expulsèrent manu militari hors de la cour de la mairie pendant que Balkany, en première ligne, y allait de ses intimidations physiques et provocations verbales : « c'est moi qui fait la police ici », « t'as vu ta tronche ? ». Il ne manque pas de préciser qu'aujourd'hui il ne peut pas nous tolérer, car « il reçoit ».

Les portes n'ouvraient pour la galette municipale qu'à 17 heures. Les gens étaient donc invités à attendre dans la cour, dans des files d'attente. Quant à nous, les policiers nous ont empêchés d'approcher sous prétexte qu'il fallait un carton d'invitation. Nous sommes allés vérifier cette information auprès des braves citoyens qui infirmèrent les propos des policiers.

Nous regrettons la réapparition des étiquettes politiques sur les manifestants cherchant à mettre en avant leur organisation, principalement le PCF. Cerise sur le gâteau, le maire PS de Clichy la Garenne est venue nous serrer la main à la chaîne en nous vantant les mérites de sa politique du logement social puis reparti aussi soudainement qu'il était apparu, nous laissant tout pantois devant tant d'opportunisme politicien. Tout compte fait, nous sommes satisfaits de ce rassemblement : les 200 ou 300 personnes venues pour la galette n'ont pas pu ne pas nous voir et nous entendre, certains très jeunes manifestants étant même parvenus à passer le barrage policier pour distribuer des tracts dans les files d'attente dans la cour de la mairie.

**Samedi 20 et 27 janvier, Samedi 10 février** (Pas de rassemblement le 3) : Voir sur le blog du Mouvement Solidaire pour le Logement pour les infos.

**Lundi 12 février** : Pour la deuxième fois depuis le début de la lutte se tenait un conseil municipal. Comme la fois précédente, nous nous sommes déplacés pour y assister. À notre étonnement, il nous a fallu attendre plus d'une heure dans le froid devant la porte de la mairie avant de pouvoir entrer, car la mairie avait, semble-t-il, décidé que nous resterions dehors ! La chef de la police nous indique cependant que nous pouvons attendre un peu, car nous pourrions peut-être rentrer plus tard, et profite de ce temps pour nous informer que la prochaine manif non déposée serait considérée comme un délit, et que les policiers agiraient en conséquence.

Au bout de  $\frac{3}{4}$  d'heures, nous commençons à entonner quelques slogans, las de patienter... Un adjoint se présente alors à nous, autorisant l'entrée des personnes majeures dans la mairie... Nous sommes donc invités à présenter notre carte d'identité afin de vérifier notre âge (bien entendu). La ficelle est si grosse qu'on en rit encore : il va de soi que nous refusons de présenter nos papiers. Bref, 15 minutes plus tard, le même adjoint revient, le code civil à la main, tout dépité de n'avoir effectivement trouvé aucun texte de loi justifiant notre interdiction de pénétrer dans la mairie.

C'est qu'il y a très vraisemblablement une explication à tout cela : ce conseil municipal était précisément celui où le seigneur Balkany comptait effacer sa dette envers la commune, à qui il devait la modique somme de 230 000 euros. Comme par hasard, nous avons été autorisés à entrer une fois que le point de l'ordre du jour traitant de cette question était terminé. Voici l'affaire (citation du journal 20 minutes<sup>211</sup>) : « Le 7 mai 1996, Patrick Balkany avait été condamné par le tribunal de

---

<sup>211</sup> Source : <http://www.20minutes.fr/articles/2007/02/13/20070213-actualite-france-Levallois-Perret-fait-cadeau-de-231-000-euros-a-Balkany.php>

Consulter également : [http://www.fairelejour.org/breve.php3?id\\_breve=1254](http://www.fairelejour.org/breve.php3?id_breve=1254)

[http://www.lefigaro.fr/election-presidentielle-2007/20070213.WWW00000272\\_levallois\\_efface\\_lardoise\\_de\\_balkany.html](http://www.lefigaro.fr/election-presidentielle-2007/20070213.WWW00000272_levallois_efface_lardoise_de_balkany.html)

grande instance de Nanterre, jugement confirmé en appel et en cassation, à 15 mois de prison avec sursis, deux ans d'inéligibilité, 30 000 euros d'amende et près de 120 000 euros de dommages et intérêts, "pour avoir affecté trois agents municipaux de la ville de Levallois-Perret à son usage personnel", selon un communiqué d'Olivier de Précigout, conseiller municipal UMP d'opposition. Par ailleurs, la justice administrative l'a également condamné à rembourser à la ville environ 524 000 euros représentant les salaires des trois agents communaux sur la période durant laquelle ils ont travaillé pour M. Balkany, et 230 865,57 euros représentant les intérêts de cette somme. »

Après quelques dizaines de minutes passées dans le Conseil Municipal, et la menace par Balkany de terminer le conseil à huis clos à cause de la relative agitation qui mouvait l'assistance par moments, nous décidons de partir de nous-mêmes. Madame Balkany, première adjointe au maire, nous invite à revenir une fois suivante « pour prendre des leçons d'éducation civique ». C'est vrai, faire disparaître 230 000 euros de condamnation grâce aux finances publiques, c'est un bel exemple de civisme. Merci Balkany.

À l'heure qu'il est, nous savons qu'une famille se débrouille pour se loger chez des amis, et une autre a été relogée de façon provisoire dans la ville voisine de Clichy la Garenne, dans un logement qui est bien trop petit par rapport à leurs besoins.

En raison des vacances, les rassemblements sont suspendus, mais nous appelons d'ores et déjà à **la reprise de ceux-ci dès le samedi 10 mars à 15 heures, devant la mairie de Levallois (métro ligne 3, station Anatole France).**

*Article d'Espoir, journal de la CNT-AIT Paris Nord, n° 6, Jan 2007*

## Petit bilan sur la lutte pour le logement décent pour tous à Levallois : De la lutte pour le logement à la lutte des places...

**S**uite à l'expulsion sans relogement en novembre dernier de 17 personnes de Levallois, des jeunes de cette ville s'étaient organisés spontanément en solidarité avec leurs camarades de lycée expulsés et leurs familles. Depuis, le Mouvement Solidaire pour le Logement (MSL) organise régulièrement des rassemblements devant la Marie de Levallois, pour exiger de la Mairie que les familles soient relogées sur Levallois, là où elles ont leurs amis, leur famille, leur travail, leur école. (cf. notre numéro précédent). Ce texte a pour objet de faire le point sur la dynamique de lutte après 4 mois de mobilisation, et de réfléchir sur notre articulation – ainsi que sur celle des autres organisations politiques – avec un mouvement qui se veut pourtant autonome.

### Bilan de la lutte et de la mobilisation en ce début de printemps

Le MSL, regroupement informel, s'est mis en place spontanément l'hiver 2006, suite à une réaction de révolte face à une injustice qui touchait directement les amis des personnes impliquées. Il s'agissait d'un geste de solidarité concrète et directe. Toutefois, avec le temps, cette situation a évolué : une famille expulsée en novembre a effectivement accepté – de guerre lasse – le relogement précaire qui lui a été proposé dans une ville périphérique de Levallois, les autres occupants ayant quant à eux disparu dans la nature. Ainsi, la revendication concrète de solidarité pour ces familles-là s'est peu à peu estompée, pour devenir une revendication générale d'un droit au logement décent pour tous sur Levallois. Ce qui a permis par ailleurs à de nouvelles personnes, confrontées au même problème, de rejoindre le mouvement. Si de nombreux jeunes ont participé aux premiers rassemblements de solidarité du MSL, par la suite ce nombre s'est réduit et seuls les plus mobilisés continuent de venir. Deux raisons peuvent expliquer cela : d'une part, le fait que la lutte ne concerne plus un cas particulier qui touchait directement les amis de ces jeunes ; d'autre part, le fait que la mobilisation politique « classique », à coup de rassemblement et de tracts, ne fait pas partie de leur univers. Ceci dit, on ne peut qu'être impressionné par la ténacité et l'énergie de ceux qui restent mobilisés autour du MSL. Beaucoup d'adultes auraient jeté l'éponge avant eux... Surtout qu'ils se trouvent face à P. Balkany, lequel ne lésine pas sur les moyens d'intimidation policiers pour essayer de briser leur résistance. Il n'est pas rare que certains membres du MSL se fassent contrôler par la police de façon répétée dans la même journée. Et les rassemblements du MSL donnent lieu à chaque fois à un déploiement policier disproportionné.

Cette évolution dans l'objet des rassemblements s'est aussi accompagnée d'une évolution dans l'attitude des organisations politiques à leur égard.

## Un mouvement autonome... mais sous surveillance

Dans un premier temps, le MSL avait rédigé un petit tract court, clair, avec des revendications unifiantes : droit pour un logement décent pour tous à Levallois. Ce texte avait été soumis à toutes les organisations politiques et syndicales, pour leur proposer de le relayer en le cosignant. En ce qui nous concerne notre position a toujours été la même : accord plein et entier pour relayer et soutenir la lutte dans la limite de nos petits moyens. Mais en ce qui nous concerne, nous avons demandé expressément à ce que notre nom ne figure pas sur le tract. En effet, la solidarité n'a de sens que si elle est désintéressée. Il ne s'agit pas de se servir d'un mouvement pour faire la publicité de son organisation.

Ainsi, les tracts n'étaient donc pas signés par d'autres groupes que le MSL. De même lors des rassemblements, il était demandé de ne pas afficher de badges ou d'autocollants d'affiliation, de façon à conserver l'unité dans la lutte, sur les revendications de principe d'un logement décent pour tous. Certes, on sentait bien que du côté des partis politiques ça grinçait un peu des dents, mais l'autonomie du MSL était respectée.

Courant février, les rassemblements du samedi ont été rejoints par de nouveaux militants d'un parti politique découvrant la lutte plus de deux mois après son démarrage. Ceux-ci ont alors commencé à prendre en main l'organisation des rassemblements, pour leur donner une configuration plus « classique ». Les autres partis politiques présents ont de suite vu le profit qu'elles pouvaient tirer de ce nouveau rapport de force. Le principe d'unité qui régnait jusque-là a été abandonné, le MSL ayant vocation à devenir un collectif duquel il y a fort à parier que les individus qui le constituaient vont être progressivement mis en minorité au profit des partis politiques<sup>212</sup>. Ainsi, les tracts sont désormais cosignés « avec le soutien de » et suit une flopée d'organisations, dont on ne verra finalement toujours que les mêmes personnes aux rassemblements (preuve que le fait d'ajouter des signatures ne fait même pas venir les militants des dites organisations signataires... Alors, comment espérer que cela parviendra à mobiliser l'immense majorité des gens que les partis politiques révulsent ?)

Les arguments qui ont été avancés pour ce changement ont été ceux de la reconnaissance par le MSL de l'appui apporté jusque-là par ces organisations : tirage de tracts<sup>213</sup>, déclaration des rassemblements... Comme on le voit, on n'est finalement

---

<sup>212</sup> Certes des syndicats sont aussi de la partie, mais leurs représentants s'affichant également membres des mêmes partis politiques on voit qu'en fait tout reste en famille...

<sup>213</sup> Ce qui est au passage particulièrement mesquin, car ces organisations patentées oublient qu'elles n'ont pas été les seules à tirer des tracts. En ce qui nous concerne, il est hors de question de monnayer notre soutien contre un quelconque avantage en notre faveur.

plus du tout dans un rapport de solidarité – geste gratuit par excellence – mais dans un rapport de soumission. Fin de l'autonomie.

### **Très chères élections**

Il faut croire que, en ces temps d'élections, l'image d'un groupe autonome se battant sur ses bases propres et hors des schémas politiques classiques n'était pas souhaitée par les organisations politiques. Oh oui, ils sont tous pour la démocratie citoyenne, participative, etc., mais à condition que ce soit eux qui dirigent...

C'est pourquoi il fallait faire passer le MSL au second plan, afin qu'il laisse le champ libre aux partis pour que chacun – en ordre dispersé et dans la plus grande division – puisse faire sa petite campagne pour les présidentielles (dont on sait que le logement est un enjeu), et plus encore dans la perspective des prochaines législatives et municipales. L'enjeu du pouvoir est ici très vivace et sensible.

Les partis politiques nous ont reproché d'être contre l'organisation. Au contraire ! Nous sommes des partisans de l'auto-organisation. Et ce groupe de jeunes, qui se bat avec courage et force depuis plus de quatre mois montre que l'on peut très bien s'organiser sans les partis politiques, sur des bases autonomes collectives. La question n'est pas de prendre le pouvoir – fut-il local – mais bien d'appuyer le développement des capacités propres des gens à prendre en charge leur propre destinée. La valeur n'attend pas le nombre des années, nous sommes confiants que cette expérience de Levallois y aura contribué.

*Article d'Espoir, journal de la CNT-AIT Paris Nord, n° 7, Avril 2007*



*Affiche anarchiste pour la lutte pour le logement, Paris, 1990*

## 2010 : GREVE DES LOYERS DE VARSOVIE : SUCCES DE L'ORGANISATION COMMUNAUTAIRE DANS LE CONTEXTE DE L'ATOMISATION SOCIALE

À Varsovie, une grève des loyers a eu lieu à compter 1er octobre 2010. Malgré le fait que les problèmes peuvent affecter jusqu'à un quart de millions de personnes dans la capitale de la Pologne, nous ne pouvons pas dire qu'un pourcentage important de locataires de logements sociaux ait rejoint le mouvement. Cela est principalement dû à un manque de tradition de lutte [tout mouvement était réprimé à l'ère communiste, et l'ouverture capitaliste a encouragé l'individualisme] et à l'atomisation sociale extrême de la population – quelque chose de typique dans de nombreux pays de l'ère postsoviétique. Il y a aussi la question d'un mouvement social de base minuscule et le dédain de la gauche contre tout ce qui est « radical » et en dehors des domaines de la politique réformiste électoraliste et des partis politiques<sup>214</sup>.

Le groupe de Varsovie de la ZSP-AIT (section de l'AIT en Pologne), qui a appelé la grève, ne s'est pas fait d'illusions dès le début et a vu l'action comme une action à long terme, qui commencerait avec la participation des plus désespérés, de ceux qui n'ont rien à perdre, mais qui pourrait grandir au fur et à mesure que les gens verraient le réseau de soutien se développer. Nous considérons l'implication active des personnes dans la communauté comme le défi clé et l'élément qui peut finalement changer la situation. Pour nous, deux mois après le début de l'action, la grève ne fait que commencer.

La ZSP-AIT a vu la grève comme une escalade nécessaire de la protestation sociale contre les politiques de logement antisocial, la privatisation massive des logements sociaux et la gentrification. Plus important encore, c'est aussi un moyen d'activer le nombre croissant de personnes qui ne peuvent pas payer leurs loyers ou qui, pour d'autres raisons, risquent de devenir sans-abri, pour leur permettre de s'organiser et se battre au lieu de tomber dans le désespoir et la misère.

Nous nous sommes impliqués dans le mouvement des locataires il y a environ un an et demi alors que la ville de Varsovie introduisait une série de mesures sans

---

<sup>214</sup> Les gauchistes de l'establishment soutenus par les sociaux-démocrates européens ont répondu à l'appel à la grève des loyers en disant aux locataires de ne pas se joindre à nous et en essayant de les effrayer en prétendant qu'ils seraient expulsés.



précédent : hausses drastiques des loyers, privatisation accrue des logements sociaux et mise en place de règles plus strictes pour la demande de logements sociaux. Nos membres ont alors créé avec leurs voisins le *Komitet Obrony Praw Lokatorów*,

Comité de défense des droits des locataires<sup>215</sup>.

Les premières protestations étaient liées aux hausses drastiques des loyers adoptées à Varsovie – allant de 200 à 300 %. ! Cependant, souvent, les loyers ont été augmentés beaucoup plus en raison des taux de pénalité imposés par la ville. La ville peut facturer 300 % de plus si un locataire est endetté ou si certains documents administratifs n’ont pas été remplis par le passé. Dans le pire des cas, un bureaucrate de la ville n’avait pas rempli un dossier dans le passé, mais maintenant c’est au locataire de payer pour cette erreur !

Malgré de nombreuses protestations et des tentatives formelles, de renverser le vote du Conseil municipal, l’administration n’a pas voulu plier. Le gouvernement local a fait valoir que le supplément serait utilisé pour restaurer des logements en ruine. Mais en fin de compte, un maigre 1 % de l’argent est vraiment allé aux réparations.

Beaucoup de gens ne peuvent tout simplement pas les moyens de payer les nouveaux loyers, en particulier les personnes âgées. De plus en plus de personnes vivent également dans des logements qui sont passés du statut de logements sociaux à logements privés par le processus de reprivatisation postcommuniste.<sup>216</sup>.

La reprivatisation a déjà touché des dizaines de milliers de personnes. Après qu’une maison cesse d’être un logement municipal, les nouveaux propriétaires peuvent légalement augmenter le loyer. De nombreux locataires doivent choisir entre payer leur nourriture et leurs médicaments ou bien payer leur loyer. Il n’y a pas assez

---

<sup>215</sup> Le comité continue toujours sa lutte depuis plus de 10 ans : <https://lokatorzy.info.pl/>

<sup>216</sup> Près de 1 000 bâtiments ont déjà été reprivatisés, mais le processus ne fait que commencer. Au total, 10 000 bâtiments peuvent faire l’objet d’une reprivatisation. Les données de la municipalité sur ce processus sont scandaleusement chaotiques et font l’objet d’une dure bataille pour l’accès à l’information. Malgré le fait que cela puisse affecter un nombre énorme de personnes, la ville n’a pas préparé de statistiques indiquant combien de locataires pourraient être affectés et combien d’unités seront retirées du parc de logements sociaux à cause de cela.

d'aide sociale pour les gens et beaucoup des plus nécessaires se retrouvent exclus du système. Par exemple, une aide est disponible pour les personnes à faible revenu – seulement vous en êtes exclus si vous êtes endetté (!!!) ou s'il y a eu des problèmes avec vos formalités administratives. Scandaleusement, cette décision d'exclure les débiteurs des déductions de loyer a été prise à une époque où une grande partie des personnes étaient déjà endettées. Au cours de la dernière année, le pourcentage a augmenté de façon spectaculaire, certains quartiers signalant que 50 à 60 % des locataires de logements sociaux étaient endettés et menacés d'expulsion.

Dans le contexte de l'atomisation sociale actuelle et généralisée, une situation vraiment obscène s'est créée. Les gens agissent en général comme s'ils étaient personnellement responsables de leur propre tragédie. Cela fait partie de l'intériorisation de la logique néolibérale dominante : si quelqu'un ne peut pas payer son loyer, ce n'est pas le système qui est mis en cause, on persuade les gens que ce n'est certainement pas la faute des propriétaires avides et des spéculateurs, ou des politiciens de mauvaise humeur qui préférèrent redécorer leurs bureaux et dépenser l'argent public en primes pour leurs copains plutôt qu'en logements sociaux. La logique néolibérale blâme l'individu : si vous n'avez pas assez d'argent pour acheter votre propre appartement, c'est de votre faute et vous devriez en subir les conséquences.



En plus de ce message intériorisé, il y a l'implication que les personnes qui demandent un logement public sont des sortes de profiteurs ; et, malheureusement, les gens sont souvent amenés à se sentir comme tels par les politiciens et les responsables du logement public. Mais les

facteurs les plus décisifs sont le sentiment d'impuissance sociale que rien ne peut être fait et le manque de motivation pour s'engager dans ce type d'activisme avec les voisins. Ce dernier sentiment est également alimenté par des années de ressentiment collectif qui ont opposé les gens les uns aux autres, plutôt que contre le système qui leur fait du mal. Nous rencontrons malheureusement des cas où les voisins manifestent un manque de solidarité les uns envers les autres, par exemple parce qu'ils sont convaincus que leur voisin est endetté à cause de certains défauts personnels.

Tous ces éléments ont rendu très difficile l'élaboration d'une réponse plus forte et plus efficace au problème du logement. Dans la situation où nous avons dû partir de rien, nous réalisons à quel point le mouvement des locataires est devenu un succès énorme dans le sombre paysage social de notre ville.



Toutefois, ce succès est relatif. En termes absolus, notre pouvoir de mobilisation est de plusieurs centaines de personnes sur des centaines de milliers. Nous voyons donc que tout cela n'est que la pointe de l'iceberg. Mais nous ne devons jamais nous décourager, car il faut ce processus de construction pour atteindre plus de personnes et dans de plus grandes proportions.

Tant de gens risquent d'être expulsés. Dans les pays où il existe des mouvements sociaux plus développés, il peut sembler étonnant que toute la ville ne soit pas en grève. Mais nous sommes en Pologne. L'un des seuls pays où la privatisation massive de l'éducation et des soins de santé n'a pas été accueillie par des manifestations de masse (ni même aucune manifestation significative du tout). C'est le seul pays d'Europe à avoir connu une forte croissance pendant la période de crise, mais malgré cela, les travailleurs ont massivement accepté les réductions et les baisses de salaires plutôt que la grève. Un tel vide social est difficile à expliquer et encore plus difficile à comprendre si vous ne l'avez pas vécu vous-même. Dans ce vide cependant, un nombre infime de groupes poursuivent la résistance, ainsi qu'un nombre croissant de personnes affectées.

Le processus d'autonomisation que nous voyons lorsque les gens agissent, lorsqu'ils refusent de céder et décident de se battre pour eux-mêmes est assez encourageant. Tout le monde ne gagne pas, mais quand quelqu'un le fait, c'est notre victoire collective que nous célébrons tous. Et c'est une inspiration pour les autres que nous pouvons gagner. C'est un élément important de la grève des loyers pour nous. Plutôt que de regarder les gens risquer d'être expulsés seuls en tant qu'individus, ou même d'aider les gens en tant que cas individuels, nous proposons que les gens prennent enfin des mesures collectives. Parce qu'en fin de compte, ce sera l'action collective, et non la résolution de cas individuels, qui forcera des changements de politique. Si les gens ne peuvent pas payer le loyer en raison de hausses

de loyer ou de politiques antisociales, nous disons qu'ils devraient se joindre à la grève et s'organiser avec d'autres pour se défendre mutuellement.

## **De quel type d'autodéfense mutuelle parlons-nous ?**

Les urbanistes, les « gentrificateurs » de la ville, ont finalement décidé de réparer certains bâtiments. Le problème est que, bien que les gens aient payé pendant des années des loyers pour des appartements où ils vivaient misérablement, dans des immeubles froids, en ruine et gelés et dont la ville n'a jamais pris la peine de s'occuper, et bien quand la Municipalité veut enfin réparer les bâtiments, elle déménage tous les locataires. Et, ensuite, tous ne seront pas admissibles au logement social.

Comment cela est-il possible ? Eh bien, certaines familles ont reçu des logements sociaux il y a des années. Presque tout le monde vivait dans de tels logements à l'époque communiste de la République populaire de Pologne.

Après la transition, certaines personnes sont restées dans des logements sociaux. Certains logements sociaux ont également été vendus à des locataires, d'autres non et certaines personnes n'avaient tout simplement pas les moyens d'acheter. Donc actuellement, dans les logements sociaux, il y a des gens dont les revenus dépassent la maigre limite de qualification pour être locataire. Mais la ville n'a pas décidé de vérifier les revenus de tous les locataires. L'ensemble du processus est aléatoire. Si votre maison est condamnée, reprivatisée ou réparée et que vous gagnez « trop », vous êtes seul. Si votre maison est en bon état, vous pouvez rester (même si vous pouvez vous permettre de louer sur le marché commercial).

L'un des membres de notre comité, un ancien ingénieur à la retraite, s'est plaint aux inspecteurs en bâtiment que sa maison constituait une menace pour la vie des locataires. (Parmi les problèmes communs que nous voyons, il y a le risque d'empoisonnement au monoxyde de carbone, des risques d'incendie ou encore des risques d'effondrement des bâtiments vétustes) Grâce à son intervention en faveur de ses voisins, son bâtiment a été condamné. Et cet homme de 73 ans, qui a travaillé dur toute sa vie et a réussi à obtenir une pension sur laquelle il peut réellement vivre, ne sera pas transféré dans un logement public de remplacement. Il est « trop riche ». Mais nous ferons tout pour éviter une telle parodie. Cette situation se répète dans plusieurs immeubles où nous nous organisons avec les locataires et, espérons-le, le jour venu, la Municipalité verra ce que signifie l'action collective.

L'une de nos prochaines grandes campagnes doit être d'augmenter la limite de revenu supérieure pour permettre aux gens de vivre dans des logements sociaux. C'est déjà l'un des postulats de la grève des loyers. Actuellement, les personnes qui gagnent plus que le salaire minimum, soit environ 340 euros par mois, ne peuvent pas postuler pour un logement municipal, car soi-disant « elles peuvent se permettre un

loyer commercial ». Si un immeuble est condamné (généralement en raison d'années de négligences graves et délibérées du propriétaire), vous devez suivre ce processus de vérification des revenus. Peu importe que vous ayez 90 ans ou que vous soyez gravement malade. Une de nos membres, une retraitée dont le revenu familial dépasse la limite de 25 euros, a un mari très malade dont la santé a été si négativement affectée par le stress qu'il peut mourir du jour au lendemain. Elle a reçu des propositions « intéressantes » de la ville : peut-être que son fils pourrait obtenir trois emplois ou encore épouser quelqu'un de riche, ou peut-être qu'elle pourrait prendre un prêt et acheter quelque chose de neuf ? Telles sont les réalités cruelles de la façon dont la Pologne traite ses citoyens. En réponse, nous avons demandé à la ville, qui ferme les yeux sur des milliers de cas de ce genre, d'indiquer aux gens où trouver un appartement abordable. Nous avons même officiellement exigé que les services sociaux soient utiles et fournissent une liste d'appartements disponibles pour les gens d'une certaine tranche de revenu. Mais nous savons que nous n'obtiendrons pas cette liste. Le fait est que ces logements ne sont pas disponibles sur le marché commercial.

Des recherches préliminaires montrent que le loyer d'un appartement d'une pièce à Varsovie commence à 400 euros par mois. Cela laisse beaucoup de gens qui ne sont pas éligibles pour le logement public, mais ne peuvent pas non plus se permettre des loyers commerciaux. Pour eux, c'est un défi : une vie de gens entassés dans de petits espaces de vie, vivant dans des conditions précaires. Imaginez dire à un couple de 70 ou 80 ans qu'il devra quitter la maison dans laquelle il a vécu pendant 50 ans et aller dépenser la majeure partie de son revenu en payant un loyer à un propriétaire qui peut lui demander de déménager à presque n'importe quel moment. C'est ce que nous voyons au quotidien : des gens qui viennent vers nous en larmes et en hystérie, se demandant comment, à leur âge, ils vont s'adapter à cette nouvelle situation, et s'ils vont y survivre ou non.



## Logement social pour les sans-abri ?

Il en existe, mais il en manque énormément. Et ceux qui existent ne sont pas conformes même aux normes misérables du logement public. Toilettes dans le couloir partagées par beaucoup. Ou peut-être, à l'avenir, comme dans d'autres villes, des conteneurs froids quelque part à la périphérie de la ville, loin de tout commerce, une misère totale. Inconfortables et misérables, de telles conditions compliquent souvent les problèmes de santé existants ou peuvent même s'avérer mortelles, surtout pour les personnes âgées.

L'année dernière, nous avons commencé à aider les locataires à une assez grande échelle, bien que le besoin d'intervention dépasse de loin nos capacités. Ce faisant, de plus en plus d'histoires d'horreur ont commencé à émerger : des locataires privés de chauffage, d'électricité ou d'eau courante et d'accès aux toilettes par des propriétaires avides essayant de les expulser le plus rapidement possible ; des personnes contraintes de vivre dans des maisons qui risquent de s'effondrer. Il y a également eu plusieurs incendies.

Dans certains cas, les locataires – qui vivaient déjà sans électricité, chauffage ou gaz – avaient peur de quitter la maison, car les propriétaires avaient tenté de les murer en leur absence. L'année dernière, certaines personnes ont commencé à se barricader dans leurs maisons et ont refusé d'être expulsées, les premières formes de résistance spontanée. Ils ont survécu en abaissant des paniers par leurs fenêtres où les voisins pouvaient mettre de la nourriture.

Puisque les politiciens et les spéculateurs avaient déjà leurs plans, nous avons également fait les nôtres. En réponse à ces outrages, nous avons organisé un certain nombre d'actions directes, parfois avec les locataires d'une maison ou d'un quartier particulier, parfois avec d'autres groupes. À l'hiver 2009, des locataires désespérés dont le gaz avait été coupé en plein hiver ont occupé le bureau d'une administration locale du logement, le bloquant pendant deux semaines<sup>217</sup>. À la suite de cette action directe, de nombreux locataires ont reçu de nouveaux logements répondant aux normes appropriées.

À l'automne de cette année, nous avons occupé le bureau du Maire de Varsovie à la mairie pour exiger que les revendications du Mouvement des locataires concernant l'accès aux logements sociaux soient respectées. À plusieurs reprises, il y a eu des interruptions bruyantes des réunions du conseil municipal, les forçant à mettre nos questions à l'ordre du jour. Parfois, cela a entraîné des victoires mineures ou la résolution de problèmes individuels. Mais nous devons frapper la ville beaucoup plus durement pour que ces « Thatchéristes sans cœur » commencent à se bouger,

---

<sup>217</sup> Voir [www.ZSP-AITwawa.blogspot.com](http://www.ZSP-AITwawa.blogspot.com) dans les archives de janvier 2010.

ou même pour qu'ils se conforment aux lois existantes, par exemple, en termes de normes de logement.

Au printemps et en été, nous avons commencé à conseiller les gens sur la création de leurs propres organisations – dans des maisons, des blocs ou des quartiers. Le résultat a été une coalition composée actuellement de 32 groupes, principalement de petits groupes de locataires. L'idée était de se battre ensemble, mais, comme cela arrive parfois, il y a eu des divergences d'opinions sur les méthodes. Avant les élections de novembre, certains militants locataires plus modérés ont décidé de se présenter aux élections et, à un moment critique pour nous, ont appelé à plus de patience et à une approche modérée<sup>218</sup>. Mais nous ne nous sommes pas fait d'illusions dans le processus politique et avons décidé d'intensifier les manifestations en appelant à la grève.

Le ZSP-AIT s'est fermement opposé à la participation aux élections. Cela dépasse nos convictions anarchistes de base, c'est une simple question de non-sens et d'efficacité, c'est pourquoi notre décision était généralement acceptée et considérée comme quelque chose de cohérent<sup>219</sup>. Plutôt que d'appeler à voter, nous avons appelé à l'auto-organisation des locataires, soulignant le fait que seuls les comités de quartier organisés par les locataires peuvent résoudre leurs propres problèmes – pas les politiciens qui prétendent être intéressés une fois tous les 4 ans, pendant la campagne électorale. Dans le cadre d'une série d'actions à long terme, nous sommes désormais impliqués dans la convocation de nombreuses réunions publiques.

Pour en revenir à la grève des loyers, à chaque réunion, nous demandons aux gens, même s'ils ont peur et ne veulent pas se joindre eux-mêmes à la grève, de penser à construire une meilleure organisation de la communauté de voisinage et de faire

---

<sup>218</sup> Aucun des locataires activistes n'a été élu. Et les appels à la modération ont affaibli le mouvement de protestation. Nous espérons que les gens apprendront quelque chose de cet épisode. Mais c'est aussi un défi. Ironiquement, l'un de nos membres de la ZSP-AIT fut le seul à qui on avait offert la première place sur une liste électorale, ce qu'il a naturellement refusé. (Il est beaucoup plus précieux de passer son temps à travailler à la base que de se heurter la tête contre le mur avec des clowns au Conseil municipal.) Malgré tout, une partie de nos voisins continuent de croire que la solution est l'élection d'un représentant, pas la création d'un mouvement et ils déplorent la décision de ne pas se lancer en politique. Et c'est l'un des défis auxquels nous sommes constamment confrontés, convaincre les gens de ne pas se croiser les bras. Arrêter de croire que quelqu'un viendra régler ces questions pour eux, mais plutôt être actifs, construire le mouvement autonome.

<sup>219</sup> Malgré les personnes qui voulaient participer aux élections, voter, nous trouvons plus de gens qui disent que tous les politiciens sont de la racaille. L'un de tous les objectifs est de convertir ce sentiment de trahison de tous les politiciens en une conviction que les gens doivent décider eux-mêmes des choses directement.

quelque chose pour soutenir les revendications de la grève. Nous expliquons que, lorsque nous construisons de véritables mouvements de voisins, nous pouvons atteindre des objectifs plus larges et à plus long terme, mais nous avons également des demandes immédiates, dont certaines sont urgentes et nécessitent une action immédiate. Les principales revendications de la grève des loyers comprennent : la fixation de loyers abordables, l'adoption de critères de revenu réalistes pour le logement public basé sur le prix de la location sur le marché privé, la construction de plus de logements sociaux, l'arrêt des privatisations des immeubles avec locataires, la réparation de logements inadéquats et dangereux, la construction de nouveaux appartements pour remplacer les immeubles condamnés, et ce dans les mêmes quartiers, pas dans des ghettos. Nous devons également surveiller en permanence ce que font les politiciens et bloquer les futures modifications défavorables de la loi ou les décisions du conseil municipal.

Mais en plus de cela, nous voulons diffuser une autre vision, et c'est l'idée d'un contrôle direct par les locataires et la communauté des logements sociaux. Et de cette manière, nous vulgarisons également certaines des idées de l'anarchisme, et remettons en question certaines des suppositions de la mentalité néolibérale, telles que la primauté de la propriété privée et la règle du « marché ». C'est même dans la mesure où certaines personnes avec lesquelles nous avons interagi se considèrent maintenant comme des anarchistes et lors des réunions expliquent aux autres ce que « nous, les anarchistes, pensons ».

En termes de grève, nous verrons comment elle se propage, alors que de plus en plus de personnes s'endettent et font face à l'expulsion ou à la privatisation ou à la destruction de leurs maisons. Il en va de même pour l'ensemble de l'organisation communautaire et les actions directes contre la réinstallation dans les ghettos et l'expulsion.



Une dernière chose doit être mentionnée. Il existe de nombreuses irrégularités dans le processus de reprivatisation et des mafias organisées s'occupent de falsifier et/ou de vendre des créances sur des bâtiments, d'inventer ou de « trouver » des héritiers fictifs ou de manipuler le processus d'une autre manière. En conséquence, nous pouvons voir certains noms et sociétés apparaître régulièrement. Certains

semblent être liés au mari du Maire de Varsovie et à d'autres personnes bien connectées.

## Quel rôle la ville a-t-elle joué dans le processus ?

Malheureusement, l'un des héritages durables de la politique publique a été de refuser aux locataires le droit à l'information sur le processus de reprivatisation. Les locataires ne sont pas considérés comme parties prenantes dans les décisions et apprennent souvent que leurs maisons ont été privatisées et qu'ils ne seront plus locataires de logements sociaux une fois que le processus aura été achevé<sup>220</sup>.

En raison de cette situation, les gens ne peuvent pas agir. Pour aggraver la situation, par la suite, même s'ils peuvent prouver qu'il y a eu fraude, la loi polonaise ne fera rien pour les aider si le bien a été vendu à un tiers. La loi considère la vente comme « de bonne foi », même si une fraude a été utilisée pour obtenir le bien ! Le fait est que la mafia immobilière conspire pour vendre des bâtiments obtenus illégalement dès que possible.

C'est l'une des raisons pour lesquelles les organisations de locataires se battent pour l'accès du public aux informations sur ce processus. Mais la ville rend délibérément cela difficile et les responsables publics ont même menti devant les tribunaux, jurant qu'il n'existait pas de listes de logements sociaux. Cela a atteint les plus hauts niveaux du gouvernement local, même l'ancien vice-maire en disgrâce a dit publiquement lors d'un Conseil municipal que ces listes n'existaient pas. Mais ces listes « inexistantes » ont été divulguées. C'est à cette époque que ZSP-AIT a décidé de commettre un nouvel acte de défi, en déclarant que, quelles que soient les menaces juridiques que la ville tenterait de faire, nous ne renoncerions pas à publier et diffuser ces informations classées « confidentielles ». La première liste concernait 1 500 bâtiments. Nous avons envoyé l'information à tous les locataires de ces bâtiments et leur avons dit : « Il est temps d'agir ».

Nous avons dit à la Municipalité que, s'ils ne donnaient pas cette information aux gens, nous l'obtiendrions de toute façon, par tous les moyens possibles. Peu de

---

<sup>220</sup> Reprivatiser des maisons avec des locataires au lieu de leur donner un logement de remplacement est une violation de la Charte sociale européenne (CSE). La Slovénie a dû faire face à ce problème. Mais la Slovénie était tenue par la charte : la Pologne ne l'est pas. La Pologne a ratifié la Charte Sociale Européenne, mais n'a pas accepté tous ses paragraphes. Cependant, elle n'a jamais ratifié la Charte sociale européenne révisée de 2005. La Pologne n'a ni signé ni ratifié le Protocole additionnel à la Charte sociale européenne, ni le Protocole additionnel prévoyant un système de réclamations collectives. L'une des campagnes en cours du Comité de défense des locataires porte sur la ratification de cette charte, qui donnerait aux locataires une base légale pour porter plainte contre la Pologne auprès des institutions européennes. Mais nous ne nous faisons aucune illusion que le capitalisme et le profit passent toujours avant les droits de l'homme, malgré toutes sortes de proclamations à consonance noble et généreuse.

temps après, nous avons occupé le bureau du Maire de Varsovie à l'hôtel de ville. Bien que ce ne soit pas une énorme action de masse, c'est l'une de ces choses qui a effrayé tout le monde dans l'équipe Municipale. Le lendemain, les bureaucrates de la ville ont promis que la liste des maisons figurerait sur la page Internet de la ville d'ici 15 jours.

## **Une victoire pour l'action directe !**

Comme d'habitude, ils n'ont pas fait ce qu'ils avaient promis. Alors... retour au travail. Nous avons mis la main sur deux autres listes et nous les avons livrées au public avec notre groupe de locataires. Nous organisons plus de réunions ouvertes et publiques. Ces listes contiennent l'avertissement qu'elles ne peuvent être copiées, publiées ou distribuées de quelque manière que ce soit sans le consentement écrit exprès du Maire de Varsovie. Et encore une fois, nous disons ouvertement que nous allons défier cela. Et nous l'avons fait.

Quel sera le résultat de tout cela, nous ne le savons pas. En attendant, nous continuerons de nous battre.



*Mobilisation du Comité des locataires pour empêcher une expulsion*

## Varsovie: une énorme victoire pour les locataires !

Les locataires en Pologne célèbrent la première campagne populaire réussie pour empêcher la vente de logements publics. Le Comité de défense des locataires a réussi à arrêter la privatisation d'une maison sur rue Targowa à Varsovie. C'est un moment historique : à notre connaissance, c'est la première privatisation en Pologne qui a été stoppée avec succès par la protestation ! De plus, la ville a accepté de recommunaliser une partie du bâtiment faisant l'objet d'une réclamation. Cela signifie que l'ensemble des bâtiments de la propriété restera un logement municipal.

Même si le système de logement municipal a beaucoup de défauts, il est extrêmement courant que lorsque les bâtiments sont reprivatisés, les loyers augmentent, les personnes soient expulsées, les propriétés vendues ou détruites pour faire place à des logements privés. Donc, essentiellement, cette décision garantira que les locataires peuvent rester chez eux et ne pas avoir à faire face aux tactiques terroristes que les *slumlords*<sup>221</sup> privés utilisent pour chasser les gens avant la fin de leur préavis – c'est-à-dire généralement couper l'eau, le gaz, etc.

Le Comité lutte contre deux tentatives de privatisation. Il est courant en Pologne qu'une fraude importante soit commise lors de la reprivatisation et il n'y a pas de processus indépendant de vérification des réclamations et des documents. Cela fait partie d'un accord tacite entre les municipalités, les propriétaires et les investisseurs immobiliers pour épuiser le parc de logements sociaux, aider une petite mafia de bureaucrates et de privatisateurs à mettre la main sur un immobilier attrayant, et les vendre immédiatement à des collègues, des amis et de la famille. Cela permet d'expulser les pauvres et d'embourgeoiser les villes.

En plus de cette poussée pour bloquer certaines reprivatisations frauduleuses, des banderoles se déploient maintenant autour de Varsovie annonçant les protestations des différents locataires, les victoires et l'appel à une grève des loyers à partir du 1er octobre. La grève est déclenchée par le groupe local de ZSP-AIT, comme point de départ pour radicaliser la protestation. Le moment choisi est également important,

car des élections municipales auront lieu en novembre. La ZSP-AIT et le Comité de défense des locataires feront une énorme campagne contre les politiciens impliqués dans la corruption et les politiques antisociales – c'est à dire à peu près tous ! Le ZSP-AIT plaidera en faveur d'un contrôle plus populaire des quartiers et tentera d'organiser des assemblées locales en réponse aux prochaines campagnes électorales.



---

<sup>221</sup> Les *Slumlords*, les seigneurs des taudis, désignent en anglais les marchands de sommeil.

## 2017 : BAISSÉ DES APL ? BAISSONS LES LOYERS !



L'État a décidé de baisser les APL de 5€. Ces allocations, présentées depuis des années comme une aide aux plus défavorisés (chômeurs, travailleurs pauvres, handicapés, ...) n'ont en réalité que contribué à l'enrichissement des spéculateurs immobiliers en favorisant la hausse des loyers.

De fait, depuis 20 ans les loyers ont augmenté beaucoup plus vite que les salaires de sorte qu'ils représentent souvent aujourd'hui plus de 30% des revenus d'un ménage.

En clair, ces aides vont directement dans la poche des propriétaires et

contribuent à l'enrichissement des promoteurs immobiliers. Remarquons que les APL ne sont pas le seul dispositif étatique qui favorise grandement les spéculateurs immobiliers : nombre de mesures de défiscalisation vont également dans ce sens.

### **De gauche ou de droite l'État est toujours au service des possédants.**

Alors que les loyers ont atteint des niveaux prohibitifs, que le nombre des mal-logés ou des sans-logis est très élevé (150 000 personnes sans logements, 3 800 000 mal logés, 12 100 000 personnes fragilisées par des problèmes de logement<sup>222</sup>), l'État diminue les aides au logement. Il s'agit d'une véritable provocation, d'autant plus que, dans le même temps, l'État supprime l'impôt sur la fortune (ISF) !

L'État se moque de nous quand il fait semblant de découvrir que le système des APL a favorisé la spéculation immobilière, il se moque de nous quand il prétend découvrir que le nombre de personnes qui ne peuvent pas accéder à un logement correct est scandaleux alors que nombre de logements en bon état restent inoccupés. La diminution des APL est la preuve de son mépris envers les pauvres alors que 30 000 enfants dorment dans la rue, que nombre de personnes ne peuvent pas accéder

---

<sup>222</sup> Chiffres de la fondation Abbé Pierre

à un logement salubre simplement parce qu'elles n'ont pas les moyens de payer trois mois de caution ou qu'elles ne disposent pas de garantie suffisante.

### **Des mesures simples permettraient de remédier à ces situations.**

Et l'État se moque encore plus de nous quand il prétend faire supporter aux plus défavorisés le coût de la baisse des APL. En fait, cette mesure inique va se traduire, pour tous les « bénéficiaires » des APL, par une augmentation des loyers de 5€ par mois ! C'est 5€ de moins pour se nourrir, se vêtir, se cultiver. C'est considérable et c'est intolérable !

Puisque les propriétaires ont (selon les propos du gouvernement lui-même) largement bénéficié pendant des années de ce système qui leur a permis de s'enrichir en augmentant inconsidérément les montants des loyers, il serait juste que ceux-ci soient baissés de 5€ et que les profiteurs soient les payeurs. Et si le gouvernement ne veut pas prendre cette mesure de simple bon sens, logique et morale, alors appliquons nous-même, sur les loyers que nous payons, cette réduction.

### **L'État baisse les APL; baissions les loyers !**

Comme toujours, nous n'aurons que ce que nous prendrons. Il ne dépend que de nous de créer un rapport de force. Mais, nous sommes bien conscients que cela ne résoudra pas le problème du logement, tant les loyers sont élevés et les laisser pour compte nombreux. Au-delà de cette baisse, qu'il est juste de réclamer, il ne s'agit pas de demander à l'État 5€ de plus. Il s'agit, plutôt, d'imposer un véritable rapport de force qui permette à tous de se loger décemment.

L'auto-réduction des loyers n'est pas une utopie, d'autant plus que dans plusieurs pays, Espagne, Italie, Argentine ... des populations se sont regroupées dans des comités autonomes, indépendants des partis et/ou des syndicats, pour imposer la réduction des loyers et elles ont obtenu gain de cause. Parlons-en entre nous. Parlons de ces combats, de la nécessité de cette lutte et des formes que nous voulons lui donner. Regroupons-nous en collectifs de lutte autonomes pour l'auto-réduction des loyers. Prenons notre lutte en mains, autogérons-la et ne laissons personne s'en occuper à notre place. Parlons des luttes, des luttes de l'auto-réduction des loyers, des luttes où les gens se prennent en mains directement et s'organisent par eux-mêmes.

Organisons-nous en collectifs pour réduire les loyers de 5€, 10€, 20€, ... et plus ! Et, si cela ne suffit pas, ... En marche pour la grève des loyers !

*« Anarchosyndicalisme ! », journal de la CNT-AIT, numéro 156, Oct-Nov 2017*

## 2017-2019 GRANDE-BRETAGNE: SUCCE DE LA GREVE DES LOYERS CONTRE G4LETS:

C'est un fait connu que le logement est particulièrement cher en Grande-Bretagne. Les locataires, et notamment les plus pauvres ou les étudiants, sont souvent les victimes d'agences de location douteuses, qui profitent du manque de logement disponible sur le marché pour louer très cher des ruines. Ces agences de location sont souvent créées par des personnes sans scrupules, qui veulent juste un faire un maximum d'argent en profitant de la vulnérabilité juridique, sociale ou économique des locataires.

Pour faire face à ce problème, depuis 2017, les compagnons de *Solidarity federation*, la section anglaise de l'AIT, a organisé une Union des locataires (*Housing Union*). L'Union édite des guides pratiques pour résister contre les agences de locations pourries, et est un centre de ressource pour l'auto-organisation des locataires. L'Union mène régulièrement des luttes victorieuses, que ce soit pour obtenir le remboursement de cautions en fin de contrat de location, ou pour faire diminuer le prix du loyer dans des logements de piètre qualité. Dernier exemple en date, une grève partielle de loyers menée à l'été 2019.

### **Grève des loyers: les locataires de G4Lets récupèrent avec succès leurs dépôts**

À l'été 2019, plus d'une douzaine de locataires de l'agence G4Lets ont retenu avec succès le paiement de leur dernier mois de loyer pour récupérer leur caution de location.

G4Lets sont des voleurs de caution notoires, mettent généralement la main sur une grande partie ou la totalité de la caution prétextant des frais douteux et gonflés, pratique illégale qui prend des mois à contester via leur système de protection des cautions, la société MyDeposits.

Au printemps 2019, plusieurs locataires de G4Lets se sont organisés et se sont rapprochés de *Solidarity federation*/AIT, pour éviter par eux-mêmes ce scénario. G4Lets loue exclusivement aux étudiants et la plupart de leurs locations se terminent à peu près au même moment, pendant les vacances d'été. Au cours des deux dernières années, nous nous sommes organisés avec des locataires qui se sont fait voler des milliers d'euros de leurs cautions par G4Lets. Cavant, les locataires ne

pouvaient récupérer qu'une partie de leur argent via le service de règlement des litiges de MyDeposits, et encore après une procédure longue et fastidieuse. La résolution des litiges avec MyDeposits prend de trois à quatre mois, implique beaucoup de paperasse et est par certains moments incroyablement vague, comme la définition de la catégorie notoirement floue de « l'usure normale ».

De plus, leur régime de protection basé sur l'assurance permet aux propriétaires de conserver et donc de gagner des intérêts sur le dépôt de garantie pour la totalité de la location. Il n'est pas étonnant que les agences de caniveau comme G4Lets aient choisi ce système d'assurance...

Sur la base de nos expériences précédentes, cette année, nous avons suggéré aux locataires de G4Lets que le moyen le plus rapide de récupérer leur acompte serait de ne pas payer leur dernier mois de loyer. De cette façon, l'agence conserve la caution pour payer le loyer, mais ne peut pas faire de déductions douteuses, et le locataire repart sans avoir à s'engager avec le système de protection des cautions. Il s'agit d'une tactique pour résister au propriétaire et à l'agence de location, plutôt que de s'engager dans une procédure coûteuse en temps et en argent. Nous avons suggéré aux locataires de G4Lets de le faire collectivement, en leur donnant la protection et la solidarité d'une action de masse. Plus d'une douzaine de locataires ont décidé de le faire. Nous nous sommes rendus sur place pour discuter des détails, discuter du problème avec les colocataires et les encourager à participer, et rester en contact régulier avec nous et d'autres locataires pendant la grève elle-même.



En plus de la grève, des piquets sont organisés devant la devanture de l'agence pour faire savoir à tout le monde les pratiques de cette agence

En réponse à cette mobilisation, G4Lets a pris l'argent de leurs dépôts qui a servi payer le dernier mois, mais n'a engagé aucune poursuite contre les locataires ni n'a demandé aucune compensation pour des dépenses douteuses.

Cela a été une action vraiment encourageante ; premièrement parce que c'était un moyen simple, mais efficace de traiter le problème du vol de caution, et deuxièmement parce qu'il a été entrepris collectivement, protégeant les locataires des répercussions et montrant ce qui peut être accompli lorsque nous agissons ensemble.

Il y a également quelques leçons utiles à tirer. Si vous souhaitez récupérer votre dépôt de cette façon, il est important de retenir le montant du loyer qui correspond au coût de votre dépôt. Cela pourrait être six semaines de loyer plutôt que quatre. Vous êtes toujours à l'abri de l'expulsion si vous le faites, comme vous pouvez le voir dans notre guide pratique de retenue de loyer pour récupérer votre caution. Si vous ne le faites pas la retenue du dernier loyer, de toute façon l'agence la gardera pour n'importe quel motif, comme l'ont expérimenté de nombreux locataires.

Il est également important de se rappeler que si vous avez retenu votre dernier mois de loyer, vous éviterez de fournir les contacts de votre propriétaire ou agence de location actuel comme référence pour votre prochaine location... car ils auront probablement quelque chose à dire à ce sujet. Si vous vous trouvez dans cette situation, il existe d'autres moyens de fournir des références d'« ancien propriétaire » – contactez-nous pour obtenir des conseils à ce sujet.

Nous sommes ravis que ces locataires aient été épargnés par les difficultés d'en être de leur poche et par les tracas liés au règlement des différends. L'action directe, collective et pratique reste notre défense la plus forte et la plus utile contre les attaques de nos vies par les propriétaires et les agences de location.

*Sol Fed-AIT*



# COVID19 : APPEL A LA GREVE DES LOYERS

*24 Mars 2020*

La proposition d'une grève des loyers se propage depuis quelques jours, parallèlement au coronavirus, en réaction à la crise politique, économique et surtout sociale qu'il provoque, qui vient s'ajouter à ladite « crise sanitaire » qui dure depuis quelque temps.

Aux États-Unis, de nombreux appels se relayent dans la rue à travers les banderoles et tags qui fleurissent dans beaucoup de grandes villes, notamment de l'Ouest américain, mais aussi sur les réseaux sociaux. Le hashtag #rentstrike parmi d'autres exemples permet de rassembler des propositions autonomes d'organisation d'une lutte contre les loyers durant la pandémie et pourquoi pas au-delà !

## **Le refus de paiement des loyers d'avril marquera le début de cette grève**

Ne pas payer son loyer, son gaz, son électricité, son eau, c'est payer déjà un peu moins, à une époque où chacun paye le prix fort, et de plus en plus fort. Refuser de payer le prix de la gestion de cette pandémie est une réaction de bon sens, et une manière de commencer à s'opposer à la vie qu'on nous prépare, dont les conditions sont encore incertaines.

On le voit déjà, les mesures du gouvernement permettent aux flics de réaliser leurs rêves les plus crades, de vider les rues des indésirables, de vider les halls d'immeubles, de vider les villes des gens qui n'ont pas de « bonnes raisons » de s'y déplacer, de pouvoir contrôler les moindres déplacements de la population. C'est aussi pour l'État l'occasion de s'entraîner à la gestion de toutes les sortes de « catastrophes », gestion qui s'exercera toujours contre nous. Bien sûr, de nombreuses personnes subissaient déjà ces mesures à plus ou moins grande échelle, et en particulier tous ceux qui sont confinés dans le confinement, et livrés à des institutions d'autant plus maltraitantes dans ce contexte, comme les centres de rétention, les prisons, les maisons de retraite, les centres où sont regroupés les sans-abris, mais le plan d'urgence du gouvernement va clairement au-delà de la gestion de la crise présente pour modifier durablement « l'après ».

Si la crise est exceptionnelle, les mesures que prend l'État dans cette situation ne vont évidemment pas s'arrêter une fois le problème du virus régulé. On a connu Vigipirate dans les années 1990, les mesures antiterroristes des années 2000, l'état d'urgence post-attentats, et on sait comment, en démocratie, l'exceptionnalité fait loi. Le contrôle social, la répression, le développement de la vie complètement assistée depuis chez soi, toutes ces manières de vivre vont sûrement perdurer par certains aspects après la période de confinement dans laquelle nous nous trouvons :

c'est toute la normalité qui aura changé. Emmanuel Macron l'a dit dans son discours, le fameux « jour d'après » qui ne sera pas comme le « jour d'avant ».

**C'est dès maintenant que nous devons lutter contre l'appareil étatique tel qu'il est en train d'évoluer et le monde qu'il nous prépare.**

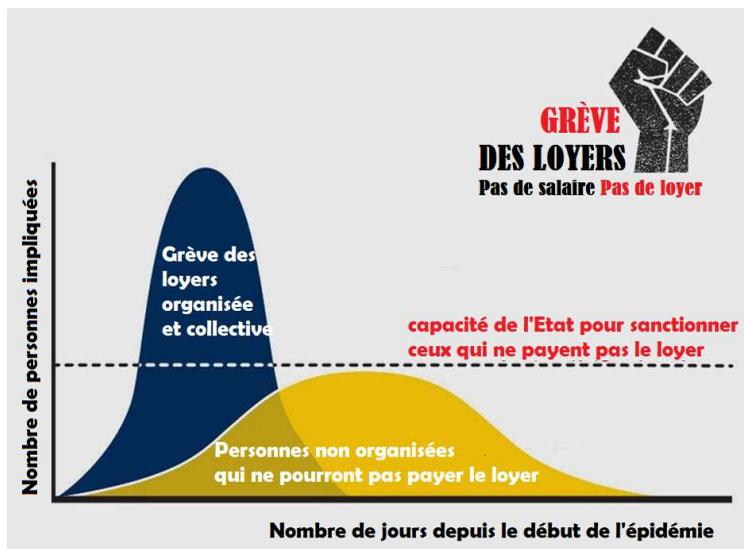
Nous ne pouvons accepter la position intenable dans laquelle l'État nous contraint, entre la peur justifiée du virus avec tout ce qu'elle implique au quotidien, et ses mesures aliénantes renforcées par la précarité que beaucoup subissent aujourd'hui et subissaient déjà hier.

Dans ce contexte, continuer d'engraisser les propriétaires devient plus que jamais une impasse. Refusons de payer les proprios, les banques, les prêts, refusons de continuer à faire vivre ce système qui, en plus de nous asservir, fait de nous les premières victimes des situations de crise. Ne payons pas nos loyers, ne payons plus pour l'État. Arrêtons de payer pour le jour d'avant, ne payons plus aujourd'hui, et ayons la perspective de ne plus payer le jour d'après ! Inventons et partageons les moyens de lutter contre les brimades légales et menaces répressives à la merci desquelles on pourrait se retrouver si on reste isolés et désarmés.

Solidarité avec les révoltés, solidarité avec ceux à qui le confinement impose une double peine.

Révolution !

*Des confinés*





**DANS CETTE MAISON  
ON NE PAYE PAS LE LOYER**



**NOUS SOMMES EN GREVE  
DE LOYER !**